

JOURNAL OF THE SOCIETY FOR THE STUDY OF | JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE DE L'

ARCHITECTURE IN AU CANADA



15\$

VOL. 34 > N° 2 > 2009

Le Forum canadien de recherche publique sur le patrimoine, réseau stratégique de recherche d'observation, d'information et de concertation, subventionné par le CRSH (2008-2015) et logé à l'Institut du patrimoine de l'UQAM, aspire à réunir décideurs et chercheurs de tous milieux dans la conception d'un dialogue entre l'expertise (qui choisit le patrimoine) et ces collectivités (qui le vivent), en rendant disponibles les résultats de la recherche et en intégrant celles sur le patrimoine et sur les représentations culturelles, la décision et l'utilisation (par le public) du patrimoine, afin d'à la fois résoudre des problèmes multisectoriels et pancanadiens et d'être en mesure de décliner une force nationale pour résoudre des problèmes locaux. Cela sera fait, d'abord, autour de trois grands « chantiers », problèmes prépondérants qui recouvrent nos expertises et nos préoccupations : l'avenir du « patrimoine religieux », celui du patrimoine moderne et, dans une perspective plus théorique, la formation de la mémoire patrimoniale des Canadiens.

The Canadian Forum for Public Research on Heritage, a strategic knowledge cluster and network for research, observation, information, and cooperation, with SSHRC's support (2008-2015) and hosted by UQAM's Institut du patrimoine, hopes to bring together decision makers and researchers in all areas for dialogue among experts (those who designate heritage) and the local communities (those who live it). To do so, it makes results available and integrates research on heritage and cultural representations, and build a national force to solve local problems. To begin, the focus will then be placed on three main areas/critical problems in our areas of expertise and concerns: "religious heritage", "modern heritage", and, in a more theoretical vein, "canadian heritage memory", e.g., understanding heritage through its narratives and as etched on the memory of Canadians.

www.patrimoine-canada.ca



JOURNAL OF THE SOCIETY FOR THE STUDY OF | JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE DE L'

ARCHITECTURE IN AU CANADA

ANALYSES | ANALYSES

-
- > **LUC NOPPEN** **3**
 La maison-mère des Sœurs grises de Montréal
 Genèse d'un haut lieu du paysage construit montréalais
- > **MARTIN DROUIN** **45**
 Un lieu de calme et de paix au cœur
 de la tourmente
 Le débat patrimonial autour de la sauvegarde
 du Carmel de Montréal (2003-2007)
- > **ANJA BORCK** **61**
 Seen But Ignored
 Concordia University's Henry Foss Hall Building
 in Montréal

ESSAYS | ESSAIS

-
- > **FRANÇOIS DUFAUX
ET TANIA MARTIN** **75**
 Le devenir du patrimoine religieux
 Pour la sauvegarde d'un domaine immobilier
 à vocation communautaire
- > **GEOFFREY CARR** **87**
 Educating Memory
 Regarding the Remnants of the Indian Residential School
- > **MATHIEU POMERLEAU** **101**
 Exploitation antinomique
 Ou la création de l'architecture contemporaine
 au sein du patrimoine bâti, par huit agences
 montréalaises, de 1994 à 2005

REPORT | RAPPORT

-
- > **NATHALIE CLERK** **113**
 Le Jardin botanique de Montréal



THE SOCIETY FOR THE STUDY OF ARCHITECTURE IN CANADA is a learned society devoted to the examination of the role of the built environment in Canadian society. Its membership includes structural and landscape architects, architectural historians and planners, sociologists, ethnologists, and specialists in such fields as heritage conservation and landscape history. Founded in 1974, the Society is currently the sole national society whose focus of interest is Canada's built environment in all of its manifestations.

The Journal of the Society for the Study of Architecture in Canada, published twice a year, is a refereed journal.

Membership fees, including subscription to the Journal, are payable at the following rates: Student, \$30; Individual, \$50; Organization/Corporation, \$75; Patron, \$20 (plus a donation of not less than \$100). Institutional subscription: \$75. Individual subscription: \$40.

There is a surcharge of \$5 for all foreign memberships. Contributions over and above membership fees are welcome, and are tax-deductible. Please make your cheque or money order payable to the:

SSAC > Box 2302, Station D, Ottawa, Ontario, K1P 5W5

LA SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE DE L'ARCHITECTURE AU CANADA est une société savante qui se consacre à l'étude du rôle de l'environnement bâti dans la société canadienne. Ses membres sont architectes, architectes paysagistes, historiens de l'architecture et de l'urbanisme, urbanistes, sociologues, ethnologues ou spécialistes du patrimoine et de l'histoire du paysage. Fondée en 1974, la Société est présentement la seule association nationale préoccupée par l'environnement bâti du Canada sous toutes ses formes.

Le Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada, publié deux fois par année, est une revue dont les articles sont évalués par un comité de lecture.

La cotisation annuelle, qui comprend l'abonnement au Journal, est la suivante : étudiant, 30 \$; individuel, 50 \$; organisation/société, 75 \$; bienfaiteur, 20 \$ (plus un don d'au moins 100 \$).

Abonnement institutionnel : 75 \$. Abonnement individuel : 40 \$

Un supplément de 5 \$ est demandé pour les abonnements étrangers. Les contributions dépassant l'abonnement annuel sont bienvenues et déductibles d'impôt. Veuillez s.v.p. envoyer un chèque ou un mandat postal à la :

SÉAC > Case postale 2302, succursale D, Ottawa, Ontario, K1P 5W5

www.canada-architecture.org

The Journal of the Society for the Study of Architecture in Canada is produced with the assistance of the Canada Research Chair on Urban Heritage and the Institut du patrimoine, UQAM. This issue was also produced with the financial assistance of the *Canadian Forum for Public Research on Heritage*.

Le Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada est publié avec l'aide de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain et de l'Institut du patrimoine, UQAM. Ce numéro a aussi bénéficié de l'apport financier du *Forum canadien de recherche publique sur le patrimoine*.

Publication Mail 40739147 > PAP Registration No. 10709

We acknowledge the financial assistance of the Government of Canada, through the Publications Assistance Program (PAP), toward our mailing costs.

ISSN 1486-0872
(supersedes | remplace ISSN 0228-0744)

EDITING, PROOFREADING, TRANSLATION | RÉVISION LINGUISTIQUE, TRADUCTION
MICHELINE GIROUX-AUBIN

GRAPHIC DESIGN | CONCEPTION GRAPHIQUE
MARIKE PARADIS

PAGE MAKE-UP | MISE EN PAGES
B GRAPHISTES

PRINTING | IMPRESSION
REPRO-UQAM

COVER | COUVERTURE
Maison-mère des sœurs grises, Montréal
(photo : Guillaume St-Jean).

JOURNAL EDITOR | RÉDACTEUR DU JOURNAL

LUC NOPPEN

Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain
Institut du patrimoine, Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, succ. centre-ville
Montréal, QC H3C 3P8
t : (514) 987-3000 x2562 / f : (514) 987-6881
e : noppen.luc@uqam.ca

ASSISTANT EDITOR | ADJOINT À LA RÉDACTION

MARTIN DROUIN

e : drouin.martin@uqam.ca

ASSISTANT EDITOR | ADJOINT À LA RÉDACTION

PETER COFFMAN

e : petercoffman@dal.ca

WEB SITE | SITE WEB

LANA STEWART

Parks Canada
5th Floor, 25 Eddy Street
Gatineau, QC K1A 0M5
t : (819) 997-6098
e : lanastewart@mac.com

EDITOR OF NEWS & VIEWS |

RÉDACTEUR DE NOUVELLES ET COUPS D'ŒIL

RUPERT ALLEN

e : news@canada-architecture.org

ADMINISTRATIVE ASSISTANT | ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

HEATHER MCARTHUR

Julian Smith Architects
410-404 Laurier Avenue E
Ottawa, ON K1N 6R2
e : heather@juliansmitharchitects.ca

PRESIDENT | PRÉSIDENT

ANDREW WALDRON

Parks Canada
5th Floor, 25 Eddy Street
Gatineau, QC K1A 0M5
t : (819) 953-5587 / f : (819) 953-4909
e : andrew.waldron@pc.gc.ca

VICE-PRESIDENTS | VICE-PRÉSIDENT(E)S

PETER COFFMAN

Department of History, Dalhousie University
6135 University Avenue, McCain 3164
Halifax, NS B3H 4P9
e : petercoffman@dal.ca

LUCIE K. MORISSET

Département d'études urbaines et touristiques
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, succ. Centre-ville
Montréal, QC H3C 3P8
t : (514) 987-3000 x4585 / f : (514) 987-6881
e : morisset.lucie@uqam.ca

TREASURER | TRÉSORIER

BARRY MAGRILL

8080 Dalemore Road
Richmond, BC V7C 2A6
e : barrymagrill@shaw.ca

SECRETARY | SECRÉTAIRE

NICOLAS MIQUELON

Parks Canada
5th Floor, 25 Eddy Street
Gatineau, QC K1A 0M5
e : nicolas.miquelon@pc.gc.ca

PROVINCIAL REPRESENTATIVES |
REPRÉSENTANT(E)S DES PROVINCES

HEATHER BRETZ

Stantec Inc.
500-404 6th Avenue SW
Calgary, AB T2P 0R9
t : (403) 262-5511 / f : (403) 262-5519
e : heather.bretz@stantec.com

GEORGE CHALKER

Heritage Foundation of Newfoundland and Labrador
PO Box 5171
St. John's, NF A1C 5V5
t : (709) 739-1892 / f : (709) 739-5413
e : george@heritagefoundation.ca

BERNARD FLAMAN

PWGSC – TPSGC
201-1800 11th Avenue
Regina, SK S4P 0H8
t : (306) 780 3280 / f : (306) 780 7242
e : bernard.flaman@pwgsc-tpsgc.gc.ca

THOMAS HORROCKS

ADI Limited
300-1133 Regent Street
Fredericton, NB E3B 3Z2
t : (506) 452-9000 / f : (906) 452-7303
e : thd@adi.ca / horto@reg2.health.nb.ca

ANN HOWATT-KRAHN

31 Victory Avenue
Charlottetown, PEI C1A 5E9
t : (902) 368-1532
e : ahowatt@upel.ca

DANIEL MILLETTE

511-55 Water Street
Vancouver, BC V6B 1A1
t / f : (604) 642-2432
e : lucubrator@yahoo.com

KAYHAN NADJI

126 Niven Drive
Yellowknife, NT X1A 3W8
t / f : (867) 920-6331
e : kayhen@nadji-architects.ca

MATHIEU POMERLEAU

379, rue de Liège
Montréal, QC H2P 1J6
e : mathieu.pomerleau@umontreal.ca

TOM URBANIAK

Department of Political Science, Cape Breton University
1250 Grand Lake Road
Sydney, NS B1P 6L2
t : (902) 563-1226
e : tom_urbaniak@cbu.ca

SHARON VATTAY

43 Bushnell Avenue
Toronto, ON M4W 3B8
t : (416) 406-6148
e : svattay@hamilton.ca

LA MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES DE MONTRÉAL

Genèse d'un haut lieu du paysage construit montréalais

> LUC NOPPEN¹

LUC NOPPEN est professeur au Département d'études urbaines et touristiques de l'Université du Québec à Montréal. Il est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain de l'École des sciences de la gestion et directeur de l'Institut du patrimoine de cette même université. Il mène depuis plus de trente ans des recherches sur le patrimoine religieux; il a publié une quarantaine de livres et des centaines d'articles et prononcé autant de conférences sur ce thème, œuvrant souvent en collaboration avec Lucie K. Morisset. Il est aussi activement engagé dans la conservation des églises et des couvents du Québec au sein d'organismes communautaires et comme conseiller auprès des autorités publiques.



ILL. 1. PORTRAIT POSTHUME DE MARGUERITE D'YOUVILLE PAR JAMES DUNCAN, VERS 1825. | MUSÉE MCCORD, 986.128.

ÉTAT DE LA QUESTION ET RAPPEL HISTORIQUE

Fondée en 1737 par sainte Marie-Marguerite d'Youville (ill. 01) – née Marie-Marguerite Dufrost de la Jemmerais (1701-1771) et canonisée en 1990 par le pape Jean-Paul II –, la Congrégation des Sœurs de la Charité de Montréal, dite des « Sœurs grises », avait pris en 1747 la responsabilité de l'ancien l'hôpital des Frères Charon, bâtiment en ruines de la Pointe-à-Callière. Laborieusement reconstruit, cet hôpital a été rasé par le feu en 1766, puis réédifié et agrandi en plusieurs moments au dix-huitième siècle et dans la première moitié du dix-neuvième. Abandonné en 1871, le site a accueilli des fonctions commerciales jusqu'en 1980, quand les religieuses ont restauré les vestiges de la « maison de la fondation » pour y loger les services administratifs de la congrégation (ill. 02).

Le nouvel hôpital général des Sœurs grises – qui deviendrait aussi la maison-mère des Sœurs grises – fut, lui, construit par étapes, à partir de 1869, sur un site bordé par le boulevard René-Lévesque (autrefois Dorchester) et les rues Guy, Sainte-Catherine et Saint-Mathieu (ill. 03). La propriété a été acquise en 2007 par l'Université Concordia qui projette, à terme, d'y établir sa Faculté des arts. En attendant, au fur et à mesure que les religieuses les quittent, l'Université occupe les lieux, notamment par des logements étudiants.

L'œuvre de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Montréal, ainsi que ses nombreuses ramifications au Canada et aux États-Unis, a été longuement étudiée



ILL. 2. MONTRÉAL. LA MAISON MÈRE D'YOUVILLE, RUE SAINT-PIERRE. | GUILLAUME ST-JEAN.



ILL. 3. MONTRÉAL. VUE D'ENSEMBLE DE LA MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISSES. | GUILLAUME ST-JEAN.

ILL. 4. PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU SITE
PAR VALORINVEST. | BANQ, LA PRESSE, 27 MAI 1975.

et fait l'objet de plusieurs publications importantes depuis le début du vingtième siècle. Ces ouvrages ont cherché à établir pour la postérité la mémoire de la fondatrice et des réalisations de la Congrégation². C'est le projet de vente du site à un promoteur, en novembre 1974, et l'intention de celui-ci d'ériger

des édifices en hauteur autour d'un couvent recroquevillé (ill. 04) qui ont établi le « domaine des Sœurs grises » comme un nouveau sujet d'intérêt, patrimonial cette fois. Le processus d'attribution d'un statut de protection juridique en vertu de la *Loi sur les biens culturels* du Québec a requis des études sur le site et les constructions. Le travail pionnier de Barbara Salomon de Friedberg, mené en 1975, a dressé une chronologie des constructions et établi un premier inventaire architectural des lieux³. Si le classement de la chapelle au titre de monument historique avait été décrété dans l'urgence en 1974, l'étude par l'historienne de l'art a permis au ministère des Affaires culturelles de l'époque de classer comme site historique l'ensemble de la propriété, en 1976. Ce travail a été suivi de recherches sur l'œuvre architectural de Victor Bourgeois, dorénavant identifié par une histoire de l'architecture naissante à Montréal, comme l'architecte de la maison-mère; on doit à Phyllis Lambert⁴ et à Raymonde Gauthier⁵ le déploiement de la figure mythique de Victor Bourgeois, architecte providentiel qui, seul contre le déferlement des architectes britanniques et étasuniens, défendit l'originalité paysagère du Montréal francophone et catholique.

C'est ensuite dans la foulée des recherches sexospécifiques menées par l'équipe d'Annmarie Adams à l'Université McGill que Tania Martin⁶ a produit, en 1995, un mémoire de maîtrise intitulé *Housing the Grey Nuns: Power, Religion and Women in Fin-de-siècle Montréal*. Elle a poursuivi ses recherches doctorales sur les couvents et entrepris recherches et publications sur ce thème dans le cadre du programme de sa Chaire de recherche du Canada sur le patrimoine religieux bâti, logée à l'École d'architecture de l'Université Laval.

Plus récemment, la perspective d'une conversion de la maison-mère en édifice académique et résidentiel a requis divers travaux de caractérisation du site et de son potentiel de conservation/développement⁷; Josette Michaud, de l'agence Beaupré et Michaud architectes, a pour sa part préparé une volumineuse *Étude des valeurs patrimoniales du couvent des Sœurs Grises (construit sous le nom d'Hôpital général des Sœurs Grises). Domaine des Sœurs Grises de Montréal*⁸ dont le mérite est d'ancrer l'histoire de l'architecture dans la matière construite, ce qui a permis d'établir une hiérarchie des interventions en fonction de l'intensité patrimoniale des composantes du site. Un dernier rapport,



ILL. 5. *THE GENERAL HOSPITAL OF THE GREY NUNS, MONTREAL*. DESSIN GRAVÉ DE E. HABERER. | BANQ, THE CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, 4 DÉCEMBRE 1875.



ILL. 6. MONTRÉAL. LE SITE DE L'ANCIEN HÔPITAL GÉNÉRAL DANS LE VIEUX-MONTRÉAL. | PIERRE LAHOUD.

préparé pour la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, est attendu pour l'automne 2009; il servira à appuyer la désignation prochaine de la maison-mère des Sœurs grises de Montréal comme lieu historique national.

La revue de ces travaux nous conduit au constat qu'il reste des recherches à faire, des analyses à mener, des interprétations à formuler pour enrichir notre compréhension de cet ensemble historique d'une grande importance. Cela s'impose surtout alors que des ressources considérables sont mises en œuvre pour en assurer la pérennité, tandis que l'analyse critique des sources incite à renouveler le cadre problématique établi depuis plus de vingt ans. Il convient donc d'entreprendre une interprétation holistique, mieux arrimée aux sensibilités de notre temps.

Cet article, contribution de l'histoire de l'architecture, relit la place qu'occupe la maison-mère dans la paysage urbain, analyse le rôle des concepteurs qui en ont assuré la genèse, explore sa position et sa contribution à une typologie architecturale originale et propose une lecture nouvelle de son apport, sur les plans formel et sémantique, au patrimoine religieux bâti de Montréal.

LE CHOIX DU SITE

Le 14 novembre 1874, le *Canadian Illustrated News* publie une vue à vol d'oiseau : *The General Hospital of the Grey Nuns, Montreal* (ill. 05). Le texte qui l'accompagne se conclut par cette déclaration : « *The new buildings, as seen in our sketch, cover an immense area, and with the Church, will form the largest establishment of the kind in America.* » Quelques jours plus tard, *L'Opinion Publique*, selon son habitude, reprend la même image, mais le texte qui l'accompagne est beaucoup plus long; il apprend aux lecteurs l'histoire et les œuvres de la Congrégation, détaille l'état d'avancement du chantier et annonce le renouveau proposé par le projet de chapelle (voir p. 6).

1854 : un plan stratégique des Sœurs grises

Le déplacement de l'hôpital général des Sœurs grises s'inscrit dans le contexte de l'expansion urbaine et démographique de Montréal. À partir de 1860, les congrégations féminines quittent en effet le Vieux-Montréal où elles s'étaient établies sous le Régime français⁹; elles s'y trouvent à l'étroit avec leurs recrues plus

nombreuses et une clientèle sans cesse croissante. Leurs vastes sites, stratégiquement situés, sont convoités pour des usages commerciaux qui en requièrent le démembrement (ill. 06). Les autorités municipales sont sensibles à cette pression immobilière et proposent d'exproprier des lots occupés par des communautés religieuses pour tracer de nouvelles rues dans la ville marchande afin d'accéder plus facilement au port, qui connaît un développement fulgurant.

Mais le déplacement des communautés religieuses a aussi d'autres objectifs. Le cas de la relocalisation des Sœurs grises permet d'en cerner les contours (ill. 07).

En 1854, sœur Deschamps, supérieure de la congrégation, adresse un mémoire à monsieur Faillon, supérieur du Séminaire. Il s'agit en quelque sorte de l'esquisse d'un plan stratégique de développement, qui dresse d'abord un sombre constat de l'état des lieux dans le vieil hôpital général de la rue des Enfants-Trouvés (renommée place d'Youville en 1901) :

Nos salles sont de beaucoup trop petites pour le nombre de pauvres qu'elles contiennent; elles n'ont presque aucune commodité

Le Nouvel Hôpital-Général des Sœurs Grises

L'Hôpital-Général de Montréal a été fondé par sieur François Charon de la Barre en 1694. Le terrain sur lequel s'éleva la construction fut concédé gratuitement par les messieurs du Séminaire de St. Sulpice, seigneurs de l'île de Montréal.

Cette communauté de Frères ayant été dissoute, l'Hôpital-Général fut confié aux soins de Mme d'Youville et de sa communauté, le 7 octobre 1747. Elle fut confirmée dans la propriété et l'administration de l'hôpital par les lettres patentes du roi Louis XV, en date du mois de juin 1753, et continua jusqu'en 1871 à y exercer les œuvres de charité auxquelles elle s'était vouée; mais à cette époque, le local et la disposition des lieux étant un obstacle à l'extension des œuvres, la communauté transféra l'hôpital dans la partie ouest de Montréal, au quartier St. Antoine, entre les rues Dorchester, Guy, Ste. Catherine et St. Mathieu, sur un terrain contenant en superficie 12 arpents environ.

La construction de cet hôpital, etc., a été commencée au printemps de 1869, et toute la partie Est, occupée actuellement par les Sœurs, leurs pauvres et leurs orphelins, s'achevait au mois d'octobre 1871.

L'église et une partie considérable des ailes situées à l'ouest, et destinées à loger les pauvres et les orphelins, ont été commencées au printemps de 1874, elles sont aujourd'hui en partie achevées.

Le corps principal des bâtiments depuis l'entrée de la communauté aura 524 pieds de long.

Tout l'hôpital est composé de 4 étages, y compris le soubassement.

L'église, en y comprenant la tour, aura 180 pieds de long.

Cette église, construite d'après les plans de V. Bourgeau, écr., architecte, par Perrault et frères, constructeurs, est du style romain [*sic*], et une fois achevée, elle sera un des plus beaux édifices religieux de Montréal.

Elle comprend trois nefs et un transept.

Le sanctuaire, terminé par un(e) abside en hémicycle de 40 pieds de longueur, a la même largeur que la nef principale.

À chaque extrémité de la nef sont de petites chapelles construites aussi en hémicycle.

Les murs latéraux de la grande nef et du transept, soutenus par de fortes et belles colonnes, s'élèvent au-dessus d'un triforium, et ont une cléystère (*clerestory*), ou double rangée de fenêtres pour éclairer la voûte.

L'église renfermera cinq autels.

De chaque côté du sanctuaire sont construites deux sacristies, pour le service de l'église, unies ensemble en arrière par un passage couvert.

La façade de l'église a en hauteur 90 pieds jusqu'au sommet de la tour, et la flèche qui la surmontera aura 136 pieds d'élévation; ce qui fera une hauteur totale de 226 pieds.

Cet établissement est la maison-mère de toutes les maisons de l'institut répandues dans le Canada, le Nord-Ouest et les États-Unis. Le noviciat établi à la maison-mère alimente ces différents établissements (ou ces maisons) en fournissant autant de sujets requis par le besoin de chacune d'elles.

Depuis 1747 à ce jour, les Sœurs ont recueilli et donné leurs soins à 1400 hommes pauvres et infirmes, 3240 femmes, 1917 orphelins et 19 472 enfants trouvés.

On compte aujourd'hui dans l'Hôpital-Général des Sœurs Grises, 560 à 570 personnes, sans compter celles qui habitent l'Asile de St. Joseph, rue du Cimetière [rue de la cathédrale], qui est une annexe de la même administration.

(*L'Opinion publique*, 9 décembre 1875, p. 580.)

ce qui rend le service des pauvres sans ordre et bien fatigant.

L'étage du bas est doublement malsain à cause de l'eau qui monte dans les caves tous les automnes et qui y séjourne une partie de l'hiver. Elle monte aussi le printemps, mais elle y demeure moins longtemps. Chaque fois que l'eau monte il faut tout sortir des caves, ce qui cause un grand trouble et occasionne bien souvent des pertes considérables.

[...] Le manque de place nous empêche aussi de recevoir et de soigner les pauvres les plus abandonnés, tels que les personnes atteintes de chancre et d'autres maux encore plus rebutants¹⁰.

La supérieure énonce ensuite trois options. Les deux premières, soit agrandir l'hôpital existant et l'asile Saint-Joseph pour augmenter la capacité d'accueil ou agrandir l'hôpital existant et « bâtir au grand air un vaste orphelinat pour y élever nos enfants jusqu'à l'âge de 21 ans », sont rapidement déclassées par une troisième, que sœur Deschamps défend longuement :

Le moyen qui semblerait nous donner la facilité et les revenus nécessaires pour faire plus de bien aux pauvres et surtout aux enfants, serait de vendre l'hôpital actuel avec tout le terrain. On présume que l'on pourrait vendre le tout quatre vingt mille louis, y compris les terrains [actuellement] loués à baux emphytéotiques.

Avec ce capital nous pourrions acheter une ferme de cent arpents, voisine du terrain des messieurs à la montagne, pour laquelle on nous demande mille louis; y bâtir un hôpital assez vaste pour y réunir tous nos pauvres, et en augmenter de moitié leur nombre et laisser sur ce fonds-ci un capital de vingt cinq mille louis.

[...] Une autre raison qui pourrait nous déterminer à prendre le parti de vendre,



ILL. 7. MONTRÉAL. L'HÔPITAL GÉNÉRAL DES SŒURS GRISES À POINTE-À-CALLIÈRE, EN 1867.
| MUSÉE MCCORD, I-26333.1.



ILL. 8. MONTRÉAL. LE JARDIN POTAGER DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DES SŒURS GRISES
À POINTE-À-CALLIÈRE. | MUSÉE MCCORD, I-26334.1.

c'est qu'il est bien probable que nous serions obligées de le faire plus tard, soit que l'on nous y force pour des travaux publics, soit que nous en ressentions nous-mêmes la nécessité. Dans ce moment, on bâtit devant nos salles de manière à nous ôter le peu d'air que nous avons.

Plus tard nous ne pourrions pas nous procurer un terrain aussi vaste que celui que nous avons maintenant en vue, ni à aussi bon marché¹¹.

Ce projet, dont la supérieure valide longuement les avantages économiques, lui permet aussi d'exposer le modèle de vie autarcique et de recrutement des Sœurs grises de Montréal :

Ce grand local nous permettrait de garder nos enfants naissants et de les élever jusqu'à l'âge de 21 ans, c'est-à-dire les filles, et les garçons jusqu'à l'âge de 12 ans. En formant les filles à toutes sortes d'ouvrages, elles pourront fabriquer une grande partie de leurs habits et de ceux des autres pauvres; elles pourraient aussi nous tenir la place de filles engagées et de femmes de journée dont nous nous servons presque continuellement et en grand nombre. Elles nous aideraient aussi à élever les petits enfants. Celles qui

n'aimeraient pas à passer leur vie avec nous feraient de bonnes filles de confiance et de bonnes mères de famille.

Pour les garçons parvenus à l'âge de douze ans on pourrait leur faire apprendre des métiers. Nous pourrions avec le temps faire construire sur notre terrain un établissement à cet effet. Ces enfants nous aideraient en travaillant pour la maison, et au lieu de payer à des corps de métier tout ce que nous ferions faire, ces sommes seraient employées à faire subsister nos enfants¹².

La supérieure insiste sur le deuil que ses consœurs auraient à faire en quittant la maison de Madame d'Youville, leur lieu de fondation (ill. 08). Outre quelques motifs fonctionnels – le secours des prêtres, l'eau de l'aqueduc, le transport des marchandises –, elle invoque cependant un argument substantiel : « les besoins du diocèse et ceux de la ville en particulier semblent nous demander ce sacrifice; mais le bon Dieu le veut-il? C'est ce que nous désirons connaître¹³. »

Le supérieur du Séminaire répond, hésitant : « je ne prendrais ce dernier parti que dans le cas où la vente de votre établissement actuel vous fournirait les

moyens de réaliser les utiles projets exposés dans votre mémoire¹⁴ ». Cette réponse, qui laisse croire que le Séminaire n'aidera pas à la relocalisation des Sœurs – du moins pas en leur offrant un terrain –, s'explique par l'opposition qui existe entre l'évêque de Montréal, M^{gr} Bourget, et les Sulpiciens qui, seigneurs de l'île de Montréal, sont aussi d'importants propriétaires fonciers. Or, M^{gr} Bourget entend voir son Église se occuper une place plus visible dans le paysage construit de la ville qui se développe et, pour accomplir ce dessein à défaut d'argent, il convoite des terrains de Saint-Sulpice. De leur côté, les Sœurs grises occupent un site qui leur avait été cédé par les Sulpiciens au dix-huitième siècle; elles doivent obtenir leur consentement pour le vendre ou le lotir. De plus, elles dépendent du Séminaire qui leur fournit leur supérieur ecclésiastique, leur établissement ayant précédé la création du diocèse de Montréal, en 1836. C'est d'ailleurs le Sulpicien Mathurin Clair Louis Bonnissant qui, à titre de supérieur ecclésiastique des Sœurs, leur obtient en 1865 une nouvelle constitution de congrégation religieuse d'obédience romaine, afin que celles-ci puissent ouvrir une série de maisons succursales au départ de Montréal; cette constitution a aussi



ILL. 9. M^{gr} IGNACE BOURGET, DEUXIÈME ÉVÊQUE DE MONTRÉAL, EN 1862. | MUSÉE MCCORD, I-4562.0.1.



ILL. 10. PLAN DES PROPRIÉTÉS DES SŒURS GRISSES À LA CÔTE-SAINT-ANTOINE (CARMEL). DESSIN DE SŒUR SAINT-JEAN-DE-LA-CROIX. | A.S.G.M.

pour effet de les soustraire à l'autorité de l'évêque de Montréal.

Un site pour accomplir les vues de M^{gr} Bourget?

Dès la fin des années 1850, les relations sont on ne peut plus tendues entre M^{gr} Bourget et le Séminaire (ill. 09). L'évêque veut en effet démembrement « La paroisse » (Notre-Dame) et ranger sous son autorité toutes les nouvelles paroisses qui naîtraient de ce démembrement et de l'expansion urbaine subséquente. Motivé par les statistiques démographiques qui, en 1861, révèlent que Montréal n'est plus une ville à majorité francophone, M^{gr} Bourget veut intégrer les immigrants irlandais dans les paroisses catholiques et, par des monuments de l'Église catholique, coloniser l'ouest de la ville où les anglicans et les protestants prospèrent. En même temps, les

organisations charitables protestantes prolifèrent partout à Montréal, alors que les vénérables institutions francophones vivotent dans un centre-ville désuet. Dans le plan de M^{gr} Bourget, les congrégations anciennes et les nouvelles qu'il convainc de venir s'installer à Montréal doivent rétablir l'équilibre linguistique, surtout dans les nouveaux quartiers mieux nantis. Le déménagement de sa cathédrale et de son palais épiscopal dans l'ouest de la ville doit ainsi être suivi par d'autres installations catholiques, symboliquement fortes, dans ce secteur de la ville.

Ainsi motivées par M^{gr} Bourget, mais peu encouragées par les Sulpiciens, les Sœurs grises vont cependant recevoir un signal providentiel qui les aidera dans la mise en route de leur projet de relocalisation. En effet, le 16 juillet 1856, deux ans après que sœur Deschamps ait rédigé son mémoire, « M. Olivier Berthelet fait

don à la Communauté d'un superbe verger de la contenance de huit arpents en superficie, situé dans le village de Côte-Saint-Antoine»¹⁵, aux limites ouest de la cité de Montréal. Le don de ce terrain, au lieudit « Le Carmel », puisqu'il s'y trouvait un petit ermitage, incite les religieuses à acquérir des lots voisins. En effet, l'année suivante, elles y font l'acquisition d'un terrain considérable, « contenant en superficie environ quarante-cinq arpents », pour la somme de quarante-trois mille dollars¹⁶ (ill. 10); ce lot est considérablement agrandi en 1858 par d'autres acquisitions limitrophes.

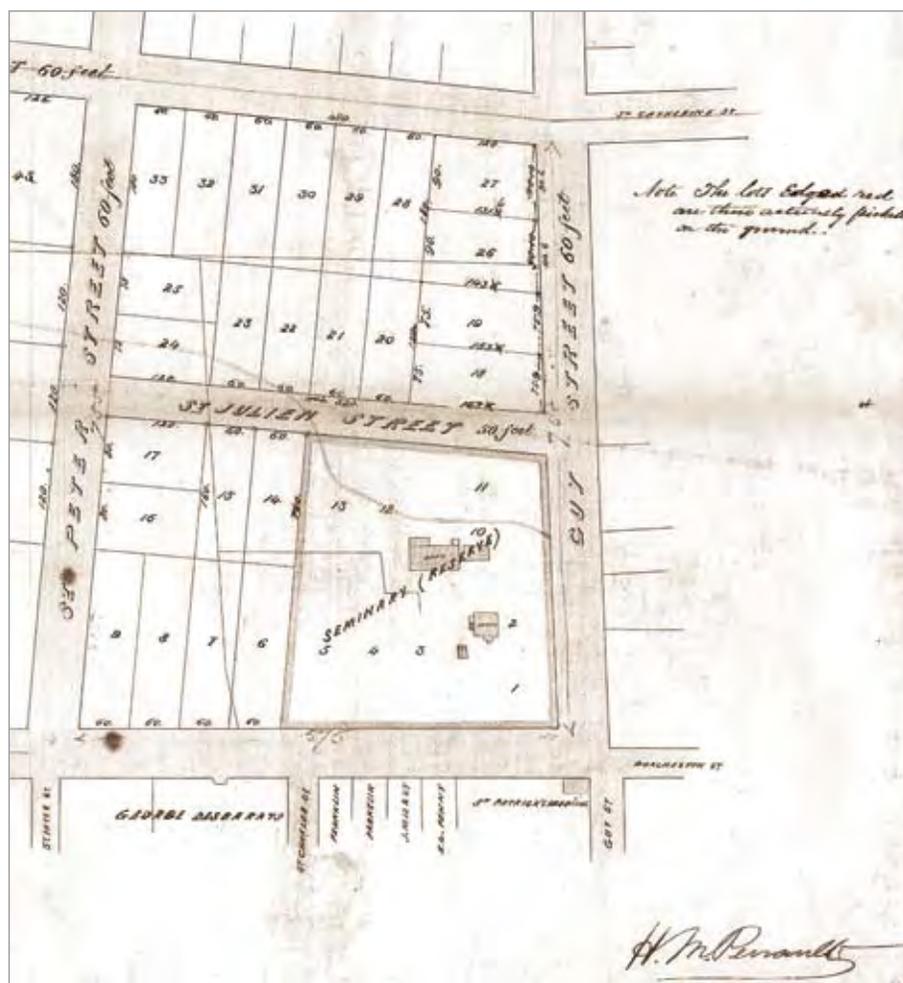
Tout laisse alors croire que les Sœurs grises se déplaceront dans le village de Côte-Saint-Antoine (Wesmount), sur un vaste lot bordé au nord par la rue Sherbrooke, au sud par la rue Kitchener et à l'est par l'avenue Greene. Quant au domaine de la Montagne, un temps

convoité comme site du nouvel hôpital général, les Sulpiciens décident en 1857 d'en lotir la portion située au sud de la rue Sherbrooke pour aider à financer la construction de leur nouveau Grand Séminaire. Ils se ravisent en 1859 et décident de n'en lotir que la portion située au sud de la rue Sainte-Catherine; ce terrain, dit de la Croix-Rouge¹⁷, bordé par la prestigieuse nouvelle rue Dorchester, a été l'objet d'un plan de lotissement, déposé le 2 novembre 1859 par l'arpenteur Henri-Maurice Perrault (ill. 11). Le 20 juillet 1860, James Mullins en a acquis deux lots, au coin des rues Sainte-Catherine et Guy¹⁸.

Pourtant, 19 mars 1861, les Sœurs grises achètent des Sulpiciens, au terme d'un marathon de négociations, ce vaste terrain du sud de la rue Sainte-Catherine, d'une superficie de quelque onze arpents (440 865 pieds carrés)¹⁹; plus encore, elles le remembrent en rachetant, quatre jours après, les lots de James Mullins²⁰. Qu'est-ce qui a provoqué un tel revirement de situation ?

L'intervenant principal dans cette affaire est le supérieur ecclésiastique des Sœurs grises, le Sulpicien Mathurin Clair Bonnissant. Le 18 octobre 1860, il a écrit à M^{gr} Bourget :

Dans la persuasion où j'ai presque toujours été que les terrains achetés à la Côte-Saint-Antoine étaient trop éloignés de la ville pour que les Sœurs puissent s'y établir avec avantage, je me suis occupé depuis longtemps privément de la recherche d'un terrain qui peut mieux leur convenir. Comme Votre Grandeur, j'ai pensé souvent au terrain du Séminaire à la Croix-Rouge, et j'en ai parlé souvent d'une manière sérieuse, et il n'y a pas encore longtemps; mais j'ai toujours vu qu'il y avait des difficultés comme insurmontables à la réalisation de ce projet.



ILL. 11. PLAN DE LOTISSEMENT D'UNE PARTIE DU DOMAINE DE LA MONTAGNE DES SULPICIENS, 1859. | BANQ, CA601, 553, 551, P1433.

Mathurin Clair Bonnissant évoquait alors, sans le localiser précisément, un autre site, sur la côte Castonguay, nettement plus cher que le terrain des Sulpiciens, mais moins éloigné que celui du village de Côte-Saint-Antoine. Il se montrait ainsi sensible aux visées de l'évêque, lui-même fort peu convaincu de l'à-propos du don d'Olivier Berthelet et de l'intérêt de voir les Sœurs investir le verger et les terrains adjacents; la côte Saint-Antoine est bien distante, à l'époque, de la portion urbanisée de Montréal. Le 19 octobre, M^{gr} Bourget a ainsi, pour préciser son vouloir, écrit à son tour une lettre, envoyée cependant

non pas au supérieur ecclésiastique des Sœurs, mais directement au supérieur du Séminaire, monsieur Granet :

Une place convenable pour cet établissement [l'hôpital général] serait la ferme de la Montagne. Si le Séminaire pouvait lui céder une quinzaine d'arpents pour mettre cette communauté en état de faire tout le bien qu'elle aurait à faire, il serait nécessaire de n'exiger d'elles que le capital, sans aucun intérêt; et même il faudrait lui donner toute la flexibilité possible, pour le paiement de ce capital, par exemple en lui faisant gagner chaque année par les ouvrages que le



ILL. 12. MONTRÉAL. L'HÔTEL-DIEU AU LIEU DIT MONT-SAINTE-FAMILLE, VERS 1865. | MUSÉE MCCORD, MP-1764.2.

Séminaire lui ferait faire. C'est ce que l'Évêque [M^{gr} Bourget évoque en ces termes sa propre action] a cru devoir faire pour mettre à flot les Sœurs de la Providence. Car en leur vendant la partie du terrain de Saint-Jacques qui leur restait à sa juste valeur, il leur a fait don de l'intérêt, et leur donne le temps qu'elles voudront prendre pour payer en ouvrage ou autrement le montant de la vente. Moyennant cet arrangement, cette petite Communauté va se trouver bientôt sans dettes et avec quelques ressources pour faire un peu plus de bien²¹.

M^{gr} Bourget insistait ainsi sur sa préférence pour le site de la Croix-Rouge. Il ajoutait des arguments économiques qui éclairaient sa stratégie d'ensemble : utiliser le levier immobilier pour financer les œuvres des Sœurs grises²².

Revenant aux Sœurs Grises, je vois avec peine que cette communauté ne peut plus faire ses œuvres sans s'enfoncer de plus en plus dans les dettes. Ce qu'il y a de plus regrettable, c'est que surchargée comme elle l'est par ses œuvres, elle ne paie ses comptes courants chez les marchands qu'après en avoir été requise trois et quatre fois ; ce qui met ces pauvres Sœurs dans une anxiété inexprimable. Pour les tirer de ce gouffre, il

faudrait tirer parti du terrain qu'elles occupent maintenant, en le partageant par lots pour le livrer au commerce. La rente du gros capital qu'elles peuvent former, en cédant aux instances qui leur sont faites de vendre ce terrain si précieux sous tous rapports, les aiderait à soutenir leur hôpital.

Maintenant, pour les frais de leur nouvelle bâtisse à faire sur un autre terrain, elles n'auront qu'à vendre les quarante et quelques arpents de terre qu'elles possèdent à la Côte Saint-Antoine. D'ailleurs, rien ne les oblige pour le moment à faire tous les bâtiments qui pourraient leur être nécessaires par la suite²³.

L'évêque concluait en évoquant son rôle d'intermédiaire dans la relocalisation des Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu, couronnée de succès²⁴ (ill. 12). La méthode valait d'être reprise :

Je crois que ce calcul réussira aux Sœurs Grises comme il a réussi aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu, qui vont se trouver avec un nouvel Hôpital beaucoup plus spacieux que l'ancien et de nouvelles rentes pour le soutenir.

J'ai cru devoir faire pour ces bonnes Sœurs Grises ce que j'ai fait, dans le temps, pour

les Sœurs de l'Hôtel-Dieu, c'est-à-dire, vous communiquer ce que Dieu, ce me semble, m'inspire pour le plus grand bien de la religion, en mettant ces bonnes servantes de nos Pauvres plus en état de faire du bien au prochain. Maintenant, si le Séminaire juge à propos de se charger de diriger les Sœurs Grises dans cette voie d'améliorations et de développements, comme j'ai dirigé les Sœurs de l'Hôtel-Dieu, ma tâche sera finie²⁵.

Questions d'argent

Les discussions se sont donc poursuivies avec le Séminaire au sujet du site de la Croix-Rouge. Les religieuses voulaient bien consentir à payer le prix demandé (mille livres l'arpent), mais tentaient d'obtenir un délai de paiement, sans intérêt, le temps de réaliser quelques actifs²⁶. Les Sulpiciens, eux, ne renonçaient pas à l'idée d'obtenir la pleine valeur de la vente de leurs terrains de la Croix-Rouge, en l'occurrence ce qu'ils pouvaient obtenir sur le marché. C'est alors que les religieuses de l'Hôtel-Dieu ont été invitées, par M^{gr} Bourget, à vendre aux Sœurs grises le terrain qu'elles détenaient en face de leur établissement, juste au nord de la rue Sherbrooke, ce que les Sœurs grises ont refusé²⁷ ; leur supérieur avait démontré qu'il leur en aurait coûté deux fois plus cher de s'installer à cet endroit²⁸. Tandis que le site de la Croix-Rouge – en bordure duquel le développement de la rue Dorchester allait bon train – menaçait de plus en plus d'échapper au Sœurs, des premiers lots y ayant trouvé acquéreur depuis déjà six mois, monsieur Bonnissant a en effet envoyé à M^{gr} Bourget, le 29 janvier 1861, un mémoire comparant les deux options, celle du site de la Croix-Rouge et celle du site de l'Hôtel-Dieu :

1^{er} terrain : celui des Sœurs de l'Hôtel-Dieu, rue Sherbrooke. Il contient deux parties : la première partie, qui se trouve en arrière, contient en superficie 15 arpents 34 perches

59/100. La deuxième partie, en avant, appartient déjà à M. Slatt. Le tout coûterait £10240-17-9 [10 240 livres, 17 shillings et 9 pences]. Il faudrait en plus acheter le lot voisin de M. Slatt, qui contient 10 ½ arpents pour une autre somme de £10 000. Un coût total donc de plus de £20 000.

2^e terrain : celui de la Croix-Rouge : les 12 arpents qu'il contient à £1000 l'arpent, en déduisant l'intérêt des deux années font environ \$10 690²⁹.

Le mémoire de monsieur Bonnissant précisait que les Sœurs grises détenaient un avoir immobilisé de cent vingt-quatre mille six cent quatre-vingt-douze livres, plus le site de Côte-Saint-Antoine, la ferme des Tanneries et des terrains à la pointe Saint-Charles. Il en coûterait cinquante mille livres pour acheter le terrain de la Croix-Rouge et y bâtir; il concluait : «il restera un capital qui triplera au moins le revenu foncier de l'hôpital»³⁰. Ainsi, d'une part, s'avérait-il que les religieuses avaient les moyens d'acheter le site de la Croix-Rouge, alors que l'offre des religieuses de l'Hôtel-Dieu faisait paraître le prix exigé par le Séminaire comme plus que raisonnable; d'autre part, les Sulpiciens ne pouvaient avoir de raisons valables, c'est-à-dire économiques, de refuser de leur céder ce terrain qu'ils avaient entrepris de lotir quatorze mois auparavant. Surtout, monsieur Bonnissant a ajouté, à sa démonstration de la capacité financière des Sœurs d'acquérir et d'occuper le site de la Croix-Rouge, un argument de taille, en justifiant que celles-ci renoncent éventuellement au congé d'intérêt espéré :

Or, il semble maintenant que cette augmentation de charge dans le prix du terrain n'est pas assez considérable pour faire renoncer au choix d'un terrain qui offre des avantages notablement plus grands que tout autre, soit qu'on considère les choses sous le rapport moral, soit qu'on les envisage du côté matériel³¹.



ILL. 13. QUÉBEC. L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC EN 1830. AQUARELLE DE JAMES PATTISON COCKBURN. | BAC, OTTAWA, C-40010.

À partir de là, les choses se sont précipitées : le 3 février 1861³², le Conseil général de la communauté a adopté une résolution autorisant l'acquisition du terrain de la Croix-Rouge; l'achat était conclu 44 jours plus tard. Les Sœurs ont finalement obtenu un congé d'intérêt de deux ans; en revanche, leur nouvelle propriété est grevée de deux lots vendus et construits qu'elles doivent racheter à prix fort. Sur le site se trouve aussi une maison louée, dans une position assez centrale pour empêcher toute construction, dont le bail n'expire qu'en 1865. Puis, tant dans le Vieux-Montréal que sur la côte Saint-Antoine, les acheteurs se font attendre. Huit années vont s'écouler avant que l'hôpital général ne soit mis en chantier. Mais les Sœurs grises se sont réservé un emplacement de choix dans le *New Montreal*, à la grande satisfaction de M^{gr} Bourget.

L'hôpital général mal vu dans le *New Montreal*

Si la Croix-Rouge plaît aussi aux Sœurs grises, l'annonce de l'implantation de

l'hôpital général au cœur de l'*établissement* anglophone crée des remous. Plusieurs résidents du secteur s'inquiètent; la rumeur s'amplifie. À l'origine des inquiétudes se profile la réputation, construite dans l'histoire, d'un hôpital général «à la française». Apparu au seizième siècle, l'hôpital général se destinait en effet à accueillir, hors des murs de la ville, les indigents, les déficients et ceux qui souffraient de maladies contagieuses; l'institution donnait refuge à tous ceux que l'on ne souhaite pas voir dans la cité³³. L'hôpital général se différenciait ainsi de son exact contraire, l'hôtel-dieu, situé à l'intérieur des murs et voué à accueillir les vieillards et les malades (étant entendu que ceux qui avaient les moyens financiers de quelque cure recevaient plutôt celle-ci dans leur domicile). En 1656, Louis XIV avait édicté cette mission de l'hôpital général de mettre au travail les mendiants et de sauver leurs âmes; l'institution était considérée comme une maison de correction. Quelques années plus tard, on l'avait aussi enjoint de recueillir les «enfants trouvés». C'est pourquoi l'hôpital des Frères Charon



ILL. 14. MONTRÉAL. L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE POINTE-À-CALLIÈRE ET SON ENCEINTE. COMPOSITION DE HENRY RICHARD S. BUNNETT, VERS 1888. | MUSÉE MCCORD, M978.71.20.

qui serait repris par Marguerite d'Youville, se dressait à Pointe-à-Callière, au sud du ruisseau Saint-Pierre et hors des murs de la ville. À Québec, l'hôpital général, fondation de Louis XIV en 1692, se trouvait pareillement loin de la ville, aux confins de la rivière Saint-Charles (ill. 13). Bref, les conditions d'hygiène et de santé publique des dix-septième et dix-huitième siècles proscrivaient d'accueillir de tels établissements dans la ville, pour des raisons semblables à celles qui, de nos jours, motivent l'hésitation de certains face à des établissements voués aux démunis et aux exclus de la société.

En 1869, devant l'imminence d'un chantier et au vu des premiers plans qui sont soumis, le Comité de la santé de la ville fait écho aux revendications des protestataires. Le nouvel hôpital général fait peur, surtout que les premiers plans font voir un site ceint par un haut mur de pierre qui rappelle l'enceinte maçonnée du vieil hôpital général, dans le Vieux-Montréal (ill. 14). Au principe de clôture des communautés religieuses se couplait ici

l'habitude culturelle de l'Occident méridional, omniprésente en France, d'enclore par un haut mur chaque propriété; à l'opposé, le monde anglo-saxon privilégiait, au moins depuis le dix-septième siècle, une urbanité décloisonnée. Dans l'opinion publique, surtout dans la banlieue victorienne qui surgissait des terres du quartier Saint-Antoine, le haut mur projeté sur le site de la Croix-Rouge ne ranimait que plus fortement le dédain historiquement rattaché à un hôpital général, autant qu'était vif encore le souvenir des grandes épidémies de choléra et de typhus qui avaient ravagé Montréal.

À ces critiques, les Sœurs grises vont opposer diverses réponses, la principale faisant valoir l'évolution de la vocation de leur hôpital général depuis le début du dix-neuvième siècle :

You will allow us to observe, gentlemen, that our hospital is not open to contagious diseases, nor even to ordinary diseases; but solely to orphans, aged and helpless persons, to the poor, and infirm, afflicted

with incurable diseases; so that there is nothing to fear for the public health from such an establishment. The poor and the sick of all categories, it is true, are the principal objects of our solicitude; but we go and visit them at their own places, and give them, there, all the care and assistance in our power. We know, by experience, that were our establishment removed beyond the city limits, it would be very difficult, if not impossible, to continue this charitable ministrations³⁴.

Aux riverains du site de la Croix-Rouge selon qui l'hôpital général devait grever la valeur de leurs propriétés, les Sœurs rappellent que, dans toutes les grandes cités de l'Occident, des hôpitaux s'élèvent dans les limites de la ville. Valable, cet argument amalgame néanmoins l'hospice – hôtel-dieu ou hôpital général – issu de l'Ancien Régime et la forme moderne de l'hôpital qu'il convoque, c'est-à-dire celui, né en Angleterre à la fin du dix-huitième siècle, que l'on destinait avant tout à former des médecins dans un lieu où le regroupement d'un certain nombre de malades servait l'enseignement. C'était le cas, par exemple, du *Montreal General*, « *teaching hospital* » de vingt-quatre lits seulement établi en 1818 au centre-ville, au coin de la rue Saint-Antoine et du boulevard Saint-Laurent.

Les Sœurs grises vont recevoir plusieurs appuis publics, notamment par des lettres de lecteurs du journal *The Gazette*³⁵; tous insistent sur le fait que l'hôpital général qui s'installera rue Guy et Dorchester n'est pas un hôpital pour contagieux, mais un « *Almshouse for sick and infirm old people* » et un « *Foundling and Orphan House* ». Le projet de déménagement de l'hôpital général des Sœurs grises participe en effet à un objectif de modernisation et de spécialisation de l'établissement selon les normes du dix-neuvième siècle. Mathurin Clair Bonnissant avait d'ailleurs

annoncé cette particularité du nouvel établissement des Sœurs :

Il faut remarquer qu'il ne serait pas nécessaire pour quitter l'Hôpital Général que le nouvel hôpital fut entièrement bâti ; la moitié même des bâtiments étant faite, elle suffirait pour loger ce qu'il devra y avoir dans deux ans dans la maison ; car il est de toute nécessité de diminuer d'une manière considérable le nombre des pauvres et des orphelins³⁶.

Au fil des ans, les Sœurs grises cibleront en effet les clientèles qu'elles desservent dans des sites plus nombreux et différenciés³⁷. Sur le site de la Croix-Rouge, c'est la fonction de maison-mère, vaisseau amiral de la congrégation en Amérique, que l'on affirmera sans ambages.

Voilà ce que sous-entendait le supérieur ecclésiastique Bonnissant lorsqu'il affirmait :

On voit d'une manière évidente combien la Croix-Rouge est préférable, sous le rapport du spirituel et des œuvres de la Communauté ; avantages qui peuvent et doivent quelquefois s'acquérir à prix d'argent³⁸.

Un couvent sans mur...

Pour calmer le jeu, les Sœurs abandonneront l'idée d'ériger le haut mur de clôture prévu ; on confiera à une palissade de bois, d'allure temporaire, de fermer le site. Toutefois, tout en soustrayant l'ensemble au tissu urbain, cette palissade « à la française » y ouvre une brèche : à partir de la rue Dorchester, vers laquelle se tourne le nouvel établissement des Sœurs, la palissade forme en effet un couloir, allée publique conduisant à la chapelle. C'est que l'usage méridional intègre habituellement l'église au domaine public, par exemple par un



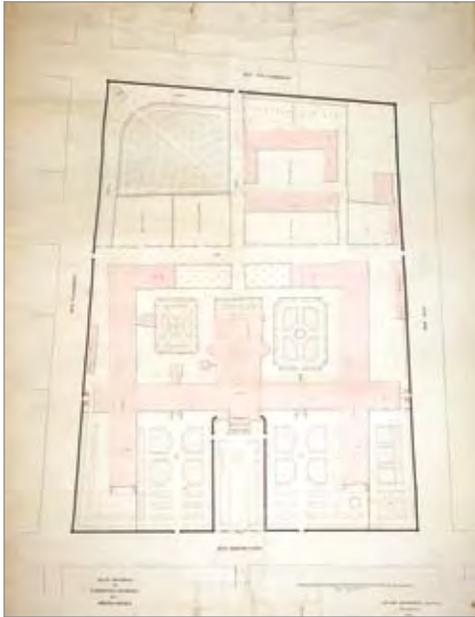
ILL. 15. MONTRÉAL. L'HÔTEL-DIEU DE LA RUE SAINT-PAUL. AQUARELLE DE JAMES PATTISON COCKBURN, 1829. | MUSÉE MCCORD, M18484.



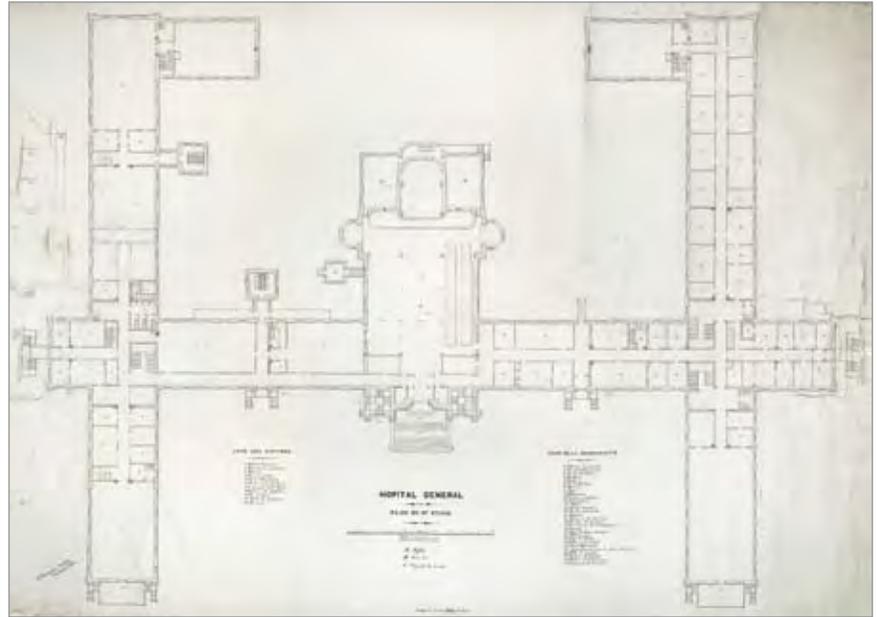
ILL. 16. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRIS. LA CLÔTURE ÉRIGÉE DEVANT L'ENTRÉE DE LA CHAPELLE EN 1880. | MUSÉE MCCORD, MP-1980.47.41.

parvis ouvert sur la ville (ill. 15), tandis que, dans l'univers anglo-saxon, l'église et ses dépendances, composant la *church close*, s'en distinguent par une enceinte. L'habitude française se dissipant, un portail en fer forgé ancré à des piliers de

Pierre, comme ceux des villas des environs, sera d'ailleurs érigé en 1880 pour fermer l'allée menant à la chapelle³⁹. C'est cette image, bien typique du quartier victorien, que croque alors le photographe Alexander Henderson (ill. 16).



ILL. 17. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISSES. PLAN D'IMPLANTATION, PROJET DE 1868. | A.S.G.M.



ILL. 18. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISSES. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE, PROJET DE 1868. | A.S.G.M.

Tout en apprivoisant leur nouveau milieu, les religieuses parviennent à « prendre le site ». Un changement toponymique en est symptomatique : entre les mains des Sœurs grises, le lieu dit de la Croix-Rouge devient le Mont-Sainte-Croix. Mais le secteur et la culture de ses habitants se sont aussi imposés à l'établissement, au point de changer la conception de l'urbanité qu'entretenaient les Sœurs grises. À sa façon, l'arrivée de l'Université Concordia sur les lieux pose à nouveau ces questions de l'adéquation symbolique et fonctionnelle de l'institution au quartier.

LA QUESTION DE L'ARCHITECTE

Entre l'achat du site en 1861 et l'ouverture du chantier, le 28 avril 1869⁴⁰, les Sœurs grises ont eu fort à faire : mettre en vente des terrains à Pointe-à-Callière, à la Pointe-Saint-Charles, à la côte Saint-Antoine; contracter des emprunts à des taux favorables; régler, sur le site de leur ancien hôpital général, l'expropriation de l'emprise des nouvelles rues Saint-Pierre et

Normand et construire des magasins sur les rives de celles-ci. Le déménagement de l'hôpital général est l'occasion d'une vaste réingénierie de l'ossature économique et de la mission de la congrégation. Mais les religieuses restent attachées à la « maison de la fondation »; elles en préservent ce que la Ville n'exproprie pas et les magasins qu'elles y font élever fourniront les premiers revenus qui leur permettront de propager l'œuvre de Marguerite d'Youville en Amérique. Afin de parvenir à ce résultat, les Sœurs grises déploient une énergie considérable pour faire adopter par Rome leur constitution; le statut de congrégation romaine qu'elles obtiennent en 1865 les autorise dorénavant à essaimer dans les diocèses du Nouveau Monde. Mais leurs préoccupations immédiates se tournent vers le chantier de la maison-mère, d'où elles organiseront leur rayonnement.

En vue de la construction

Le 1^{er} mars 1869, le Conseil général décide :

Malgré la modicité de nos moyens, on commencerait au printemps, sous la protection du glorieux saint Joseph, à jeter les fondations d'une partie de notre futur Hôpital, la partie seulement destinée pour la Communauté, laquelle partie mesurerait environ 695 pieds de longueur, sur 50 de largeur, y compris un lavoir de 81 pieds de longueur, le tout à trois étages et un rez-de-chaussée.

[...] La maçonnerie du rez-de-chaussée sera en pierre éclatée avec un cordon de pierre de taille; et les trois autres étages donnant sur les mêmes rues [Dorchester et Guy], seront en pierre de rang, le tout exécuté selon le plan qui sera adopté par la Communauté et approuvé par les supérieurs⁴¹.

On entreprend dès lors de creuser le site pour y établir les fondations.

Déjà en 1868, les religieuses s'étaient fait livrer de la pierre sur le site; elles avaient surtout reçu une première série de plans illustrant ce que pourrait être le futur

couvent. Les archives des Sœurs grises conservent quatorze planches datées de 1868 et signées « Victor Bourgeau, architecte, Montréal ». Dans ce lot se trouvent un plan d'implantation, un dessin de l'élévation rue Dorchester, un plan du rez-de-chaussée, divers plans d'étage et des coupes de la chapelle ainsi que des dessins des dépendances (ill. 17 et 18). Ce jeu de plans est aujourd'hui incomplet; plusieurs portions du bâtiment projeté n'y figurent pas. Les archives ont cependant préservé une deuxième série de plans, non datés, qui décrivent de façon plus précise les bâtiments élevés de 1869 à 1890; ils sont signés par Bourgeau et Leprohon, architectes.

La décision de retenir les services de Victor Bourgeau date du 31 mars 1869, soit plusieurs mois après que les premiers plans aient été déposés et un mois après le début du chantier :

Il a été résolu à l'unanimité des voix que vu l'importance des travaux du Nouvel Hôpital on choisirait Monsieur Victor Bourgeault [*sic*], Architecte, pour faire exécuter le plan de cette bâtisse, dressé par lui, pourvu toutefois que le prix fixé par le dit architecte ne fût pas trop élevé⁴².

Cet anachronisme apparent s'explique. La résolution qui nous est parvenue concerne l'engagement de Victor Bourgeau pour voir à l'exécution des plans, c'est-à-dire, dans le vocabulaire d'aujourd'hui, pour superviser la construction. On précise par ailleurs que les plans qu'il « exécutera » ont aussi été dressés par lui. Bourgeau n'est donc pas payé pour avoir fait les plans, mais engagé pour suivre le déroulement des travaux; il agit comme architecte de chantier.

Cela n'évince pas pour autant l'éventuelle participation de son associé, Étienne-Alciabiade Leprohon, cosignataire du

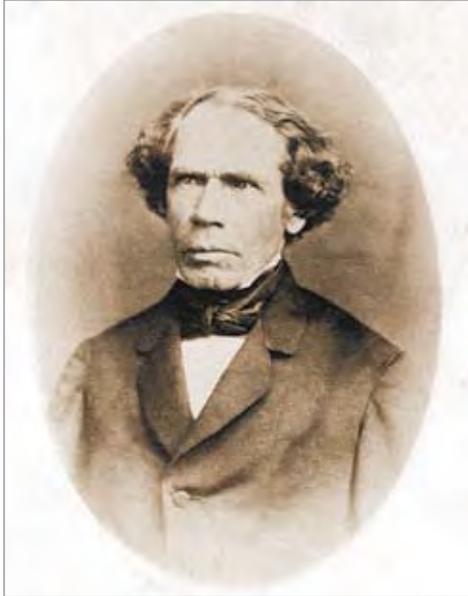
jeu de plans non datés. Il s'est associé à Victor Bourgeau en 1868, pour former l'agence Bourgeau et Leprohon⁴³; les deux compères avaient auparavant, pour leur premier grand projet commun, complété le décor intérieur de Notre-Dame de Montréal, que Bourgeau avait commencé en 1855, associé pour l'occasion, de 1859 à 1862, à Théophile Fahrland⁴⁴. Alcibiade Leprohon est, il faut le dire, réputé avoir été l'élève de Bourgeau avant d'être devenu son associé. Les plans qu'il cosigne avec Bourgeau pour le nouvel hôpital général des Sœurs grises et qui en ont manifestement guidé la construction diffèrent en plusieurs points des premiers; nous reviendrons sur cette question lors de l'analyse du renouveau architectural de la maison-mère des Sœurs grises de Montréal.

Victor Bourgeau, constructeur des œuvres de M^{gr} Bourget

L'épisode du choix de l'architecte de la maison-mère met en lumière un changement dans les pratiques architecturales requises par la construction des édifices religieux du diocèse de M^{gr} Bourget. Jusque dans les années 1840-1845, les couvents et les églises étaient plutôt érigés par d'habiles constructeurs qui utilisaient quelques plans – souvent les mêmes – pour orchestrer leurs chantiers; le savoir-faire traditionnel dominait, reproduisait des formes architecturales connues et mettait en œuvre des matériaux selon des techniques éprouvées. Si cette situation perdurerait dans les paroisses rurales, l'urbanisation rapide et l'explosion démographique de la métropole a commandé, autour de 1850, la construction de nombreux lieux de culte dont la figure architecturale adopterait les valeurs et la symbolique des diverses traditions religieuses. Or, les architectes habiles dans de tels exercices étaient tous des immigrants appartenant aux Églises anglicane

et protestante. Le Montréal catholique parvint, un temps, à épancher sa soif de nouveauté grâce aux contributions des James O'Donnell, John Ostell (1813-1892) et d'autres, mais M^{gr} Bourget en arriva bientôt à la conclusion qu'un architecte « protestant » ne pouvait décentement construire une église, un couvent ou une école catholique, tandis que son diocèse devait adopter une signature architecturale qui marquerait le paysage construit au sceau de son Église. Cela commandait bien sûr une unité stylistique, mais surtout une pratique architecturale régulée uniformément.

M^{gr} Bourget, après avoir espéré que quelques religieux se qualifient en architecture, à l'instar, jadis, des pères Félix Martin et Joseph Michaud, va donc adopter Victor Bourgeau et l'imposer comme maître d'œuvre sur tous les chantiers d'églises et de couvents; il l'asortit ainsi du titre « d'architecte » sans égard aux véritables auteurs des plans et dessins (ill. 19). Ceux-ci n'agissent en effet souvent que comme dessinateurs, mettant en forme un style diocésain ou un projet sulpicien à partir des modèles et des référents montréalais ou occidentaux. Bourgeau a ainsi « construit » des églises d'après les plans de John Ostell : Saint-Joseph⁴⁵, Saint-Pierre-Apôtre⁴⁶ et Laprairie⁴⁷, par exemple. Lorsque cette « source » s'est tarie, Bourgeau a formé dans son atelier, sous la direction d'Alcibiade Leprohon, une relève de dessinateurs d'églises, de couvents et d'écoles, comme Thomas Baillaigé, dans le diocèse de Québec, l'avait fait avant lui⁴⁸. Mais alors que Baillaigé dessine ou supervise le dessin des plans sans jamais mettre les pieds sur un chantier, Victor Bourgeau fait précisément le contraire : sachant à peine écrire ou dessiner⁴⁹, il est omniprésent sur les chantiers, comme entrepreneur d'abord, comme architecte surveillant ensuite.



ILL. 19. VICTOR BOURGEOU, VERS 1880. | A.S.G.M.



ILL. 20. MONTRÉAL. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE DE L'HÔTEL-DIEU. | ARCHIVES DES HOSPITALIÈRES DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL.

Ce type de pratique n'est d'ailleurs pas inhabituel, comme en témoigne, à tout le moins pour le cas de Bourgeau, la construction de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les plans sont paraphés des mentions «Victor Bourgeau, architecte» et «Drawn by J. J. Harkin, Architect⁵⁰»; les deux signatures ont la même importance sur les plans (ill. 20).

Bien avant que les universitaires n'aient élaboré le mythe que l'on connaît aujourd'hui sur Victor Bourgeau, ses contemporains avaient pourtant cerné le personnage et décrit les limites de son art :

Il fut obligé d'apprendre l'écriture et le calcul à l'âge où nos hommes d'aujourd'hui ont déjà parcouru une assez bonne partie de leur chemin [...] Comme il s'était fait lui-même il avait l'esprit éminemment pratique, sachant tirer parti de tout, alliant, quand il le fallait, l'élégance à la simplicité et toujours la solidité des constructions à l'économie⁵¹.

Parmi eux, Napoléon Bourassa, artiste et architecte, a laissé un commentaire un peu moins obligeant :

M. Bourgeault [*sic*] est de nos amis ; dans les conditions où il s'est formé, il fait preuve d'un talent et d'un goût remarquables, et on peut l'excuser, sur une terre aussi libre et aussi peu soucieuse du passé qu'est la nôtre, de ne pas connaître suffisamment l'archéologie, et de ne pas respecter certaines lois de l'harmonie fondées sur le symbolisme chrétien et consacrées par les siècles et les grands maîtres⁵².

Que Victor Bourgeau n'ait pas dessiné de plans saute aux yeux à qui veut bien analyser tous les documents qui portent sa signature ou ceux de bâtiments dont on lui a attribué la paternité ; on peut relever plusieurs « mains » – ou intervenants – selon la composition et le rendu de ces documents (ill. 21 et 22). Son nom est aussi l'objet de calligraphies nombreuses, allant d'un « Victor Bourgeau » hésitant à plusieurs graphies différentes, quoique plus affirmées (ill. 23). Distinguer ainsi les

manières de plusieurs dessinateurs permet aussi d'expliquer la polyvalence stylistique extrême dont le brave homme aurait été capable : néoclassicisme vernaculaire, néobaroque ultramontain, néogothique, néoroman et autres néobyzantin.

Les architectes autour de Bourgeau

Mais si Victor Bourgeau n'est pas l'architecte concepteur, responsable de la mise en forme des projets qu'il soumet et dont il surveille l'exécution, qui sont donc les architectes qui lui prêtent leur talent ? Disons d'abord qu'il y a plusieurs architectes et dessinateurs qui gravitent autour de lui et de ses chantiers. Il y a bien sûr John Ostell, architecte de formation britannique, éminence grise de l'architecture diocésaine à Montréal dès 1836 et dont l'influence se perpétuerait bien après qu'il ait délaissé la pratique architecturale, vers 1856-1857, à la faveur des entreprises commerciales auxquelles il s'était dès lors consacré⁵³. Victor Bourgeau travaille sous sa direction lors du parachèvement des tours de Notre-Dame ; il fait ainsi son



ILL. 21. TROIS-RIVIÈRES. DESSIN DE LA FAÇADE DE LA CATHÉDRALE, SIGNÉ PAR VICTOR BOURGEOU, 1854. | BANQ, QUÉBEC, P372, D3, P3.



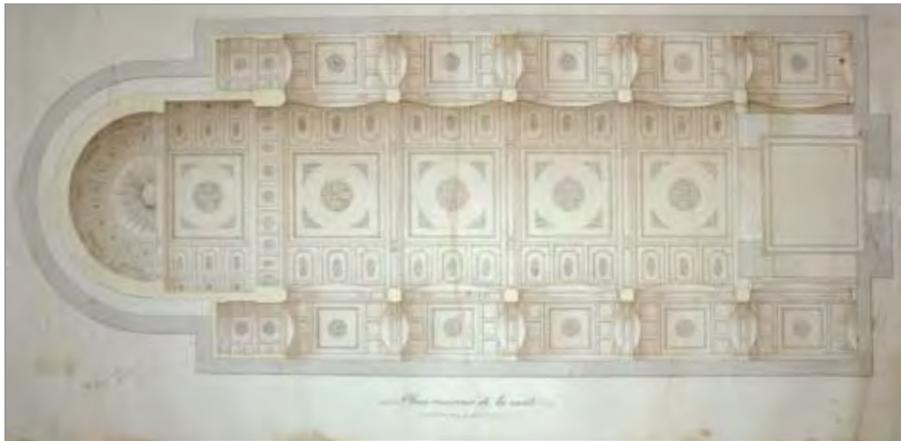
ILL. 22. WARWICK. DESSIN DE LA FAÇADE DE L'ÉGLISE SAINT-MÉDARD, SIGNÉ PAR VICTOR BOURGEOU, 1863. | BANQ, QUÉBEC, P 48, D1.

stage d'apprentissage chez John Ostell et prend le relais, après 1853, lorsque celui-ci ne peut plus publiquement revendiquer la paternité d'édifices catholiques.

Il y en a bien d'autres qu'on aurait avantage à mieux connaître. L'architecte Henri-Maurice Perrault (1828-1903), neveu de John Ostell et un temps son associé, est aussi apparenté aux entrepreneurs David et Joseph Perrault – les constructeurs de la maison-mère des Sœurs grises. Son fils, Maurice Perrault (1857-1909), s'établit

aussi comme architecte et s'associera en 1880 à Albert Mesnard (1847-1909), qui est à l'emploi de Bourgeau jusqu'en 1873. C'est à l'agence de Perrault et Mesnard qu'on confiera la suite des travaux à la maison-mère après le décès de Victor Bourgeau⁵⁴. Albert Mesnard avait étudié au collège de l'Assomption en compagnie de Louis-Gustave Martin (1846-1879) et de Joseph-Roch Poitras (1844-1885), deux architectes qui, établis à Montréal, vont aussi travailler dans la mouvance de Victor Bourgeau, après avoir suivi les

enseignements de l'École des sciences appliquées aux arts, future École polytechnique, fondée en 1873. De son côté, l'architecte Adolphe Lévesque (1829-1913) est un proche de Bourgeau; il agit comme témoin⁵⁵ lors du décès de celui-ci, avec qui il avait cosigné les plans de l'église de Coaticook en 1883⁵⁶. Adolphe Lévesque a probablement travaillé de concert avec John Ostell à la conception des plans de l'église Saint-Pierre-Apôtre avant que Bourgeau ne prenne le relais de sa construction (ill. 24). Lévesque a en effet



ILL. 23. LA PRAIRIE. PLAN DE LA VOÛTE DE L'ÉGLISE DE LA NATIVITÉ DE LA SAINTE-VIERGE, SIGNÉ PAR VICTOR BOURGÉAU, 1864. | ARCHIVES DE LA PAROISSE.

très tôt maîtrisé le style néogothique; en 1858, il a même traduit *The Present State of Ecclesiastical Architecture in England* d'Augustus Welby Pugin, maître à penser du renouveau gothique catholique⁵⁷. Adolphe Lévesque a d'ailleurs dessiné et signé, en 1876, les plans de l'église du Sacré-Cœur-de-Jésus (rue Ontario) dont l'intérieur, achevé par Joseph Venne, s'inspire de celui de Saint-Pierre-Apôtre.

Le processus de sélection des architectes pour la construction de l'église de Sainte-Brigide-de-Kildare à Montréal donne une idée assez précise de l'interaction qui existait entre tous ces personnages. Ainsi, le 16 juin 1878, le conseil de fabrique charge deux marguilliers « de voir Messieurs Bourgeault [sic], Martin et Ménard, architectes, pour plan, spécifications et coût de la nouvelle église de Ste-Brigide⁵⁸ ». Il s'agit des architectes Victor Bourgeau, Louis-Gustave Martin et Albert Mesnard. Quelques jours plus tard, la paroisse reçoit « des plans préparés par MM. Bourgeault [sic] et Bourgeois et par MM. Martin et Poitras⁵⁹ ». Cette fois, il s'agit d'une équipe formée de Victor Bourgeau et de Jean-Baptiste Bourgeois et d'une seconde formée de Louis-Gustave Martin et de Joseph-Roch Poitras. C'est la deuxième équipe formée de Martin

et Poitras qui est retenue par M^{gr} Fabre, successeur de M^{gr} Bourget, qui semble les des formules stéréotypées proposées par Bourgeau et qui voit à Sainte-Brigide l'occasion de promouvoir le renouveau néoroman annoncé par le style de l'église de la maison-mère des Sœurs grises quelques années plus tôt. Il faut néanmoins observer que, lors de l'invitation lancée pour préparer les plans de l'église Sainte-Brigide, le « père Bourgeau », alors âgé de soixante-neuf ans, s'est adjoint un jeune architecte constructeur qu'il a formé sur ses chantiers, Jean-Baptiste Bourgeois (1856-1930), qui réutilisera d'ailleurs des dessins d'églises produits par l'agence de Bourgeau.

Dans le cas de la maison-mère des Sœurs grises, on se retrouve avec un architecte constructeur, Victor Bourgeau, associé à un habile dessinateur, Étienne-Alcibiade Leprohon. Or, comme on le verra plus loin, ce chantier a induit plusieurs nouveautés importantes, à la fois dans la typologie architecturale des couvents et dans le paysage construit, en proposant des formes nouvelles. Au vu de ce qui a été dit plus haut, ce ne sont pas les deux architectes nommés au projet qui peuvent être crédités, seuls, de ce renouveau. On peut donc regarder du côté de la communauté; y a-t-il eu chez les Sœurs grises

une religieuse qui aurait pu influencer sur le cours des choses? Cela avait été le cas à l'Hôtel-Dieu, en 1826 : lorsqu'il fut question de reconstruire l'hôpital de la rue Saint-Paul, la communauté désigna sœur Lacroix, « douée de beaucoup de talent et de capacité pour les affaires temporelles [qui agira] à la fois comme architecte et directrice, puisqu'elle combina elle-même le plan, les dimensions de la bâtisse et surveilla les ouvriers⁶⁰ ». À l'hôpital général, sœur Saint-Jean-de-la-Croix a démontré de réelles compétences en architecture, mais elle a plutôt été active autour de 1900. Certains auteurs mettent de l'avant la personnalité de sœur Jane Slocombe (1819-1872), supérieure de 1863 à 1872; la consultation des archives et la lecture des textes et des ouvrages la concernant démontrent qu'elle a participé à l'acquisition du site et à la gestion du projet, mais rien ne laisse croire qu'elle ait pu jouer un rôle majeur dans la mise en forme architecturale du projet⁶¹.

Le rôle de Mathurin Clair Louis Bonnissant

Les archives des Sœurs grises conservent plusieurs documents qui démontrent que le supérieur ecclésiastique de la communauté, le Sulpicien Mathurin Clair Louis Bonnissant (1816-1886)⁶², a largement contribué à la définition des paramètres du projet, autant en ce qui concerne le programme – la distribution et l'organisation des espaces du couvent – qu'au plan de la forme (ill. 25). Ses nombreux mémoires font état d'une réelle compétence en architecture et en construction ainsi que de fréquents contacts avec les architectes et les entrepreneurs du projet, comme nous le verrons dans la suite de cette analyse.

Nous proposons donc de reconnaître M. C. Bonnissant comme l'un des auteurs et concepteurs de la maison-mère des Sœurs

grises de Montréal. Ce fait semble d'ailleurs admis par ses contemporains, puisque son éloge funèbre indique qu'il « présida à la construction du vaste établissement [que les Sœurs grises] occupent actuellement et de la belle église qui en forme le centre⁶³ ». À l'appui de ce partage de la paternité des lieux, on trouve aussi dans les archives : « les trois autels sont du style roman comme la chapelle. MM. V. Bourgeau et Leprohon, d'après les plans donnés par Père [sic] Bonnissant, en sont les architectes et M. O'Brien, le sculpteur⁶⁴ ».

La genèse d'un nouveau monument

Affirmer que Victor Bourgeau fut l'architecte de la maison-mère des Sœurs grises de Montréal est donc réducteur à bien des égards. Le tableau de la pratique architecturale qui se dessine sous nos yeux lors de l'analyse de ce projet est autrement plus complexe et intéressant. D'une part, se trouvent les religieuses qui ont une mission, des œuvres pour l'accomplissement desquelles elles ont besoin d'espaces. Dans ce domaine leur savoir se limite pour beaucoup à ce qu'elles connaissent : la maison de la fondation et le nouvel Hôtel-Dieu qu'elles ont visité, aux dires de M. C. Bonnissant⁶⁵. Celles qui voyagent, dont la supérieure Jane Slocombe, ont pu voir des maisons ailleurs, mais peu ont l'envergure de celle qu'elles imaginent au Mont-Sainte-Croix.

L'architecte qu'elles choisissent s'inscrit dans une pratique traditionnelle. Ouvrier issu des métiers du bois – il a d'abord été menuisier avant de s'engager dans des projets de sculpture –, Bourgeau s'est fait connaître par la réalisation de décors sculptés dans des églises, dans le sillage de Louis-Amable Quévillon et de ses élèves. C'est lors de la réalisation de tels chantiers (intérieurs en bois) qu'il s'est frotté à la construction du gros œuvre. Il a, comme le dit le dicton populaire, « appris sur



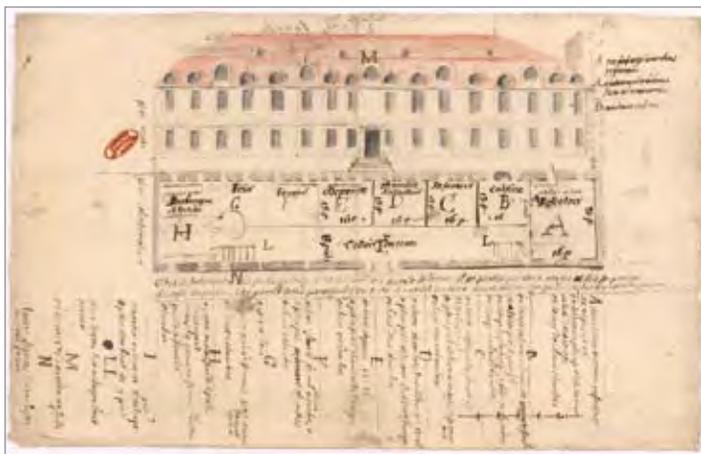
ILL. 24. MONTRÉAL. L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-APÔTRE. | BANQ, QUÉBEC, P547, S1, S51, S551, D2, P1799.



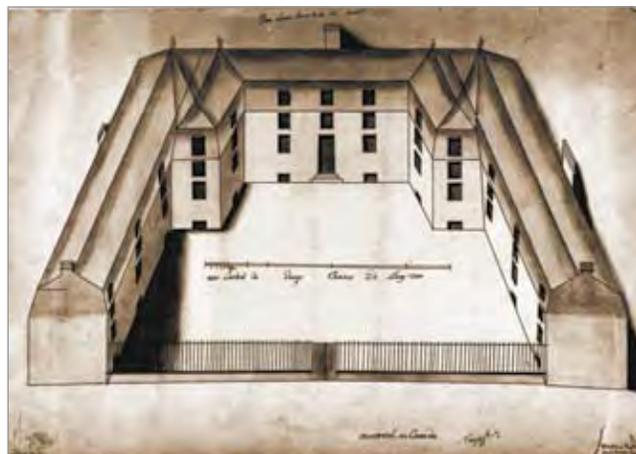
ILL. 25. MATHURIN CLAIR BONNISSANT. | A.S.G.M.



ILL. 26. QUÉBEC. LE MONASTÈRE ET L'ÉCOLE DES URSULINES. | PIERRE LAHOUD.



ILL. 27. MONTRÉAL. PROJET POUR LE SÉMINAIRE SAINT-SULPICE EN 1684. | ANF, SECTION OUTRE-MER.



ILL. 28. MONTRÉAL. PROJET D'EXTENSION DU SÉMINAIRE SAINT-SULPICE, EN 1709. | BAC, OTTAWA. NMC-2156.

le tas». Contremaître aguéri, meneur d'hommes, économe et responsable⁶⁶, il a gagné la confiance des autorités ecclésiastiques du diocèse, des paroisses et des communautés religieuses.

Les Sœurs grises et leur architecte « M. Bourgeault [sic] » détiennent un savoir-faire commun. Ils peuvent imaginer et ériger un hôpital général comme ceux qu'ils connaissent : la maison de la fondation ou le nouvel Hôtel-Dieu de Montréal. Ensemble, ils peuvent même énumérer les inconvénients et les défauts qu'ils observent sur ces bâtiments existants. Mais, sans une intervention de l'extérieur de cet univers traditionnel, Victor Bourgeau et les Sœurs grises ne peuvent guère que reproduire l'antérieur et l'existant.

D'autre part, on trouve un monde nouveau auquel ces acteurs résistent : celui des architectes professionnels, habiles dans l'art de la composition. Leurs plans terminés, ceux-ci établissent des devis précis grâce auxquels des entrepreneurs peuvent être mis en concurrence par le biais d'un processus public d'appel d'offres. Mais, comme on l'a vu, les nouveaux acteurs de la pratique architecturale à

Montréal – les Wells, Ostell, Lawford, Thomas, etc. – ont le défaut, aux yeux de M^{gr} Bourget et de son Église, d'appartenir à d'autres confessions : ils sont tantôt anglicans, tantôt protestants, certainement tous « anglais ».

Au lieu, donc, de convoquer l'un de ceux-là, les Sœurs font confiance à Victor Bourgeau. Mais leur supérieur ecclésiastique, monsieur Bonnissant, homme cultivé, proche de Victor Rousselot, curé de Notre-Dame et personnage aux goûts artistiques affirmés, intervient. Il représente la communauté auprès de l'architecte engagé et des entrepreneurs ; il a le dessein d'un édifice plus distinctif qui se démarquerait des structures traditionnelles. C'est grâce à son intervention que la maison-mère des Sœurs grises marque plusieurs avancées sur les habitudes de l'époque ; l'ensemble propose en effet une mise en forme nouvelle du programme et de la figure construite de l'hôpital général tel qu'il était alors connu dans l'imaginaire collectif. Tout cela parce que le Sulpicien Bonnissant a bien décodé cette montréalité émergente qui conjugue tradition et renouveau ; il l'a mise au service de l'Église qui entreprend, dans ces années 1860, de participer pleinement à un paysage

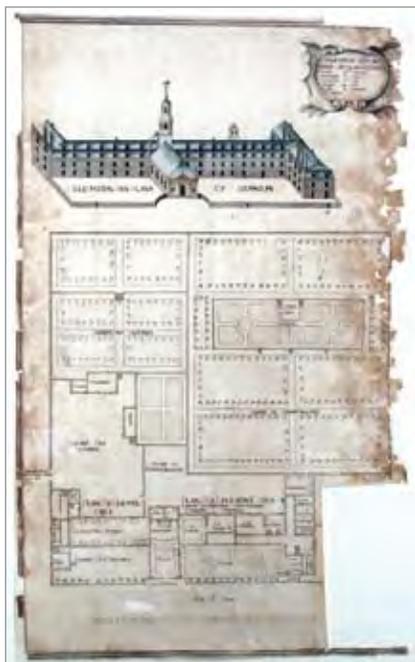
architectural à la fois métropolitain et typiquement canadien-français. Afin de démontrer cela, nous analyserons, dans les pages qui suivent, la position de la maison-mère des Sœurs grises dans le catalogue typologique des couvents, particulièrement des couvents montréalais ; nous observerons aussi le renouveau proposé par le choix de matériaux, la pierre « à bosses », et les circonstances qui ont entouré l'adoption d'un nouveau répertoire formel. Dans ces trois domaines, le rôle joué par Mathurin Clair Bonnissant est déterminant.

L'APPORT DE LA MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISSES AU TYPE DU COUVENT MONTRÉALAIS

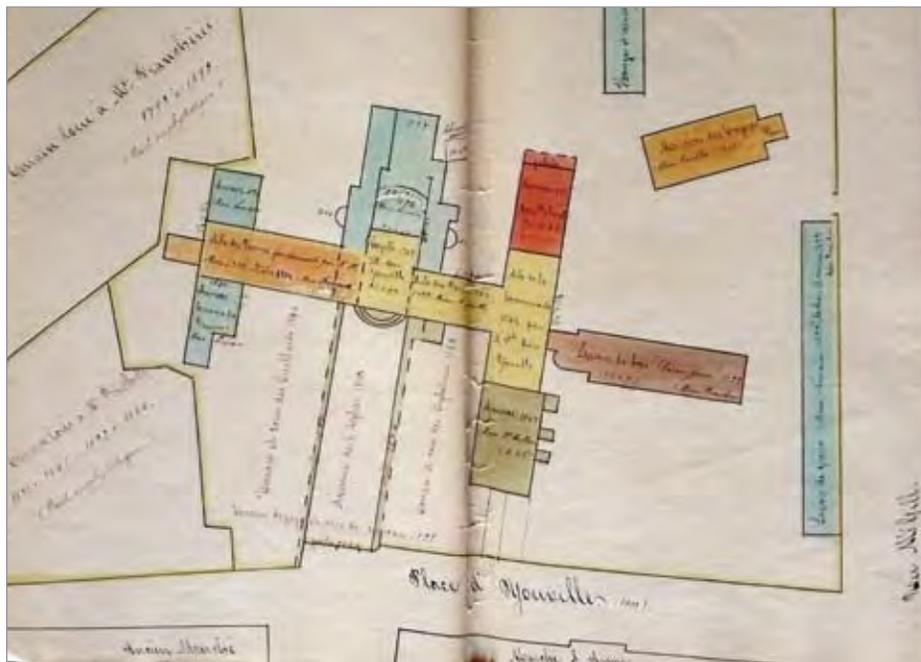
Origine du couvent montréalais

Établissons d'abord qu'il existe à Montréal une architecture conventuelle originale et distincte, dans laquelle s'inscrit d'emblée la maison-mère des Sœurs grises.

Les premiers couvents sont apparus à Québec au milieu du dix-septième siècle. Les Ursulines, les Augustines de l'Hôtel-Dieu, les Jésuites et les Messieurs du Séminaire de Québec ont érigé des



ILL. 29. PLAN DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL.
GÉDÉON DE CATALOGNE, 1695. | ARCHIVES
DES HOSPITALIÈRES DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL.



ILL. 30. PLAN MONTRANT LES ÉTAPES DE CONSTRUCTION DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE POINTE-À-CALLIÈRE. | A.S.G.M.

bâtimens autour d'une cour intérieure, avec projet d'en délimiter une seconde lors de travaux d'agrandissement (ill. 26). Ces couvents qui empruntent le « plan château » sont tous héritiers du modèle établi par Sebastiano Serlio pour le château d'Ancy-le-Franc, en 1542, bâtiment qui devint un modèle, tant pour la cour carrée du Louvre que pour les couvents et les monastères de la France des seizième et dix-septième siècles. En France, dans les ensembles de ce type architectural, les pièces sont situées en enfilade, c'est-à-dire que chacune sert d'antichambre à la suivante; au rez-de-chaussée, la figure du cloître dessine une galerie sous arcades; aux étages, les salles sont traversantes, sans plus. En Nouvelle-France, rudesse climatique oblige, les arcades du rez-de-chaussée sont dotées de fenêtres.

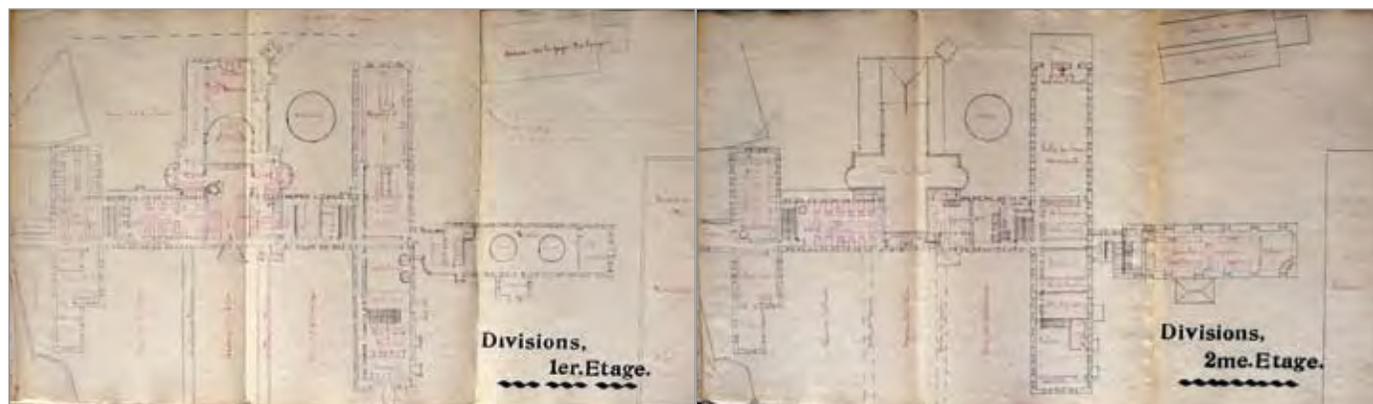
Bien au fait du renouveau qui s'annonçait alors en architecture, les Sulpiciens de Montréal se sont fait construire, à

partir de 1684, une maison plus confortable qui s'inspire plutôt des hôtels particuliers ou des pavillons de la noblesse que des couvents et des cloîtres anciens (ill. 27). Un corps de bâtiment, dit « semi-double », enfile des pièces qui, ajourées sur le jardin, s'ouvrent, du côté cour, sur un « couloir ». Le Séminaire Saint-Sulpice de la rue Notre-Dame est de ce fait un bâtiment tout à fait unique en Amérique; il adopte ce dispositif au moment où il n'apparaît que timidement encore en France. Dès 1705, les Sulpiciens ont parfait le modèle⁶⁷ : ils ont agrandi leur séminaire par deux avant-corps délimitant une cour d'honneur ouverte sur la rue Notre-Dame (ill. 28).

Les couvents montréalais ont adopté cette figure progressiste – « le plan palais », puisqu'il se réfère au palais urbain ou à l'hôtel particulier – et ont contribué à la mettre au point. En 1695, l'ingénieur du roi Gédéon de Catalogne a dressé les plans

des bâtimens de l'Hôtel-Dieu, sur la rue Saint-Paul (ill. 29). On y trouvait le corps de logis « semi-double » dans la partie du « couvent des Dames religieuses », avec un couloir du côté de la cour d'honneur qui se poursuivait perpendiculairement dans l'arrière-corps, où il donnait accès à la « cour de la communauté ». La nouveauté tenait ici plutôt du plan (incomplet) articulé en forme de H, avec un avant-corps et deux arrière-corps⁶⁸.

À la même époque, les Récollets et les Jésuites ont participé à la mise au point de ce type de couvent, sans pourtant atteindre la sophistication du Séminaire et l'étendue de l'Hôtel-Dieu. Il n'y eut bientôt guère que l'emplacement de l'église ou de la chapelle – et l'impact de celle-ci sur les circulations intérieures – pour poser problème et susciter des ajustements. Dans cette nouvelle unanimité apparente des visées architecturales, seules les religieuses de la Congrégation



ILL. 31-32. PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE ET DU PREMIER ÉTAGE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE POINTE-À-CALLIÈRE. DESSINS DE SŒUR SAINT-JEAN-DE-LA-CROIX. | A.S.G.M.

de Notre-Dame, à l'écart de la rue Notre-Dame, érigèrent encore un bâtiment autour d'une « cour des élèves⁶⁹ ».

Au fil des ans – surtout à la suite d'incendies – les bâtiments conventuels de Montréal ont été reconstruits et agrandis. Ces travaux, en quelque sorte, ont pérennisé le plan en H tout en raffinant sa distribution intérieure. Un dessin de sœur Saint-Jean-de-la-Croix reconstitue les étapes de construction, de reconstruction et d'agrandissement de l'hôpital général des Sœurs grises à Pointe-à-Callière; en 1824, l'ensemble atteignait un premier état complet (ill. 30). La même religieuse a aussi reconstitué scrupuleusement les plans d'étages de l'hôpital disparu; ces documents recèlent une mine d'information sur la vie à l'hôpital général au milieu du dix-neuvième siècle, encore très calquée sur les usages qui avaient cours dans l'Ancien Régime. On y retrouve, exprimées graphiquement, un certain nombre des raisons qui ont incité les Sœurs grises à se relocaliser. Nous y reviendrons.

De quel type de couvent s'agira-t-il ?

Dès la fin des années 1850, les Sœurs grises ne cherchaient donc pas seulement un site; elles pensaient aussi à

la forme moderne que prendrait leur hôpital général nouveau. Leur réflexion s'inscrit dans un mouvement qui a saisi l'Occident tout entier dès la fin du dix-huitième siècle et qui a donné naissance à l'hôpital moderne. Parmi tous les débats, ceux qui ont entouré la reconstruction de l'Hôtel-Dieu de Paris après l'incendie de 1772 ont particulièrement connu un écho ici. En effet, le projet du médecin Antoine Petit, qui proposait un plan avec cinq ailes rayonnant vers une enceinte circulaire à partir d'une église centrale, a été connu au Québec. Les Augustines de l'Hôtel-Dieu du Québec ont considéré cette figure architecturale en vue de la construction de leur nouvel hôpital, en 1799⁷⁰. Les Sœurs grises songeaient aussi à ce modèle; il semble que ce soit monsieur Bonnissant qui les en ait dissuadées :

Abandonnez l'idée de construire un hôpital à 4 ailes disposées en forme de croix avec l'église au milieu. Outre que cette forme serait peu monumentale, on y trouverait bientôt de graves inconvénients dans l'usage et la pratique. Entr'autres choses, on ne pourrait point donner au culte, dans une telle église (à quatre faces et où l'autel serait au centre) la solennité et même la convenance que requiert une communauté comme celle des Sœurs Grises et qu'on a toujours été

accoutumé à y voir. Ce plan ne serait bon que pour une prison, maison de correction ou hospice où l'on est obligé de tenir séparées entièrement les unes des autres certaines classes de personnes, etc.⁷¹.

On peut aisément concevoir que les religieuses – et M^{re} Bourget – auraient aimé construire un monumental édifice en forme de croix... au Mont-Sainte-Croix, geste symbolique qui aurait densifié le statut de la catholicité romaine à Montréal, *a fortiori* après la mise en chantier de la cathédrale Saint-Jacques en forme de réplique de la basilique Saint-Pierre de Rome.

Mais tandis que l'Occident se sème de nouveaux hôpitaux, les Sœurs grises, guidées encore une fois par leur supérieur ecclésiastique, optent pour la continuité. Bonnissant leur conseille :

Sur l'ensemble, la forme générale du plan à adopter – se baser beaucoup sur le plan de l'hôpital actuel, dont on a une longue expérience, dont on connaît les avantages et les défauts, et qui *perfectionné* et agrandi pourrait convenir beaucoup mieux que plusieurs autres plans ;

Se servir aussi de la connaissance pratique que l'on a de la grandeur des divers lieux et

appartements pour établir la grandeur plus considérable que l'on a donnée aux mêmes appartements⁷².

Afin d'analyser cette recommandation, il vaut la peine de revoir les plans de l'ancien hôpital général de la Pointe-à-Callière (ill. 31 et 32). Pour ce qui est de l'inconfort de cette maison, « les défauts », on peut rappeler les nombreuses inondations évoquées par sœur Deschamps dans son mémoire de 1854. Ces inondations ont mené au déménagement de plusieurs quartiers des sœurs pour les mettre à l'abri de l'humidité : le réfectoire est resté au rez-de-chaussée, mais la salle de la communauté a été placée au premier étage, dans l'aile arrière ouest, tandis que le dortoir des sœurs s'est retrouvé dans l'aile est, au-dessus des locaux utilisés par les pauvres. L'afflux de recrues, la pression d'un nombre grandissant d'orphelins et de démunis ont compliqué la ségrégation des clientèles, les circulations et l'organisation fonctionnelle de l'ancien hôpital général. Sa figure d'ensemble survit cependant à la critique : sur un site salubre et avec un bâtiment plus vaste, le plan en H apparaît la solution idéale.

Le repli sur la tradition s'explique de plusieurs manières. La plupart des nouveaux hôpitaux qui s'érigent dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle innovent en suivant l'évolution de la science médicale : l'architecture pavillonnaire est souvent privilégiée parce qu'elle permet d'éviter la contagion. Mais l'hôpital général des Sœurs grises n'est pas un hôpital au sens où on l'entend à cette époque : au regard des clientèles, c'est un hospice, et au regard des religieuses, c'est un couvent. Construire plus grand au Mont-Sainte-Croix permet de clarifier ces usages et de bien les distinguer : l'aile de la rue Guy sera la maison des religieuses, celle de la rue Saint-Mathieu, l'hospice des pensionnaires (orphelins et vieillards).



ILL. 33. MONTRÉAL. VUE D'ENSEMBLE DE LA FAÇADE DE LA MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES, VERS 1885. | MUSÉE MCCORD, VIEW-1480.1.

Dans l'univers étroit de M^{re} Bourget, adopter un plan radial ou une architecture pavillonnaire aurait été interprété comme un geste de déconstruction de la fidélité à Rome et du respect de la tradition, toutes références symboliques qui étayaient encore, à l'époque, la puissance de l'Église catholique sur Montréal. La maison-mère, comme auparavant le nouvel Hôtel-Dieu du Mont-Sainte-Famille, resterait dans le rang avec un plan en H et une chapelle arborant, en son centre, une figure ecclésiastique bien affirmée.

La place de la chapelle

Dans l'édifice projeté par les Sœurs grises, la place de la chapelle a aussi fait l'objet de discussions. Il semble que personne n'ait jamais mis en question sa position au centre du corps de logis principal – c'est en fait ce qui distingue une institution religieuse d'un bâtiment laïc, qui ne comprendrait que marginalement un lieu destiné au culte. La question qui s'est posée tient plutôt à l'interrelation

de cette chapelle avec la rue, plus précisément à son retrait (ou son avancée) plus ou moins grand par rapport à celle-ci. À ce sujet aussi, M. C. Bonnissant intervient : « Il semble préférable de placer l'Église en arrière, au lieu de la mettre en avant comme à l'Hôtel-Dieu. » Les raisons qu'il invoque sont : « 1^e la beauté de l'édifice; 2^e cela donne la facilité de diminuer un peu la longueur de la façade; de 50 pieds au moins⁷³ ».

M. C. Bonnissant suggère en fait aux Sœurs grises de reprendre sur le nouveau site la position qu'occupait la chapelle à Pointe-à-Callière, c'est-à-dire un volume qui se développe hors œuvre, derrière le corps de logis. Les religieuses de l'Hôtel-Dieu avaient pour leur part repris l'implantation de leur couvent de la rue Saint-Paul : la chapelle s'y étire vers l'avant et il n'y a guère que le sanctuaire qui soit contenu dans le corps de logis. Les deux partis ont des avantages et des inconvénients. Une chapelle dégagée en façade s'affirme comme une église



ILL. 34. QUÉBEC. L'HOSPICE DES SŒURS DE LA CHARITÉ DE QUÉBEC. | PIERRE LAHOUD.

dans la ville. Cette position *ante* de la chapelle permet aussi d'utiliser le dégagement derrière le corps de logis pour construire une aile supplémentaire; le plan en H devenant en quelque sorte un plan en « croix de Jérusalem », une croix dont les extrémités sont barrées par des béquilles perpendiculaires. L'Hôtel-Dieu avait d'ailleurs été ainsi agrandi, en 1846; lorsque les religieuses hospitalières s'étaient déplacées au Mont-Sainte-Famille – projet dont Victor Bourgeau et J. J. Harkin ont préparé des plans en 1859 –, elles avaient tout naturellement répété cette disposition.

À l'inverse, lorsque la chapelle est plus engagée dans le bâtiment, sa façade, alignée avec celle du corps de logis, crée un effet monumental accru. En effet, on crée ainsi une division tripartite bien lisible depuis la rue, puisque aucun des avant-corps ne soustrait les autres à la vue (ill. 33). De plus, le clocher posé en façade de la chapelle couronne l'ensemble du couvent et peut donc être proportionné en conséquence, alors que si la chapelle

est dégagée, l'habitude veut que le clocher soit installé sur la croisée : il disparaît du paysage. On se trouve donc dans l'obligation d'ériger un haut dôme, ce qui fut le cas à l'Hôtel-Dieu. Par ailleurs, une chapelle engagée, comme c'était le cas à Pointe-à-Callière, permet d'utiliser le narthex comme passage entre les deux ailes, favorisant une continuité de la circulation. En effet, dans le nouvel Hôtel-Dieu, les architectes ont eu à imaginer un laboratoire couloir qui contourne la sacristie, derrière le sanctuaire, pour permettre de passer de l'aile de la communauté (ouest) à celle de l'orphelinat (arrière) ou à celle de l'hôpital (est).

De telles spéculations sur la typologie des couvents et la position de la chapelle sont fréquentes au milieu du dix-neuvième siècle. Ainsi, lorsque les Sœurs de la Charité de Québec – une fondation des Sœurs grises de Montréal – ont décidé en 1849 de se construire un hospice, elles ont délégué à Montréal leur architecte, Charles Baillaigé, pour qu'il visitât la maison-mère⁷⁴. Peu impressionné par

ce qu'il y avait vu, il conçut plutôt, de retour à Québec, un monumental édifice doté d'une véritable église comptant trois étages de galeries profilées vers l'avant (sud) et rattachées au corps de logis principal, dont la façade est dressée au nord. Les ailes latérales se replient vers le nord aussi, formant un plan en trident (ill. 34).

Un couvent trop vaste ?

Mathurin Clair Bonnissant est très actif dans la définition du programme fonctionnel de la maison-mère des Sœurs grises. Début 1868, il presse les religieuses :

Il est nécessaire d'en venir à quelque décision ; le temps presse ; vu que l'on peut vendre d'un jour à l'autre ; et il faut encore un certain temps à un architecte pour faire un plan aussi considérable dans tous ses détails et d'une manière convenable.

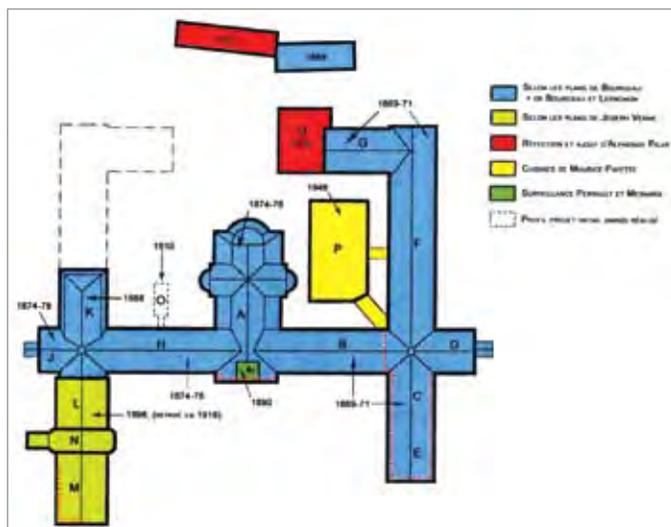
Il importe surtout d'arrêter les points principaux sur lesquels doivent être basés les détails, comme sont :

1^e La place et la grandeur approximative à donner à l'Église ;

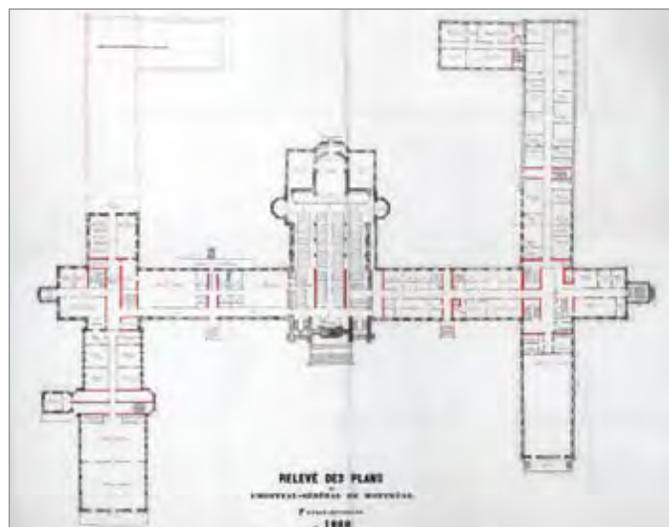
2^e La place et la grandeur de la salle de communauté, du réfectoire, des cuisines, des lavoirs et séchoirs etc.

Il est important de ne pas revenir facilement *et sans de bonnes raisons* sur ce qui a été décidé ; car autrement, on n'avancerait que peu sans une décision finale⁷⁵.

Le clerc a un souci constant : la propension des Sœurs à vouloir toujours construire plus vaste. Les nombreuses remarques qu'il fait parvenir à la supérieure et aux membres du conseil permettent de comprendre que, entre le jeu de plans de 1868 et celui soumis en 1869, le projet a pris de l'expansion, ce qu'il redoute :



ILL. 35. LES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION DE LA MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES. | COURTOISIE DE BEAUPRÉ ET MICHAUD, ARCHITECTES.



ILL. 36. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES. RELEVÉ EN PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE (ÉTAGE 1) PAR SŒUR SAINT-JEAN-DE-LA-CROIX, VERS 1900. | A.S.G.M.

Que l'on considère surtout attentivement s'il est nécessaire d'augmenter considérablement le plan fait l'année dernière, qui paraissait déjà si étendu.

Pour se faire une idée de cette étendue on peut la comparer à celle du nouvel Hôtel-Dieu, que les Sœurs pour la plupart ont vu et visité [...]

Le futur hôpital général, d'après les dimensions du plan dressé l'année dernière, couvrirait sans comprendre l'église et les sacristies une superficie de 60 732 pieds carrés. En ajoutant l'église et les sacristies – 14 000 pieds carrés – on aurait en tout 74 732 pieds carrés, au moins 1/3 de plus qu'à l'Hôtel-Dieu.

Selon les commentaires du Sulpicien, les plans de 1869 proposent un bâtiment plus vaste, ce à quoi il s'objecte :

Mais est-il à propos et nécessaire d'augmenter encore ces dimensions?

3° Si les Sœurs se décidaient à accroître ces dimensions, qu'elles considèrent bien qu'il est nécessaire de ne pas allonger

beaucoup les ailes de devant pour ne pas trop les rapprocher des constructions de la rue Dorchester ; on avait mis 80 pieds entre l'extrémité de ces ailes et la rue : cette distance n'est à peu près que juste ce qu'il faut pour que les Sœurs ne soient pas gênées.

D'un autre côté, qu'on prenne garde de trop allonger les ailes des lavoirs ; car plus elles seront longues, plus elles intercepteront une partie considérable de la vue et de l'air de la montagne aux autres parties de l'édifice.

Dans tous les cas, pour conserver plus de régularité, elles ne devraient pas passer en longueur la moitié du corps du bâtiment, c'est-à-dire 70 à 75 pieds⁷⁶.

La comparaison des deux séries de plans – la deuxième série est fort incomplète – ne permet cependant pas de conclure que les Sœurs grises se sont rangées à l'avis de leur supérieur. Il leur exprime son désaccord une dernière fois le 19 mai 1869, alors que le chantier est lancé :

Maintenant, si quelques Sœurs désirent avoir mon avis sur l'ensemble de ce qui

est fait, vous pouvez sans crainte leur dire que je trouve que l'augmentation faite à cette partie seule de votre hôpital, de 40 pieds en longueur est plus considérable qu'il n'était nécessaire, car je trouve qu'on pourrait bien se passer de faire dans le soubassement des décharges aussi grandes, au premier étage une pharmacie de 75 pieds de long et au deuxième étage, un ouvroir pour le noviciat aussi étendu, sans parler du reste.

Voilà mon opinion, et je l'exprime à nouveau pour m'acquitter d'un vrai devoir de conscience⁷⁷.

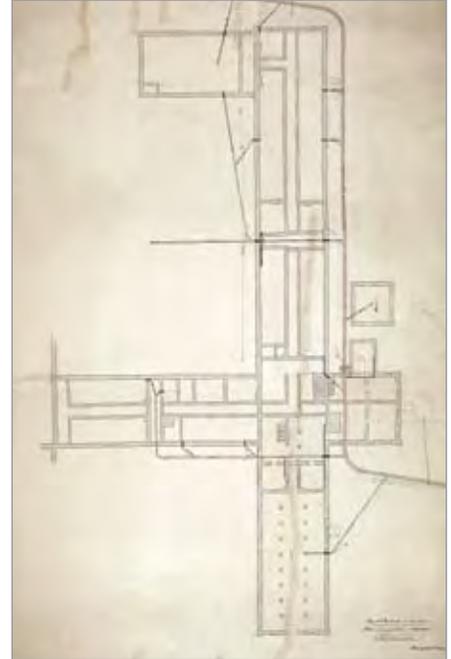
L'histoire, toutefois, donnera raison à M. C. Bonnissant. Le prolongement de l'aile ouest vers l'avant sera retardé jusqu'en 1898 et le repli de cette aile des lavoirs vers le nord ne sera jamais réalisé (ill. 35).

Un nouvel acquis : le déploiement du corridor

Lorsque Mathurin Clair Bonnissant entreprend de comparer le projet de la maison-mère des Sœurs grises à l'Hôtel-Dieu



ILL. 37-38. MONTRÉAL. COLLÈGE DE MONTRÉAL. COULOIR LATÉRAL DU REZ-DE-CHAUSSÉE ET CORRIDOR CENTRAL À L'ÉTAGE. | GUILLAUME ST-JEAN.



ILL. 39. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES. DÉTAIL DU PLAN DE L'ÉTAGE DU SOUBASSEMENT DE L'AILE DE LA RUE GUY, 1869. | A.S.G.M.

récemment construit, il attire l'attention sur la grande nouveauté proposée par les plans soumis, qui cause la différence observée des coûts : « cette grande différence vient en partie de ce que le corps du bâtiment principal de l'Hôtel-Dieu n'a que 36 pieds en largeur⁷⁸ ». Dans le nouvel hôpital général, les corps de logis sont en fait plus larges que jamais auparavant : ils ont cinquante pieds de large, autorisant des corps doubles de bâtiments, avec couloir, où les pièces sont distribuées le long des façades avant et arrière. C'est une avancée importante : le nombre de pièces est multiplié par deux, les circulations sont simplifiées et, surtout, le caractère privé des espaces est mieux assuré (ill. 36).

L'avènement du corps de bâtiment double avec couloir chez les Sœurs grises est précédé de quelques tentatives. Il semble bien que ce soit au Grand Séminaire de la rue Sherbrooke que John Ostell ait apporté l'idée en 1854. En effet, alors qu'au rez-de-chaussée l'architecte est resté fidèle au

couloir latéral, côté jardin, aux étages, des pièces plus petites sont disposées de part et d'autre d'un corridor. Henri-Maurice Perrault a dupliqué cette distribution lors de la construction du collège voisin, en 1868 (ill. 37 et 38). À l'Hôtel-Dieu, Victor Bourgeau et J. J. Harkin avaient, en 1859, retenu le couloir latéral pour le corps principal, large de trente-six pieds, mais inséré des corridors dans l'aile qui se profile derrière la chapelle et les ailes placées en béquilles au bout des ailes en croix; ces ailes ont quarante-deux pieds de large et des corridors de dix pieds de large.

Au-delà de ces exemples montréalais, il semble bien que l'on doive se replier sur la Grande-Bretagne pour découvrir un tel système de distribution intérieure, dans les édifices publics toutefois. On y trouve des corps doubles de logis avec couloir central dès la fin du dix-septième siècle; mais les édifices sont alors relativement petits et le corridor ne peut être éclairé que par des fenêtres placées à chaque

extrémité⁷⁹. C'est l'arrivée de l'éclairage au gaz qui va prêter vie aux longs corridors institutionnels, à partir des années 1840 en Grande-Bretagne, dans les années 1865 à Montréal. La maison-mère des Sœurs grises est en effet dotée, dès sa construction en 1871, de « gazeliers », appareils d'éclairage au gaz⁸⁰.

Mais le corridor central a d'autres contraintes : la structure du bâtiment s'en trouve modifiée. Des murs de refend supportent depuis le sous-sol les murs des corridors, qui contribuent à réduire la portée des solives (ill. 39). Dans la maison-mère, l'architecte introduit des colonnes de fonte pour assumer ces portées dans les salles des pauvres et de la communauté; placées au bout des corridors, celles-ci ne sont, en effet, pas divisées par un corridor (ill. 40 et 41).

S'il est logique de penser que l'apparition des corridors dans le paysage conventuel montréalais soit attribuable à John Ostell,



ILL. 40-41. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISSES. CORRIDOR CENTRAL AU REZ-DE-CHAUSSÉE ET SALLE DE LA COMMUNAUTÉ. | GUILLAUME ST-JEAN; THOMAS COOMANS.

au Grand Séminaire, l'emploi généralisé de ce dispositif chez les Sœurs grises est cependant une première; il est responsable de la largeur inusitée et tributaire de l'introduction d'un nouveau mode d'éclairage. Ce sont de telles innovations qui rompent avec la continuité caractéristique de l'architecture conventuelle jusqu'à l'achèvement de la maison-mère dans les années 1880. Et il faut rappeler que déjà, à cette époque, le choix des Sœurs émule consciemment la figure traditionnelle avec murs en pierre grise, toit en bâtière et chapelle centrale. Leur maison-mère se révèle ainsi être le dernier couvent montréalais.

UN NOUVEAU MATÉRIAU : LA PIERRE À BOSSAGE

Lorsque les Sœurs grises emménagent dans leur nouvel établissement, le 6 octobre 1871, seules l'aile de la rue Guy et la moitié du corps principal sont érigées (ill. 42). Mais le bâtiment s'impose dans le voisinage déjà par sa monumentalité. Sœur Peltier, annaliste de la communauté, écrit : « Je vous dis que ces grands murs de pierre presque brute et sans ornement, ont l'air monastère, à côté des élégantes maisons

de nos richards. J'aime bien ce contraste-là⁸¹. » Au moment de recevoir une députation de plusieurs membres du Comité de santé et de mettre en chantier l'édifice, en mai 1869, les religieuses avaient compris que leur nouvel hôpital général n'était pas bienvenu dans le quartier. L'une des conseillères, sœur Labrèche, constate que la difficulté « c'est qu'on n'aime pas le voisinage des pauvres, on ne prise pas cette construction de pierre. Ces Messieurs ont même offert l'ornementation à leurs frais. Enfin, il est facile de voir que la santé n'est qu'un prétexte⁸². »

Une architecture sobre ?

Les Sœurs grises vont garder le cap; elles veulent un monument sobre, suivant en cela les recommandations de leur supérieur, monsieur Bonnissant :

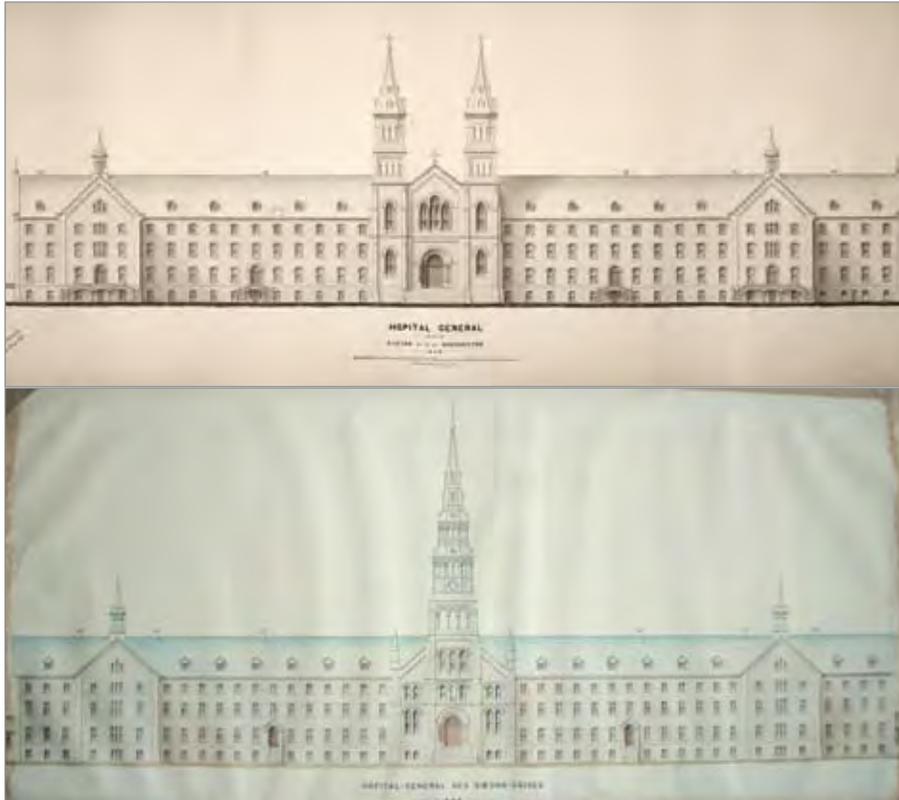
Je fais observer que vous devez toutes, sans aucun doute, vous faire un devoir dans la construction de votre hôpital de demeurer, tant pour l'extérieur que pour l'intérieur, dans certaines règles de simplicité qui conviennent à votre état; et vos Supérieurs seront les premiers à vous rappeler ce principe, s'il était besoin⁸³.



ILL. 42. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISSES. L'AILE LE LA RUE GUY, PEU APRÈS SA CONSTRUCTION, EN 1872. | MUSÉE MCCORD, VIEW-22.1.

Les Sœurs grises vont prendre bonne note de cette consigne et agir en conséquence :

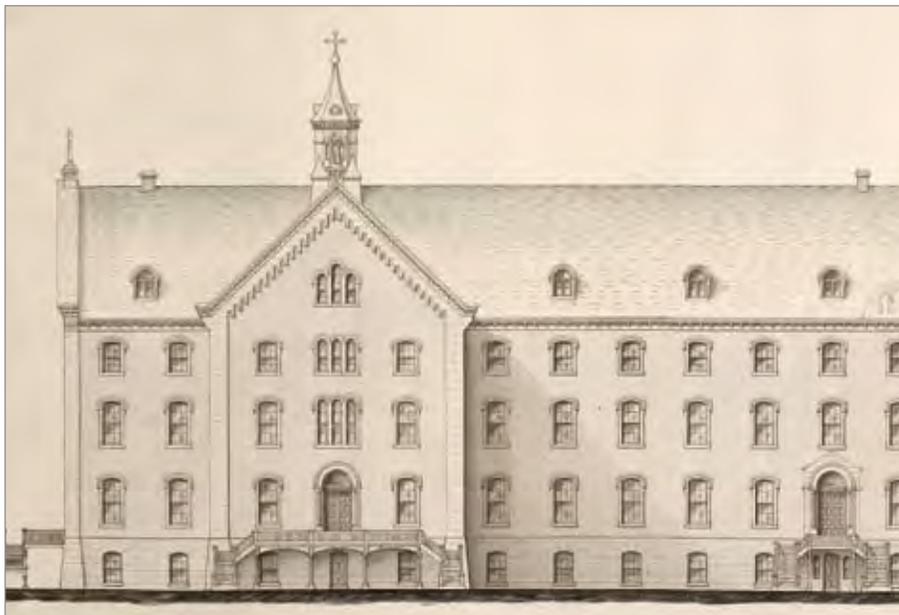
Le lendemain, cinq avril [1871], Mère Slocombe s'en va visiter le chantier de la maison-mère. À sa grande surprise, elle aperçoit « les magnifiques ornements du portique ». À



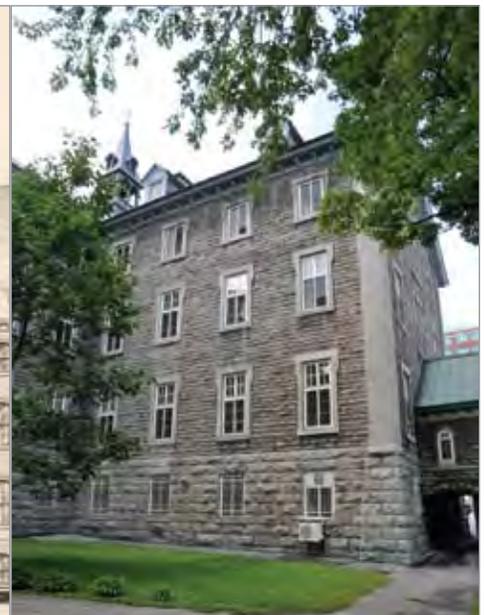
ILL. 43-44. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES. ÉLÉVATIONS DE LA FAÇADE PRINCIPALE EN 1869 (PROJET) ET 1869 (RÉALISÉE). | A.S.G.M.

son avis, ils donnent une apparence de luxe à la maison ; ce qui ne lui agrée aucunement. Elle les fait enlever et détermine que le portique sera dépouillé de toute ornementation inutile ; la simplicité étant toujours de mise chez les Sœurs grises⁸⁴.

On peut d'ailleurs constater qu'entre les premiers plans soumis en 1868 et ceux dressés en 1869, l'ornementation de l'édifice projeté a été réduite de façon importante (ill. 43 et 44). La communauté a opté pour une chapelle avec une seule tour, mais surtout, en dépit de l'intégration dont l'édifice fera ultérieurement preuve, les religieuses ont choisi un fenêtrage traditionnel⁸⁵, des croisées, au lieu des fenêtres arquées et à guillotine omniprésentes sur les maisons victoriennes voisines, inspirées de l'architecture Second Empire⁸⁶ (ill. 45 et 46). Les frontons des avant-corps sont aussi simplifiés ; on leur enlève la pierre taillée des rampants ; seul le débordement du toit reste pour donner forme à la cimaise.



ILL. 45-46. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES. DÉTAIL DE L'ÉLÉVATION DE 1868 ET FENÊTRES, TELLES QUE CONSTRUITES. | A.S.G.M.; GUILLAUME ST-JEAN.



Mais la différence majeure entre le projet de 1868 et celui de 1869 est l'adoption de la pierre « à bossage », en remplacement de la pierre de taille. Plusieurs rapports et mémoires rédigés par Mathurin Clair Bonnissant montrent que c'est lui qui a incité les Sœurs à choisir ce matériau, même si cela engageait un surcoût. Les entrepreneurs, au demeurant peu habitués à mettre en œuvre ce type de pierre, se sont d'ailleurs montrés récalcitrants au départ; ils ont finalement agréé à la démonstration du supérieur des religieuses. Pour fastidieuse que soit parfois sa lecture, le mémoire de Bonnissant révèle éloquemment l'ampleur de son savoir et la vigueur de sa volonté d'imposer le renouveau dans le paysage construit.

L'apparence et le coût

Le mémoire de Mathurin Clair Bonnissant nous apprend que l'usage de la pierre à bosses a été introduit à Montréal par les Jésuites lors de la construction de l'église du Gesù en 1864-1865, d'après les plans de



ILL. 47. MONTRÉAL. ÉGLISE DU GESÙ, PEU APRÈS 1865. |
MUSÉE MCCORD, VIEW-543.

Évaluations et remarques touchant les diverses sortes de pierre de rang qu'on peut employer dans les façades de l'hôpital, sur les rues Dorchester et Guy

1^o les entrepreneurs disent qu'ils ne peuvent fournir au prix de 10 sous le pied carré, que de la pierre de rang *piquée*, d'un genre à peu près semblable à celle des murs latéraux de l'église des Jésuites. À ce prix, la verge en superficie serait de \$0.75 cts; ce qui ferait pour les 2250 verges que contiennent environ les deux façades, la somme de \$1687.50.

Il est bon de remarquer que cette *pierre piquée* ne fera pas certainement un bel effet au-dessus du soubassement construit tout entier en pierres éclatées, et à côté des pignons qui seront construits aussi avec cette même sorte de pierre, mais de moindre hauteur.

2^o Les entrepreneurs disent qu'ils peuvent fournir, pour 3 sous de plus environ par pied, une pierre de rang *éclatée* ou à *bosses*, mais toujours préparée seulement au marteau ou au pic. Ils demandent cette augmentation de prix, parce que cette pierre sera un peu plus soignée que la première et demandera un peu plus de travail, et aussi parce que ne devant pas la trouver entièrement dans les toises, ils seront obligés d'acheter une certaine quantité de pierre spéciale pour cela.

Cette sorte de pierre devant donc coûter environ \$1.00 la verge, le coût total en sera de \$2250.00 environ.

3^o Quoique cette dernière sorte de pierre doive exiger probablement un peu moins d'entretien que la première, cependant elle en exigera encore, après un certain nombre d'années, beaucoup plus que la pierre éclatée dont les lits seraient préparés au ciseau, et les joints semblables à ceux de la pierre de taille.

Cette troisième sorte de pierre pourrait être fournie au prix de \$1.40 la verge; ce qui ferait pour les 2 250 verges, \$3150.00.

4^o Avant de s'arrêter d'une manière définitive sur le choix qu'elles ont à faire entre ces diverses sortes de pierre, les Sœurs doivent bien considérer ce qui convient mieux et ce qui est plus avantageux pour elles, sous tous les rapports et pour tous les temps. Elles doivent spécialement considérer quelles seront les dépenses d'entretien et de réparation, qu'elles auront plus tard à supporter dans chacun de ces genres de construction.

Les Architectes et les entrepreneurs s'accordent à dire qu'avec la troisième sorte de pierre susdite : les joints étant une première fois bien tirés, c'est pour toujours et qu'il n'y a jamais besoin de réparation.

Il n'en est pas ainsi des pierres de rang préparées seulement au marteau et dont les joints se trouvent nécessairement plus ou moins distants ou larges.

Les entrepreneurs disent qu'avec cette sorte de pierre, après un certain nombre d'années, comme ce sera peut-être 20, 25 ans, qu'on mette même 30 ans si l'on veut, il faudra ensuite reprendre les joints, environ *tous les dix ans* les uns portant les autres.

Les mêmes entrepreneurs estiment le travail qu'il faudra alors faire à 0.50 cts par verge en superficie, en y comprenant la main-d'œuvre, le mortier et les échafaudages. Ce serait donc environ une somme de \$1125.00 qu'il faudrait alors déboursier, à peu près tous les dix ans, seulement pour l'entretien de ces deux façades.

Or, comme il est facile de voir, il ne faudra qu'une ou deux de ces réparations, pour atteindre la somme d'argent qu'on ménagera dans la construction, en ne prenant pas la pierre préparée au ciseau.

(ASGM. Dossier Maison mère; historique 519. Notes touchant la construction de l'hôpital des Sœurs [résumé des originaux de 1868 à 1882]. Évaluations et remarques touchant les diverses sortes de pierre de rang qu'on peut employer dans les façades de l'hôpital, sur les rues Dorchester et Guy, p. 146-148. Le document original porte le n° MM 518.)



ILL. 48. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRIS. LA PIERRE À BOSSAGE DES FAÇADES ET LA PIERRE DE RANG PIQUÉE DES FAÇADES SECONDAIRES, SUR JARDIN. | GUILLAUME ST-JEAN.



ILL. 49. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRIS. CIMETIÈRE AD SANCTOS SOUS LA CHAPELLE. | THOMAS COOMANS.

l'architecte étasunien d'origine irlandaise, Patrick C. Keely (1816-1896); celui-ci avait mis en œuvre, pour les tours, une pierre bosselée ou « pierre éclatée dont les lits [étaient] préparés au ciseau, et les joints semblables à ceux de la pierre de taille⁸⁷ » (ill. 47). Le Sulpicien argue que ce type de pierre serait plus approprié pour le nouvel hôpital général que la pierre de taille grise bouchardée qui avait été le lot des églises et des couvents, et plus généralement de tous les édifices importants de Montréal, depuis l'ouverture des carrières de pierre calcaire pour la construction de Notre-Dame de Montréal en 1826.

Toutefois, M. C. Bonnissant, avec une certaine réserve, proposait de ne lambrisser que les avant-corps de cette pierre, en laissant les pans de façade en pierre de taille lisse; il suggérait quand même de faire « mieux » qu'à l'Hôtel-Dieu, c'est-à-dire en utilisant, par exemple, des joints de maçonnerie bleus⁸⁸. L'idée plut cependant à la communauté, à un point tel que toutes les surfaces des façades des rues Guy, Dorchester et Saint-Mathieu se sont trouvées parées de pierre à bossage (ill. 48).

Le changement de la pierre bouchardée à la pierre à bossage est important;

il marque un virage esthétique dans le paysage construit montréalais. La pierre à bossage (ou « à bosses ») est un bloc de calcaire dont la face principale n'est pas finement bouchardée (lissée à l'aide d'une boucharde); celle-ci conserve donc une apparence brute. Sa mise en œuvre produit un effet rustique, des parois rugueuses qui accrochent la lumière et donnent une impression d'âge. Au Québec, la pierre à bossage est apparue d'abord sur des monuments anglicans. À notre connaissance, la pierre à bossage ou calcaire surgit en premier, dans l'architecture de Montréal, lors de la construction de la cathédrale Christ Church, d'après les plans de Frank Wills (1856); cette introduction est suivie, toujours chez les anglicans, par la mise en œuvre de l'église Saint George's (William T. Thomas, 1869). Sur ces monuments, ce type de pierre s'explique par l'application rigoureuse des principes du mouvement ecclésiologiste⁸⁹ qui préconise, entre autres, l'adoption des finis rustiques des murs de l'architecture médiévale. En architecture civile, la pierre à bossage apparaît plus tard, sous l'influence de l'architecture du Second Empire français qui propose, outre un retour aux grands moments de l'histoire de l'architecture classique nationale, une valorisation des éléments pittoresques

dans la construction (silhouettes de toitures, traitements rustiques et polychromes des surfaces, etc.)⁹⁰.

Mais, comme le révèle Mathurin Clair Bonnissant, la première incursion de cette taille de pierre chez les catholiques apparaît à l'église du Gesù. Tout se passe en effet comme si le matériau avait dû recevoir la sanction romaine, celle des Jésuites en l'occurrence, avant de pouvoir être diffusé dans le diocèse de M^{gr} Bourget. L'hôpital général établit donc une première⁹¹, puisque la grande majorité des couvents érigés à Montréal dans les années suivantes vont adopter la pierre à bossage⁹²; la chapelle des Sœurs grises va établir le même précédent pour l'architecture paroissiale du diocèse de Montréal, comme on le verra plus loin⁹³.

L'AVÈNEMENT D'UNE ARCHITECTURE NÉOROMANE DIOCÉSAINE

En avril 1874, après une pause de trois ans, le Conseil général des Sœurs grises reprend le chantier :

Il a été proposé et résolu à la pluralité des voix que, vu l'état de gêne où se trouvent les sœurs, n'ayant pas de salle de communauté assez vaste pour les réunions, et l'état de



ILL. 50. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES. PROJET DE FAÇADE DE LA CHAPELLE, 1868. | A.S.G.M.

souffrance où se trouvent nos pauvres dans le rez-de-chaussée, que nous commencerions cette année la construction de la chapelle avec une tour. La dite chapelle aura soixante-neuf pieds de front sur cent soixante-douze pieds de profondeur, y compris la tour et sans y comprendre la sacristie⁹⁴.

Ce chantier comprend aussi « le corps de la bâtisse, depuis la dite chapelle jusqu'à la rue St. Mathieu ». Les religieuses avaient déjà délimité le pourtour de la crypte en 1871, pour y relocaliser leur cimetière *ad sanctos* (ill. 49). La première pierre de l'église est posée le 1^{er} mai 1874 et la communauté assiste à une première messe le 23 décembre 1878.

Lundi dernier [23 décembre] a eu lieu la bénédiction de la magnifique église des Dames de l'Hôpital-Général, rue Guy. C'est un des plus beaux monuments élevés dans notre ville à la gloire de la religion. L'édifice mesure environ 180 pieds de longueur sur



ILL. 51. MONTRÉAL. ÉGLISE SAINT-VINCENT-DE-PAUL. | BANQ. QUÉBEC. P547, S1, S51, S5S1, D2, P3403.

76 de largeur dans le transept. La voûte est à plus de 80 pieds du plancher. Cette église est du style romain [*sic*], du 10^e siècle.

M^{gr} de Montréal a fait la cérémonie de la bénédiction. On remarquait auprès de Sa Grandeur une trentaine de prêtres. M^{gr} de Montréal a prononcé une allocution de circonstance. L'église n'attend plus pour être complète que ses autels⁹⁵.

Une chapelle d'un style nouveau

Le premier projet soumis pour la construction de l'hôpital général proposait une chapelle avec deux tours (ill. 50); le projet de 1869 réduisait ce programme à une seule tour (ill. 54). Le chantier qui se termine fin 1878 laisse la façade inachevée dont le clocher ne sera complété qu'en 1890 (ill. 55).

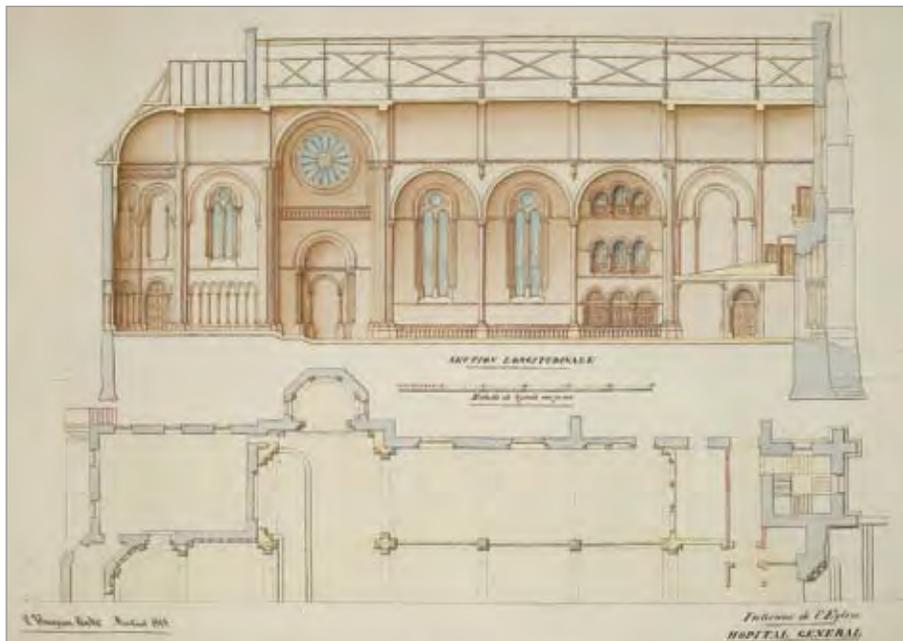
Le premier projet de façade est du plus grand intérêt. Il s'agit en effet d'une



ILL. 52. MONTRÉAL. L'ÎLE-BIZARD. ÉGLISE SAINT-RAPHAËL-ARCHANGE. BOURGEOU ET LEPROHON, 1873. | CPROQ.

composition où domine le vocabulaire architectural de l'âge roman : portail avec arc à ressauts, fenêtres cintrées, lésènes, frises d'arceaux et bandes lombardes. Les tours supportent un clocher complexe de trois niveaux : une chambre des cloches ajourée par une arcade triple; dans la flèche de plan carré qui la coiffe est inséré un tambour de plan octogonal ajouré par des baies jumelées. Ce tambour est à son tour surmonté d'une flèche légèrement galbée.

Sans doute par économie, mais aussi pour des raisons esthétiques, ce premier projet d'église n'a pas été réalisé pour les Sœurs grises. Mais l'exercice de composition n'a pas été vain puisque Adolphe Lévesque va s'en inspirer directement, tout en livrant une composition originale, pour ériger la monumentale église Saint-Vincent-de-Paul en 1875⁹⁶ (ill. 51). Victor Bourgeois, quant à lui, avait déjà érigé de monumentales façades à deux clochers avant ce projet



ILL. 53. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES. PROJET POUR L'INTÉRIEUR DE LA CHAPELLE, 1868. COUPE SUR LE LONG. | A.S.G.M.



ILL. 54. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES. DESSINS DE L'ÉLEVATION DE LA FAÇADE DE LA CHAPELLE, 1869. | A.S.G.M.



ILL. 55. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES. LA FAÇADE DE LA CHAPELLE VERS 1878; LE CLOCHER N'EST PAS ENCORE CONSTRUIT. | MUSÉE MCORD, VIEW.1132.1.

pour l'hôpital général, mais elles étaient toutes, sinon néobarocques, du moins néo-classiques. Bourgeau s'était néanmoins avancé à esquisser quelques ornements néoromans, des lésènes et des bandes

lombardes, particulièrement sur la façade de l'église Saint-Antoine de Lavaltrie en 1867. Avant même que la chapelle des Sœurs grises ne soit mise en chantier, il va, avec Alcibiade Leprohon, s'inspirer du

projet refusé pour ériger l'église de l'Île-Bizard, en 1873, sans trop convaincre (ill. 52). Deux ans plus tard, le même modèle guide les deux compères à Saint-Cuthbert (1875), encore avec un certain nombre de raccourcis. Dans tous les cas, les œuvres parentes de Bourgeau et de Leprohon ne rivalisent en rien avec l'église que livrera Adolphe Lévesque à la paroisse Saint-Vincent-de-Paul. Ce qui repose la question de la paternité des dessins de 1868 : Victor Bourgeau ou Adolphe Lévesque ?

L'architecture intérieure de la chapelle projetée en 1868 est moins originale que celle qui est érigée en 1874. Elle retient une structure traditionnelle selon laquelle les trois nefs sont logées sous une seule toiture; ses grandes arcades sont d'une légèreté encore toute classique (ill. 53). En fait, le choix du vocabulaire roman se limite à quelques arcades plaquées sur les murs. Il reste cependant que, dans ce cas aussi, Victor Bourgeau et ses élèves vont s'approprier cette composition pour le décor intérieur de certaines églises, dans les paroisses rurales⁹⁷.

La chapelle qui sera construite est celle esquissée sur la série de plans de 1869; les architectes en ont livré plusieurs dessins (ill. 54). Il s'agit d'une façade entièrement recomposée, avec une seule tour et un clocher spectaculaire. L'effet d'ensemble produit est saisissant : alors que le premier projet présentait en quelque sorte une église qui scindait le corps de bâtiment la contenant, le projet réaménagé revient à l'idée d'une chapelle dont la figure culmine au centre de la longue façade. Cet effet d'insertion plus harmonieux tient aux ouvertures, de dimensions réduites et jumelées ou disposées en triplets; leur répétition s'ajuste au rythme des ouvertures de l'ensemble du bâtiment. L'étagement aussi est modifié. La façade répercute désormais l'élévation intérieure, qui aura trois niveaux; chacun s'inscrit donc



ILL. 56-57. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES. L'INTÉRIEUR DE LA CHAPELLE. | THOMAS COOMANS; GUILLAUME ST-JEAN.

mieux dans l'horizontalité de la grande façade de la maison-mère (ill. 55).

Un intérieur grandiose

Mais c'est l'intérieur de la chapelle projetée en 1869 et construite en 1874-1879 qui propose la plus grande part du nouveau architectural dont peut être créditée la maison-mère des Sœurs grises. M. C. Bonissant a longuement évoqué ses dimensions imposantes et les chroniqueurs, comme nous l'avons vu, l'ont remarquée

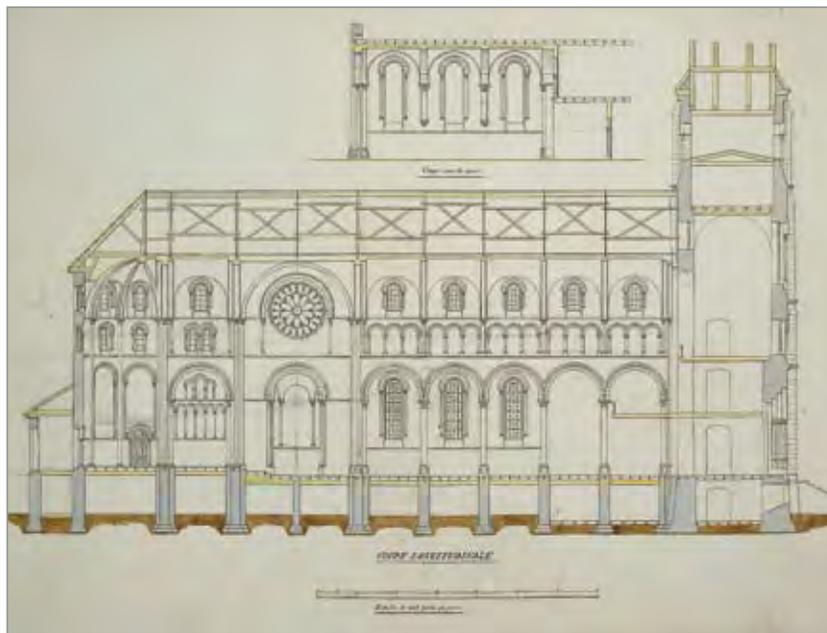
lors de l'inauguration de l'édifice, parmi les « plus beaux monuments élevés dans notre ville à la gloire de la religion ».

L'architecture en est résolument nouvelle⁹⁸; le journaliste écrit ainsi « romain » pour ce que l'on sait en fait être « roman ». C'est dire que ce style est encore peu connu à Montréal; il n'est que vaguement placé dans le temps. Ce style roman qualifie l'ensemble de la composition architecturale : plan en croix latine avec bas-côtés, élévation à trois étages : grandes arcades,

tribunes, fenêtres hautes, abside en hémicycle et absidioles sur les bras du transept, décor d'arcades (ill. 56 et 57). Mais la référence architecturale ne se situe certainement pas au dixième siècle. L'architecture est plus légère : les piliers sont plutôt des colonnes et les voûtes s'avèrent déjà gothiques. En fait, quand on y regarde de plus près, il s'agit d'une architecture inspirée du renouveau gothique qui touche la France au dix-neuvième siècle. Parmi les nombreuses chapelles et églises néo-romanes de l'époque, on peut d'ailleurs



ILL. 58. SAINT-CLOUD. ÉGLISE SAINT-CLODOALD, JEAN-FRANÇOIS DELARUE, ARCHITECTE, 1860. | DROITS RÉSERVÉS.



ILL. 59. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES. COUPE LONGITUDINALE DE LA CHAPELLE, 1869. | A.S.G.M.

suggérer une parenté avec l'église Saint-Clodoald de Saint-Cloud, près de Paris, érigée à partir de 1860 (ill. 58).

Déjà, la façade utilisait le vocabulaire roman; l'intérieur va plus loin en adoptant la figure de l'église romane tardive (douzième et treizième siècles), telle que le dix-neuvième siècle l'avait déjà interprétée dans quelques grandes églises de la région parisienne qui ont attiré l'attention. Le changement majeur qu'introduit la chapelle de l'Invention-de-la-Sainte-Croix dans le paysage architectural montréalais réside dans l'adoption d'un étagement avec claire-voie ou fenêtres hautes (ill. 59). Après les mésaventures de la cathédrale de Québec, en 1744⁹⁹, les constructeurs d'églises du Québec avaient abandonné ce type de structure. Il était réapparu à Montréal au dix-neuvième siècle au sein de l'Église anglicane, inspirée par les préceptes du mouvement ecclésiologiste et les écrits d'Augustus Welby Pugin. La première église catholique ainsi érigée avec une claire-voie – *clerestory* en anglais – fut

l'église Saint-Pierre-Apôtre (ill. 60); à cet endroit nous avons proposé de créditer John Ostell et Adolphe Lévesque – traducteur des œuvres de Pugin – de la conception. Suivit la cathédrale Christ Church, érigée de 1856 à 1859 d'après les plans de Frank Wills (1822-1857), architecte britannique de formation, mais qui eut une carrière étasunienne remarquable. Enfin, en 1864-1865, avait été construite l'église du Gesù, œuvre de Patrick C. Keely, architecte attiré de la Compagnie de Jésus en Amérique du Nord. Or, tandis que les deux premières de ces églises à claire-voie sont de style néogothique, cette troisième adopte plutôt un vocabulaire néobaroque modéré, rehaussé par un impressionnant ensemble de fresques (ill. 61). On peut raisonnablement penser que ce soit l'exemple du Gesù qui a conforté les Sœurs et leur supérieur ecclésiastique, M. C. Bonnissant, d'aller de l'avant avec une chapelle dotée d'une claire-voie. Toutefois, le parti résolument néoroman du monument du boulevard Dorchester nous renvoie à d'autres spéculations qui ont marqué l'époque.

Vers un style diocésain

M^{gr} Bourget, ultramontain féroce, avait, après 1855, combattu avec force l'emploi de l'architecture gothique pour les églises catholiques de son diocèse¹⁰⁰ et imposé comme répertoire formel, aux architectes de celles-ci, l'architecture baroque romaine créée au seizième siècle, dans la foulée du Concile de Trente, par une Église qui préconisait l'utilisation de l'art et de l'architecture comme outils de prosélytisme¹⁰¹. M^{gr} Bourget appréciait le Gesù et dut être très satisfait de lire que la chapelle des Sœurs grises serait, elle-aussi, « romaine ». Mais son retrait progressif des affaires, après qu'il ait été désavoué par Rome dans l'affaire de la division de la paroisse sulpicienne Notre-Dame, puis sa démission, le 11 mai 1876, ont ouvert la voie à l'affirmation d'autres points de vue. En 1873, la nomination de M^{gr} Édouard-Charles Fabre (1827-1896) en tant que coadjuteur est survenue au terme de quelques années de flottement dans le diocèse, pendant lesquelles s'est amorcée

une réorientation des choix esthétiques au sein l'Église de Montréal. En effet, le successeur de M^{gr} Bourget choisira d'autres architectes et adoptera des projets d'églises d'un nouveau goût, le style roman ou « normand », en suivant le modèle proposé par la chapelle des Sœurs grises.

Tout cela se passe à Montréal au moment où l'architecture néoromane se développe en France. Dans les années 1840, la « Fille de l'Église » a en effet redécouvert son héritage roman, surtout dans le sud-ouest où les monuments des dixième, onzième et douzième siècles sont nombreux. Les travaux des historiens d'architecture ont dès lors révélé que le style roman était un style original et cohérent, mais de surcroît qu'il mettait au jour des racines nationales aussi profondes que le gothique, devenu néanmoins le style national des Français sous le Second Empire. Mais l'Italie catholique, qui n'avait que peu souscrit à l'architecture gothique, adopta résolument l'architecture néoromane, quelquefois appelée lombarde, paléochrétienne ou romano-byzantine. Rome prétendait ainsi retourner à l'architecture des origines de la chrétienté, c'est-à-dire d'avant le grand schisme d'Orient de 1054¹⁰².

Dans le débat sur les styles qui faisait rage dans l'Europe du milieu du dix-neuvième siècle, l'adoption du style roman gagne des adeptes, surtout parmi les architectes qui ont à construire des églises rurales¹⁰³. Contrairement au style gothique pour l'emploi duquel on impose une vaste connaissance archéologique – les Anglicans s'y emploient dans *The Ecclesiologist* et Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc propose le modèle de sa cathédrale idéale –, le style roman paraît plus libre, moins normatif :

[L'art roman] est calme, grave, monumental, a un caractère religieux très prononcé, et se prête également à une grande richesse et à



ILL. 60. MONTRÉAL. ÉGLISE SAINT-PIERRE-APÔTRE, VUE DE L'INTÉRIEUR. | MALCOLM THURLBY.



ILL. 61. MONTRÉAL. ÉGLISE DU GESÙ, VUE DE L'INTÉRIEUR. | MALCOLM THURLBY.



ILL. 62. MONTRÉAL. LA CHAPELLE NAZARETH. | BANQ, QUÉBEC. E6, S8, S51, S55660, D3914, PA1.



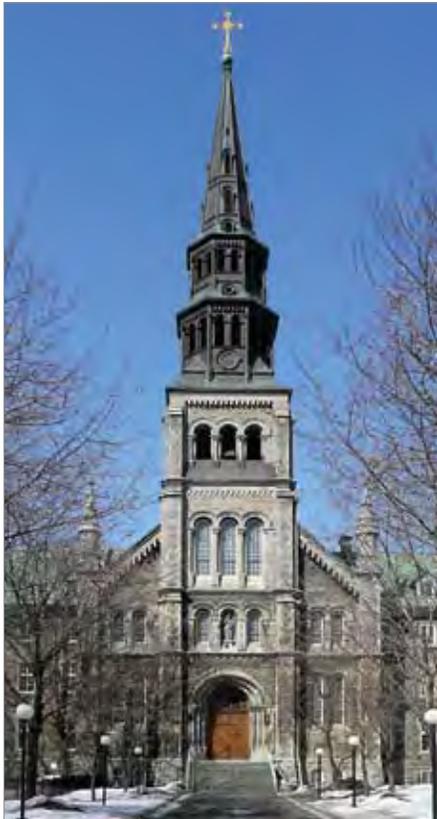
ILL. 63. MONTRÉAL. LA CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES, VERS 1880. | MUSÉE MCCORD, VIEW-971.1.

une extrême simplicité. Il n'a point de parti pris, de règle formulée, de proportions consacrées : il s'adapte à toutes les exigences, s'accommode de tous les matériaux, et sait varier, suivant les circonstances, les formes de ses colonnes et de tous ses ornements¹⁰⁴.

À Montréal, ce nouveau style a séduit tous ceux qui cherchaient à « refranciser » le paysage construit montréalais ; en outre, il semble avoir été apprécié par les congrégations religieuses qui cherchaient à se doter de maisons dont



ILL. 64. MONTRÉAL. ÉGLISE SAINTE-BRIGIDE-DE-KILDARE. | SYLVAIN LAFRANCE.



ILL. 66. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISÉS; LA TOUR ET LE CLOCHER. | GUILLAUME ST-JEAN.



ILL. 65. L'ÎLE PERROT. FAÇADE DE L'ÉGLISE, ÉRIGÉE EN 1901 D'APRÈS LES PLANS DE L'ARCHITECTE ALCIDE CHAUSSÉE. | CPRQ.

l'expression architecturale concorderait avec la figure symbolique du monastère, institution emblématique du Moyen Âge roman¹⁰⁵. Les Sulpiciens ont d'ailleurs joué un rôle dans son implantation à Montréal. En effet, monsieur Victor Rousselot, curé de Notre-Dame féru de l'architecture néogothique française – c'est lui qui dirigea les travaux de « refrancisation » en architecture néogothique du décor intérieur de Notre-Dame, à partir de 1869 –, fit construire la même année, à ses frais, la chapelle de l'Asile Nazareth, rue Sainte-Catherine¹⁰⁶ (ill. 62). Or, cette chapelle, dont il avait confié l'ornementation intérieure à l'italianisant Napoléon Bourassa, était dotée d'une façade néoromane¹⁰⁷. Encore ici, c'est Victor Bourgeau qui construisit l'édifice, mais un chroniqueur nota :

La façade est digne et convenable, mais avec des ressources, il eût été facile de donner à cette façade même, à la flèche qui la

surmonte, à toute la chapelle en un mot, un caractère autrement prononcé d'ornementation architecturale ; et M. Bourgeault [*sic*] n'eût pas demandé mieux que de nous doter d'un chef-d'œuvre¹⁰⁸.

On comprend que le goût néoroman ne convainquait pas encore et que, s'il avait pu en décider, Victor Bourgeau aurait aimé faire autrement. Chose certaine, l'adoption du nouveau style était une initiative sulpicienne. Les mêmes Sulpiciens choisissent d'ailleurs à nouveau Napoléon Bourassa pour construire la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, en 1873 ; elle sera de style roman « lombard » (italien) (ill. 63).

Mais, comme on peut s'en douter, le style néoroman était plus facilement adopté pour les façades d'églises et de chapelles que pour en organiser l'intérieur, ce qui remettait en cause bien des acquis dans les milieux de la pratique traditionnelle¹⁰⁹. À Montréal, c'est à l'église Sainte-Brigide-de-Kildare (ill. 64) que les architectes Poitras et Martin ont lancé le mouvement, avec une façade composée à partir des modèles néoromans de l'architecte français Théodore Ballu, mâtinés d'ornements inspirés des livres de modèles de l'Étatsunien Samuel Sloan¹¹⁰. Après Sainte-Brigide, le diocèse de Montréal a vu apparaître bon nombre d'églises dotées de façades néoromanes, au point donc où l'on peut en déduire que ce style est devenu le style diocésain officiellement adopté sous l'épiscopat de M^{gr} Fabre¹¹¹ (ill. 65). La façade de la chapelle des Sœurs grises a en quelque sorte anticipé ce tournant.

Un clocher métissé

La chapelle de l'Invention-de-la-Croix est surmontée d'un élégant clocher. Dessiné en 1868, il ne fut réalisé que plus tard, en 1890, comme cela a été souvent le lot des églises paroissiales. Le projet soumis présentait deux versions de clochers de



ILL. 67. LONDRES. ÉGLISE ST. BRIDE'S.
CHRISTOPHER WREN ARCHITECTE. | LUC NOPPEN.



ILL. 68. TOULOUSE. CLOCHER DE LA BASILIQUE
SAINT-SERNIN, XII^e SIÈCLE. | LUC NOPPEN.

même hauteur; c'est la version sobre, légèrement moins ornée, qui a été retenue en 1890 (ill. 66). Plusieurs ont déjà signalé la parenté d'un clocher de ce type avec celui de St. Bride's, église londonienne de Christopher Wren érigée après le grand feu de 1666 (ill. 67). La ressemblance tient à l'effet de « pièce montée » qui superpose des étages; toutefois, le traitement à Montréal se veut davantage néoroman, comme l'affirment les baies géminées et les bandes lombardes. Dans le registre de l'architecture romane, on peut bien sûr évoquer le modèle de Saint-Sernin de Toulouse, clocher du douzième siècle révélé au dix-neuvième siècle grâce à une lourde restauration menée par Viollet-le-Duc (ill. 68).

Mais il faut, avant tout, noter la ressemblance entre la tour et le clocher de la chapelle des Sœurs grises et ceux de l'église Saint-Pierre-Apôtre (ill. 69).

La tour, néogothique, de Saint-Pierre-Apôtre, dont la conception remonte à 1851, a été surmontée d'une flèche malhabile en 1874-1875. Le tout est inspiré des modèles ecclésiologistes mis au point par A. W. Pugin. Cela s'explique : pour les Sœurs grises, l'atelier de Bourgeau a tout simplement transcrit le modèle de la tour en vocabulaire roman. Puis, pour échapper à l'élan gothique, les architectes ont repris le clocher traditionnel, à deux tambours ajourés, pour obtenir l'effet de pièce montée, en le dessinant avec un vocabulaire roman au lieu de classique. Il s'agit en fait de la transcription des clochers de John Ostell, formés de deux coupes superposées (ill. 70), en vocabulaire roman. Victor Bourgeau avait construit un tel clocher sur l'église Saint-Joseph en 1878 (ill. 71), mais l'avait habillé d'arcs gothiques.

Dans l'architecture religieuse du Québec, les clochers sont les meilleurs révélateurs



ILL. 69. MONTRÉAL. LA TOUR ET LE CLOCHER DE L'ÉGLISE
SAINT-PIERRE-APÔTRE. | GUILLAUME ST-JEAN.



ILL. 70. LA PRAIRIE. CLOCHER DE L'ÉGLISE DE LA NATIVITÉ. | LUC NOPPEN.



ILL. 71. MONTRÉAL. CLOCHER DE L'ÉGLISE SAINT-JOSEPH. | GUILLAUME ST-JEAN.



ILL. 72. MONTRÉAL. MAISON-MÈRE DES SŒURS GRISES. VUE AÉRIENNE. | PIERRE LAHOUD.

de la persistance des traditions architecturales; en même temps ce sont les premiers objets qu'une nouvelle tendance peut affecter. Construits en bois jusqu'à l'orée de la Première Guerre, ils sont le siège de l'inventivité des constructeurs qui s'y sont adonné à leur art : celui de la charpente, celui de la tôlerie aussi. Le clocher de la chapelle de l'Invention-de-la-Sainte-Croix ne dépare pas ce catalogue bien québécois.

CONCLUSION

L'exploration de la genèse de la maison-mère des Sœurs de la Charité à laquelle nous nous sommes livré permet de déceler à quel point ce grand projet a été l'occasion d'invention, mais aussi de consolidation d'une tradition, encore bien vivante en 1865-1870, de l'architecture conventuelle de Montréal (ill. 72).

Monument de renouveau et de prolongement, la maison-mère des Sœurs grises porte le témoignage d'efforts sans précédents lors du choix du site, lors de la définition du programme fonctionnel et lors de la conception formelle. Rares sont les monuments, qui, après l'immense chantier de la basilique Notre-Dame, ont fait l'objet, au dix-neuvième siècle, d'autant de spéculations. Si nos architectes ont longtemps été avares de paroles, dans ce cas précis, les Sœurs grises et Mathurin Clair Bonnissant ont pris le relais pour faire mémoire. Leurs écrits et leurs gestes jettent un éclairage nouveau sur la société montréalaise dont ils ont été d'éminents acteurs.

La relecture des archives et la visite des bâtiments suggèrent que le champ de recherche est encore vaste, largement inexploré, pour autant que l'on accepte d'ouvrir les horizons. Lorsqu'on utilise les archives et les savoirs acquis pour, non pas documenter, mais interpréter les bâtiments

et les sites, on s'aperçoit que leur signification se précise, devient plus dense. Mais, surtout, elle rejoint plus aisément la sensibilité de notre époque.

Si la fin du vingtième siècle a permis de fixer rapidement quelques repères d'une histoire de l'architecture, celle-ci reste, avouons-le, à être écrite. Trop souvent, les efforts d'interprétation auxquels nous convient les nouveaux médias s'abreuve à des recherches fondées sur des problématiques datées qu'il nous incombe de renouveler, sans quoi l'intérêt envers le paysage construit ira – ou continuera d'aller – décroissant.

Au cœur de notre travail, Victor Bourgeau s'est imposé sous d'autres habits que ceux qu'on lui prête habituellement; loin de réduire son rôle, sa pratique, telle que nous l'avons esquissée, permet d'envisager une relecture de la pratique architecturale du dix-neuvième siècle, particulièrement dans le milieu canadien-français. Au-delà du cas de la maison-mère des Sœurs grises, ce type d'analyse laisse entrevoir le potentiel considérable d'interprétation des couvents et des églises de Montréal. Il est urgent d'y voir, au moment où ces bâtiments ferment, sont repris pour certains, démolis pour d'autres. Mettre en valeur le poids sémantique de ces hauts lieux contribuerait certainement à mieux les évaluer, à les protéger, ou à tout le moins à s'assurer que le génie du lieu qu'ils ont engendré ne s'estompe à tout jamais.

LISTE DES ABRÉVIATIONS UTILISÉES

ANF	Archives nationales de France
A.S.G.M.	Archives des Sœurs grises de Montréal
BAC	Bibliothèque et archives Canada

BANQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
CPRQ	Conseil du patrimoine religieux du Québec
UCSS	Univers culturel de Saint-Sulpice, Montréal

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

- Drouin, Martin, 2001, « Les campagnes de sauvegarde de la maison Van Horne et du couvent des Sœurs grises ou le questionnement d'une identité urbaine (Montréal, 1973-1976) », *Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada*, vol. 26, n° 3-4, p. 25-36.
- Gauthier, Raymonde, 1991, « Chapelle de l'Invention-de-la-Sainte-Croix », *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites du Québec*, t. 2, Québec, Les Publications du Québec, p. 112.
- Gauthier, Raymonde, 1991, « Domaine des Sœurs grises de Montréal », *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites du Québec*, t. 2, Québec, Les Publications du Québec, p. 113-116.
- Marsan, Jean-Claude, 1974, *Montréal en évolution*, Montréal, Fides.
- Middleton, Robin et David Watkin, 1993, *Architecture du XIX^e siècle*, Paris, Gallimard, coll. « Electa ».
- Musée David M. Stewart [Lemay, Nicole], 1992, *Mission Montréal. Les congrégations religieuses dans l'histoire de la ville*, Montréal, Fides.
- Pinard, Guy, 1987, « La Maison-mère des Sœurs Grises », *Montréal, son histoire, son architecture*, t. 3, Montréal, La Presse, p. 283-295.

NOTES

1. L'auteur tient à remercier toutes les personnes qui l'ont aidé et rendu possible cette publication, notamment Mylène Laurendeau, des Archives des Sœurs grises de Montréal, et M. Gabriel Collard qui nous a reçu à la Maison-mère; Guillaume St-Jean, Pierre Lahoud et Thomas Coomans qui ont contribué à la qualité de l'illustration et, bien sûr, Lucie K. Morisset qui a inspiré ce texte, en a étoffé les arguments et raffiné l'expression.
2. Notamment par des religieuses de la congrégation : sœur Albina Fauteux et sœur

Clémentine Drouin (1916, 1933 et 1943) et les nombreux titres de sœur Estelle Mitchell, dont : Mitchell, [sœur] Estelle, *L'essor apostolique. Histoire de l'hôpital général des Sœurs de la Charité de Montréal*, « Sœurs Grises », 1877-1910, t. 4, Montréal, Méridien; et Mitchell, [sœur] Estelle, 1964, *Mère Jane Slocombe, neuvième supérieure générale des Sœurs Grises de Montréal, 1819-1872*, Montréal, Fides.

3. Salomon de Friedberg, Barbara, 1975, *Le domaine des Sœurs Grises, boulevard Dorchester, Montréal*, Rapport préparé pour le ministère des Affaires culturelles, Québec, juin.
4. Par les travaux du Groupe de recherche sur la pierre grise de Montréal.
5. Gauthier, Raymonde, 1983, *Victor Bourgeau et l'architecture religieuse et conventuelle dans le diocèse de Montréal (1821-1892)*, thèse de doctorat en histoire de l'art, Québec, Université Laval; Gauthier, Raymonde, 1988, « Une pratique architecturale au XIX^e siècle : Victor Bourgeau, 1809-1888 », *ARQ – Architecture-Québec*, n° 41, février, p. 10-23.
6. Martin, Tania, 1995, *Housing the Grey Nuns: Power, Religion and Women in Fin-de-siècle Montréal*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université McGill; Martin, Tania, 1997, « Housing the Grey Nuns: Power, Women and Religion in Fin-de-siècle Montréal », dans Annmarie Adams et Sally McMurry (dir.), *Perspectives in Vernacular Architecture VII*, Knoxville (TN), University of Tennessee Press, p. 212-229; Martin, Tania, 1999, « The Mother House of the Grey Nuns: A Building History of the General Hospital », *Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada*, vol. 24, n° 2, p. 40-49.
7. Archéotech, 2005, *Site historique de la Maison-mère des Sœurs grises de Montréal, 1190, rue Guy*, Rapport préparé pour le ministère de la Culture et des Communications, Montréal, décembre; Groupe Cardinal Hardy, 2007, *Réaménagement du Domaine des Sœurs Grises pour l'Université Concordia*, Montréal. Des travaux d'inventaire ont aussi été menés sur le mobilier et les œuvres d'art.
8. Beaupré et Michaud, architectes [Michaud, Josette], 2007, *Étude des valeurs patrimoniales du couvent des Sœurs Grises (construit sous le nom d'Hôpital général des Sœurs Grises. Domaine des Sœurs Grises de Montréal)*, Rapport préparé pour l'Université Concordia. Montréal, février.

9. Les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu en 1861, les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame en 1908 Même les sulpiciens, seigneurs de l'île, établissent leur séminaire et leur collège sur le site de l'ancien Fort de la Montagne, dont la construction débute en 1855.
10. Archives des Sœurs grises de Montréal (ASGM), Maison-mère, dossier 443. Transcriptions : mémoire de sœur Deschamps, supérieure, à M. Faillon, supérieur de Saint-Sulpice, 8 août 1854; réponse de M. Faillon, le 4 novembre 1854, p. 153-154.
11. *Id.*, p. 156.
12. *Id.*, p. 157.
13. *Id.*, p. 158.
14. *Id.*, p. 159.
15. ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 452. Extrait de *l'Ancien Journal*, 16 juillet 1856, p. 552. Olivier Berthelet (1798-1872) était un bourgeois fortuné qui s'est fait connaître comme le plus grand philanthrope francophone de Montréal. Il a particulièrement appuyé l'œuvre des Sœurs grises en finançant la construction de l'asile Saint-Joseph, rue Cathédrale, leur première expansion hors de l'hôpital général.
16. ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 521. Lettre de sœur Slocombe [supérieure] au cardinal Quaglia, préfet de la Congrégation des évêques et réguliers, 4 janvier 1869.
17. Ce nom tient à une légende qui veut que, sur le site, une croix fut élevée et peinte en rouge en 1752 pour marquer la sépulture d'un meurtrier. (Drouin, [sœur] Clémentine, 1943, *L'hôpital Général des Sœurs de la Charité, «Sœurs grises», 1853-1877*, t. 3, p. 211-212.)
18. Greffe du notaire E. Lafleur, n° 1155, 20 juillet 1860.
19. *Id.*, n° 1262, 19 mars 1861.
20. *Id.*, n° 1265, 23 mars 1861.
21. ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 464. Copie d'une lettre de M^{gr} Bourget à M. Granet, supérieur du séminaire Saint-Sulpice, 19 octobre 1860.
22. Il semble que cette stratégie soit d'Olivier Berthelet qui, après avoir fait fortune dans l'immobilier dans l'est de la ville, est devenu conseiller – certains diront le ministre des Finances – de l'évêque (*Dictionnaire biographique du Canada en ligne* [http://www.dictionnaireofarchitectsincanada.org/], consulté le 23 juillet 2009).
23. ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 464. Copie d'une lettre de M^{gr} Bourget à M. Granet, supérieur du séminaire Saint-Sulpice, 19 octobre 1860.
24. Rappelons à ce sujet que le Séminaire s'était opposé à la relocalisation de l'Hôtel-Dieu sur le mont Sainte-Famille, en 1858. M^{gr} Bourget de son côté pressait les religieuses de quitter le centre-ville; il les avait déjà encouragées en 1852 à acheter, rue Dorchester, « un très bel édifice désigné sous le nom de Collège Baptiste, qui avait été fondé par une société de sectateurs dans le but d'enseigner l'erreur ». Ce bâtiment sera occupé par les religieuses de l'Hôtel-Dieu qui y établiront l'hôpital Saint Patrick [en face du site de la Croix-Rouge]. (Lahaise, Robert, 1980, *Les édifices conventuels du Vieux-Montréal. Aspects ethno-historiques*, Montréal, Hurtubise/HMH, coll. «Les Cahiers du Québec», n° 50, p. 95-96.)
25. ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 464. Copie d'une lettre de M^{gr} Bourget à M. Granet, supérieur du séminaire Saint-Sulpice, 19 octobre 1860.
26. « Notre mère osera-t-elle vous prier, Très-Honoré Père, de tâcher d'obtenir de ces Messieurs, un aussi long délai que possible avant de payer l'intérêt pour nous faciliter les moyens de vendre plus cher nos terrains de la Côte Saint-Antoine. Elle vous demande cela en vue du plus grand bien des pauvres, vous priant en même temps de considérer que ce sera aussi à l'avantage du Séminaire à raison de la Commutation qui sera d'autant plus forte que nous vendrons plus cher. (ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 466. Copie d'une lettre de sœur Slocombe [maître des novices], à M. Granet, supérieur du séminaire Saint-Sulpice, 28 octobre 1860, 26 octobre 1860.)
27. « [Nos sœurs] ont aussi admiré le désintéressement des bonnes Religieuses de l'Hôtel-Dieu qui ont bien voulu accéder aux désirs de Votre Grandeur, en nous offrant un terrain dont elles pourraient retirer un si grand profit. » (ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 465. Copie d'une lettre de sœur Slocombe [maître des novices] à M^{gr} Bourget, 26 octobre 1860.)
28. Il faut cependant noter qu'on compare un site de vingt-cinq arpents à celui de douze arpents de la Croix-Rouge.
29. ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 469. Lettre de M. C. Bonnissant à M^{gr} Bourget, 29 janvier 1861.
30. *Id.*
31. ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 517. Mémoire de M. C. Bonnissant, s.d. (probablement de février 1861).
32. ASGM, Registre des affaires temporelles, vol. II (1853-1899), 3 février 1861, p. 21.
33. « L'Hôpital général d'ancien régime n'a jamais eu aucune fonction médicale, mais fut le lieu de renfermement des pauvres. Voulu par des dévots laïcs (la Compagnie du Saint-Sacrement) sous le règne de Louis XIII, il entendait résoudre le problème récurrent de la mendicité et des cours des miracles. » ([http://fr.wikipedia.org/wiki/Hôpital_général], consulté le 22 juillet 2009.)
34. ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 531. Lettre des Sœurs grises aux membres du Comité de santé de la Cité de Montréal; texte publié dans *The Gazette*, jeudi 20 mai 1869.
35. Un rapide sondage nous en a permis d'en retracer deux : *The Gazette*, 19 mai 1869 et 21 mai 1869.
36. ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 517. Mémoire de M. C. Bonnissant, s.d.
37. Elles érigeront notamment un monumental orphelinat à ville Saint-Laurent, la crèche d'Youville, en 1912.
38. ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 517. Mémoire de M. C. Bonnissant, s.d.
39. ASGM, Maison-mère, église, document 8. Soumission de David Perrault, 12 juin 1880 (clôture de pierre); document 9, soumission de Day et Deblois, 28 juin 1880 (travail de ferronnerie).
40. ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 533. Lettre de mère Slocombe à M^{gr} Bourget, 12 août 1869.
41. ASGM, Administration temporelle, Procès-verbaux, vol. II (1853-1899), 1^{er} mars 1869, p. 36.
42. *Id.*, vol. II (1853-1899), 31 mars 1869, p. 37.
43. L'association a été dissoute en 1877, deux mois après le décès d'Edwige Vaillant, épouse de Victor Bourgeau; elle a cependant été renouvelée le 18 août 1880 pour se terminer avec le décès de Bourgeau, survenu le 5 mars 1888.
44. Théophile Fahrland (1825-1870) aurait reçu sa formation à l'École des beaux-arts de Paris. À Montréal il combinait une pratique de l'architecture et de la bijouterie. (*Biographical Dictionary of Architects in Canada (1800-*

- 1950), [http://www.dictionaryofarchitectsin-canada.org], consulté le 19 juillet 2009).
45. Dans le dossier de l'église Saint-Joseph, construite en 1861-1862, il apparaît que Victor Bourgeau n'a fait que superviser le chantier; il a alors proposé de modifier le parti original de l'intérieur, en substituant à la charpente exposée, disposition traditionnelle des églises anglicanes, une fausse-voûte plus « canadienne-française », ce qui explique le caractère un peu incongru de l'intérieur. Il a enfin, en 1878, livré les plans du clocher.
 46. Dans le cas de Saint-Pierre-Apôtre, la mention de Victor Bourgeau n'apparaît que dans le discours que l'évêque d'Ottawa, membre des la Congrégation des oblats – qui a fait construire cette église –, livre lors de l'inauguration du bâtiment, le 26 juin 1853 : « l'exécution de ce travail fait le plus grand honneur à l'architecte qui l'a dirigé, et cet architecte est notre compatriote M. Victor Bourgeault [sic]. Il a fait une belle église, un beau monument. (*La Minerve*, mardi 28 juin, p. 2.)
 47. Nous avons bien établi ailleurs que Victor Bourgeau n'avait fait que livrer des plans pour le décor intérieur de l'église à La Prairie en 1864, John Ostell ayant préparé ceux de l'église reconstruite en 1856. (Morisset, Lucie K. et Luc Noppen, 1998, *L'église de la Nativité de la Sainte-Vierge de La Prairie de la Madeleine*, Rapport préparé pour la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, novembre.)
 48. Noppen, Luc, 1985, « Thomas Baillairgé », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VIII, p. 41-45.
 49. Nous revenons ici sur quelques interprétations que nous avons déjà livrées : c'est en travaillant sur les pratiques architecturales instaurées par l'Église catholique que nous en sommes venu à établir une distinction, dans l'univers traditionnel, entre l'architecte constructeur de l'architecte concepteur. (Noppen, Luc, 1982, « Victor Bourgeau », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. XI, p. 100-103.)
 50. Nous n'avons trouvé aucune information sur cet architecte.
 51. « Nécrologie. Victor Bourgeau, architecte », *La Minerve*, 22 mars 1888, p. 1
 52. Cité par Émile Venne. Causerie à la radio (poste CRCM), 19 mars 1935, publiée dans *L'Ordre*, les 22 et 23 mars 1935.
 53. James, Ellen, 1985, *John Ostell Architecte, Arpenteur / Architect, Surveyor*, Montréal, Musée McCord / McCord Museum.
 54. « Vu l'importance des travaux que nécessitent les réparations à notre église et l'achèvement de notre hôpital, et tous les autres besoins qui pourraient se rencontrer on choisirait pour remplacer feu Mr Victor Bourgeault [sic], Messieurs Perrault et H. Mesnard, comme architectes. » (ASGM, Administration temporaire, Procès-verbaux, vol. II (1853-1899), 12 mars 1890, p. 155v et 156.
 55. Archives de la paroisse Notre-Dame de Montréal, Registre BMS.
 56. Alfred Préfontaine, architecte du monastère des Carmélites de Montréal en 1895-1896, était aussi actif auprès de Victor Bourgeau. Il sera admis à l'Association des architectes de la Province de Québec (AAPQ) en 1890 –; il a également assisté à cette cérémonie.
 57. Lévesque, Adolphe, 1858, « État actuel de l'Architecture religieuse en Angleterre, Art. II, par A. Welby Pugin », *La Minerve*, 16 mars au 6 août 1858.
 58. Archives de la paroisse Sainte-Brigide-de-Kildare, Comptes et Délibérations, 1875-1896, feuillet 31. Délibération du 16 juin 1878.
 59. *Id.*, feuillet 32. Délibération du 20 juin 1878.
 60. Lahaise, p. 85.
 61. Ses origines britanniques ont d'ailleurs constitué un atout pour faire accepter l'implantation du nouvel hôpital général dans un quartier dominé par la bourgeoisie anglophone.
 62. « Monsieur Mathurin Louis Clair Bonnissant naquit à Nantes le 12 août 1816 et y fit ses études, y compris le cours de théologie. Ordonné prêtre le 19 décembre 1840, il exerça dans son diocèse le saint ministère, comme vicaire à Blain, jusqu'en 1843 et en la Madeleine de Nantes jusque vers 1847. Il quitta, le 7 janvier de cette année, sa ville natale pour aller faire sa Solitude, et partit de la Solitude le 27 septembre suivant; il arriva, après un voyage d'un mois environ, le 24 octobre, à Montréal.
Appliqué d'abord au ministère de la paroisse pendant plusieurs mois, il fut ensuite chargé jusqu'au 28 octobre 1849 des pauvres et des enfants de l'Hôpital Général. Les 37 années qu'il passa ensuite au Canada furent en grande partie consacrées aux soins des Communautés religieuses. Il exerça longtemps les fonctions de confesseur ou de supérieur chez les Sœurs de la Charité dites Sœurs Grises. Il fut de 1854 à 1862 confesseur des Frères des écoles chrétiennes et confesseur aussi des Sœurs de l'Hôtel-Dieu, durant deux triennats, en 1870 et 1878. Les Sœurs Grises furent plus particulièrement l'objet de son dévouement paternel. Et même lorsqu'il n'avait auprès d'elles aucun titre officiel, il ne cessait pas de les aider de ses conseils. » (ASGM, Dossier du père Bonnissant, p.s.s. Circulaire de L. J. Icarel, p.s.s., Paris, décembre 1886.)
 63. ASGM, Dossier du père Bonnissant, p.s.s. Circulaire de L. J. Icarel, p.s.s., Paris, décembre 1886.
 64. BANQ, Québec. Fonds de l'Inventaire des œuvres d'art; fichier des artistes et artisans de Gérard Morisset. Fiches Montréal, Sœurs grises : Nos antiquités et certains dons faits à la Communauté, I, 3a.
 65. ASGM, Dossier Maison-mère; historique 519. Notes touchant la construction de l'hôpital des Sœurs (résumé des originaux de 1868 à 1882). Note de 1868 de M. L. C. Bonnissant, p. 148-150. Quelques remarques pour aider les sœurs administratrices dans les décisions finales qu'elles ont à prendre touchant les plans de leur futur hôpital.
 66. Ces traits de caractère ont été consignés par Émile Venne, professeur à l'École des beaux-arts de Montréal et fils de Joseph Venne, collaborateur de Victor Bourgeau. (*L'Ordre*, 22 et 23 mars 1935.)
 67. L'aile ouest a été érigée en 1705, l'aile est, démolie en 1850, a été complétée en 1714.
 68. La même année, l'architecte Claude Baillif avait adopté la figure de l'hôtel particulier pour ériger le palais épiscopal de M^{gr} de Saint-Vallier, à Québec; il n'avait cependant érigé que l'aile est et la chapelle. Il faut dire que l'évêque, étant célibataire, n'avait pas besoin de l'autre aile. En effet, dans l'hôtel parisien, l'aile droite est réservée à Monsieur, l'aile gauche à Madame...
 69. Ces chantiers ont été bien documentés par Robert Lahaise (*op. cit.*).
 70. Ce projet a été publié dans Noppen, Luc et Marc Grignon, 1983, *L'art de l'architecte. Trois siècles de dessin d'architecture à Québec*, Québec, Musée du Québec / Université Laval, p. 156-159.
 71. ASGM, Dossier Maison-mère; historique 519. Notes touchant la construction de l'hôpital des Sœurs (résumé des originaux de 1868 à 1882). Note de 1868 de M. L. C. Bonnissant,

- p. 144-146. Quelques remarques touchant les plans que les Sœurs doivent adopter pour leur futur hôpital général.
72. *Id.*
 73. *Id.*
 74. Ce fait est relaté dans Caron, Robert, 1980, *Un couvent du XIX^e siècle. La maison des sœurs de la Charité de Québec*, Montréal, Libre Expression, p. 37.
 75. ASGM, Dossier Maison-mère; historique 519.
 76. ASGM, Dossier Maison-mère; historique 519. Notes touchant la construction de l'hôpital des Sœurs (résumé des originaux de 1868 à 1882). Note de 1869 de M. L. C. Bonnissant, p. 148-150. Quelques remarques pour aider les sœurs administratrices dans les décisions finales qu'elles ont à prendre touchant les plans de leur futur hôpital.
 77. ASGM, Dossier Maison-mère; historique 519. Notes touchant la construction de l'hôpital des Sœurs (résumé des originaux de 1868 à 1882). Lettre de M. L. C. Bonnissant, p. 151-152, 19 mai 1869.
 78. *Id.*, Note de 1869 de M. L. C. Bonnissant, p. 148-150.
 79. En 1738, l'architecte William Adam livre les plans du *Edinburgh Infirmary*, bâtiment avec un corridor central, et en 1752 *The Gentlemen's Magazine* publie un plan analogue du *London Hospital*. (Stevenson. Christine, 2000, *Medicine and Magnificence. British Hospital and Asylum Architecture, 1660-1815*, Yale University Press, New Haven / London, p. 112 et 145.) Ces bâtiments étaient éclairés par des lampes à l'huile.
 80. Beaupré Michaud, p. 53.
 81. Commentaire de sœur Peltier, cité par Mitchell, 1964, p. 413.
 82. Cité par Mitchell, p. 385.
 83. ASGM, Dossier Maison-mère; historique 519. Notes touchant la construction de l'hôpital des Sœurs (résumé des originaux de 1868 à 1882). Note du 11 décembre 1868 de M. C. L. Bonnissant, p. 139-144.
 84. Chroniques (1867-1873), p. 76, cité par Mitchell, p. 433.
 85. Les fenêtres sont ainsi plus hautes et plus étroites.
 86. Une différence apparaît aussi dans le nombre de travées; le projet de 1868 compte un corps principal de vingt-huit travées, plus les avant-corps et la chapelle; celui de 1869 en compte trente-trois. Or, cette façade ne change pas de dimensions, elle est coincée entre les rues Guy et Saint-Mathieu; par contre le nombre de fenêtres a été augmenté pour accroître l'éclairage d'un plus grand nombre de pièces et l'aile qui longe la rue Saint-Mathieu a été reculée de quelques pieds.
 87. ASGM, Dossier Maison-mère; historique, 517. Mémoire de M. C. Bonnissant, s.d.
 88. À Québec, l'architecte Joseph-Ferdinand Peachy a introduit dans les années 1880 l'usage de la pierre à bossage, avec de tels joints colorés destinés à souligner le bossage, pierre par pierre. L'église Saint-Jean-Baptiste de Québec (1881) est entièrement habillée d'une telle pierre.
 89. Inspiré par la revue *The Ecclesiologist*, publiée par la Cambridge Camden Society et The Ecclesiological Society de 1841 à 1868.
 90. L'influence de l'architecture Second Empire se fait sentir au Québec – en particulier à Montréal – au moment où les carrières de calcaire de Trenton du Plateau et du Mile End s'épuisent et livrent des lits de pierre plis irréguliers, ce qui convient bien à un appareil à bossages puisque les rangs de pierres y sont plus étroits. Plusieurs architectes, dont Joseph-Ferdinand Peachy à Québec et William Tutin Thomas à Montréal, vont mettre en œuvre de telles pierres sur des maisons bourgeoises, construites en terrasse sur le modèle des « villas suburbaines » du Second Empire.
 91. Il n'y a guère que la maîtrise Saint-Pierre, qui aurait été construite en 1868 avec de la pierre à bossage, qui précède le monumental ensemble de la rue Guy. Ajoutons que ce bâtiment possède un fenêtrage comme celui proposé sur les plans de 1868.
 92. Parmi lesquels : le collège Notre-Dame – Dufresne et Lapointe, 1881; le sanctuaire Sainte-Anne du couvent de Lachine – Perrault et Mesnard, 1888; l'Institution des sourdes-muettes – Joseph Michaud, 1881; le Mont-Saint-Louis – Jean-Zéphirin Resther, 1887; la maison des Pères du Très-Saint-Sacrement – Jean-Zéphirin Resther, 1892; l'asile des vieillards des Petites Sœurs des pauvres – Casimir Saint-Jean, 1892; ainsi que l'hospice Saint-Antoine, 1892; l'hospice Gamelin, 1893; l'hospice Auclair, 1894; l'hôpital des Incurables, 1899; l'agrandissement du pavillon Marie-Morin de l'Hôtel-Dieu, 1902; et le Mont-Sainte-Anne – Louis Caron, 1906. (Communauté urbaine de Montréal, *Les couvents : architecture religieuse II. Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal*, Montréal, CUM.)
 93. Noppen, Luc, 2008, *L'église Sainte-Brigide-de-Kildare (Montréal). Étude historique, analyse architecturale et évaluation patrimoniale*, Montréal, Rapport de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain – ESG, UQAM, novembre.
 94. ASGM, Administration temporelle, Procès-verbaux, vol. II (1853-1899), 8 avril 1874, p. 65.
 95. *Le Journal de Montréal*, 26 décembre 1878, p. 2.
 96. « [E]n pierre de taille et en pierre à bosse » : c'est ainsi que l'on nomme ce type de matériau en 1900 dans *Le Diocèse de Montréal à la fin du XIX^e siècle. Avec portraits du clergé. Héliogravures et notices historiques de toutes les églises et presbytères, institutions d'éducation et de charité. Sociétés de bienfaisance, Œuvres de fabrique et Commissions scolaires*, Montréal, Eusèbe-Sénécal & Cie, Imprimeurs-Éditeurs, p. 779.
 97. C'est le cas des architectes Poitras et Martin, en 1877, à l'église Saint-Louis-de-France de Terrebonne et à l'église de Saint-Liboire.
 98. Dans l'histoire de l'architecture ecclésiastique de Montréal – ou du diocèse de Montréal –, ce propos formel est neuf. En cherchant, on trouve bien une référence au style roman dans la première église du Saint-Enfant-Jésus du Mile-End érigée en 1857 sous la direction du père Taraise-Thomas Lahaie, né à Dijon (France) en 1815.
 99. Noppen, Luc, 1974, *Notre-Dame de Québec (1647-1922), son architecture, son rayonnement*, Québec, Pélican.
 100. La plupart des églises construites avant cette date sont en effet néogothiques, à commencer par Notre-Dame de Montréal (1824). Puis, on peut signaler : Saint Patrick (1841), Saint-Pierre-Apôtre (1851) et Saint-Jacques (1855); lorsque le style gothique est adopté pour Saint-Joseph (1861), il s'agit d'une initiative des Sulpiciens qui prend modèle sur l'église wesleyenne de la rue Saint-Jacques.
 101. Les exemples les plus probants de ce « vouloir baroque » de M^{gr} Bourget sont : la façade et le clocher de l'église de La Prairie (1855), l'église Notre-Dame-de-Grâce (1850), l'église Sainte-Anne de Griffintown (1854 - disparue), la chapelle Notre-Dame-de-Pitié (1860 - disparue), l'église Le Gesù (1864). À cette liste, incomplète, il faut bien entendu ajouter la cathédrale Saint-Jacques (basilique Marie-Reine-du-Monde).

102. Leniaud, Jean-Michel, 1993, « Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et programmes », dans Chantal Bouchon, Catherine Brisac, Nadine-Josette Chaline et Jean-Michel Leniaud (dir.), *Ces églises du XIX^e siècle*, Amiens, Ancrage, p. 114.
103. Leniaud, Jean-Michel, 1993, « Du néo-classique au béton », dans Bouchon et al., *op. cit.*, p. 62.
104. Raynaud, Léonce, *Traité d'architecture*, Paris, 1850-1858, p. 239, cité par Nayrolles, Jean, 2006, « Un Rundbogenstil Français? », dans Bruno Foucart et Françoise Hamon (dir.), *L'architecture religieuse au XIX^e siècle. Entre éclectisme et rationalisme*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne.
105. À ce sujet il vaut la peine de rappeler que, lors de la construction de l'hospice des Sœurs de la Charité de Québec, l'évêque avait signalé à l'architecte qu'il trouvait inconvenant de retrouver une chapelle néogothique devant un couvent néoclassique. (Caron, p. 47.)
106. La chapelle est démolie vers 1960 pour dégager le site de la future Place des arts.
107. Drouin, [sœur] Clémentine, 1943, *L'hôpital général des Sœurs de la Charité, « Sœurs Grises », 1821-1853*, t. 3, Montréal, s. éd.
108. *Explication des peintures de la chapelle Nazareth*. Montréal, Eusèbe Senécal, s.d., p. 11 (brochure conservée aux ASGM).
109. Le chantier de la chapelle des Sœurs grises s'est avéré complexe et le bâtiment a dû être consolidé en 1890 par les architectes Perrault et Mesnard; la croisée a été étrésoillonnée pour contenir les charges du toit.
110. Nous avons fait la démonstration de l'origine de cette façade dans Noppen, 2008, p. 150-175.
111. On peut nommer, entre autres : 1873 – Île Bizard, église Saint-Raphaël-Archange; 1875 – Saint-Cuthbert; 1875 – Saint-Isidore (Monterégie); 1879 – Montréal, église Notre-Dame-du-Bon-Conseil; 1879 – Oka, église l'Annonciation; 1880 – Chambly, église Saint-Joseph; 1880 – Saint-Ours, église de l'Immaculée-Conception; 1881 – Mascouche, église Saint-Henri; 1881 – Saint-Télesphore; 1882 – Varennes, basilique Sainte-Anne; 1885 – Sainte-Thérèse; 1887 – Laurentides, église Saint-Lin; 1895 – Montréal, église de l'Immaculée-Conception; 1887 – Montréal, église Saint Anthony; 1894 – Verchères, façade de l'église Saint-François-Xavier; 1900 – Dorval, église Présentation-de-la-Sainte-Vierge; 1901 – Île Perrot, façade de l'église Sainte-Jeanne de Chantal.

UN LIEU DE CALME ET DE PAIX AU CŒUR DE LA TOURMENTE

Le débat patrimonial autour de la sauvegarde du Carmel de Montréal (2003-2007)

MARTIN DROUIN est coordonnateur de l'Institut du patrimoine et professeur associé au Département d'études urbaines et touristiques de l'UGAM. Il est aussi adjoint à la rédaction de la revue *Architecture Canada*, le journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada.

> MARTIN DROUIN¹

La campagne de sauvegarde du Carmel de Montréal a-t-elle vraiment eu lieu? Maintenant que le calme médiatique est revenu, certains pourraient croire que toute cette affaire ne fut qu'un (mauvais) rêve. La petite porte couronnée d'une arche en arc brisé sur laquelle trône une sculpture de Notre-Dame du Mont-Carmel annonce toujours le monastère (ill. 1). La chapelle est ouverte aux visiteurs. Sur la rue Henri-Julien, le mur d'enceinte a été restauré. Les moniales poursuivent leur engagement spirituel. Il y a pourtant cinq ans, les Montréalais avaient clairement affiché une incrédulité partagée lors de l'annonce du départ des religieuses et de la construction d'appartements en copropriété. Le bruit du siècle et sa chronique événementielle venaient ainsi perturber le caractère immuable du lieu. Rapidement, une campagne de sauvegarde s'organisa pour freiner l'opération de reconversion tout juste amorcée. Ainsi, de l'automne 2003 au printemps 2007, bien des rebondissements tinrent en haleine les principaux acteurs impliqués dans le dossier. À cet égard, le débat patrimonial autour de la sauvegarde du monastère, de son jardin et de son mur d'enceinte est riche d'enseignements pour comprendre la dynamique qui entoure la sauvegarde des ensembles conventuels au Québec. Plus encore, le cas du Carmel de Montréal s'inscrit dans une problématique plus large de l'avenir des biens d'église.

Un peu partout en Occident, tant les transformations de la pratique religieuse que le vieillissement des communautés ont posé depuis déjà plusieurs années la question de la pérennité des infrastructures associées à l'exercice de la foi chrétienne. Les



ILL. 1. MONASTÈRE DU CARMEL, FAÇADE DE L'AVENUE DU CARMEL. | GUILLAUME ST-JEAN, 2009.



ILL. 2. ENCART DE SAUVONS MONTRÉAL POUR LA CAMPAGNE DE SAUVEGARDE DU COUVENT DES SŒURS GRISES, *LE JOUR*, 6 JUIN 1975. | BANQ.



ILL. 3. A.J. RICE, LAPRÉS & LAVERGNE, « LE COUVENT DES CARMÉLITES », *LE MONDE ILLUSTRÉ*, VOL. 15, N° 759, P. 453, 19 NOVEMBRE 1898. | BANQ.

coûts financiers importants liés à l'entretien et à la réparation des bâtiments ont de plus transformé des mutations sociales et culturelles en un fardeau économique réel pour les propriétaires des édifices². Dans ce contexte, le dossier des églises a souvent retenu l'attention en raison notamment de l'aspect spectaculaire des démolitions ou des reconversions de même que de l'attachement de populations qui ont fréquenté ou fréquentent encore ces lieux de culte³. L'avenir des couvents, des monastères ou des ensembles conventuels n'en constitue pas moins des défis majeurs au cœur des centres urbains et ce, à plusieurs égards. Il y a d'abord la mémoire de ces congrégations religieuses qui ont œuvré pendant longtemps dans les domaines de l'éducation, de la santé et des services communautaires avant que l'État ne se soit impliqué massivement au cours de la seconde moitié du vingtième siècle⁴. Se pose ensuite plus concrètement la question de la présence physique de ces communautés dans la ville. Les propriétés foncières, souvent localisées dans des lieux de premier choix en raison d'une installation ancienne, ont acquis une valeur économique importante. Les édifices, d'une qualité architecturale généralement reconnue tant pour leur mérite

artistique que pour leur valeur de repère, ont offert un potentiel de réutilisation indéniable. Les promoteurs immobiliers ne se sont donc pas trompés en proposant des projets de développement résidentiel.

À Montréal, la population a aussi rapidement reconnu la valeur de ces lieux. Depuis une quarantaine d'années, bien des projets de démolition, de reconversion ou de densification furent au cœur de campagnes de sauvegarde menées au nom du patrimoine. L'une des premières batailles fut livrée au début des années 1970 par l'association *Espaces verts*, alors nouvellement créée, pour contrer l'intention de construire sur le domaine des Sulpiciens de la rue Sherbrooke⁵. Au milieu de la même décennie, la lutte féroce pour empêcher la disparition du couvent des Sœurs grises, situé sur le boulevard René-Lévesque, marqua bien des consciences (ill. 2)⁶. Au cours de la première moitié des années 1980, l'avenir incertain du monastère du Bon-Pasteur et du collège Mont-Saint-Louis, rue Sherbrooke, ainsi que les difficultés qui ont découlé des plans de recyclage ont fait couler beaucoup d'encre. L'affaire du boisé des Sulpiciens, avenue Atwater, a été vécue comme une amère défaite, même si

le combat mena finalement à une intervention du gouvernement provincial en 1982. Ce fut surtout dans les années 1990 que les contestations se multiplièrent. Si le « déclassé » du couvent Saint-Isidore, rue Notre-Dame Est, puis sa démolition, constituèrent un cas extrême, bien d'autres projets furent questionnés par les groupes de sauvegarde et les comités de citoyens. La volonté de déménager l'Hôtel-Dieu de Montréal, avenue des Pins, le recyclage de la maison des Sœurs de Marie-Réparatrice, boulevard Mont-Royal, de même que la conversion et la densification du site du monastère du Précieux-Sang, boulevard Décarie, et du monastère des Pères dominicains, rue Notre-Dame-de-Grâce, firent les manchettes⁷. Aujourd'hui encore, la destinée de la maison-mère des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, boulevard Mont-Royal, et de l'ancien séminaire de philosophie, chemin de la Côte-des-Neiges, demeure incertaine. La campagne de sauvegarde du Carmel, qui s'est déroulée de 2003 à 2007, n'était pas la première et ne sera vraisemblablement pas la dernière.

S'il ne fait aucun doute que les propriétés foncières des congrégations religieuses



ILL. 4. JARDIN D'ACCUEIL AVEC LA CHAPELLE À L'ARRIÈRE-PLAN. | GUILLAUME ST-JEAN, 2009.



ILL. 5. JARDIN D'ACCUEIL. | GUILLAUME ST-JEAN, 2009.

ont attiré depuis longtemps les promoteurs et que, conséquemment, les modifications projetées ont majoritairement soulevé la grogne populaire, les façons de faire et de réagir dans la tourmente ont évolué au cours des dernières décennies. Retisser les fils de l'écheveau autour du projet de reconversion du Carmel et du combat orchestré permet de mettre en exergue les spécificités de la protection d'un lieu emblématique de la métropole québécoise. L'affaire du Carmel est symptomatique d'une nouvelle dynamique dans la transformation des villes d'Occident, à la fois unique et exemplaire de la place occupée par le patrimoine dans nos villes au tournant du vingt et unième siècle. Ainsi, tant l'attitude des protagonistes impliqués que les arguments avancés témoignaient à la fois d'une permanence et d'une évolution notable au regard de l'histoire de la sauvegarde du patrimoine à Montréal. Un retour sur le déroulement des événements permettra d'en révéler l'originalité.

LES CARMÉLITES DÉMÉNAGENT

À l'automne 2003, les carmélites décidèrent de quitter leur monastère situé

au nord-ouest de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. La communauté s'y était établie à la fin du dix-neuvième siècle après avoir abandonné le premier bâtiment qu'elles avaient fait construire dans les années 1870 dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve à leur arrivée au Canada; cet édifice, ensuite occupé par les Pères rédemptoristes avant qu'ils déménagent sur la rue Crémazie en 1913, fut démolie par les autorités portuaires à la fin des années 1920. Le lieu adopté pour implanter le nouveau Carmel était situé à la limite de deux municipalités, Côte-Saint-Louis et Saint-Louis-du-Mile-End, avant que celles-ci ne soient annexées à Montréal en 1893 et en 1910 respectivement. Si le développement urbain n'avait pas encore atteint le secteur, les terres avaient cependant été cadastrées et loties. L'urbanisation montrait des signes évidents, épaulée par le développement du tramway qui permettait d'irriguer l'essor démographique de la métropole. Juste au nord du terrain choisi, des trains de voyageurs et de marchandises transitaient depuis 1876 sur la ligne de chemin de fer en direction de Saint-Jérôme, dans la région des Laurentides. Ce fut finalement en 1895 que débuta la construction

de l'ensemble conventuel d'après les plans de l'architecte Alfred Préfontaine. Un an plus tard, les carmélites quittaient la maison d'Hochelaga pour s'installer dans leur nouveau monastère (ill. 3)⁸. Plus de cent ans s'étaient donc écoulés lorsque les moniales échafaudèrent le projet d'un second déménagement.

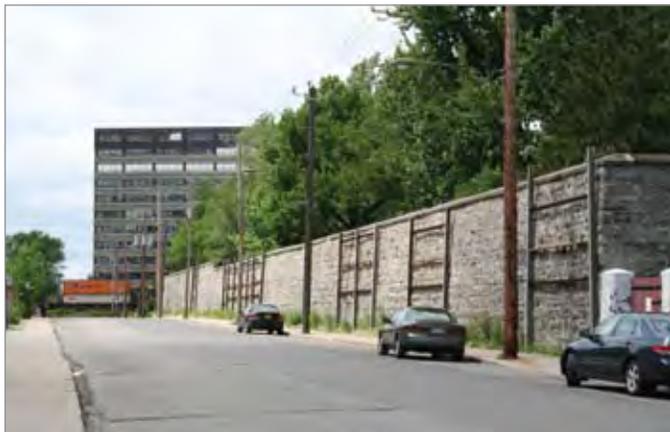
Différentes raisons allaient être évoquées pour justifier le départ du monastère de l'avenue du Carmel (ill. 4-5). Il faut en retenir trois principales qui allaient revenir tout au long de la campagne. Une quatrième allait s'ajouter au fil du débat. Tout d'abord, le vieillissement de la communauté fut mis de l'avant afin de mieux comprendre le choix des carmélites. Une moyenne d'âge élevée jumelée à des effectifs restreints laissait présumer que les religieuses souhaitaient emménager dans des installations adaptées aux besoins découlant d'une telle situation. Quant au petit nombre de carmélites présentes dans le monastère montréalais, il alimenta bien des spéculations par rapport à la viabilité de la communauté. Si le chiffre de dix-huit moniales pouvait porter à croire à la fragilité de l'établissement montréalais, des commentateurs



ILL. 6. MUR D'ENCEINTE, VU DE L'INTÉRIEUR. | CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC, 2002.



ILL. 7. ENTREPÔT RÉFRIGÉRÉ ET BÂTIMENT INDUSTRIEL, VUS DE L'AVENUE DU CARMEL. | MARTIN DROUIN, 2006.



ILL. 8. MUR D'ENCEINTE, RUE HENRI-JULIEN, AVEC POUTRES DE CONSOLIDATION. | MARTIN DROUIN, 2006.



ILL. 9. MONASTÈRE DU BON-PASTEUR, RUE SHERBROOKE. | GUILLAUME ST-JEAN, 2009.

oublèrent de mentionner que la règle des carmélites leur imposait de vivre en groupe réduit; tout au plus, vingt et une contemplatives pouvaient se regrouper en un même lieu. La volonté de délocalisation fut également justifiée par un environnement sonore incompatible avec les objectifs de prière et de dévotion. Des écrans de bois avaient d'ailleurs été installés depuis longtemps sur le mur donnant vers la ruelle derrière la rue Saint-Denis pour empêcher les résidents de voir le déroulement des activités dans le jardin intérieur (ill 6). Outre la densification de la circulation et la présence des trains, le bruit invoqué provenait des

bâtiments industriels construits dans les années 1960 (ill. 7). Plus concrètement, le coût de restauration du mur d'enceinte bordant la rue Henri-Julien fut abondamment invoqué; on dut d'ailleurs le consolider au cours de la campagne. Un entrepreneur estimait à plus de un million de dollars le montant de la facture à payer pour la réfection (ill. 8)⁹. Les moniales se disaient incapables d'assumer un tel coût. Enfin, au moment où fut connu leur plan de déménager sur une ferme à Lanoraie, municipalité située à proximité de Montréal, les religieuses évoquèrent la possibilité de s'auto-suffire grâce à la production agricole et à la vente des

produits cultivés, ce qu'elles ne pouvaient plus faire dans leur propriété montréalaise. Dans ces conditions, il apparaissait justifié, voire logique, que les carmélites quittent le Plateau-Mont-Royal, l'un des arrondissements les plus densément peuplés de Montréal, pour le calme beaucoup plus probant d'une propriété en bordure du fleuve Saint-Laurent.

Quelques mois plus tard, la mère prieure avisait les autorités municipales de la décision de vendre le site. Le bureau du maire et le comité exécutif demandèrent alors l'avis à la Société de développement de Montréal (SDM), bras immobilier de la



ILL. 10. BÂTIMENTS INDUSTRIELS, 5445-5455, RUE DE GASPÉ. | GUILLAUME ST-JEAN, 2009.



ILL. 11. VUE DU JARDIN. | GUILLAUME ST-JEAN, 2009.

Ville de Montréal. Regroupé en 2007 avec la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), l'organisme s'était déjà illustré dans le domaine du patrimoine alors qu'il portait le nom de Société immobilière du patrimoine de Montréal (SIMPA). L'un des premiers projets réalisés fut d'ailleurs le chantier de recyclage du monastère du Bon-Pasteur au début des années 1980 (ill. 9). Les autorités municipales voulaient ainsi donner le bon exemple à un moment où les mentalités se transformaient considérablement vis-à-vis du potentiel de réutilisation des bâtiments anciens. Malgré quelques crises financières aiguës, le résultat fut couronné de succès et encensé par la critique¹⁰. Dans le dossier du Carmel, la SDM souligna l'intérêt d'acquérir le site pour le redévelopper, mais fit remarquer les difficultés inhérentes à la problématique patrimoniale au moment où un tel projet allait être connu. De plus, au su de l'intention d'un promoteur privé de faire l'acquisition du site, la SDM suggéra à la ville de ne pas intervenir¹¹. Lorsque les protestations s'élevèrent, comme l'avait prévu la SDM, ce furent d'autres instances municipales qui s'impliquèrent dans le dossier.

LA NOUVELLE AU GRAND JOUR

À la fin du mois de mai 2004, c'est-à-dire environ une dizaine de mois après le début de l'affaire, le journal *Le Devoir* annonçait que le monastère des Carmélites allait être vendu pour y construire des habitations en copropriété¹². Le journal, lentement rejoint par *La Presse*, *The Gazette* et le *Journal de Montréal*, allait abondamment commenter le débat. Trois grands thèmes revinrent tout au long de la campagne. Tout d'abord, l'aspect mystérieux du site en faisait un lieu unique à préserver. En effet, des religieuses cloîtrées y vivaient, entourées d'un immense mur de pierre, depuis plus d'un siècle. La congrégation appartenait aux Carmélites déchaussées, une branche réformée par Thérèse d'Avila en pleine contre-réforme catholique au seizième siècle, qui, jusqu'au concile de Vatican II, où la règle s'était légèrement assouplie, avaient très peu de contacts avec l'extérieur¹³. Les images qui dévoilaient l'intérieur, dont celles utilisées par les défenseurs du site, montraient des scènes anciennes où l'on voyait le jardin avec ses arbres fruitiers et ses potagers¹⁴. La silhouette des nonnes y était reconnaissable avec leurs habits empreints de

solennité. Cette vision passéiste, baignée de nostalgie et de merveilleux, contrastait avec l'aridité de l'environnement, surtout à l'ouest du monastère, que tout un chacun pouvait constater (ill. 10). Ce contraste faisait nécessairement du jardin des carmélites un objet de qualité. Le deuxième thème touchait la vocation du site et découlait du constat posé précédemment. En effet, puisque le lieu avait toujours été clos et impénétrable, il semblait logique de profiter des enjeux de la reconversion pour en faire un espace ouvert et accessible. En effet, pourquoi ne pas donner la chance aux Montréalais, qui n'ont pu voir du monastère que sa façade et son mur d'enceinte, de fréquenter ce lieu pour en savourer tous les charmes? La transformation du jardin monastique en un parc public s'affirma d'ailleurs comme l'un des enjeux majeurs de la campagne de sauvegarde (ill. 11). Le troisième thème consolidait la pertinence des deux premiers en s'opposant à la « privatisation » du site pour en faire un ensemble résidentiel. La volonté de construire des habitations en copropriété anéantissait l'espoir d'en faire un lieu public. De plus, à l'idée de culture et d'histoire à sauvegarder s'opposait l'aspect « mercantile »



ILL. 12. AMÉNAGEMENT PROPOSÉ PAR LES ARCHITECTES. | GROUPE CARDINAL HARDY, LE MONASTÈRE DES CARMÉLITES, 2004.

de la construction d'appartements de « luxe ». Selon une même logique, il aurait été possible de souligner l'incompatibilité d'un tel projet avec l'idéal de « renoncement » et de « dépouillement » des carmélites. La « vaste condoïsation de la ville » dépossédait les Montréalais d'un patrimoine incontournable. La médiation de la nouvelle allait en faire une cause publique.

Voyant se dessiner une possible contestation du projet de reconversion, les autorités municipales demandèrent l'avis du Conseil du patrimoine de Montréal, organisme créé en 2002 dans la foulée de la réorganisation municipale et du Sommet de Montréal et qui venait remplacer le défunt Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels¹⁵ avec un mandat élargi. La vice-présidente du comité exécutif déclarait qu'il était fondamental de connaître l'opinion de son instance consultative en matière de patrimoine. Elle affirma par ailleurs : « L'analyse sera importante dans le cas d'une demande de modification de zonage¹⁶. » Pouvait-on conclure que la reconversion était déjà une affaire réglée ? L'avis semblait d'autant plus

crucial que le site n'était pas protégé par la Loi sur les biens culturels, ni au niveau provincial ni au municipal. Toutefois, le plan d'urbanisme l'avait déjà inscrit comme un ensemble significatif et une grande propriété institutionnelle d'intérêt patrimonial. Cela ne permettrait cependant pas de limiter les envies de développement du promoteur. Saluée par les commentateurs, l'étude commandée apparaissait au premier abord difficile à réaliser, mais elle fut finalement remise en novembre 2004, soit deux mois et demi après la demande des autorités municipales. Le Conseil concluait que l'« ensemble devrait jouir d'un statut de reconnaissance de manière à ce que le sort de cet établissement soit envisagé eu égard à sa valeur historique, architecturale et symbolique de même qu'à son intégrité afin que tout le site soit préservé¹⁷. Bien sûr, le Conseil ne se prononça pas sur la nature du projet de conversion du promoteur, ni sur les esquisses proposées et déposées entre-temps par la firme d'architectes.

LE PROJET DE RECONVERSION

Au début du mois de septembre, le promoteur, le Groupe immobilier Prevel, avait

soumis le projet de reconversion conceptualisé par le Groupe Cardinal Hardy. Le promoteur et la firme d'architectes n'en étaient pas à leur première association. Les deux travaillaient ensemble depuis 1996, en partenariat avec la Société de développement de Montréal, sur l'important programme résidentiel du quai de la Commune, situé dans le faubourg des Récollets, secteur en grande mutation à l'ouest du Vieux-Montréal. Outre l'édification de trois bâtiments, la réalisation avait permis le recyclage de deux entrepôts anciens qui avait remporté de nombreux prix. Entre 2002 et 2004, ils avaient également réalisé le projet intitulé « Époques » à l'intérieur de l'arrondissement historique, qui consistait en la reconversion d'un ancien bâtiment commercial, érigé en 1907, en logements en copropriété ainsi qu'en la construction d'un édifice de six étages au coin des rues Sainte-Hélène et LeMoynes. Les deux partenaires avaient chacun un portfolio prestigieux¹⁸. Jacques Vincent, cofondateur du Groupe immobilier Prevel en 1978, avait entre autres reçu en 2003 le prix Blanche-Lemco-Van Ginkel remis par l'Ordre des urbanistes du Québec pour sa « contribution significative au développement de l'urbanisme au Québec »¹⁹. Quant au Groupe Cardinal Hardy, actif depuis 1986, il avait signé le plan directeur d'aménagement du Vieux-Port de Montréal, célébré unanimement, en plus de réaliser maints projets d'habitations en contexte ancien²⁰. Le projet du Carmel s'inscrivait donc dans la continuité, tant en termes de collaboration que d'intervention en milieu ancien.

L'approche préconisée pour la requalification du Carmel misait sur la symbolique du lieu, tout en tirant avantage des terrains non construits pour densifier le site et ainsi rentabiliser l'investissement. Les concepteurs proposaient de renforcer le caractère d'isolement créé par le mur d'enceinte pour en faire un



ILL. 13. SIMULATION DU PROJET PROPOSÉ. | GROUPE CARDINAL HARDY, LE MONASTÈRE DES CARMÉLITES, 2004.



ILL. 14. SIMULATION DU PROJET PROPOSÉ. | GROUPE CARDINAL HARDY, LE MONASTÈRE DES CARMÉLITES, 2004.

« paysage habité »²¹. Outre la reconversion du monastère, dorénavant appelé les résidences du cloître, la proposition imaginée valorisait la conservation du jardin, quoique nécessairement réduit par la construction de maisonnettes et d'appartements tout autour de l'espace ainsi réaménagé dans une sorte d'« épaissement » du mur d'enceinte (ill. 12). Qualifié de « sobre et rationnel », le traitement architectural mettait à profit le mur en moellons pour former un socle sur lequel reposait un parallélépipède aux lignes épurées constituées par la juxtaposition de loggias à la fenestration abondante. Ces nouvelles constructions, du côté de la rue Henri-Julien et en arrière-cour, baptisées les appartements du verger, qui comptaient cinq étages, augmentaient considérablement la densité du site. Du côté de la ruelle derrière la rue Saint-Denis, les maisonnettes de la muraille, comme elles étaient nommées, recherchaient davantage le dialogue avec les constructions anciennes par l'utilisation de la pierre à bossage. Seul le troisième étage se dégageait de la base avec une façade, en retrait, totalement vitrée (ill. 13-14). Malgré les qualités affichées d'intégration architecturale, une telle réalisation demandait quelques dérogations au plan d'urbanisme, dans la mesure où

la hauteur des bâtiments contrevenait à la réglementation en vigueur et où le taux d'implantation dépassait le pourcentage permis. Ces démarches n'étaient cependant pas exceptionnelles; bien au contraire, les comités consultatifs d'urbanisme, organismes municipaux chargés d'évaluer ces demandes, en avaient l'habitude. Au total, cent soixante-cinq unités devaient être livrées à la fin du projet de reconversion.

Avec la présentation du projet, le promoteur saisit l'occasion pour se livrer à une critique sévère de l'institution patrimoniale québécoise. Conscient de l'impact médiatique du déménagement des carmélites et de la reconversion, il écrivait en conclusion du document présenté :

Le réaménagement du monastère des Carmélites en résidences privées soulève la controverse. Il démontre, une fois de plus, qu'un réel débat sur la protection du patrimoine religieux s'avère indispensable. Il est évident que le gouvernement du Québec ne se donne pas, ou n'a pas présentement, les moyens d'entretenir et de conserver l'intégrité de ces domaines tout en les rendant disponibles à la collectivité. L'inertie des actuelles politiques en matière de patrimoine nuit à la mise en valeur de

plusieurs édifices. Laissés à eux-mêmes, en état d'abandon, certains monuments se sont considérablement détériorés et n'ont pu être restaurés. Conscients des enjeux qui entourent le site du Carmel, nous tentons d'inscrire un projet valorisant ce legs monastique. Compte tenu de l'inévitable départ des moniales, le projet de réinvestir le monastère par une vocation résidentielle apparaît comme une possible solution à la mise en valeur de ce patrimoine unique²².

S'il profitait de la vague de popularité pour le patrimoine afin de l'offrir à une clientèle avide d'expérience authentique, le promoteur se voyait, lui aussi, participer à l'effort collectif de sauvegarde. Bien sûr, la démarche ne pouvait s'apparenter à celle des instances officielles. C'est bien pour cette raison d'ailleurs que les critiques furent souvent acerbes à l'endroit des promoteurs, notamment sur l'inévitable argument pécuniaire qui pouvait se cacher derrière les bons sentiments.

Si la question ne pouvait être résolue, le promoteur se disait conscient de reconvertir « un témoin architectural significatif » dont « l'intérêt patrimonial [était] incontournable ». Leur feuille de route était là pour démontrer leur capacité de travailler dans un tel contexte. D'ailleurs,

les religieuses, comme dans beaucoup de transactions de ce genre, n'hésitèrent pas à dire que la transformation de leur monastère était entre bonnes mains. Il suffit de rappeler que les Sœurs grises avaient avancé le même type d'argument dans les années 1970 pour rassurer le public par rapport à la conversion de leur résidence du boulevard René-Lévesque. Les religieuses assuraient que leur propriété pourrait être acquise par des « intérêts européens, sensibilisés aux valeurs historiques et culturelles »²³. Rappelons aussi que le groupe Valorinvest voulait détruire, selon le standard des monuments historiques de l'époque, les deux ailes du couvent pour ne garder que le corps central avec son clocher élané derrière lequel se trouvait la chapelle de l'Invention-de-la-Sainte-Croix. Dans le cas du Carmel, ce type de raisonnement ne convainquit pas l'éditorialiste du journal *Le Devoir* qui blâmait l'indifférence et la lenteur des gouvernements tout en se questionnant sur la faiblesse de la communauté religieuse devant l'offre financière du promoteur immobilier²⁴. S'insurgeant contre la construction de « condos de luxe » pour « loger les riches », ce dernier affirmait au contraire que « de tels lieux appartiennent à l'ensemble des Québécois »²⁵. Cet appel ne fut pas lancé en vain puisqu'un groupe de sauvegarde se mit sur pied trois mois après la publication de la nouvelle dans les journaux.

À LA DÉFENSE DU CARMEL

Au début du mois de septembre 2004, à peu près au même moment où le promoteur présentait le projet aux autorités municipales, un communiqué annonçait l'organisation d'une « Coalition pour la préservation du site du Carmel de Montréal »²⁶. La fédération fut mise sur pied à l'instigation de la Corporation de développement économique communautaire

(CDÉC) Centre-Sud – Plateau-Mont-Royal. La CDÉC travaillait à l'échelle locale pour favoriser le développement économique et social du quartier depuis les années 1980. Active sur le terrain pour favoriser la concertation du milieu, l'organisation se sentit interpellée par le redéveloppement du Carmel²⁷. C'est ainsi qu'elle initia une coalition qui allait regrouper un dizaine d'organismes prêts à se joindre à la protestation : Action du Parc, Action-Solidarité Grand-Plateau, Association des résidants et des résidentes du Plateau, Conseil régional de l'environnement de Montréal, Conseil des monuments et sites du Québec, Comité de citoyens du Mile-End, Comité multi-sectoriel des quartiers Saint-Louis et Mile-End, Coopérative d'habitation Saint-Denis, Héritage Montréal et la Maison d'Aurore. Plusieurs individus se joignirent au mouvement tandis que d'autres organismes appuyèrent la démarche sans s'associer formellement à la coalition²⁸. Aux groupes communautaires se joignirent des associations de quartier et de résidents, de même que des organismes voués à l'amélioration des milieux de vie et des groupes de défense du patrimoine.

La mobilisation, empreinte de professionnalisme et de légitimité populaire, allait jouer un rôle fondamental dans la sauvegarde du Carmel. La Coalition pour la préservation du site du Carmel de Montréal joua en effet un rôle de chien de garde dans le dossier en alimentant le débat public par des activités de mobilisation et de sensibilisation à la valeur du lieu et en s'investissant activement dans le processus de requalification, comme nous allons le voir plus loin. Si la coalition souhaitait la conservation intégrale du site et que celui-ci fût officiellement protégé par l'État québécois en vertu de la Loi sur les biens culturels, elle ne voyait aucun inconvénient à réinvestir le monastère d'une autre valeur d'usage. Ce n'était pas là le

problème. Elle espérait particulièrement que l'avenir du site fût discuté publiquement et que le projet de requalification fût à la mesure de l'importance symbolique du lieu. Le monastère, le jardin et le mur d'enceinte composaient l'âme du site. Par rapport à l'édifice religieux, peu de problèmes se posaient si ce n'était le maintien de la figure architecturale du bâtiment. L'enjeu se situait davantage autour du « patrimoine vert ». Dans un secteur en pleine densification où les friches industrielles et les espaces résiduels semblaient graduellement en voie d'être bâtis, ce jardin d'exception devait être gardé intact. Quant au mur, il était cette ligne de démarcation entre le brouhaha de la ville et la quiétude d'un espace quasi sanctifié par cent ans de prière et de contemplation. Un des membres de la coalition écrivait :

Il n'y aurait pas de problème à réutiliser les bâtiments pour des usages résidentiels, mais à condition que ceux-ci puissent cohabiter avec le maintien intégral du mur et du cloître qu'il abrite et qui devrait, lui, être ouvert au public, devenir un jardin public. Y ériger des allées de condos comme c'est forcément l'intention du promoteur serait aussi préjudiciable que d'empiler les appartements dans la nef de Saint-Jean-de-la-Croix²⁹!

La coalition voulait faire du Carmel un endroit ouvert à tous les Montréalais et un tel lieu de rencontre s'incarnait dans la figure du parc public.

UN MORATOIRE DÉCRÉTÉ PAR LE PROMOTEUR

Quelques semaines après le dépôt de l'avis du Conseil du patrimoine de Montréal, au début du mois de décembre 2004, le promoteur créait tout un émoi. Il décidait de suspendre le projet de requalification du Carmel pour quelque temps. Jacques

Vincent, dirigeant du Groupe immobilier Prével, déclarait au journaliste :

La coalition nous demande des délais pour faire des démarches [...] Nous sommes réceptifs à cette demande. En tant que bons citoyens, nous avons même avantage à conserver de bons rapports avec le milieu. Seulement, nous pensons qu'il sera très difficile de trouver une solution alternative viable à notre proposition, capable de sauver ce patrimoine³⁰.

Un mois après la nouvelle, après s'être entendu avec les religieuses, le promoteur annonçait qu'il donnait à la coalition jusqu'au 15 juin 2005 pour trouver une solution. Il se disait prêt à revendre le site au prix qu'il l'avait payé. Le montage financier d'un projet alternatif devait donc réussir à amasser cinq millions et demi de dollars³¹. Pour l'une des premières fois dans l'histoire de la sauvegarde du patrimoine à Montréal, un promoteur mettait lui-même en suspens un projet de développement pour permettre aux opposants de réagir. On avait vu des promoteurs, comme dans le cas de la construction du nouvel édifice de l'École des hautes études commerciales (HÉC) dans le boisé de Brébeuf sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, organiser eux-mêmes une consultation publique afin de prendre le pouls de la population et de baliser les paramètres du projet. Certains avaient d'ailleurs crié au scandale, dénonçant l'instrumentalisation de la contestation publique³². Cette fois, le promoteur accordait six mois pour trouver une alternative au projet. La balle était désormais dans le camp des protestataires et des autorités compétentes.

Dès le départ, la coalition indiqua qu'elle n'avait jamais eu l'intention d'acheter le Carmel. L'objectif visait plutôt à trouver des solutions de remplacement. Malgré des délais extrêmement serrés, le moratoire proposé par le promoteur allait être



ILL. 15. SANCTUAIRE DES PÈRES DU TRÈS-SAINT-SACREMENT. | GUILLAUME ST-JEAN, 2009.

l'occasion de montrer la vitalité du mouvement de protestation. Un document pour l'étude de projets alternatifs à la construction d'un complexe résidentiel fut rapidement réalisé avec la description précise du site, les balises techniques, les plans ainsi que les grandes lignes des valeurs patrimoniales du lieu. Officiellement orchestrée par la Coalition pour la préservation du Carmel, la démarche portait le sceau officiel de la CDÉC Centre-Sud – Plateau-Mont-Royal et de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal. La mairesse de l'arrondissement, Hélène Fotopoulos, ancienne responsable du patrimoine à la Ville de Montréal, s'était déjà impliquée pour trouver une solution à l'affaire quelques mois auparavant. Elle avait en effet proposé que la Fraternité monastique de Jérusalem, communauté chrétienne qui prévoyait s'implanter dans la métropole au cours de l'année 2004, choisisse le Carmel plutôt que la maison des Pères du Très-Saint-Sacrement, avenue Mont-Royal (ill. 15). En échange, les bâtiments de la communauté de prêtres

pourraient servir, en partie, de locaux pour les besoins administratifs de l'arrondissement, selon les souhaits de la mairesse. Ainsi, deux communautés, les Carmélites et les Pères du Très-Saint-Sacrement, arrivées à Montréal dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle et installées sur le Plateau-Mont-Royal dans les années 1890, cherchaient à redéployer l'avenir de leur communauté au même moment. La démarche s'avéra cependant infructueuse car, d'une part, les pères avaient déjà offert l'endroit à l'archevêché afin d'assurer la continuité du sanctuaire, classé monument historique en 1979³³, et, d'autre part, les sœurs et les frères de Jérusalem, qui avaient accepté de venir à Montréal à la demande de M^{gr} Jean-Claude Turcotte, désiraient s'établir au cœur de l'activité quotidienne des villes³⁴. Dans le cas de la sauvegarde du Carmel, la mairesse réitéra son engagement à trouver une solution en associant officiellement les bureaux de l'arrondissement au processus qui allait se mettre en branle. En février 2005, les trois



ILL. 16. PRÉAU. | CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC, 2002.



ILL. 17. GRILLE DE L'ANCIEN CŒUR AMÉNAGÉ DANS LE JARDIN. | CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC, 2002.

groupes communiquaient leur intention d'étudier des dossiers alternatifs de requalification avant la fin du mois d'avril.

DES ÉTUDES POUR EN DÉCLINER LA VALEUR

Pendant ce temps, loin des gestes d'éclat et du battage médiatique, le ministère de la Culture et des Communications du Québec menait deux études d'évaluation patrimoniale : l'une pour le monastère et l'autre pour le jardin³⁵. Celles-ci venaient s'ajouter à l'avis du Conseil du patrimoine de Montréal, à l'évaluation patrimoniale menée pour le compte du promoteur³⁶ et au rapport rédigé dans le cadre de la synthèse historique et de l'évaluation patrimoniale des ensembles conventuels de Montréal de la Fondation du patrimoine religieux du Québec³⁷. Ces études plus récentes s'ajoutaient aux trois volumes pionniers consacrés à l'architecture des ensembles conventuels montréalais réalisés au tournant des années 1980³⁸, ainsi qu'à l'inventaire architectural du Carmel mené en 1977 pour le compte du ministère des Affaires culturelles³⁹. Si la valeur patrimoniale ne faisait aucun doute, tant pour les opposants que pour le promoteur, les autorités gouvernementales

devaient s'appuyer sur ses propres études avant de répondre à la demande de classement déposée par Héritage Montréal dès le mois d'août 2004 et d'intervenir dans la campagne de sauvegarde qui accumulait les rebondissements.

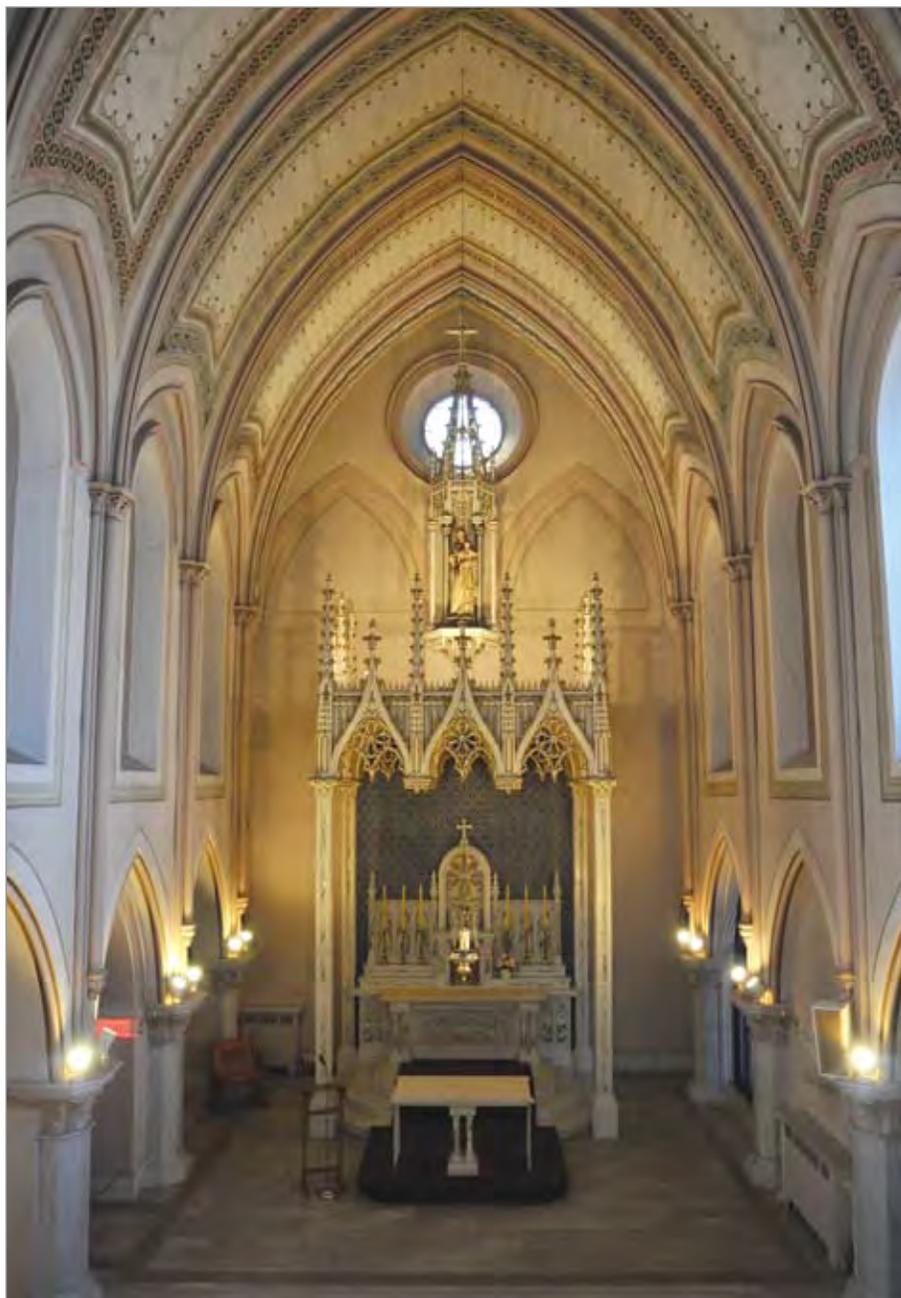
Les études en arrivaient à peu près aux mêmes conclusions. Le Carmel de Montréal apparaissait comme un témoin historique important dont l'état d'intégrité architecturale rendait unique un bâtiment qui s'abreuvait à une tradition monastique multiséculaire. Arrivées de Reims en 1875 à l'instigation de M^{gr} Bourget, archevêque de Montréal, à une période des plus effervescentes de l'Église catholique au Québec, les moniales allaient en effet incarner une filiation vivante aux ordres contemplatifs médiévaux. Tant leur démarche spirituelle que le choix d'une architecture typique, avec son carré claustral, les démarquaient des autres congrégations religieuses (ill. 16). Le Carmel de Montréal était d'ailleurs la plus ancienne implantation monastique au Québec et l'une des rares aujourd'hui, sinon la seule, en milieu urbain. L'architecte Alfred Préfontaine (1865-1945), peu connu mais dont on sait qu'il fit son apprentissage chez Victor Bourgeois et construisit plusieurs bâtiments religieux, répondit

à la commande des religieuses avec simplicité et innovation. Quant au jardin, il incarnait lui aussi par sa structure encore visible la pratique ancienne des jardins utilitaires. Ses dimensions et son caractère modestes le rattachaient aux ordres mendiants, alors que son mur d'enceinte, tout en rappelant l'idéal de clôture de la communauté, en faisait l'un des derniers représentants de ce type au Québec. Les qualités d'aménagement du préau singularisaient semblablement le Carmel. En somme, les espaces non construits bonifiaient considérablement les qualités du site. Si le Carmel se classait dix-septième sur les cinquante ensembles conventuels montréalais à l'étude par la Fondation du patrimoine religieux du Québec, la responsable de cette étude lui attribuait un véritable « coup de cœur »⁴⁰. Même si les rapports furent déposés au mois de mars 2005, il fallut attendre plusieurs mois dans la campagne de sauvegarde avant que l'institution patrimoniale québécoise ne réagisse au grand jour.

L'APPEL DE PROPOSITIONS

Ce qui retint l'attention au cours de l'hiver 2005 fut plutôt l'exercice lancé par la coalition. Deux mois étaient ainsi alloués

pour échafauder des propositions de reconversion, soit un laps de temps extrêmement court pour ce type d'opération. Au total, le site à aménager formait une superficie de plus de un hectare et demi. Le monastère, la maison du chapelain et la maison du gardien constituaient les trois constructions majeures. Ces bâtiments de deux étages représentaient un peu plus de trois mille deux cents mètres carrés d'espace habitable. À ces constructions implantées en tête de parcelle, du côté de l'avenue du Carmel s'ajoutaient un atelier et un garage de même que trois ermitages construits dans le grand jardin. Celui-ci, d'une superficie d'environ un hectare, comprenait près de deux cents arbres. Ancien potager converti en un lieu d'agrément et de méditation, l'espace avait été graduellement façonné de zones distinctes pour les besoins des carmélites (ill. 17). Le jardin d'accueil, le jardin du chapelain, la cour conventuelle et le préau bonifiaient la présence d'espaces verts. Un mur d'enceinte de deux à huit mètres de haut ceinturait le site. Le cahier des charges précisait que les propositions devaient valoriser un certain nombre de critères : « préservation de l'intégrité du jardin; préservation maximale de la valeur patrimoniale des lieux; accessibilité du site au public; vocation répondant aux besoins de la collectivité; potentiel réaliste de financement et de viabilité; cohabitation harmonieuse avec la fonction résidentielle » du secteur⁴¹. Dans la foulée, les instigateurs de l'appel de propositions indiquaient que les projets devaient favoriser la conservation de la chapelle en regard de son caractère particulier (ill. 18-19). Ils ajoutaient aussi que les intentions de requalification ne devaient pas nécessairement toucher l'ensemble du site, mais qu'elles pouvaient cibler plus particulièrement le lieu de culte, les bâtiments, le jardin ou le mur d'enceinte. Enfin, un support technique était offert à ceux qui souhaitaient faire



ILL. 18. INTÉRIEUR DE LA CHAPELLE. | GUILLAUME ST-JEAN, 2009.

une proposition, mais qui pensaient ne pas avoir les compétences pour le faire.

Une vingtaine de propositions furent déposées à la date prescrite. Une seule semblait cependant s'imposer en raison

de sa viabilité. La Maison Parent-Roback proposait en effet de redéployer ses installations dans le monastère du Carmel. À l'étroit dans ses locaux du Vieux-Montréal, aménagés en 1998, l'organisme qui regroupait plus d'une dizaine d'associations



ILL. 19. CŒUR DES RELIGIEUSES. | CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC, 2002.

d'aide aux femmes et de promotion de la condition féminine souhaitait de plus y installer une maison de naissance, l'entreprise d'insertion sociale Resto Plateau, de même qu'une salle culturelle à l'intérieur de la chapelle⁴². Si la transformation des bâtiments suscitait beaucoup de convoitise avec la proposition de projets de musée, d'auberge de jeunesse ou de résidences universitaires⁴³, le coût de la conservation du jardin représentait le plus grand défi. Le promoteur pouvait offrir cinq millions et demi de dollars aux Carmélites grâce à la vente d'appartements construits dans le jardin. En excluant cette possibilité, la coalition rendait quasi impossible le montage financier pour constituer le parc public, au cœur de la problématique depuis le début de la campagne (ill. 20)⁴⁴. Ainsi, lorsque la date fatidique du 15 juin 2005 tomba, la coalition demanda un autre délai afin de mieux ficeler le projet de requalification.

La réponse du promoteur ne tarda pas à venir. Le Groupe immobilier Prével proposa une nouvelle solution d'aménagement. Il laissait les bâtiments pour le

projet de la Maison Parent-Roback. En échange, il poursuivait l'idée de construire tout autour du mur. Jacques Vincent évaluait à environ six mille cinq cents mètres carrés la superficie nécessaire à prélever sur un total de onze mille mètres carrés. Il ajoutait que le parc ainsi constitué – les quatre mille cinq cents mètres carrés restants – pourrait être accessible à la population. Il expliquait : « Personne ne veut payer pour ce parc [...] Nous voulons agir en entreprise citoyenne et donner un coup de main à la communauté » en intégrant un « projet communautaire à notre projet immobilier »⁴⁵. Visiblement, les bénéficiaires financiers de la vente des appartements du verger et des maisonnettes de la muraille s'avéraient intéressants. Les membres de la coalition réagirent prudemment à l'offre du promoteur. Tout en se disant heureux de l'ouverture à un projet communautaire, ils n'acceptaient pas de perdre la possibilité de conserver l'ensemble du site. Lorraine Decelles, coordonnatrice de la Maison d'Aurore, commentait : « On le dit depuis le début, c'est un jardin historique. En prendre

une grande partie pour y construire des résidences, c'est là-dessus qu'on n'est pas d'accord⁴⁶. » La proposition fut finalement écartée par les responsables de la Maison Parent-Roback au début du mois de septembre 2005. Annie Pelletier, coordonnatrice, expliquait : « Cette proposition va à l'encontre de la volonté du milieu et nous pensons, comme le milieu, que ce lieu doit être préservé dans son intégralité⁴⁷. » Si les opposants ne pouvaient payer la somme offerte par le promoteur, l'objectif était désormais de rendre impossible la construction dans le jardin. Ainsi, le promoteur n'aurait plus d'autre choix que de retirer son offre d'achat.

COUP DE THÉÂTRE DANS LE MONASTÈRE

Le dernier coup de théâtre de la campagne ne vint pas du promoteur, ni de la coalition, ni des autorités municipales, ni du ministère de la Culture et des Communications, mais des Carmélites elles-mêmes. Deux ans après avoir communiqué leur intention de quitter le monastère, elles annonçaient la fin de l'entente avec le Groupe immobilier Prével. Elles avaient finalement décidé de demeurer dans leur monastère à Montréal. Un communiqué l'annonçait ainsi :

La communauté a pris un temps de réflexion pour discerner, dans tous les événements de cette dernière année, quelle était l'orientation que nous devons maintenant prendre [...] Nous avons choisi de continuer notre mission de prière, ici, au cœur de Montréal. Cette dernière année n'a pas été facile et nous aspirons toutes à retrouver un climat plus propice à notre style de vie. Nous tenons à souligner le respect et la droiture dont ont fait preuve les dirigeants du Groupe Prével depuis le premier jour de nos discussions. Nous savions que notre départ serait difficile tant pour nous que pour les gens du Plateau. Les faits le montrent bien. Nous

avons aussi été touchées par la sollicitude des gens et leur désir constamment exprimé de nous aider. Cependant, les problèmes qui nous avaient fait choisir de partir sont les mêmes qu'il y a deux ans. Nous sommes présentement à la recherche de solutions et tentons d'évaluer toutes nos options pour y remédier⁴⁸.

Tous les efforts déployés au cours des deux dernières années étaient balayés en un instant. Si l'on pouvait se réjouir du maintien des carmélites dans leur monastère, comme elles le disaient elles-mêmes, aucune solution n'avait été trouvée aux problèmes évoqués pour justifier leur déménagement.

Il est vrai que la décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec émise au début de l'année 2005, quelques semaines avant que l'appel de proposition soit lancé par la coalition, avait porté un dur coup à leur projet. La commission avait alors exprimé son désaccord à la construction d'un monastère à Lanoraie afin, affirmait-elle, de « préserver l'homogénéité du milieu agricole concerné »⁴⁹. Rappelons le projet. En avril 2004, les religieuses avaient acquis une ferme d'une superficie de quatre-vingt-un hectares pour la somme de deux cent mille dollars. Elles désiraient ensemer plus de trente-cinq hectares en blé biologique pour la fabrication d'hosties. Tout en préservant une grande partie des quarante-quatre hectares de boisés, elles projetaient de construire un bâtiment comprenant vingt-quatre cellules pour les moniales, un réfectoire, une cuisine, une aumônerie, des services d'hôtellerie, de même que deux ermitages. Une proposition de plan d'implantation avait d'ailleurs été préparée en juin 2004. Les travaux prévoyaient l'utilisation de deux hectares et demi pour la construction. Le projet avait reçu un appui très ferme de la Municipalité de



ILL. 20. AMÉNAGEMENT DU JARDIN. | CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC, 2002.

Lanoraie, du Comité consultatif agricole local, de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Autray, de même que du Syndicat des producteurs agricoles d'Autray. La Commission de protection du territoire agricole du Québec, créée lors de l'adoption de la Loi sur la protection des terres agricoles en 1978, qui avait eu le mandat de conseiller le gouvernement et d'accepter les demandes de dérogation, fut saisie du dossier des carmélites. Pour la commission, il n'était pas question de permettre l'implantation d'un usage institutionnel en zone agricole, car, tout en diminuant le potentiel agraire, il ajoutait des contraintes au développement de l'agriculture dans le secteur. De plus, écrivaient les commissaires, « l'implantation d'un nouvel usage institutionnel dont la vocation première est de permettre à cette communauté religieuse de perpétuer la vie érémitique et contemplative conférerait à cette unité foncière un contexte d'exploitation agricole si particulier qu'elle serait atypique dans ce milieu agricole »⁵⁰. L'ironie du sort voulait que la protection du patrimoine

agricole freine, jusqu'à l'annuler, le projet de déménagement des carmélites.

Une fois le projet de Lanoraie débouté, les carmélites attendirent plus de six mois avant de mettre fin à l'entente avec le Groupe immobilier Prével. Pendant ce temps, des solutions alternatives de reconversion étaient présentées, mais aucune ne pouvait régler le problème du jardin et ainsi égaler l'offre du promoteur. Les religieuses ont peut-être eu peur de tout perdre avec cette contestation. C'est alors que les discussions s'intensifièrent avec les fonctionnaires du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Même si la Loi sur les biens culturels leur permettait de sauvegarder le site sans l'avis des propriétaires, ceux-ci, de concert avec la ministre responsable du Patrimoine québécois, préféraient opter pour la conciliation avec la rencontre des carmélites afin d'expliquer les avantages et les obligations de l'intervention étatique⁵¹. Les discussions furent positives puisqu'en février 2006 la ministre annonçait son intention de classer le Carmel⁵².

Quatre mois plus tard, la décision devenait effective⁵³. Finalement, une aire de protection venait s'ajouter au classement du monument historique en février 2007⁵⁴. L'objectif était alors de protéger le calme et la confidentialité du jardin contre des constructions trop envahissantes dans le secteur. Au printemps de la même année, les travaux de réfection du mur d'enceinte débutaient. La campagne de sauvegarde était bel et bien terminée.

* * *

Au terme des quatre années qu'auront duré les tribulations entourant le destin du Carmel de Montréal, que pouvons-nous retenir? Tout d'abord, l'avenir des couvents, des monastères et des ensembles conventuels est un dossier qui ne laisse personne indifférent. Il n'y a qu'à constater le nombre d'intervenants impliqués au cours de la campagne et les efforts déployés pour trouver une solution, que celle-ci vienne de la part du promoteur ou des opposants. Personne ne peut rester indifférent devant ces grandes propriétés au cœur des villes qui, sous couvert d'une protection du patrimoine, sont souvent menacées par la densification. Encore récemment, l'Office de consultation publique de Montréal, dans son rapport sur le projet de développement du site de l'ancien séminaire de philosophie, recommandait « de réduire l'empreinte au sol » des esquisses soumises⁵⁵. C'est l'un des grands défis de la conservation du patrimoine, habituée à raisonner davantage en termes de bâtiment et d'architecture. Les campagnes de sauvegarde orchestrées n'ont pas manqué de changer de cibles. Ainsi, celle pour la protection du Carmel s'inscrit en quelque sorte dans l'air du temps. Depuis les années 1990, la place du « patrimoine vert » a en effet connu une croissance exponentielle dans l'argumentaire des défenseurs. La campagne marque jusqu'à un certain point la place grandissante de l'environnement

comme concept rassembleur pour sauvegarder le monde dans lequel nous vivons. D'ailleurs, peut-être englobera-t-il un jour le patrimoine comme porte-étendard de la protestation ?

Les principaux protagonistes ont bien changé depuis les démolitions outrancières des années 1970. Tant l'engouement pour le patrimoine que les mécanismes de révision de projets ont transformé les approches. Les promoteurs ont fait des pas de géant. S'ils ne suivent pas tous la même démarche que celui impliqué dans la reconversion du Carmel, ils acceptent de jouer le jeu de la concertation comme celui qui a recyclé en 2004 l'église Saint-Jean-de-la-Croix, boulevard Saint-Laurent, en copropriétés résidentielles. S'il est possible d'être en désaccord avec un tel choix, jamais le promoteur n'a caché ses intentions et il a joué la carte de la transparence et de la collaboration. Quant au Groupe immobilier Prével, tout en préservant son image, il a innové en proposant un moratoire. Il ne pensait peut-être pas avoir à composer avec un groupe si bien organisé qui allait profiter du temps imparti. En comptant sur la CDÉC Centre-Sud – Plateau-Mont-Royal et les autres groupes communautaires enracinés dans le milieu, la coalition a pu miser sur son professionnalisme et un réseau de contacts précieux. L'appui des associations de résidents élargissait l'assise locale tandis que l'apport des groupes de sauvegarde ajoutait à la crédibilité. L'arrivée de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal dans le processus d'appel de propositions renforçait la légitimité de la démarche. Il ne fait aucun doute que la mobilisation populaire a joué un rôle fondamental dans l'affaire du Carmel. L'expérience du combat du patrimoine porte ses fruits. Quant aux carmélites, elles ont vécu quatre années mouvementées. Les problèmes évoqués pour justifier leur déménagement sont-ils réglés? La moyenne d'âge est

toujours un problème, les religieuses ont même vieilli. Quelques irritants sonores en provenance des bâtiments industriels ont diminué avec l'aide des membres de la coalition. Les religieuses ont obtenu de l'aide pour financer la restauration du mur d'enceinte. Elles ne pourront cependant pas s'auto-suffire avec la production agricole, à moins qu'elles mettent leur ferme en métayage. Il reste à souhaiter qu'elles puissent assurer une présence dans leur monastère encore longtemps.

Malgré la multiplicité des intervenants de l'institution patrimoniale, il semble toujours difficile d'adopter une démarche proactive dans la résolution de dossiers chauds. Il s'agit peut-être de redéfinir le rôle de ces derniers pour que, dans les grands enjeux de reconversion, ils deviennent des relais ou des agents facilitateurs entre deux usages, deux états ou deux possesseurs. Au-delà de la logique de l'achat par le biais des sociétés parapubliques ou du classement en vertu de la Loi sur les biens culturels, n'aurait-on pas besoin de médiateurs capables d'aider à proposer des solutions alternatives? Il est vrai que l'État peut avoir peur d'alourdir la charge monétaire associée à sa responsabilité. Toutefois, au terme du processus pour trouver d'autres avenues au projet de reconversion du Carmel, alors que toutes les démarches ont finalement échoué, n'aurait-on pas mieux fait d'intervenir plus tôt? Quant au rôle des autorités municipales dans le dossier, il faut ici noter l'écart entre l'action de la ville centrale et celle de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal. En novembre 2004, au moment où la Ville de Montréal dévoilait son projet de politique du patrimoine, le maire Gérald Tremblay affirmait :

Il ne faut plus simplement réagir à la pièce, à la dernière minute, quand se présente un cas ou un problème. Pour le Carmel [...], nous aurions agi différemment si nous

avons été guidés par une politique. Nous aurions par exemple été informés plus tôt des intentions de vendre ou de détruire les immeubles, et le Conseil du patrimoine aurait pu intervenir⁵⁶.

Depuis l'adoption de la politique du patrimoine en 2005⁵⁷, peu de choses ont changé, même si le Conseil du patrimoine continue de se prononcer dans maints dossiers. Quant à celui du Carmel, il est clair que le dynamisme de la mairesse de l'arrondissement a clairement démontré le rôle positif que peuvent jouer les pouvoirs publics.

La campagne pour la sauvegarde du site du Carmel, qui s'est conclue de manière paradoxale, constitue-t-elle une victoire ou une défaite pour le patrimoine? Une victoire assurément, d'aucuns diront. Le monastère est protégé. Le bâtiment garde la fonction pour laquelle il a été conçu. Il est à l'abri, comme son environnement immédiat, de projets qui pourraient nuire à la conservation de ce lieu unique. Les moniales ont retrouvé leur place. Elles assurent ainsi une continuité, une filiation directe avec les traditions érémitiques du Moyen Âge, qui pourraient certainement être qualifiées d'immatérielles. Pour les voisins immédiats, la présence des carmélites assure un charme indéniable, teinté d'exotisme. D'autres par ailleurs affirmeront qu'il s'agit d'une défaite. Alors que le processus d'appropriation motivait les groupes communautaires pour donner une nouvelle vie au Carmel, l'annonce de la décision des carmélites et du classement a stoppé toutes les démarches. Deux ans de mobilisation et une solution alternative presque ficelée ne sont plus aujourd'hui qu'un souvenir. Le jardin ne sera pas un parc public. Une dernière question mérite tout de même d'être posée : l'exercice devra-t-il être recommencé un jour?

NOTES

1. L'auteur tient à remercier Luc Noppen, directeur de l'Institut du patrimoine et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain à l'UQAM, de son appui constant à ses recherches, Karine Arslanyan, assistante de recherche, de son aide précieuse et Kevin Cohalan, membre de la Coalition pour la sauvegarde du Carmel, du temps accordé à discuter de la campagne de sauvegarde du Carmel.
2. Morisset, Lucie K. et Luc Noppen, 2009, « Omniprésents couvents : quelques balises pour cerner le phénomène », *ARQ – Architecture-Québec*, n° 148, p. 10-13.
3. Noppen, Luc, Morisset, Lucie K. et Thomas Coomans (dir.), 2006, *Quel avenir pour quelles églises? / What Future for Which Churches?*, Québec, Presses de l'Université du Québec; Noppen, Luc et Lucie K. Morisset, 2005, *Les églises du Québec : un patrimoine à réinventer*, Québec, Presses de l'Université du Québec; Noppen, Luc, Lucie K. Morisset et Robert Caron (dir.), 1997, *La conservation des églises dans les villes-centres. Actes du premier colloque international sur l'avenir des biens d'églises*, Sillery (Québec), Septentrion.
4. Afin de mettre en valeur cet apport exceptionnel, le musée David M. Stewart à Montréal choisissait ce thème pour souligner le trois cent cinquantième anniversaire de Montréal. (Lemay, Nicole et Jean Provencher, 1992, *Mission Montréal : Les congrégations religieuses dans l'histoire de la ville*, Montréal, Fides).
5. Drouin, Martin, 2004, « Le domaine des messieurs de Saint-Sulpice, trente ans de luttes pour la sauvegarde du patrimoine à Montréal », *Architecture Canada*, vol. 29, n° 1, 2, p. 3-14.
6. Drouin, Martin, 2001, « Les campagnes de sauvegarde de la maison Van Horne et du couvent des Sœurs grises ou les questionnements d'une identité urbaine (Montréal, 1973-1976) », *Architecture Canada*, vol. 26, n° 3-4, p. 25-36.
7. Drouin, Martin, 2005, *Le combat du patrimoine à Montréal (1973-2003)*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
8. Bourque, Hélène, 2005, *Carmel de Montréal. Évaluation patrimoniale du monastère*, Québec, Direction du patrimoine, Ministère de la Culture et des Communications, p. 17-22; Communauté urbaine de Montréal, 1984, *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal : Les couvents*, Montréal, Service de la planification du territoire, p. 24 et 266; Linteau, Paul-André, 2000, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, p. 187-208.
9. Lorsque le chantier fut lancé en 2007, les travaux de maçonnerie furent révisés à la hausse et évalués à six millions de dollars pour solidifier l'ensemble du mur. (Voir : Hustak, Alan, 2005, « Groups Want Say in Couvent to Condo Plan », *The Gazette*, 22 février; et Baillargeon, Stéphane, 2007, « Ouverture du chantier du Carmel », *Le Devoir*, 23 mai 2007.)
10. Drouin, 2005, p. 231-235.
11. Coalition pour la préservation du site du Carmel, 2005, *Appel de proposition. Site du Carmel*, Montréal, CDÉC Centre-Sud – Plateau-Mont-Royal / Arrondissement Plateau-Mont-Royal, annexe 4.
12. Baillargeon, Stéphane et Frédérique Doyon, 2004, « Des monastères aux condos », *Le Devoir*, 29 mai, p. A1.
13. Pelletier-Baillargeon, Hélène, 1977, *Le Carmel de Montréal. Ses racines, sa spiritualité, sa vie*, Montréal, Fides.
14. Les images provenaient de l'ouvrage intitulé *Jardin fermé : le Carmel de Montréal* qui fut publié en 1955. (Coalition pour la préservation du Carmel de Montréal, 2004, *Le jardin du Carmel de Montréal*, Montréal, s.n.)
15. Le Comité consultatif de Montréal sur les biens culturels avait été créé en 1987, grâce à l'amendement de 1985 à la Loi sur les biens culturels qui permit aux municipalités de protéger sur leur territoire des biens culturels jugés importants. Il fut dissous en 2001.
16. Le journaliste affirmait que les religieuses avaient refusé l'accès au site, ce qui aurait grandement compliqué l'analyse patrimoniale. Une semaine plus tard, trois membres du Conseil du patrimoine visitaient les lieux. (Baillargeon, Stéphane, 2004, « Carmel : la Ville commande une analyse... qui ne pourra se faire que sur papier », *Le Devoir*, 27 août, p. B2.)
17. Conseil du patrimoine de Montréal, 2004, *Avis A04-PMR-06 Le Carmel*, 11 novembre, [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/conseil_patrimoine_mtl_fr/media/documents/A04-pmr-06.pdf], consulté le 22 juillet 2009.
18. Voir [www.prevel.ca] et [www.cardinal-hardy.ca], consultés le 22 juillet 2009.
19. Revue *Urbanité*, vol. 2, n° 3, 2003, p. 28.

20. « Aménagement du Vieux-Port de Montréal », *ARQ – Architecture-Québec*, n° 54, 1990; « Vieux-Port de Montréal », *ARQ – Architecture-Québec*, n° 73, 1993, p. 12-13.
21. Groupe Cardinal Hardy / Groupe Immobilier Prevel, 2004, *Le Monastère des Carmélites*, dossier présenté à la Ville de Montréal : arrondissement Plateau-Mont-Royal, 9 septembre.
22. *Id.*, p. 29.
23. Sans auteur, 1974, « Le projet de la Place de la Tour semble en bonne voie de réalisation », *Le Jour*, 10 décembre; Drouin, 2001, p. 25-36.
24. Boileau, Josée, 2004, « Les condos de la foi », *Le Devoir*, 27 août, p. A8.
25. Boileau, Josée, 2004, « Sauver leur âme », *Le Devoir*, 4 juin, p. A8.
26. Sans auteur, 2004, « À la défense du Carmel », *Le Devoir*, 2 septembre, p. B8.
27. Camus, Nathalie, 2003, « La Corporation de développement économique communautaire Centre-Sud/Plateau Mont-Royal : une CDÉC de première génération », Montréal, *Cahiers du CRISES*, coll. « Études de cas d'entreprises d'économie sociale ».
28. Parmi ces organismes, citons la Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain, la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, la Société d'histoire de la Côte-des-Neiges, la Société d'histoire du Mile-End, la compagnie Trans-Théâtre et le YMCA du Parc. (Voir : Coalition pour la préservation du site du Carmel, 2005, annexe 4.)
29. Décarie, Jean, 2004, « Condos au Carmel. Frapper un mur... », *Le Devoir*, 25 septembre, p. B5.
30. Baillargeon, Stéphane, 2004, « Moratoire au monastère », *Le Devoir*, 8 décembre, p. B8.
31. Baillargeon, Stéphane, 2005, « Sursis du carmel jusqu'au 15 juin », *Le Devoir*, 25 janvier 2005, p. B8; Benessaïeh, Karim, 2005, « Le monastère des carmelites en sursis jusqu'au 15 juin », *La Presse*, 25 janvier, p. A9.
32. Drouin, 2005, p. 268.
33. Gauthier, Raymonde, 1992, « Église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement », dans Commission des biens culturels, *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec*, t. 2, Québec, Les publications du Québec, p. 137-139.
34. Leclerc, Jean-Claude, 2004, « La ville est leur monastère », *Le Devoir*, 20 septembre, p. B6; Sans auteur, 2004, « Carmel : l'archevêché dit non à Fotopulos », *Le Devoir*, 2 octobre, p. C7.
35. Bourque, 2005, *op. cit.*; Prud'Homme, Chantal, 2005, *Le Carmel de Montréal. Évaluation patrimoniale des jardins*, Montréal, Direction du patrimoine, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
36. Marsan, Jean-Claude et Caroline Tanguay, 2004, *Le monastère des Carmélites, Montréal. Étude patrimoniale*, Montréal, s.n.
37. Bourque, Hélène, 2002, *Synthèse historique et évaluation patrimoniale des ensembles conventuels de Montréal. Rapport de synthèse*, Montréal, Fondation du patrimoine religieux du Québec. Rappelons que la Fondation du patrimoine religieux du Québec est aujourd'hui le Conseil du patrimoine religieux du Québec.
38. Bélisle, Michel, 1980, *L'architecture des ensembles conventuels montréalais. Volume 1 : 1642-1840*, Montréal, Direction régionale, Ministère des Affaires culturelles du Québec; Forget, Madeleine, 1980, *L'architecture des ensembles conventuels montréalais. Volume 2 : 1840-1875*, Montréal, Direction régionale, Ministère des Affaires culturelles du Québec; Hallé, Jacqueline, 1980, *L'architecture des ensembles conventuels montréalais. Volume 3 : 1875-1900 / 1900-1930*, Montréal, Direction régionale, Ministère des Affaires culturelles du Québec.
39. Bélisle, Michel, 1977, *Sœurs Carmélites, Monastère – Inventaire architectural*, Montréal, Direction régionale, Ministère des Affaires culturelles. Rappelons que le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
40. Bourque, 2002, p. 66.
41. Coalition pour la préservation du site du Carmel, 2005, p. 3-1.
42. Rodrigue, Sébastien, 2005, « Une maison des naissances au Carmel de Montréal ? », *La Presse*, 4 juin, p. A29.
43. Sans auteur, 2005, « Outside the Box », *The Gazette*, 19 avril.
44. Baillargeon, Stéphane, 2005, « Nouvelle demande de classement du Carmel », *Le Devoir*, 9 juin, p. B7.
45. Baillargeon, Stéphane, 2005, « Une nouvelle proposition d'aménagement du Carmel », *Le Devoir*, 4 juillet, p. B7.
46. Doyon, Frédérique, 2005, « Accueil prudent du projet d'aménagement au Carmel », *Le Devoir*, 6 juillet, p. B8.
47. Baillargeon, Stéphane, 2005, « La Maison Parent-Roback dit non au promoteur », *Le Devoir*, 7 septembre, p. B8.
48. Baillargeon, Stéphane, 2005, « Finalement, le Carmel reste sur le Plateau », *Le Devoir*, 26 octobre, p. A1.
49. Montour, Diane, commissaire de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, 2005, *Compte rendu d'orientation préliminaire, Dossier 338282, Les Moniales Carmélites de Montréal*, 18 janvier, Archives de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.
50. *Id.*
51. Baillargeon, Stéphane (2006), « Le Carmel dans l'espérance », *Le Devoir*, jeudi 12 janvier, p. B8.
52. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, 2006, « La ministre Line Beauchamp annonce son intention de classer le Carmel de Montréal », communiqué du 17 février.
53. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, 2006, « Le monastère des carmelites classé monument historique », communiqué du 19 juin.
54. Baillargeon, Stéphane, 2005, « Le Carmel reçoit son aire de protection », *Le Devoir*, 4 avril 2007.
55. Office de consultation publique de Montréal, 2009, *Projets de règlements p-09-022 et p-04-047-78. Projet de développement du site de l'ancien séminaire de philosophie. Rapport de consultation publique*, Montréal, 30 juillet, [<http://www2.ville.montreal.qc.ca/ocpm/pdf/P36/Rapport.pdf>], consulté le 10 août 2009.
56. Baillargeon, Stéphane, 2004, « Montréal dévoile un projet de politique du patrimoine », *Le Devoir*, 4 novembre, p. C8.
57. La politique a été adoptée en mai 2005. (Voir [<http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/politique.htm>], consulté le 10 août 2009.)

SEEN BUT IGNORED

Concordia University's Henry Foss Hall Building in Montréal

> ANJA BORCK¹

ANJA BORCK holds a master's degree in art history from Ludwig-Maximilians-Universität, Munich (Germany). For her Ph.D. thesis (in the Concordia University interuniversity program) she does research on contemporary Canadian and German industrial architecture.

Montréal's Henry Foss Hall Building (fig. 1),² erected between 1964 and 1966, is a major element of today's Concordia University campus and a rare example in Canada of a high-rise building to hold originally an entire university. For over forty years it has been an eye-catcher, a giant white block visible from quite a distance. In 1994 it went through an exterior cleaning procedure and in 2003 renovations were begun to rejuvenate the interior. Although for many years it was the focus of the university's downtown campus, its architecture never attracted attention among the general public. By 2008, the seventh, eighth, eleventh, and twelfth floors had been reorganized and modernized. The other floors of the twelve-storey building are to be renovated in the next few years.

THE HALL BUILDING IN THE PUBLIC EYE

The west part of the foyer of the Hall Building is a busy area. Students like to sit there, to read papers, talk, and pass the time. Few of them are aware that the nine little concrete blocks and four elaborate heavy steel-granite tables are part of a memorial (fig. 2). In 1992 professor Valery Fabrikant shot dead four of his colleagues on the building's ninth floor. Engraved sentences on each of the tables commemorate the victims. The concrete blocks are iconic miniature copies of the building itself, the scene of the crime.³

The Fabrikant incident was one of two events that brought Concordia University and the Hall Building to the headlines.



FIG. 1. HALL BUILDING. | ANJA BORCK.



FIG. 2. BLOCK FROM MEMORIAL INSTALLATION. | ANJA BORCK.



FIG. 3. NINTH FLOOR REMODELLED IN BRIGHT COLOURS AFTER THE "COMPUTER RIOT" HAD DESTROYED THAT PART OF THE BUILDING. | ANJA BORCK.



FIG. 4. DESTRUCTION OF THE NINTH FLOOR AFTER THE "COMPUTER RIOT." | CONCORDIA ARCHIVES.

The building was also the site of the so-called "computer riot" in 1969, which ended with a fire in the computer laboratories. It destroyed a large part of the facilities on the ninth floor and caused damage of over two million dollars (close to eight percent of the overall final cost of the building, which had opened three years earlier). It was the most important student revolt in Canadian history. Partly as a result of that protest, students can now actively participate in the University's

politics; it has become a model for other Canadian universities. But there is no memorial to remind people of this past event.⁴ The only visible record is a pop art coloured remodelling of the destroyed offices in the northeast corner on the ninth floor (fig. 3 and 4).⁵

While these two episodes in the life of the Hall Building are reasonably well publicized, its history lies hidden in archives and its architectural qualities are overlooked.

Books about Québec's architecture have ignored it⁶ as have most articles featuring Canada's new campuses.⁷ Nevertheless, its obviously photogenic character found an audience through advertisements in architecture magazines distributed both in Canada and abroad (fig. 5).

It is in magazines that a few references to the building can be found. In *Montréal 66*, published by the City of Montréal in anticipation of Expo '67, journalist Réal Pelletier

FIG. 5. ADVERTISEMENT FOR SCHOKBETON IN *PROGRESSIVE ARCHITECTURE*, 1966.

FIG. 6. FORMER NORRIS BUILDING, NOW A YMCA. | GUILLAUME ST-JEAN.

informed the public, in his article “Sir George Williams University aura bientôt son gratte-ciel,” about the services of the expanded university⁸. The Montreal Star printed a loose supplement for the building’s inauguration on October 11th, 1966. In 1967 architect-artist Melvin Charney highlighted the Hall Building in a large photograph in his article “Les possibilités de la construction en béton préfabriqué dans la conception nouvelle des écoles,”⁹ although he did not mention it in his discussion of new addition to Montréal universities using prefabricated techniques. The same happened in Norbert Schoenauer’s article “The new city centre,”¹⁰ where the published photograph of the building was not referenced in the

text. The Hall Building was seen, but its architecture was strangely ignored.

FROM THE YMCA TO CONCORDIA UNIVERSITY

Sir George Williams University (SGWU) started as the evening education program of the Young Men’s Christian Association (YMCA), origins shared by various other universities in Canada and the United States.¹¹ Because it was located close to the business district and courses were taught after office hours, employees could complete their education and learn new skills to boost their careers. That was not possible in existing universities with only daytime classes.

The education program became independent from the YMCA’s program in 1926 with the founding of the Sir George Williams College and it opened its courses to women.¹² In 1948 the SGW College attained full university status, although it did not acknowledge its academic status in its name until 1959. In 1956, it commissioned its first building for a sum of three million dollars. The site was adjacent to the YMCA building on Drummond Street. A local architectural firm, the well-established Ross, Peterson, Townsend and Fish, was asked to plan and oversee construction of the new building, which was later named Norris Building (fig. 6). The same firm had designed the YMCA next door. The Norris Building was



FIG. 7. TD BANK, MONTRÉAL, 1958. | GUILLAUME ST-JEAN.

a modest structure. As befitting its low profile as a small university offering education to less privileged populations, the building blends unobtrusively into the street's façades. Driven by demand for its services, six years later the University was preparing for the next major step in its growth.

In the beginning of the 1960s, there were many examples of university expansion and foundation in Canada and the United States. They all struggled with the same problems in order to accommodate an estimated doubling of the student population every five years in the period between 1965 and 1975.¹³ The rapid development of new technologies, such as videotaping, computers, and closed circuit TV, made it necessary to install technological equipment where formerly a blackboard would have been adequate. Nobody knew where this technological evolution was leading, but it was clear that new buildings had to be flexible enough to undergo major changes. The



FIG. 8. MCGILL BUILDING. | GUILLAUME ST-JEAN.

extent of this challenge is highlighted in the increasing number of articles in architectural magazines focusing on school, college, and university planning.

With a funding of twenty million from the Provincial Government and projected capital of six million from the University, the ambitious project of the Hall Building could be launched.¹⁴ The planning started in 1962, and inauguration was in 1966.

For political and economic reasons the SGWU merged in 1974 with Loyola College seven kilometres further west and the combined board decided on a new name for their common future: Concordia, inspired by Montréal's motto "*Concordia salus*," which means "well-being through harmony." Over the years, further expansions were necessary; several old structures in the neighbourhood were rented or bought and new ones erected on both campuses. Since 2003 the Groupe Cardinal Hardy (architects) has been working on the realization

of the Quartier Concordia to unify and harmonize an area of six city blocks of Concordia's downtown campus.

THE DESIGNING ARCHITECTS

The motivation of SGWU in hiring the firm Ross, Fish, Duschenes and Barrett as architects for the new project was, according to David Fish, son of one of the firm's partners, the longstanding good relationship between the University and the architects.¹⁵ In the past they had been responsible for several buildings for the YMCA, including the Norris Building.

Ross, Fish, Duschenes and Barrett was a well-known local enterprise established in 1904 under the name Ross and MacFarlane. In 1913 it had eighty employees, and was one of Canada's largest architectural firms, known as Ross and Macdonald. The company continued working under the different names of the partners. In 1950, John K. Ross (1915-1978) and the former chief draftsman John Fish (1903-1978) shared the company with Rolf Duschenes (1918--) and John Alexander Barrett (1921-1996). They operated under their names from 1958 until 1976. The firm worked with salaried architects and draftsmen. Talented younger colleagues would design the projects, overseen by one of the four seniors. As North American custom has it, all buildings, however, were designated by the company's name.¹⁶

The plans for the Henry F. Hall Building were created in 1964 by Irish architect James A.M.K. O'Beirne (born in 1931). He had graduated from University College, Dublin, in 1956. In that same year he travelled to Montréal and was hired by Ross, Patterson, Townsend and Fish. It was the beginning of a building boom in Canada which gave many young architects a good career start. James O'Beirne worked for two years mostly doing design works for

the early stages of contracts. The first building of his own design and under his responsibility was the elegant Montréal headquarters of the Toronto Dominion Bank on Victoria Square in 1958 (fig. 7). Three characteristics can be observed here, that will later play a role also in the Hall Building. The first is transparency at street-level by opening the walls with ceiling-high windows on the two main façades; the transparent ground floor was a popular feature of modernist architecture. The second is the optical division of the ground floor from the high-rise structure, in this case done by a set-back mezzanine; it creates the impression that the whole upper building is floating on top of the base. The third is the concern to fit the contemporary modern building into the historic surrounding. The TD Bank had bought a corner-lot beside the McGill Building, a downtown landmark, built by Robert Ernest Bostrom in 1912 (fig. 8). James O'Beirne brought the two buildings into harmony by carefully considering the older building's proportion and design. The windows of his building, for instance, sit between vertical stone rails, and a contrasting metal panel with a geometric relief structure sits below each window, taking inspiration from its neighbour where we see the same features in an older style.

In 1960, James O'Beirne returned to work in Ireland, observing the European construction scene. In 1962, he received an offer from his old company in Montréal to head the team for the Montréal SGWU project, which he accepted. He came back to Canada and stayed until 1967, when he left for good to start his own firm in Ireland.¹⁷

THE HALL BUILDING'S CONCEPT

The vigorous growth since the opening of the Norris Building in 1956 had forced SGWU to rent office space all over the



FIG. 9. HALL BUILDING AND SURROUNDINGS. | GUILLAUME ST-JEAN.

neighbourhood which resulted in disconnected faculties and handicapped cooperation. The University decided to create a much larger new home to accommodate all faculties and allow room for some future development. It was decided to keep the location close to the business district to facilitate attendance at day and night classes for part-time students. Acquiring a spacious university campus was financially out of the question. The option left was to stack one faculty on top of the other, creating a high-rise building with a room organization closer to that of a downtown high school or college than to a standard university campus.¹⁸ The city proposed a central site split on two different lots.¹⁹ The University, though, decided on a block close to the old Norris Building on Burnside Street West, later renamed Boulevard de Maisonneuve. At that time residential developments of the nineteenth century had overbuilt Burnside Street for several blocks. To complete the street as part of a regular grid plan, several occupied lots had to be expropriated and cleared.²⁰ This

basic change in the district enabled the University to purchase a large property to allow one densely used building. SGWU started planning its nearly block-size building on the north side of the street in 1962, while demolition started along the road.²¹ So far, SGWU was still seen as a close offspring of the YMCA. This was going to change: the design of the exterior had to produce an independent identity, proclaiming the unique and open spirit of a maturing university.

As dominant as the building looks, the occupied space is in fact small (fig. 9). The footprint, measuring approximately sixty-six by seventy-eight metres, had to contain everything a university needs: faculty facilities, offices, classrooms, and auditoriums holding between one hundred and six hundred and fifty seats, laboratories, libraries, exhibition space, a three hundred and fifty-seat theatre, garage space, and also some kind of public area. Only a physical education facility was left out in the planning.²² As a comparison, the twenty year



FIG. 10. HALL BUILDING FAÇADE DESIGN, 1964. | WATERCOLOUR BY JAMES A.M.K. O'BEIRNE.



FIG. 11. SCREEN WALL ON THE BACK SIDE OF THE HALL BUILDING. | ANJA BORCK.

older central building of the Université de Montréal by Ernest Cormier occupied eight times that area for similar facilities.

To fit in all the required rooms, it was clear from the beginning that the building had to reach the maximum floor-space in relation to the lot-size allowed under the building code of the time. It would clearly tower over all older, adjacent buildings of the once fashionable upper-middle class neighbourhood.²³ The architect expressed his concerns about the huge difference in scale of his new project and the surroundings at a meeting with the City of Montréal planning authorities. However, in the early 1960s, the city planners realized that the old dwellings were reaching the end of their lifespan and a future move towards much larger buildings was desired.²⁴ But there was a counter-motion. The preservation movement, which started in Montréal in the early 1970s, succeeded in conserving many of the old houses or at least their exterior, and new bylaws restricted building density to much lower levels.

However, in a preparatory watercolour (fig. 10), James O'Beirne set the Hall Building into the given surrounding,

working on a convincing fit. Three streets bordered the property. On the back side of the slightly elongated property, the architect planned a small plaza, which he connected over a fashionable concrete screen with the building to bind them (fig. 11). With free space all around the building, he was able to treat the Hall Building as a solitary structure, creating some distance from the old neighbourhood. The building covered the whole available terrain except the area of the plaza, which made the footprint nearly a square. Building for the maximum density on this large footprint resulted in the building's iconic cubic form. The missing space for a campus was compensated for by the small plaza and a wider sidewalk around the front entrance area for which the building's ground floor was recessed. Initially columns were planned to support the outreaching floors, but to gain extra space, the more expensive solution of cantilevering was later developed.

CONTEMPORARY CONCRETE DESIGN

In the mid-1960s, publications for architects and builders touted the huge potential of reinforced concrete. It became the

preferred material for functional public buildings, especially in the educational sector. But concrete posed a problem: Ada Huxtable, architecture critic for the *New York Times*, stated in 1960 that "the nature and quality of concrete surface, the infinite possibilities of precasting in plastic molds, of site-casting in reusable forms—in short, the development of a complete concrete structural aesthetic other than shells and vaults—still provide an open field."²⁵

Despite the struggle over aesthetics, the great benefit of precast concrete, aside from its low cost, was the timesaving aspect on the construction site while warranting consistent quality. Pieces with defects could be set aside at the factory resulting in material of a uniform quality. At the Police Administration Building in Philadelphia by Geddes, Brecher, Qualls and Cunningham, finished in 1963, it took just a few days to complete the façade. Cranes were used to put three-storey-high prefabricated wall panels into place along the irregular curving façade. The Police Administration Building (fig. 12) became widely publicized in major architectural magazines, such as *Canadian Architect* and *Progressive Architecture*.

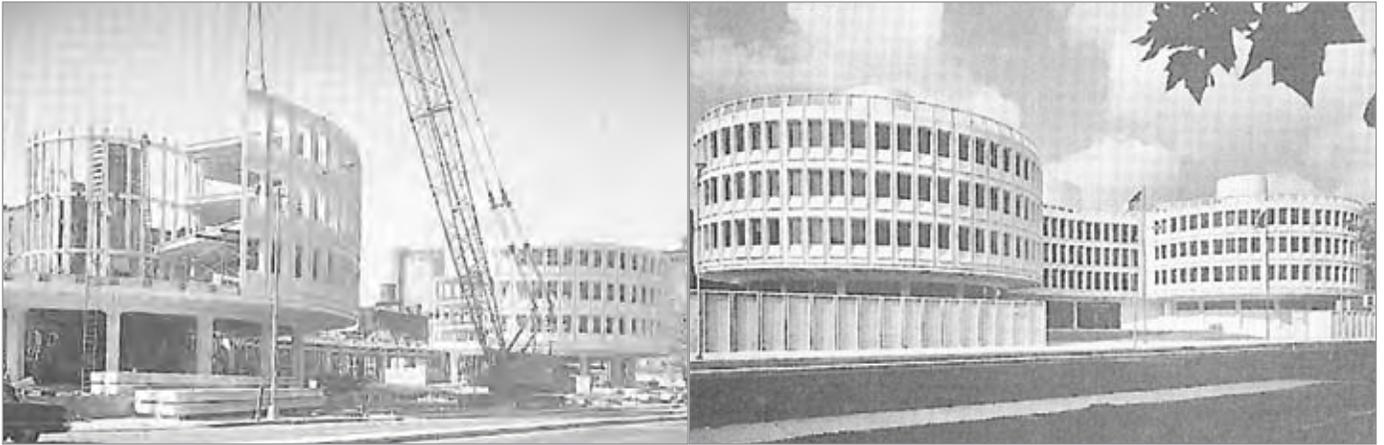


FIG. 12. PHILADELPHIA POLICE ADMINISTRATION. | PRECAST/PRESTRESSED CONCRETE INSTITUTE.



FIG. 13. MODEL BY ROSS, FISH, DUSCHENES AND BARRETT, C. 1963. | CONCORDIA ARCHIVES.



FIG. 14. FAÇADE DETAIL. | ANJA BORCK.

The façade design of the Hall Building posed obvious difficulty. The different functions inside required a variety of lighting: some facilities needed fewer windows than others, and it was seen as necessary that the university facilities interrelate in specific ways. The architect tried to group windows and wall sections into a geometric pattern (as shown in fig. 13), but was unable to fully satisfy the room requirements with an acceptable optic as long as its style was modeled after the design concepts of the modern movement. Little money could be spent on the façade because the now support-free cantilevering and also additional

earthquake security measurements had increased construction costs.

Schokbeton, a Dutch concrete company with a new facility just outside the city,²⁶ offered an alternative for the façade with high-quality low-priced prefabricated wall panels. The only condition was that all units had to be of the same design. James O'Beirne may have had prior knowledge of Schokbeton's portfolio, because Schokbeton had worked in Dublin on the well-known American Embassy²⁷ while he was in Ireland. The architect discarded his initial design and created complex, three-dimensional sculptured concrete panels

using a variety of materials and surface structures (fig. 14). The light requirements were solved through inlays that could freely change from full windows to half windows to concrete boards. Starting in the early 1960s, Marcel Breuer and Minoru Yamasaki had already worked with prefabricated repetitive concrete windows as the only element of a façade design (fig. 15), and the shell of the already mentioned Philadelphia Police Administration building from 1963 (fig. 12) may also have been inspirational to O'Beirne. In contrast to these buildings with load-bearing walls, the panels of the Hall Building were concrete curtain-wall claddings as used for

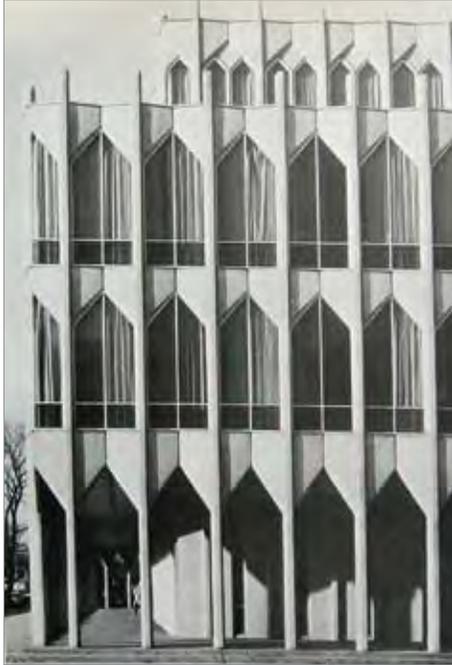


FIG. 15. COLLEGE OF EDUCATION, WAYNE STATE UNIVERSITY, DETROIT, 1960. | MORRIS, *PRECAST CONCRETE IN ARCHITECTURE*, P. 462.

the first time in 1959 by leoh Ming Pei for the Hilton Hotel in Denver.²⁸

Despite the repetitive modules over a large area, the SGWU façade appears dynamic (fig. 16). Walls that move like folded paper in a vertical zigzag back and forth, paired windows, and projecting window frames with rounded corners give volume to the surface and additionally produce attractive shadow effects on sunny days. That concrete could be shaped very freely in other than angular forms was well-known but seldom applied to the design of prefabricated panels.²⁹

Many components of James O'Beirne's façade design can be traced back to earlier ideas of well-known architects. The zigzag-wall for instance is very similar to Minoru Yamasaki's wall treatment at the College of Education in Detroit. O'Beirne's skill was to combine various components to produce a customized solution for the formerly unsolved problem of very specific



FIG. 16. PREFABRICATED CONCRETE CURTAIN WALL OF REMARKABLE ELEGANCE. | ANJA BORCK.

light requirements with uniform and standardized components. Nevertheless, the façade was consistent all around the building, demonstrating approachability from all directions and symbolizing its openness to a diverse array of students.

However, some saw in James O'Beirne's exterior design for the Hall Building a break in style between the quasi-transparent ground floor and the massive top part of the building, less apparent in the finished building than during the planning phase. O'Beirne was aware of this problem and sought a solution to relieve optical weight over some sort of optical illusion: he chose black cladding for the ventilation system between the cantilever slab and the floors above. From a distance, the upper white structure seems to float over the rest, an effect similar to that of his earlier bank building. The chair of SGWU's Fine Arts Department, Alfred Pinsky, was not satisfied with that visual trick and insisted on a more

substantial base for the optically heavy top. He introduced the fieldstone for the sidewalls of the foyer (fig. 17), an unusual look in high-rise buildings.³⁰ The combination of fieldstone with moulded concrete, though, was not uncommon. Probably unrelated to what was happening in Montréal, Marcel Breuer included fieldstones in his precast concrete architecture, for instance in the low-rise Mary College in Bismarck, North Dakota (built 1965-1968).

The suitability of fieldstone in Montréal may go beyond the visual effect. It is a traditional local material that can be found in most of the city's few remaining buildings of the eighteenth century, associated closely with the early history of Montréal. It was already used in contemporary local architecture by Hazen Sise and Guy Desbarats in the nearby Beaver Lake Pavilion (1958) on Mount Royal as a regional reference to a neighbouring eighteenth-century farmhouse.³¹ In



FIG. 17. FIELDSTONE WALL AT HALL BUILDING. | GUILLAUME ST-JEAN.



FIG. 18. SPIRAL STAIRCASE TODAY OFF-LIMIT TO THE PUBLIC. | MICHAEL DRUMMOND.

a deeper sense the fieldstone attaches thereby the university to the past of its site and it has certain legitimacy with the institute's relatively long history.

A DENSE STRUCTURE AND COMPLICATED SPACE ORGANIZATION

The route from the "sidewalk-campus" to the classrooms and offices of the higher floors leads through a foyer behind the southern glass wall, and a spacious mezzanine. The foyer has some surprising features: for example, a Scharoun-inspired low-hanging rounded ceiling section which holds the higher rows of the main auditorium behind it.³² The architect would have liked to see the curved wall of the foyer highlighted with artwork, which he indicated in his watercolour. This never happened; the wall stayed unadorned.

In the centre of the foyer runs a somewhat short escalator up to the mezzanine. The

inauguration of the building on October 14th, 1966 took place here, proudly featuring the mechanized stairs. On the mezzanine floor are escalators for vertical transportation. A staircase on the eastmost side of the foyer, a structure of exposed concrete, leads down to the small D.B. Clarke Theatre, which has an impressive entrance with its own small underground foyer and restrooms.

Forgotten today is a small, hidden passage compressed between the tapering eastern wall of the auditorium and the outside wall, with a wooden, free hanging spiral staircase by which the mezzanine could be reached (fig. 18). This gallery space, which is no longer open to the public, also gave access to a lounge where social events took place.

The mezzanine offers a much wider area than one might expect. It was the location of Montréal's first university art gallery. The gallery moved across the street

into a new library building in 1992. On the east side of this level, stained glass windows by Montréal artist and fine arts professor Jean McEwen (1923-1999) are mounted. Coloured glass pieces layered like watercolours form abstract figures of light and dark hues on three separate window panels (fig. 19). It is the only artwork from the time of origin left in the entire building and quite significant in the opus of McEwen. Unfortunately it is now cut in two sections by an office.

Each floor of the building is highly customized with complicated interrelating spaces, taking advantage of the variability offered by a steel-concrete frame structure. The A-A section (fig. 20) and the floor plans show only a few features repeating on all floors: the escalators and the four emergency staircases. In several parts of the building, floors and ceilings have been removed to allow auditoriums with raked seating. The central seventh floor (fig. 21) was designed



FIG. 19. STAINED-GLASS WINDOWS, PHOTO-MONTAGE SHOWING THE ORIGINAL TRIPTYCH. | ANJA BORCK.

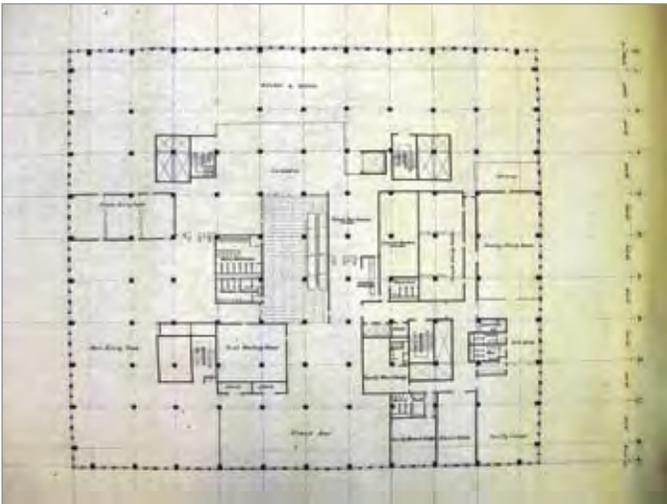


FIG. 20. PLAN SKETCH, SECTION A-A, MARCH 1963. | CONCORDIA ARCHIVES.

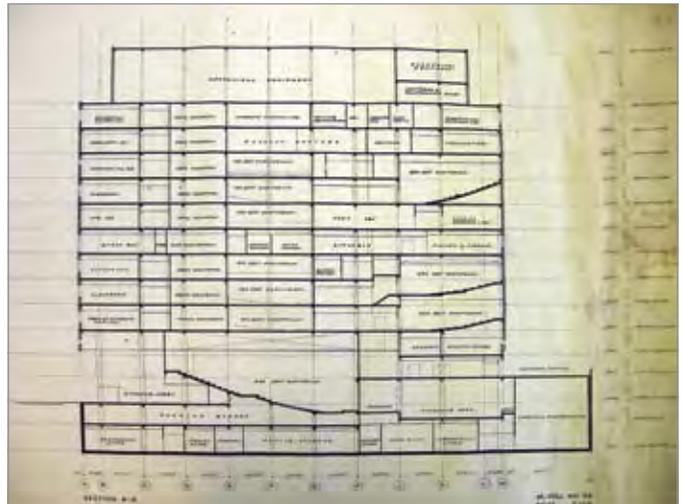


FIG. 21. PLAN SKETCH, 7th FLOOR, MARCH 1963. | CONCORDIA ARCHIVES.



FIG. 22. ORIGINAL WALL DESIGN, 9th FLOOR. | ANJA BORCK.



FIG. 23. ORIGINAL DISPLAY CASES AND EAMES' PLASTIC ARMCHAIRS. | ANJA BORCK.



FIG. 24. CONCORDIA GUY-METRO BUILDING. | GUILLAUME ST-JEAN.



FIG. 25. PROPOSED REMODELLING. | KPMB AND FSA, NORM LI (RENDERING).



FIG. 26. INTERIOR CORRIDOR AFTER THE RENOVATION. | GUILLAUME ST-JEAN.

as an open canteen and bistro area with kitchen and shops, following the idea of Le Corbusier's "*services communs de ravitaillement*" in the middle of the *Unité d'Habitation* in Marseille.³³

Restricted to a low budget for interior decoration, beautification measures are not numerous and reflect the taste of 1960s. Some murals were produced but are likely hidden today behind additional walls. The colourful tiles that curve around the corridors' corners are still in excellent condition (fig. 22). From the original furniture several pieces survived, such as the display cases along corridor walls. In the 1980s upholstered sofas had to be replaced. The university chose solid plastic armchairs out of the

early production line (1948) of Charles and Ray Eames, which have reached a certain cult-status today (fig. 23). With little maintenance these features can serve many more years and keep the history of the building alive.

However, we may question whether the initial effort to tailor this building so exactly to the needs of all the faculties involved was the right solution, when it was obvious that growth would not cease once the building was completed. A central library was already on the university wish list while the Hall Building was under construction. Throughout the different floors of the edifice, it is clear that the changes that occurred over time did not unconditionally benefit its users. Many

offices have no daylight, while rooms with outside windows are used for storage for no apparent reason.³⁴ The windowless corridors create problems with orientation and the escalators are not reliable for fast movement inside the building. Finding space for additional elevators has caused numerous headaches because of the complicated inner structure.

Nevertheless, the overall infrastructure with its many different-sized auditoriums and classrooms still serves the institution's needs well to this day. The sufficiently open concept of the building structure allows even major modifications on a broad scale, and the quality of the structural materials has so far resisted the ravages of time both inside and outside.

THE QUESTION OF RECOGNITION

After over forty years the Hall Building still provokes controversy. Montréal's international style found a much higher acceptance than this academic edifice of the same period. It stands next to the business district with its universally recognized high-rise towers and alongside the main trend of those years, although with its prefabricated cladding it had more foresight than other buildings which continued the ideas of the 1920s and 1930s. Certain details of its concept are not understood by many observers. This includes the fieldstone walls on a tall structure, which is somewhat uncharacteristic for North America.³⁵

The University improved the building's exterior appearance by having the surface cleaned in 1994 to bring it back to its light colour, and repaired broken windows. While other Concordia buildings of this style, for instance the Guy-Metro Building, may be remodelled and harmonized with the new complexes on Guy and St. Catherine Street with glass curtain walls (fig. 24 and 25), the Hall Building's façade is for now not in question. Nevertheless the public attitude towards this building is at best ambivalent. Prefabricated concrete panel architecture dominates in the surroundings of the Hall Building with all the insipidity this method is capable of producing. In the 1960s as in the 1970s, buildings in the neighbourhood adopted grey, dull and repetitive façades often combined with mirror-glass windows. They are so unappealing that a second look seems superfluous. Because of the similar building style the same criticism is too easily levelled at the much more refined exterior of the Hall Building. It introduced this style to the neighbourhood with a very complex and competently designed model, but none of the contemporary

or later buildings around it took up the challenge to create something of similar refinement.

Criticism of the interior of the Hall Building was common from early on, for example as expressed by author Margaret Atwood in her short article "What I Remember Most" about her years teaching at SGWU in 1967 and 1968: "I found the building impersonal and my windowless cubbyhole of an office claustrophobic."³⁶ Compared to the cosiness of the Norris Building, the Henry F. Hall Building was gigantic, the corridors seemingly endless, but space was nevertheless immediately scarce. Money was spent on additional room rather than on better quality offices or embellishments because student numbers were constantly on the rise. Other public universities were not better off. In less than two years after the inauguration day, the wide corridor space had to be modified into workplaces for the growing faculty and staff. With the merger of SGWU with Loyola College in 1974 came the next incentive for modifications, this time also on an administrative level. Over the next several years laboratories and libraries which had asked for reduced daylight moved out of the building into new locations and left their customized facilities behind to be reused in some other way. One might wonder that, despite the extensive changes, the building could still function as well as it did. Only after the library building was finished in 1992 and the nearby Engineering and Visual Arts (EV) building was planned, a make-over of the interior seemed inevitable; started in 2003, it is in progress (fig. 26). However, restoring floors closer to the original arrangement by removing the additional offices and restoring the corridors to their original width would have better protected the integrity between the exterior and the interior design than the ongoing radical makeover.³⁷

Why, we should ask, is the Hall Building, if it is so prominent and of such high quality, so widely overlooked by all the experts in the literature, even those who focus on Montréal architecture? The answer may lie in the circumstances of those years: the city was in the middle of an incredible transformation period with projects of enormous scale being undertaken by architects of international reputation. Under the ambitious mayor Jean Drapeau (1916-1999; mayor 1954-1957 and 1960-1986) and in preparation for the World's Fair of 1967, a large purge in the city of its so-called eyesores took place³⁸ to allow the creation of the new "superblocks"³⁹ with basically no limits in size. According to Laurent Lamy, Montréal spent in 1964 around two hundred and fifty million dollars on building projects; this was the same amount of money that New York spent, with its population six times larger.⁴⁰ The Hall Building, with overall expenses of around twenty-five million, could not compete in this race between more and more spectacular high-rise offices, nor could it inspire the imagination of the public like Expo '67. When the excitement of the 1960s was over, the Hall Building was already long established and already insufficient.

Some years later, completely new issues in architecture came to the fore which put the recent construction boom in a negative light. The calculated end of the lifespan of a building had until then justified its demolition. Many developers had abused the opportunity to erase whatever was old and unprofitable. Such practice had an immense impact on Montréal and on that part of the city. Within less than ten years, the once very prominent university core was surrounded by a forest of tall apartment blocks and office edifices. Rapid change stimulated the preservation movement, which especially gained momentum after the demolition of the

Van Horne mansion in 1972, home of the Canadian Pacific Railway builder, William Van Horne. The movement counteracted further destruction and much of what was left of the city's old buildings was protected. The enthusiasm for and pride in Montréal's latest architectural adventures had vanished.

Today our perspective is changing. A rediscovery of the heyday of the Québec metropolis with exhibitions and publications about the 1960s and Expo '67 has started.⁴¹ However, less prominent landmarks are still disappearing, without much noise. Many are demolished; others are externally or internally remodelled and lose their architectural integrity. Only a few will survive the times unaltered, hopefully those that are recognized as artistically important. The Hall Building deserves to be considered in that category.

NOTES

1. Acknowledgement: I want to acknowledge with particular thanks my mentor, Dr. Jean Belisle, who encouraged me to undertake this work and to seek to have it published. Thanks to the Canadian Centre for Architecture (CCA) and Concordia University for the TD Financial Bank Group-CCA Collection Research Grant, and to Alexis Sornin from the CCA for offering me the opportunity to present my project to colleagues; to architect David Fish, who worked on the Hall Building as a student in 1963 and contributed his knowledge of the building and of the history of his firm. Special thanks to James A.M.K. O'Beirne, the architect of the building, for sharing his memories. My further gratitude goes to the Concordia University Archives and Nancy Marrelli for so agreeably fulfilling all my requests. Finally, this paper benefited from Joan Mansfield's patience in reading it several times and her help in polishing my written English.
2. Henry Foss Hall was the SGWU principal from 1957 until 1962.
3. The installation consists of four tables, nine concrete blocks, a steel-light-installation and plants. It is a collaboration of three former students of Concordia, Eduardo Aquino (architect and artist), Johanne Sloan (art historian), Kathryn Walter (artist), and was inaugurated in 1996 to commemorate the four professors who were murdered: Matthew Douglass, Michael Hogben, Aaron Saber, and Phoivos Ziogas. According to Dr. Johanne Sloan, the installation was initially planned to be outside the building on the sidewalk. The University expressed the wish to have greenery included in the artwork, which the artists did not fully approve, especially when the location was moved inside the building. The pots with *ficus* plants are officially part of the installation as a symbol of renewal; however, their inclusion into the artwork is debatable.
4. The riot gave rise to publicity the university was not happy about. In the history of Sir George Williams University, written by its ex-president Douglass Burns Clarke (1977, *Decades of Decisions*, Montréal, Concordia University, p. 138), the riot is mentioned very briefly: "All this student activism came to an ugly climax in February 1969 with the occupation and destruction of the computer centre [...] Although very few students were actively involved in this crisis, the sheer violence of it seemed to have discharged the pressures that were building up at the time. Afterwards, students' activism waned."
5. The riot gave rise to three publications: Eber, Dorothy, 1969, *The Computer Centre Party: Canada Meets Black Power*, Montréal, Tundra Books; Forsythe, Dennis, 1971, *Let the Niggers Burn!: the Sir George Williams University Affair and its Caribbean Aftermath*, Montréal, Black Rose Books / Our Generation Press; and Pruden, Keith, *The Georgian Spirit in Crisis: the Causes of the Computer Centre Riot*, 2005, master thesis, Concordia University.
6. It is not mentioned in: *Architecture du 20^e siècle au Québec* (Bergeron, Claude, 1989, Québec, Musée de la civilisation), *Architecture contemporaine au Québec 1960-1970* (Lamy, Laurent, 1983, Montréal, Éditions de l'Hexagone), *Montréal en Évolution* (Marsan, Jean-Claude, 1994, Montréal, Fides), *Architecture et urbanisme au Québec* (Charney, Melvin et Marcel Bélanger, 1971, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Conférences J.-A. De Sève), *Discovering Modern Montréal and the Estérel Resort in Québec* (Brussels, DOCOMOMO [Documentation and Conservation of Buildings, Sites and Neighbourhoods of the Modern Movement], 2007), there are no entries in Claude Bergeron's bibliography of periodical on Canadian architecture (1986, *Index des périodiques d'architecture canadiens : 1940-1980*, Québec, Presses de l'Université Laval), nor can it be found in Loren Lerner and Mary F. Williamson's 1991 bibliography (*Art and Architecture in Canada: a Bibliography and Guide to the Literature*, Toronto, University of Toronto Press).
7. *The Canadian Architect* from May 1964 published fourteen pages about new and planned university buildings in Toronto, Winnipeg, Sudbury, Montréal (McGill), Burnaby, Hamilton, Waterloo, Scarborough, and Ottawa.
8. "Montréal 66," *Le Devoir*, April 1966 issue, p. 19-21.
9. *Architecture – Bâtiment – Construction*, March 1967, p. 43-49.
10. *Architectural Design*, July 1967, p. 320.
11. Cleveland State University in Ohio and the Golden Gate University in California are examples, as well as the Khaki University program of the Canadian Forces set up in Britain during the wartimes of the twentieth century.
12. Coeducation in colleges and universities was by then standard, even if male students far outweighed female students. By 1925 female students were a third of the student body while in 1920, five years earlier, only seven hundred and one of four thousand and seven students in Canada—less than one in four—were women (Statistics Canada).
13. Sheffield, Edward F., 1959, *Staffing the Universities and Colleges of Canada*, Ottawa, Canadian Universities Foundation, October, p. 4; and 1960, *Financing Higher Education in Canada, No. 1: Financial Needs of Canadian Universities and Colleges*, Ottawa, Canadian Universities Foundation, p. 5.
14. Clarke, p. 63.
15. Interview with David Fish by Anja Borck on September 4th, 2007. Henry F. Hall building file, Ready Reference files, Concordia University Archives.
16. Collaborations with independent architects like Peter Dickenson—who designed the CIBC Building in Montréal but died during the work, which was then completed by Ross, Patterson, Townsend and Heughan—are an exception to that rule.
17. All information about James A.M.K. O'Beirne is taken from his letter to Anja Borck dated December 4th, 2007. Henry F. Hall building file, Ready Reference files, Concordia University Archives.

18. It was compared with the projects published in *Progressive Architecture*, May 1961, p. 142-155: "The School in the Urban Environment." Laurent Lamy (p. 49-50) observed a similar trend.
19. Clarke, p. 62.
20. The City of Montréal's archives hold documents about the expropriation going back to the year 1955 for the widening of the Burnside Street and opening from Drummond to Guy (file 104404/25 and further). By August 1962 expropriations were made to build the Metro south between MacKay and Bishop (file 3113 1102.11-3/1).
21. The first demolition permits were issued in January 1962, starting on the east end of Burnside Street, while the architects, Ross, Fish, Duschenes and Barrett, contracted James O'Beirne as head of the Hall Building project, by then called the Burnside Building.
22. Clarke, p. 62. It was a restriction set by the government as a condition to receive financial support of about twenty million dollars.
23. Fish, Michael, 1975, *A Sense of Neighbourhood in Montréal's Downtown*, Montréal, M. Fish, p. 13. Also: The Montréal insurance map for that time shows very dense development in the surrounding district.
24. Letter from James O'Beirne to Anja Borck dated December 4th, 2007.
25. Cited after Ada Huxtable's article "Historical Survey" in *Progressive Architecture*, October 1960, p. 144.
26. According to the company's webpage, [www.schokbeton.com], the facility opened in 1962.
27. *Architecture – Bâtiment – Construction*, March 1967, p. 48.
28. Morris, Anthony and Edwin James, 1978, *Precast Concrete in Architecture*, London, Godwin, p. 158.
29. An earlier, simpler example of rounded windows was realized at the Imperial Oil Building in Don Mills, Ontario, by John B. Parkin Associates. (*Canadian Architect*, March 1963, p. 41-46.)
30. According to David Fish's account (September 4th, 2007 interview).
31. An observation brought to me by Dr. Cynthia Hammond, Concordia University.
32. Hans Scharoun's Philharmonie in Berlin opened in 1963. The foyer underneath the famous concert hall openly reflects the raked seats of the structure above.
33. According to the plan in Giedeon, Sigfried, 1982, *Space, Time and Architecture*, Cambridge (MA), Harvard University Press, p. 547.
34. These are my own observations during visits of the building in 2008. Rooms with daylight were used to store furniture and boxes.
35. Morris (1978, p. 154) criticizes the "illogical American combination of heavyweight precast cladding panels and steel frame construction for skyscraper design." But, because this combination is so common, the more suitable solution to give a heavy upper part an adequate strong bottom disturbs local taste.
36. Jones, Ginny and Joel McCormick (ed.), 1977, *The Illustrated Companion History of Sir George Williams University, Comprehending Excerpts of The Georgian Spirit by Henry F. Hall, and Decades of Decisions by Douglass Burns Clarke*, Montréal, Concordia University, p. 25.
37. This concern of losing interior and exterior integrity was further discussed at the Conserving the Modern in Canada Conference in 2005, using the example of Laval University (*Conserving the Modern in Canada. Buildings, Ensembles, and Sites: 1945-2005*, Conference Proceedings, 2005, Peterborough (ON), Trent University, p. 67-76).
38. International Council on Monuments and Sites (ICOMOS), 1996, *Monuments and Sites Canada*, Colombo, Sri Lanka, National Committee of ICOMOS, p. 4. In preparation for Expo '67 in Montréal the city set an example of razing down what was considered unsightly.
39. Charney, Melvin, 1980, "The Montrealness of Montréal," *Architectural Review*, May, p. 299-302. He refers to the new large scale superblocks that were significantly transforming the city.
40. Lamy, p. 15.
41. For instance the exhibition at the Canadian Centre for Architecture in collaboration with the Museum of Fine Arts, "The '60s: Montréal Thinks Big" in 2005. Articles in architectural magazines such as in *Canadian Architect*, August 2007, "Learning from Expo," by Annemarie Adams.

LE DEVENIR DU PATRIMOINE RELIGIEUX

Pour la sauvegarde d'un domaine immobilier à vocation communautaire

FRANÇOIS DUFAUX, Ph.D., est architecte et chargé d'enseignement à l'École d'architecture de l'Université Laval et chercheur affilié à la Chaire de recherche du Canada en patrimoine religieux bâti. Il réalise aussi ses propres contrats de recherche sur le patrimoine.

TANIA MARTIN, Ph.D., est professeure agrégée à l'École d'architecture et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine religieux bâti à l'Université Laval. Elle poursuit depuis 1993 des recherches sur le patrimoine religieux, l'architecture et les paysages culturels en Amérique du Nord.

Les auteurs ont tous deux assuré entre 2004 et 2008 l'enseignement dans la concentration en patrimoine du programme de maîtrise professionnelle. Ils tiennent à remercier tous les étudiants qui soit ont travaillé pour un des projets de recherche de l'équipe de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine religieux bâti, soit se sont inscrits à la concentration en patrimoine de l'École d'architecture de l'Université Laval. Ceux-ci les ont aidés à avancer leur réflexion sur le devenir du patrimoine religieux.

> FRANÇOIS DUFAUX
ET TANIA MARTIN

Quel est le devenir du patrimoine religieux en Amérique du Nord, plus particulièrement au Québec? Cette question a été posée à de nombreuses reprises, entre autres par Gustave Baudouin et Ramsay Traquair en passant par Luc Noppen, Lucie K. Morisset et Laurier Turgeon¹. Si l'on en juge par le nombre d'articles et d'éditoriaux parus dans les journaux et la multiplication des colloques, des séminaires et des tables rondes consacrés à ce sujet au cours des dernières années, la question demeure importante pour les universitaires et les décideurs encore aujourd'hui. Comme société, nous restons troublés en 2009 de voir ces ensembles disparaître sous le pic des démolisseurs; en même temps, nous peinons, souvent en toute urgence, à leur trouver une nouvelle vocation.

Dans cet essai, nous proposons une réflexion qui s'appuie sur les recherches menées depuis cinq ans conjointement à la Chaire de recherche du Canada en patrimoine religieux bâti et dans le cadre du programme de maîtrise professionnelle à l'École d'architecture de l'Université Laval, spécialement dans la concentration en conservation et restauration. Dans un premier temps, nous posons un diagnostic historique et actuel, nous identifions les différents enjeux récurrents et ceux plus particuliers à chaque contexte et propriété liés à l'avenir de ce patrimoine bâti, urbain et paysager. Nous partageons en conclusion les observations tirées de ces expériences de recherche-création.

UNE PERSPECTIVE DE PÉRENNITÉ

Notre réflexion découle du travail que nous avons entrepris principalement avec les étudiants de deuxième cycle sur la question du patrimoine qui abordait avant tout, mais non exclusivement, les ensembles conventuels et les noyaux paroissiaux. De prime abord, nous avons supposé un changement de vocation après le départ des communautés et des congrégations religieuses. L'approche proposée envisageait l'accueil de nouvelles fonctions et leurs usagers séculiers, sans toutefois écarter la possibilité d'une cohabitation religieuse et laïque ou l'accueil d'un autre type d'usage religieux. L'hypothèse de départ était que cette reconversion, si elle veut tirer parti de tous les potentiels des lieux, doit travailler avec les prémisses fondatrices de ces propriétés, à la fois dans leur logique urbaine et architecturale, mais aussi dans la nature de leur programme et de leur gestion. Tout ça en portant attention à l'évolution de ces lieux depuis leur établissement – la grande majorité ayant connu au fil du temps de multiples transformations. Enfin, nous avons conscience que ces sites revêtent des significations changeantes, tant pour les communautés et les congrégations religieuses que pour les riverains de ces propriétés et la société civile. En maintenant un degré certain de vocation communautaire et d'autonomie financière, nous pouvons assurer une pérennité et une pertinence dans les aménagements et leurs fonctions.

Ce souci d'une continuité des intentions initiales dans la sauvegarde d'une contribution collective et dans les caractéristiques formelles de l'aménagement peut sembler conservateur, voire timide. L'approche réclame des solutions mieux adaptées à long terme, remettant en cause le cadre opérationnel à court terme

qui définit le développement immobilier et la construction de la seconde moitié du vingtième siècle et du début du vingt et unième. Les acteurs privés et publics partagent jusqu'à maintenant un cadre opérationnel qui n'est guère favorable au recyclage ou à la réhabilitation du patrimoine immobilier, d'origine religieuse ou non; il établit, au contraire, les conditions pour sa déperdition et nous proposons de le réviser.

STRUCTURE ET AMPLEUR DU PATRIMOINE RELIGIEUX

Une réalité continentale

Le patrimoine religieux est un élément constitutif important des milieux de vie nord-américains. Il se distingue par la diversité et par le nombre de bâtiments et de sites voués d'une manière ou d'une autre à l'exercice d'une religion ou au soutien de ses fidèles. Cette présence souligne deux réalités historiques. En premier lieu, les concurrences confessionnelles entre les diverses églises réformées et l'Église catholique, auxquelles s'ajoutent les traditions non chrétiennes ainsi que celles des Premières Nations, se traduisent par un vaste programme de construction de lieux de culte. En second lieu, la société civile a délégué, ou a investi le cadre confessionnel avec un ensemble de services communautaires à vocations caritative, hospitalière et éducative. Il existe ainsi un pluralisme chrétien, voire religieux, qui marque fondamentalement le paysage urbain et rural de la plupart des régions du Canada et des États-Unis.

Une présence confessionnelle prédominante dans une région particulière révèle un legs associé à la fondation coloniale, tels le catholicisme au Québec, au Nouvelle Mexique ou au Maryland, ou les diverses branches du protestantisme au Massachusetts, en Pennsylvanie ou

en Ontario. Les rivalités confessionnelles apparaissent avec l'arrivée de groupes d'immigrants ayant d'autres croyances, de l'international aussi bien que d'ailleurs sur le continent. Cette diversité confessionnelle contraste avec l'unité religieuse traditionnelle rencontrée en Europe ou dans de nombreux pays latino-américains peu marqués par l'immigration. Elle pose une relation de majorité ou de minorisation relative entre la chrétienté catholique et réformée. Dès lors, les pratiquants accordent à « leur » église une dimension identitaire en dehors du contexte géographique. La survie des églises dépend avant tout de ce soutien populaire, en échange de services jugés essentiels. Ainsi, de nombreux établissements communautaires confessionnels, tels hôpitaux, écoles, collèges et universités, ainsi que d'autres services sociaux, ont été conçus comme des projets culturels et sociaux, parfois en complémentarité, souvent en rupture avec les institutions laïques et civiles déjà en place. La construction de tels édifices ancrés les catholiques minoritaires en pays protestants, ou à l'inverse les communautés protestantes minoritaires en régions catholiques. Elle pouvait aussi suppléer à l'absence de services éducatifs, hospitaliers et caritatifs civils en régions majoritairement catholiques, comme au Québec.

Une variété d'établissements

La formation et l'envergure du patrimoine religieux traduisent aussi les structures internes aux confessions. L'héritage des églises réformées est plus atomisé, offrant un degré de distinction ethnique et sociale aux divers immigrants protestants dans une multiplicité de lieux et d'établissements concurrents. Ceux-ci complètent des structures civiles marquées par leur foi, historiquement en position d'autorité en Amérique du Nord. L'Église catholique se déploie dans une dynamique très

différente. Largement minoritaire dans la plupart des régions, ou minorisée par le pouvoir politique associé aux églises protestantes tant au Canada qu'aux États-Unis, l'Église catholique se présente par ses différents établissements comme un réseau alternatif en résistance aux structures civiles. Cette position minoritaire conjuguée à l'esprit de la contre-réforme et aux diverses traditions et aspirations nationales des différentes communautés immigrantes favorise la constitution d'une unité formelle et de puissance associée à l'ensemble des établissements catholiques.

La réalité est tout autre. L'apparence d'unité romaine occulte les motivations propres aux différentes communautés catholiques. L'emprise du clergé irlandais sur le catholicisme américain a souvent été assimilée à une revanche américaine sur la Grande-Bretagne. Les missions des communautés originaires du Québec sont apparues comme une reconquête « spirituelle » d'un continent perdu en 1760. Les différentes églises nationales des minorités italiennes, allemandes et slaves affirment une appartenance culturelle particulière dans le siècle de la prise de conscience des nationalités, au même titre que les églises réformées pour les autres immigrants. Chacun de ces groupes érige une architecture institutionnelle distinctive et similaire à la fois².

L'Église catholique est bien plus qu'un lieu spirituel pour ses fidèles; son patrimoine bâti raconte l'histoire des aspirations sociales, communautaires et familiales de générations de Nord-Américains, comme le patrimoine bâti des protestants d'ailleurs, surtout en milieu où ils sont minoritaires. Cette dimension identitaire demeure vive malgré le déclin réel de la pratique religieuse au sein des « grandes églises » au cours du dernier demi-siècle³. Il constitue un héritage tant des « vieux catholiques » que dans la perception

souvent folklorique posée par les préjugés des confessions réformées.

La modernisation de l'après-guerre a bouleversé l'ordre social patiemment construit à partir du dix-septième siècle sur la côte est et dans le sud-ouest, mais surtout, depuis la seconde moitié du dix-neuvième siècle, partout en Amérique du Nord. Les différentes confessions, qui avaient adopté des logistiques concurrentes dans la multiplicité des services scolaires, hospitaliers et caritatifs, ont envisagé progressivement des regroupements et des abandons qui se traduisent par la transformation ou la fermeture de lieux de culte et d'autres institutions.

LE CATHOLICISME COMME RELIGION NATIONALE : LE CAS DE QUÉBEC

Un projet historique (1840-1960)

La situation du catholicisme au Québec est donc en premier lieu relativement comparable aux conditions minoritaires générales en Amérique du Nord. Confession certes majoritaire sur le plan démographique dans la province, une large part de sa croissance institutionnelle au dix-neuvième siècle reste dictée par un « accommodement raisonnable » avec le pouvoir colonial britannique et l'État canadien, lui-même héritier des objections des élites protestantes sur sa présence.

Toutefois, il faut aussi reconnaître qu'à l'intérieur des frontières du Québec, depuis l'époque du Bas-Canada jusqu'au statut de province après 1867, l'Église catholique maintient une position de religion nationale établie sous le régime colonial français. Son encadrement spirituel définit les paroisses et il façonne la géographie urbaine et rurale. La société civile lui confie un ensemble de responsabilités sociales, éducatives et

hospitalières qui suppléent à l'absence de service public⁴. Ce choix est le résultat de nombreux débats et tractations entre les opinions libérales et conservatrices qui traversent la société canadienne-française de l'époque. On constate par exemple que les idéaux républicains des patriotes, sans remettre en cause la place du catholicisme, avaient considéré limiter son influence notamment dans le domaine de l'éducation. L'échec de la rébellion de 1837-1838, suivi des changements d'allégeance d'une partie des élites libérales, d'une part, et le dynamisme du clergé et des milieux conservateurs appuyés par les anglo-protestants, d'autre part, aboutissent à cette consécration politique de l'Église catholique du Québec comme l'institution nationale par excellence à partir de 1840. Ce rôle contraste avec la faiblesse des administrations publiques⁵.

Cette mise en contexte explique l'omniprésence du patrimoine religieux, en ville et à la campagne, à la fois sur les plans quantitatif par le nombre, qualitatif par la monumentalité et identitaire par la définition du noyau paroissial comme le centre communautaire par excellence. Pour saisir cette importance, il faut considérer dans la très grande majorité des villes et des villages du Québec la médiocrité des hôtels de ville et des autres bâtiments publics par rapport aux établissements catholiques. Il faut de même souligner le recours des concepteurs et des bâtisseurs à une architecture civile et publique habillant les presbytères, les collèges et les hôpitaux. C'est une mesure de l'engagement civique tout comme de la représentation symbolique du pouvoir communautaire confié au clergé catholique et à ses communautés religieuses⁶. Pour mesurer ce rôle spécial en particulier au Québec, il faut enfin comparer l'implantation spatiale des établissements religieux avec d'autres sociétés américaines du Nouveau Monde. L'héritage colonial espagnol repose sur l'aménagement d'une

place publique centrale où s'affrontent les grands pouvoirs sociaux : l'Église, l'hôtel de ville et les maisons des grandes familles. En contrepartie, la tradition républicaine aux États-Unis assure une complémentarité entre l'institution religieuse et publique dont témoignent l'implantation et l'architecture monumentale néoclassique des palais de justice ou des bureaux d'administration publique qui incarnent l'idéal civique américain. Si ces derniers édifices occupent le centre de la ville, les églises et les établissements religieux se situent sur les îlots adjacents.

La place prépondérante des institutions catholiques dans l'espace communautaire québécois est partiellement enchâssée dans la Constitution de 1867 qui impose à la province l'existence d'un système d'éducation confessionnel divisé entre catholiques et protestants. L'historiographie moderne a insisté sur les pressions du clergé pour défendre ces prérogatives dans la santé et l'éducation⁷. Pourtant, les nombreuses requêtes faites auprès des communautés religieuses féminines de la part de particuliers bienveillants ou de compagnies minières et forestières témoignent éloquemment de l'intérêt des laïcs à confier les œuvres sociales aux communautés religieuses⁸. Les raisons sont multiples, mais le coût très bas des services offerts par les religieux et les religieuses devant les salaires versés dans le milieu éducatif ou hospitalier public ou protestant a certainement été décisif. Moindres aussi sont les risques de corruption caractéristiques de nombreux projets publics de l'époque, tels les chemins de fer. L'Église offrait par le biais de ses établissements catholiques des services « bon marché », bien gérés et régulièrement mis à jour dans les moyens et les méthodes d'enseignement, de soin et de secours⁹.

Un autre aspect important demeurait le dynamisme social de l'Église catholique

né de l'encadrement et des contraintes dictés par la coordination générale du haut clergé sur les paroisses et les œuvres sociales face aux requêtes et aux projets soumis par les fidèles et les communautés religieuses¹⁰. Centralisation et autonomie s'affrontaient dans un équilibre souvent discret et difficile. Ainsi, cette structure confédérative conduisait à une concurrence et à une émulation entre les différents fidèles, religieux et laïcs, et à une capacité de mobilisation et d'intervention sans cesse réévaluée et réitérée jusqu'à la seconde moitié du vingtième siècle.

Un patrimoine partagé

Ces rapports entre les acteurs sur les plans immobilier et architectural se démontrent par l'adoption de certains principes d'aménagement et de composition. Les diverses études de cas démontrent une nette préférence pour l'obtention d'une large parcelle en prévision d'une croissance éventuelle. Ces parcelles regroupent plusieurs fonctions entre l'église, la cure, la salle paroissiale et le cimetière, les communautés religieuses assurant tantôt l'éducation, les soins hospitaliers et les œuvres caritatives. Le lieu de culte est souvent l'élément le plus monumental. Son traitement architectural affirme sa dimension symbolique au centre d'un ensemble de bâtiments souvent utilitaires, destinés aux œuvres sociales et scolaires¹¹.

Sur le plan conceptuel, les recherches constatent le recours à quelques bâtiments types, c'est-à-dire à des immeubles qui adoptent des règles communes de composition dans l'organisation du plan et des élévations. La distribution des fonctions et le partage de méthodes constructives, tel l'emploi préféré de la pierre ou de la maçonnerie alors que domine la construction en bois dans la plupart des villes et villages, présentent une certaine régularité. En même temps, la hiérarchie des

œuvres et l'autonomie des communautés et des paroisses permettent d'ajuster ces modèles et idéaux à chaque contexte. Ainsi, l'ampleur des immeubles ainsi que la complexité et le raffinement du décor et des matériaux varient selon les circonstances et les ressources¹².

Cette mise en contexte est importante : elle pose les conditions structurelles qui soutiennent le développement institutionnel des confessions chrétiennes en Amérique du Nord. Elle permet ainsi de distinguer l'échelle particulière du catholicisme au Québec où il devient une structure nationale sans concurrence devant la faiblesse des institutions civiles locales et la tolérance mesurée des gouvernements colonial et fédéral. La responsabilisation des paroisses et des diocèses et la coordination des œuvres des communautés religieuses nous renseignent sur l'approche confédérale et corporatiste privilégiée par la hiérarchie ecclésiastique. Celle-ci favorise une certaine autonomie concurrentielle et un étroit contrat social entre la société civile et l'institution religieuse. Enfin, la mise en forme urbaine et architecturale souligne la vision d'ensemble à long terme, l'intention symbolique et identitaire, la complémentarité des fonctions à l'intérieur de règles typologiques établies. Tout cela laisse une large place au jugement dans l'adéquation entre les ressources et les besoins du milieu d'implantation et la pérennité de ce qui s'impose comme le domaine communautaire adapté à son contexte tout en sauvegardant l'unité d'un patrimoine national.

Ces stratégies communautaires et ces modèles d'aménagement institutionnel marquent le paysage québécois et s'appliquent là où se retrouvent les communautés d'origine canadienne-française, depuis les Maritimes jusqu'aux Provinces des Prairies et aux Territoires du Canada, sans oublier les communautés d'immigration établies en Nouvelle-Angleterre et

dans l'Ouest américain de 1840 à 1960¹³. À titre d'exemple : la congrégation Notre-Dame de Montréal construit un couvent en pierre à Caraquet en 1874¹⁴, la paroisse Sainte-Anne de Falls River entre 1884 et 1895 tente de reproduire l'architecture et les dévotions associées à Sainte-Anne-de-Beaupré¹⁵, les sœurs Grises ouvrent un hôpital à Calgary en 1891, et les sœurs de la Providence établissent une académie à Vancouver dans l'État du Washington en 1856. Une certaine parenté entre ces établissements qui se multiplient sur le continent est visible selon la période de construction ; un véritable réseau s'implante *a mari usque ad mare*¹⁶.

En fait, les transformations architecturales nous renseignent sur une transition progressive entre la tradition incarnée par l'institution catholique et la modernisation effective des établissements et des pratiques¹⁷. Les Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec procèdent en 1892 à un agrandissement de leur hôpital qui intègre l'implantation classique autour d'une cour intérieure tout en adoptant une construction résolument moderne sur le plan technique. Une deuxième reconstruction entre 1927 et 1931 supprime deux ailes historiques pour les remplacer par de nouveaux pavillons en béton armé. Cette transformation pose immédiatement la question du patrimoine historique avec le classement de la chapelle construite au début du dix-neuvième siècle¹⁸.

Le vaste mouvement d'investissement collectif de la société civile par l'entremise des communautés religieuses auxquelles on confie de nouvelles fonctions démarre véritablement après 1840 pour s'arrêter assez brusquement, en apparence, avec le concile Vatican II au début des années 1960. En nombre de membres et d'œuvres, l'Église catholique du Québec avait connu un sommet et une apparente omniprésence dans la décennie précédente.

Pourtant, au même moment, les nouvelles élites de la société civile, au Québec comme ailleurs, commencent à contester par l'appel à la modernité et à la théologie personnaliste le discours spirituel, idéologique et la mainmise sociale à travers les œuvres diverses¹⁹.

Le débat sur la modernisation de la société québécoise, que l'on situe volontiers dans les bouleversements économiques de l'après-guerre ou l'effervescence sociale des années 1960 et qui se conjugue avec le renouvellement de l'Église catholique, transparait ainsi dans les transformations et les adaptations des œuvres des communautés religieuses. L'institution catholique doit négocier entre une volonté de pérennité millénaire associée à un certain respect pour des rituels et des valeurs qui sont régulièrement confrontés au désir d'agir et de servir les gens dans un contexte social et culturel en évolution. Sur le plan spirituel, l'encadrement des fidèles demande au clergé de renouveler sans cesse les moyens d'animer leur foi. Sur le plan social, le contrat accordé par la société civile en éducation, dans les soins de santé et les secours caritatifs, exige une mise à jour des méthodes et des moyens, dont le domaine immobilier. Ce patrimoine bâti est ainsi le reflet non seulement de l'évolution des établissements catholiques dans ses composantes, mais aussi celui de la société qu'il dessert et qui le soutient²⁰.

Une spoliation moderne

La coupure des années 1960 entre une part croissante de la société civile et l'institution religieuse catholique est néanmoins réelle. Cette dynamique est commune à l'ensemble des pays occidentaux, quoiqu'avec une rapidité et une acuité variables. L'expérience québécoise se distingue par son envergure et son empiètement²¹. La « modernisation » invoquée par cette rupture coïncide dans

le temps avec la décolonisation et un affranchissement du passé qui mettent en opposition l'Église catholique et la société civile comme des entités presque étrangères. L'artifice rhétorique remet en cause la légitimité sociale du contrat historique, permet de dévaluer la contribution communautaire des religieux et des religieuses et justifie une spoliation sociale et immobilière. Les œuvres et les biens d'un groupe marginalisé, les clercs et les communautés religieuses, sont transférés et, dans certains cas, quasiment expropriés, vers le groupe en croissance des nouvelles élites, les professionnels laïcs et les classes moyennes. Ce transfert demeure avant tout une opération « en famille », car le clergé est composé des parents des membres de cette même société civile ; l'opposition est générationnelle. Cette perspective donne un autre sens au déclin de l'appel de la vie religieuse pour les plus jeunes qui voient désormais la possibilité de s'engager sur les plans hospitalier, caritatif, scolaire et communautaire en participant à l'expansion des ambitions et des ressources de la société civile²².

Pour l'Église catholique, entre ses paroisses, ses communautés et ses œuvres, la spoliation se traduit par deux processus parallèles. Une première démarche très rapide procède à une sorte de nationalisation, une étatisation et une sécularisation de nombreux hôpitaux, institutions caritatives et scolaires. Les laïcs de plus en plus nombreux, munis de leurs nouveaux diplômes collégiaux et universitaires dans ces secteurs, prennent la relève d'une main-d'œuvre religieuse insuffisante. Un second processus plus lent, profitant de l'autonomie légale des paroisses et des communautés religieuses, procède à une vente progressive des actifs immobiliers dont le nombre s'accélère actuellement avec le décès des générations plus vieilles de paroissiens, de curés et de religieuses.

Depuis les années 1960, les communautés religieuses ont cédé souvent de façon volontaire leurs établissements hospitaliers, caritatifs et scolaires dans l'espoir de sauver l'œuvre, témoignant la sincérité de leur engagement social. Parfois, la situation financière difficile des institutions force un peu la main de cette cession devant l'insuffisance des subsides publics. La société civile trouve ensuite les moyens, grâce aux politiques en santé et en éducation, de financer ce qu'elle refusait quelques années plus tôt aux communautés religieuses²³. Cet écart d'une dizaine d'années entre la quasi-faillite des établissements catholiques et les nouvelles ressources de l'État-providence pour ces mêmes œuvres laïcisées manifeste le nouveau contrat social établi par la société civile. Le fait que les œuvres catholiques soient directement transmises à la responsabilité de l'État québécois en pleine croissance, sans considérer une autre alternative, révèle la dimension nationale portée par les établissements catholiques sur ce territoire²⁴.

La gestion du domaine immobilier des communautés religieuses qui n'ont pas été directement touchées par cette étatisation a été laissée à la discrétion des propriétaires, tout comme celle des fabriques. Certaines morcellent leurs propriétés; d'autres les louent ou les vendent à des tiers. L'exemption fiscale sur la taxation municipale en raison de la vocation communautaire des propriétés de communautés religieuses atteste directement d'une reconnaissance civile de la contribution de ce patrimoine. Ce privilège disparaît avec la passation aux nouveaux propriétaires; la municipalité envisage une croissance des redevances foncières. Or, lors de nos travaux, nous avons découvert à Sillery, un des quatre arrondissements historiques à Québec dans lesquels se trouve bon nombre de domaines religieux, que la mesure était augmentée par une sous-évaluation de la valeur

foncière des terrains et des bâtiments. Ce geste apparemment bienveillant envers ces propriétaires religieux participe à une dévaluation financière. Celle-ci favorise leur vente à un prix modeste à la société civile qui procède à des opérations immobilières ponctuelles selon la logique de la « main invisible » du marché, à Sillery comme ailleurs au Québec. L'atomisation des opérations permet, en principe, une transition progressive de biens privés depuis près de un demi-siècle.

La société québécoise et nord-américaine se trouve donc en ce début de vingt et unième siècle à la fin d'un cycle d'établissement, de croissance et de déclin d'une structure institutionnelle, sociale et politique enracinée dans une religion partagée et affirmée. Elle nous a légué un patrimoine non négligeable qu'il nous appartient de réintégrer dans nos paysages culturels.

Toutefois, il faut constater que ce double processus de passation présente aujourd'hui ses limites pour la pérennité des œuvres et des bâtiments liés aux établissements hospitaliers et éducatifs étatisés ainsi que pour la sauvegarde physique du parc immobilier plus large des biens paroissiaux et des communautés religieuses en voie de déshérence. Les processus diffèrent dans les deux types de transfert, mais la finalité des opérations coïncide avec les intérêts particuliers de certains membres de la société civile.

ASSURER UN AVENIR AU PATRIMOINE RELIGIEUX

Les limites structurelles

La Révolution tranquille est souvent assimilée à la fin du catholicisme comme religion sociale unissant les Canadiens français qui, pour ceux qui se trouvent dans « la belle province », se nomment

désormais Québécois pour marquer la transition d'une minorité pancanadienne par association à une majorité relative à un territoire. La rupture du contrat social entre l'institution catholique et le gouvernement du Québec pour les œuvres hospitalières, caritatives et éducatives illustre avec éloquence la fin de cet investissement mutuel entre les deux partenaires d'une même société civile. Les ensembles paroissiaux et les domaines conventuels encore existants forment une deuxième composante dont la sauvegarde est laissée à l'initiative des citoyens, du clergé et des communautés religieuses. On constate que ce second processus de prise en charge montre une fracture sans grand éclat en contraste avec les grandes opérations d'anticléricisme connues en France à la Révolution de 1789 ou dans l'Espagne républicaine entre 1934 et 1938.

En Amérique du Nord, l'État-providence avait assuré la transmission et le financement des œuvres sociales, hospitalières et éducatives de l'Église catholique en créant un secteur « parapublic » largement investi par deux générations issues des nouvelles classes moyennes. Le discours politique actuel envisage désormais une privatisation plus directe au profit d'une partie des membres de la société civile. Cette proposition suggère un changement structurel fondamental de biens naguère au service de la collectivité, aujourd'hui étatisés et demain privatisés²⁵. Le débat est ouvert; certains verront dans ce transfert une étape essentielle à la modernisation de la société québécoise, d'autres pourront l'analyser comme une autre cassure dans une continuité sociale et identitaire.

Sur le plan architectural, la transformation physique de la plupart des institutions reprises par l'État témoigne d'une large indifférence marquée par une volonté de rupture conséquente avec l'efficacité à court terme de la modernité.

Le patrimoine historique, sur le plan physique aussi bien qu'immatériel, est une ressource exploitée dans l'immédiat qui adopte une logique comparable à celles des agrandissements et des transformations dictés par les nouveaux programmes. Là où avaient primé la cohérence d'ensemble, la pérennité et la continuité formelle des immeubles s'imposent désormais la logique ponctuelle, le résultat à court terme et l'affirmation du temps présent. Le milieu hospitalier illustre ces changements dramatiques; la croissance des moyens et des ressources a entraîné une transformation chaotique des bâtiments et des sites²⁶.

Du côté des paroisses et des communautés religieuses, le bilan n'est guère plus convaincant dans la prise en charge de leurs anciens édifices par le secteur privé ou public. La sous-évaluation financière des biens paroissiaux et conventuels n'a pas suscité l'intérêt généralisé des promoteurs privés pour la reconversion de ces sites et bâtiments. D'une part, l'offre de sites à développer en ville avec les projets de rénovation urbaine et l'ouverture des banlieues a marginalisé l'intérêt de ces grandes parcelles. D'autre part, la logique d'un urbanisme normatif et d'une architecture standardisée déclassait les opérations de recyclage demandant finesse et jugement²⁷.

De l'autre côté de la médaille, les domaines conventuels morcelés et partiellement vendus au cours des dernières décennies n'ont pas assuré le financement escompté par les communautés. En outre, ce phénomène a abouti à un aménagement urbain désordonné bousculé par les impératifs à court terme des promoteurs²⁸.

Il faut considérer qu'aujourd'hui les promoteurs des projets les plus récents de reconversion de propriétés religieuses invoquent les mêmes arguments

de destruction complète ou partielle que ceux d'il y a quarante ans, comme le démontre le cas du monastère des Franciscaines à Québec²⁹. Faut-il s'étonner d'un tel discours alors que les conditions structurelles demeurent les mêmes?

De nombreuses églises sont fermées, ou condamnées à l'être sans que leur reconversion soit assurée, sans parler des presbytères et des anciennes écoles qui complétaient le noyau paroissial. Le moratoire actuellement en vigueur à Sillery concernant le développement immobilier des propriétés des communautés religieuses signale avant tout les limites de faisabilité financière d'un projet résidentiel conventionnel sur des sites pourtant exceptionnels par leurs attributs physiques, leur localisation et le marché haut de gamme envisagé. Très peu d'autres ensembles paroissiaux ou de domaines conventuels réunissent de pareilles conditions et leur reconversion est ainsi d'autant plus problématique.

Certes, la valeur patrimoniale constitue une dimension croissante depuis une quinzaine d'années, confirmée par la création du Fonds du patrimoine religieux, en 1996, par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, qui subventionne les travaux d'entretien, de réfection et de restauration, notamment pour les lieux de culte. L'intention est sincère et l'aide peu contraignante, ce qui a généré des dérives justement remarquées³⁰. La commission parlementaire commandée par le gouvernement québécois en 2005 témoigne aussi d'une préoccupation quant à l'avenir de ce patrimoine, dans ses dimensions immobilières, archivistiques, matérielles et immatérielles³¹. Mais l'ampleur du domaine religieux dépasse largement les moyens envisagés actuellement par la société civile, par l'entremise soit de l'État soit du secteur privé. Conséquence de la

sous-évaluation des biens immobiliers religieux, les propriétaires n'ont guère les moyens d'envisager une mise en valeur au-delà de faire face aux coûts d'entretien et de fonctionnement.

Lorsque des travaux plus importants s'imposent, les fabriques et les communautés religieuses doivent choisir entre la vente ou la recherche de subventions. Dans les deux cas, il faut s'en remettre à la société civile : les promoteurs privés et leurs intérêts pour le patrimoine immobilier et historique, ou l'État plaçant les communautés religieuses et les paroisses dans le cortège des demandeurs de subventions.

Nous constatons ainsi une impasse eu égard à ce processus inachevé de sécularisation du domaine des biens religieux. L'État québécois ne conçoit pas d'allouer les ressources pour imaginer une nationalisation effective, selon le modèle français. Le secteur privé du grand capital se lance rarement dans une opération de grande envergure proposant une profitabilité marginale inférieure à dix pour cent sur le plan financier. D'une part, le Québec doit reconnaître sa spécificité avec une longue tradition d'investissement immobilier stable, sécuritaire, mais aussi de rendement modeste et très décentralisé dans sa structure financière et de construction³². D'autre part, il doit aussi composer avec les logiques continentales marquées par les traditions britannique, américaine et protestante.

À ce titre, considérons les stratégies structurelles adoptées lors de la réforme protestante en Europe et aux États-Unis. Les institutions hospitalières, caritatives et scolaires des ordres religieux abolis sont transférées vers deux formes de prise en charge : soit une nationalisation complète par les gouvernements nationaux, notamment en Angleterre, en Allemagne et en Scandinavie avec l'église officielle, soit la

passation des biens à des fiducies et à des fondations tels les exemples écossais et américain. Dans les deux cas, la société civile ayant reconnu la profitabilité marginale des œuvres sociales, la pérennité des œuvres est assurée par un financement public direct ou une autonomie financière complète ou partielle³³. D'ailleurs, cette dernière approche se compare aux fiefs et aux seigneuries concédés aux premières communautés religieuses sous le Régime français pour assurer une partie de leur financement³⁴. Pourrait-on s'inspirer d'un tel mécanisme et l'actualiser à la lumière des circonstances particulières du vingt et unième siècle ?

Les limites conceptuelles

À côté des questions posées par la gestion et le financement du patrimoine religieux, notre recherche-crédation porte sur la conception de projets d'intervention, généralement dans le cadre d'ateliers de deuxième cycle et occasionnellement de premier cycle à l'École d'architecture, ou d'essais-projets d'étudiants à la maîtrise professionnelle sous notre supervision³⁵. L'ensemble de ce travail effectué sur une période de cinq ans nous a permis de reconnaître un certain nombre d'éléments récurrents sur le devenir du patrimoine religieux.

D'emblée, la démarche préconisée repose sur une approche pragmatique et factuelle marquée par la conception d'un projet; les considérations idéologiques sur l'importance et la valeur patrimoniale des lieux ne font pas explicitement partie des objectifs pédagogiques³⁶. En effet, les Nouvelles Casernes, bâtiment faisant partie du lieu historique du Canada du parc de l'Artillerie, et le monastère de l'Hôtel-Dieu, tous deux construits à la fin du Régime français, constituent les seuls monuments classés. Les cinq autres domaines abordés dans les ateliers sont

des ensembles réalisés entre la fin du dix-neuvième siècle et les années 1950 dont la valeur comme « monument historique » est discutable. Cependant, ils forment avec les milliers d'autres propriétés des communautés et des paroisses catholiques un paysage culturel de taille à réactualiser. Ils méritent notre attention, car ils posent un défi au-delà d'une simple valorisation historique; comment convaincre la société de l'intérêt à recomposer ce patrimoine immobilier banal à plusieurs égards ?

Pour qu'ils comprennent bien les potentiels des lieux ou d'une propriété, nous proposons aux étudiants de considérer les enjeux d'aménagement à différentes échelles : le site dans le cadre urbain, les bâtiments à l'échelle architecturale et les intérieurs à l'échelle des détails afin de distinguer les éléments caractéristiques, les plus exceptionnels comme les plus communs. Bref, nous les invitons à analyser l'état existant ainsi que son évolution. Ce premier examen à travers un filtre typomorphologique confirme à chaque fois la nature monumentale des ensembles paroissiaux et des domaines conventuels, mais aussi le caractère prosaïque des lieux et l'humilité des détails qui rappellent le dénuement matériel d'une société traditionnelle pauvre.

La volonté de réaliser un projet nous met devant l'importance de la recherche sur les lieux, pour mesurer leurs caractéristiques spatiales, et celle dans les archives. Les archives religieuses sont souvent riches et précises, mais nous constatons des limites aux sources documentaires les plus récentes. Par exemple, l'état actuel des lieux est mal relevé : s'il existe des plans d'évacuation, il n'y a pas nécessairement de coupes ou d'élévation. Cette information médiocre reflète, au moins inconsciemment, un intérêt marginal pour un objet jugé par certains de peu de valeur, ou encore à dévaluer. La précarité

de notre connaissance sur ce patrimoine bâti ressort aussi lors du relevé architectural et des analyses entreprises sur les transformations du monastère de l'Hôtel-Dieu au cours des étés de 2006 à 2008. Ces études démontrent l'antiquité de certaines parties des murs – datant du dix-septième siècle –, mais aussi les modifications substantielles apportées à partir des années 1930.

En remontant le fil du temps, nous avons pu retrouver les intentions originales des divers plans d'ensemble. En les comparant avec la série de modifications qu'ont subies les propriétés étudiées, nous percevons régulièrement l'ordre inachevé de ces ensembles. Le fait d'établir une vision pour un projet d'envergure à long terme, en étapes distinctes et à réaliser progressivement, est assez commun et s'inscrit dans une logique reconnaissable dès le Régime français. Cela souligne l'importance qu'on accordait à la cohérence globale du projet tout en composant avec les ressources disponibles. Nous observons aussi que les architectes et les bâtisseurs successifs divergeaient souvent du plan initial; ils construisaient des ajouts à leur gré selon les méthodes contemporaines et obtenaient des résultats parfois mitigés, parfois intéressants.

Nous avons aussi appris que la nature morphologique, la forme et le volume d'un espace se prêtent plus à un certain type d'usage qu'à un autre; l'examen de la conception de différents immeubles confirme qu'il y a une adéquation récurrente entre les usages et la morphologie des lieux. Plus particulièrement, les lieux dits organiques, destinés à des usages communs, s'adaptent mieux si leur qualité morphologique est respectée; par exemple convertir une chapelle en conservant sa fonction de lieu de rassemblement a de plus grandes chances d'adaptation que le fait de la compartimenter. Les

lieux sériels, ceux qui sont déjà divisés en compartiments réguliers comme les cellules le long d'un corridor dans un monastère, accueillent facilement les usages dits privés. Le couvent converti en foyer pour personnes âgées ou en bureaux respecte aussi ce principe. De plus, il est alors possible d'insérer ces nouveaux usages en altérant peu le tissu original du bâtiment, réduisant par la même occasion l'ampleur et le coût des travaux³⁷.

À l'intérieur d'un ensemble paroissial ou d'un complexe conventuel, l'église ou la chapelle constitue, règle générale, l'élément dont la valeur patrimoniale est la plus claire dans une logique de monument historique³⁸. Le public leur accorde une grande importance, ce qui fait que trop souvent on vend, détruit, ou recycle plus aisément les autres bâtiments voisins, ou les ailes plus banales dans leur décor et plus simples dans leur organisation spatiale. Peu à peu, le lieu de culte se trouve isolé, perdant son contexte et son sens. Pour éviter l'impasse d'un lieu de rassemblement inutile au milieu de nouveaux usages indifférents, il vaut mieux conserver la complémentarité initiale entre l'église et ses établissements voisins³⁹.

Le patrimoine religieux représente une grande unité architecturale dans le recours à des typologies communes pour ses différents bâtiments. Conceptuellement l'architecture des écoles, des hôpitaux et des couvents est similaire; celle des chapelles et des églises de même. Toutefois, l'intégration de nouveaux usages hier, comme demain d'ailleurs, doit mesurer leur pertinence dans le contexte particulier. Il n'existe pas une solution universelle, de normes applicables à toutes les situations, ce qui rappelle d'ailleurs les manières dont les diverses œuvres des communautés catholiques étaient étroitement enracinées dans leur milieu social local. Dans nos cours, en aval aux études

typomorphologiques et historiques, nous exigeons des étudiants une recherche critique sur les enjeux urbains, sociaux et économiques. Ils sont conséquemment invités à considérer la pertinence des divers programmes, de nouveaux usages, et leur disposition dans les lieux étudiés.

La préoccupation de pérennité associée à la foi et aux œuvres s'est traduite par un souci constant de relativement bien construire les établissements de la part des propriétaires religieux. Nous remarquons d'ailleurs que cette solidité matérielle a même souvent prévalu sur la complexité de la composition et du décor architectural. À cette approche rationnelle s'ajoute une tradition d'entretien des ensembles conventuels. Cela ne sous-entend pas qu'il faille ignorer les rénovations mal avisées, souvent les plus récentes, mais suggère que ce qui est présent doit être apprécié et judicieusement évalué avant d'être détruit ou remplacé. Ce parti pris s'inscrit parfaitement dans la logique du développement durable qui rejoint ainsi les objectifs de sauvegarde du patrimoine bâti.

Le patrimoine bâti est généralement sous-évalué sur le plan financier. Cela contribue à une dévalorisation structurelle des milieux anciens et à favoriser leur remplacement. La logique est empruntée au renouvellement de l'équipement industriel où une obsolescence, souvent virtuelle, est incluse dans les calculs de dépréciation et allège la fiscalité immobilière. Cet artifice a pour effet qu'on sous-estime les valeurs du marché ainsi que le coût réel de reconstruction. Aujourd'hui, on évalue les coûts de reconstruction sur la base des techniques et des matériaux contemporains, évitant ainsi de prendre en compte la valeur et la qualité des matériaux plus anciens et le savoir-faire impliqué dans leur assemblage. Par ailleurs, la comparaison actuelle des coûts entre la rénovation et

la construction neuve tient peu compte des coûts environnementaux et sociaux. Il est clair que la finalité du cadre économique est maintenant de favoriser la construction neuve, laissant peu de place à une autre approche⁴⁰.

L'indécision du gouvernement du Québec après le rapport de la commission parlementaire montre que la société civile est peu pressée de considérer la réalité économique de la valeur et du coût d'entretien de ces biens immobiliers religieux. Pour le moment, la démarche usuelle ouvre deux options : soit la vente à bas prix des domaines au secteur privé ou leur cession à des agences parapubliques pour réaliser un projet apparemment rentable; soit la subvention des travaux pour une partie du patrimoine religieux. Dans le fond, ces deux options transfèrent la responsabilité et l'initiative de l'avenir du patrimoine religieux à la société civile, sans toutefois assurer la sauvegarde des intérêts communautaires initialement investis dans ces domaines.

Nos recherches-crédations révèlent régulièrement que la conversion et l'accueil de nouveaux usagers et fonctions dans des bâtiments et sites exigent de s'inspirer des intentions analogues à celles qui avaient guidé leur formation. Il faut maintenir une vision d'ensemble à long terme, tout en considérant des transformations éventuelles, moduler ces mutations en fonction des différents immeubles et au fur et à mesure que les parcelles se libèrent.

Pertinence et continuité

On peut reconnaître à l'échelle du continent une certaine similitude structurelle nord-américaine au patrimoine et au paysage religieux dans sa « multi-confessionnalité » chrétienne, avec des tonalités régionales particulières : ils sont variés et relativement sectaires, ils ont souvent

une connotation ethnique, ils couvrent un vaste programme immobilier de lieux de culte et de services communautaires; leur existence et leur soutien sont parallèles aux établissements civils.

La construction et la gestion du parc immobilier du patrimoine religieux au Québec s'inscrivent dans une approche comparable à celles des autres confessions chrétiennes en Amérique du Nord. La dimension catholique ajoute le défi d'avoir à négocier sa place et sa raison d'être avec des régimes politiques généralement peu favorables en raison de l'influence des églises protestantes sur les traditions politiques britannique et américaine. Cette négociation demande de la part de l'Église une coordination et une unité qui se conforment aux exigences vaticanes en plus de consolider les positions d'une religion minoritaire ou minorisée exigeant une obéissance et une dévotion de ses membres, séculiers et clercs.

Par ailleurs, dans le contexte québécois, l'Église catholique dans ses différentes composantes se substitue entre 1840 et 1960 à l'existence d'institutions laïques assurant les soins hospitaliers, caritatifs et la formation scolaire. Le contrat social entre l'Église et la société nous renseigne peut-être autant sur la puissance de l'institution collective que sur les intérêts et les faiblesses des laïcs, notamment les élites qui organisent cette répartition des responsabilités communautaire. Cette place de l'église augmente et se renouvelle à chaque génération jusqu'aux années 1960 de manière à s'adapter aux nouveaux besoins d'une société en croissance démographique rapide et en voie d'urbanisation et d'industrialisation. Ce rôle élargi des établissements religieux s'inscrit dans un objectif de pertinence et de continuité, renouvelant ainsi la vocation communautaire des œuvres.

La rupture coïncidant avec la Révolution tranquille peut être analysée comme la fin du contrat social entre l'institution catholique et la société civile. Celle-ci décide de désormais gérer les œuvres hospitalières, caritatives et scolaires par l'intermédiaire des institutions publiques étatisées dans la logique québécoise d'un État-providence moderne où les laïcs assurent les responsabilités dévolues naguère aux communautés religieuses. Ce patrimoine d'origine religieux a été rapidement transféré à ces nouveaux gestionnaires qui ont démontré peu d'intérêt envers son entretien éclairé et sa sauvegarde.

Le patrimoine religieux en voie d'être libéré constitue un deuxième lot de biens paroissiaux et conventuels dont l'avenir a été laissé jusqu'à maintenant aux « mains invisibles » du marché et d'une fiscalité bienveillante, mais aussi réductrice quant à la valeur des biens. L'ampleur de ce patrimoine dépasse largement les capacités du secteur privé d'en faire des opérations immobilières rentables dans le cadre étroit d'un développement spéculatif courant. La sauvegarde ponctuelle de certains immeubles et ensembles repose sur l'accès à des subventions qui assurent des travaux souvent d'urgence sans établir une stratégie à long terme.

L'expérience de la recherche – en atelier avec les étudiants et lors des travaux de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine religieux bâti – suggère qu'il faille considérer de revenir aux principes et aux objectifs de création, de gestion et d'usages de ces lieux pour guider leur transformation comme ils avaient assuré leur croissance. Voici les leçons que nous avons retenues :

- La vocation communautaire doit primer sur les intérêts strictement privés en échange des concessions

fiscales traditionnelles. C'est un principe de précaution à long terme qui s'inscrit à la fois dans une logique de défense des intérêts collectifs, de sauvegarde du patrimoine et de développement durable. C'est aussi reconnaître que l'on ne peut présumer de l'avenir sur la place et le rôle des œuvres communautaires à moyen et long terme, avec ou en dehors de l'institution catholique.

- L'autonomie locale des fabriques et des communautés religieuses doit être reconnue tout en assurant une coordination d'ensemble. Même si un tiers acquiert la propriété, l'intention est de favoriser l'initiative locale pour arrimer les transformations à leur contexte, mais aussi de poser des objectifs et des critères communs en plus d'assurer une logistique de mise en œuvre.
- La capacité de gérer et de responsabiliser les initiatives locales demande de réviser les cadres juridique et financier en explorant les implications d'une structure de fiducie pour préserver les actifs immobiliers des fabriques et des communautés religieuses ainsi qu'une réévaluation fiscale pour consolider leur assise financière. La démarche s'inspire des expériences historiques dans le contexte des églises protestantes pour assurer une pérennité des œuvres.
- La recherche documentaire et sur le terrain concernant les caractéristiques physiques, architecturales et urbaines des propriétés et l'analyse de leurs contextes historique, social et économique constituent des éléments incontournables et préalables à la mise en valeur. C'est aussi la seule manière d'élargir nos

connaissances sur la composition et la transformation des lieux⁴¹. À l'inverse, ignorer ces étapes est un aveu sur l'intention de sous-évaluer les lieux.

- L'expérience acquise lors des projets d'atelier et de recherche à l'École d'architecture et à la Chaire permet d'établir un premier canevas sur une démarche intégrée, tenant compte de la logique historique, des qualités actuelles et de la faisabilité potentielle. Cette approche initiale serait à bonifier par l'expérience à venir, tant lors de nouvelles recherches que la réalisation de projets.

Le défi culturel que pose une telle révision du *modus operandi* pour le patrimoine religieux dépasse les aspects techniques, économiques, légaux ou constructifs. Ce défi propose de réviser trois prémisses héritées de la Révolution tranquille au Québec. L'avenir de ces biens doit se soustraire au choix entre l'étatisation improbable ou la privatisation insolvable d'un patrimoine immobilier à vocation sociale, pour envisager un statut tiers responsable, autonome et imputable, dont l'objectif est la sauvegarde de l'intérêt public. Comme société, nous devons surmonter le conflit entretenu par la société civile envers l'Église catholique et symboliquement son patrimoine immobilier pour mieux définir les intérêts historiques et contemporains des deux partenaires. Par ailleurs, pour l'ensemble de la société québécoise, il s'agira de retrouver un soin dans la gestion et l'entretien des ressources héritées du passé, aussi bien naturelles que culturelles, dont l'environnement bâti. Nous espérons que cette nouvelle perspective permettra de réactualiser la contribution communautaire et nationale de cet héritage commun.

NOTES

1. Baudouin, Gustave, 1919, « Nos vieilles églises. La désolation de nos monuments historiques », *La revue nationale*, vol. 1, n° 2; Traquair, Ramsay, Olivier Maurault et Antoine Gordon Nelson, 1941, « La conservation des monuments historiques dans la province du Québec », *Revue trimestrielle canadienne*, mars; Noppen, Luc et Lucie K. Morisset, 2005, *Les Églises du Québec : Un patrimoine à réinventer*, Ste-Foy, Québec, Presses de l'Université de Québec; Turgeon, Laurier (dir.), 2005, *Le patrimoine religieux du Québec : de l'objet culturel à l'objet culturel*, Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT), Québec, Presses de l'Université Laval.
2. Perin, Roberto, 1993, *Rome et le Canada : la bureaucratie vaticane et la question nationale, 1870-1903*, Montréal, Boréal.
3. On ne doit pas confondre ce déclin avec les courants protestants évangélistes qui eux, au contraire, prennent de plus en plus d'ampleur chez les chrétiens.
4. Rousseau, Louis et Frank W. Remiggi (dir.), 1998, *Atlas historique des pratiques religieuses : le Sud-Ouest du Québec au XIX^e siècle*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa; Courville, Serge et Normand Séguin (dir.), 2001, *Atlas historiques du Québec : La paroisse*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université Laval; Ferretti, Lucia, 1999, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Boréal; Kelly, Stéphane, 1997, *La petite loterie : comment la Couronne a obtenu la collaboration du Canada français après 1837*, Montréal, Boréal.
5. Gauvreau, Michael, 2005, *The Catholic Origins of Québec's Quiet Revolution, 1931-1970*, Montreal, McGill-Queen's University Press; Sylvain, Philippe et Nive Voisine (dir.), 1991, *Histoire du catholicisme québécois, Volume 2, Les XVIII^e et XIX^e siècles : Réveil et consolidation 1840-1898*, Montréal, Boréal Express; Fecteau, Jean-Marie, 2004, *La liberté du pauvre : Crime et pauvreté au XIX^e siècle québécois*, Montréal, VLB Éditeur.
6. Communauté urbaine de Montréal (CUM), Service de la planification du territoire, 1984, *Architecture religieuse II : les Couvents, Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal*, Montréal, CUM; Michaud, Josette, 1991, *Le Vieux Montréal. Les œuvres du temps*, Montréal, Guérin; Martin, Tania, 2002, *The Architecture of Charity: Power, Gender, and Religion in North America, 1840-1960*, thèse de doctorat, Berkeley, University of California.
7. Ferretti, 1999.
8. Martin, 2002.
9. Oates, Mary, 1995, *The Catholic Philanthropic Tradition in America*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press; Danylewycz, Marta, 1987, *Taking the Veil: An Alternative to Marriage, Motherhood and Spinsterhood in Québec, 1840-1920*, Toronto, McClelland and Stewart; Laurin, Nicole, Danielle Juteau et Lorraine Duchesne, 1991, *À la recherche d'un monde oublié : les communités religieuses de femmes au Québec de 1900 à 1970*, Montréal, Le Jour.
10. L'initiative pouvait souvent venir des religieuses qui organisaient régulièrement des collectes de fonds avec le concours des associations d'auxiliaires dans le but de subvenir à leurs œuvres; parfois ces plans se butaient à des obstacles provenant de plus haut dans la hiérarchie ecclésiale.
11. Martin, Tania, 2006, « Les cadres du culte : Le noyau paroissial et l'église », dans Lucie K. Morisset, Luc Noppen et Thomas Coomans (dir.), *Quel avenir pour quelles églises ?*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 351-370.
12. Martin, 2002; Martin, Tania et François Dufaux, 2005, « Bâtiments cherchent vocation ! Projets d'atelier sur le recyclage du patrimoine religieux du Québec », dans Laurier Turgeon (dir.), *Le patrimoine religieux du Québec...*, op. cit., p. 529-543; recueils des ateliers : Résidence Mgr Lemay-2004, Saint-Charles-de-Limoilou-2004, Monastère de l'Hôtel-Dieu-2005, Domaines conventuels de Sillery-2006, Les Nouvelles Casernes-2007, Les pères de l'Assomption et les sœurs de Sainte-Jeanne d'Arc-2008.
13. La thèse de Tania Martin (2002) examine ce phénomène.
14. Lagacé, Sylvain, 2008, *Un collège universitaire à Bathurst*, essai-projet, Québec, Université Laval.
15. Brault, Gerard J., 1986, *The French-Canadian Heritage in New England*, Hanover (NH), University Press of New England.
16. Martin, 2002.
17. *Ibid.*
18. Dufaux, François, Mathieu Lachance, Jean Guérette et François Gonthier-Gignac, 2007, *Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec : Relevés et analyse architecturale*, été 2006, rapport de recherche, Québec, École

- d'architecture de l'Université Laval; Dufaux, François, Mathieu Lachance, Jean Guérette et Marc-André Bouchard-Fortin, 2007, *Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec : Analyse historique des bâtiments*, été 2007, rapport de recherche, Québec, École d'architecture de l'Université Laval; Dufaux, François et Jérémie Bisson, 2008, *Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec : Une recherche sur la logique spatiale des bâtiments*, été 2008, rapport de recherche, Québec, École d'architecture de l'Université Laval.
19. Meunier, E.-Martin et Jean-Philippe Warren, 2002, *Sortir de la grande noirceur : l'horizon personnel de la Révolution*, Sillery, Québec, Septentrion; et Gauvreau, 2005.
 20. Nous nous appuyons sur les résultats de la thèse de Tania Martin (2002) et les observations sur le terrain à l'occasion de nos différents exercices de recherche-crédation.
 21. Bouchard, Gérard, 2001, *Genèse des nations et cultures du nouveau monde : essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal.
 22. Plutôt que prendre le voile, par exemple, les femmes intègrent le marché du travail. (Laurin et al., 1991.)
 23. Martin, Tania, 2005, « Le patrimoine conventuel québécois : la désacralisation, la resacralisation ou la profanisation? », dans Laurier Turgeon (dir.), *Le patrimoine religieux du Québec...*, op. cit., p. 89-112.
 24. Ferretti, 1999.
 25. D'un point de vue juridique, les communautés religieuses étaient aussi des propriétaires privés, et cette reconnaissance balise une partie des initiatives politiques du clergé à partir de la Conquête de 1763, en passant par l'Acte de Québec de 1774 et les divers actes constitutionnels de 1791 à 1867, y compris l'abolition du régime seigneurial en 1856. Toutefois, il faut préciser que ces communautés religieuses mettaient leurs immeubles institutionnels au service de la collectivité. Cela est différent de ce nouveau phénomène de privatisation qui exclut ces lieux d'un usage communautaire. (Young, Brian, 1986, *In Its Corporate Capacity: The Seminary of Montreal As a Business Institution 1816-1876*, Kingston, McGill-Queen's University Press; et Kelly, 1997.)
 26. Carole Després, professeure à l'École d'architecture de l'Université Laval, est responsable de la concentration en programmation architecturale au niveau de la maîtrise. Elle travaille depuis quelques années en atelier sur le réaménagement de départements dans des hôpitaux au Québec (rapports des ateliers de maîtrise en programmation architecturale, 2004-2009).
 27. Le zonage avec ses usages exclusifs et ses distances minimales, le Code national du bâtiment traditionnellement hostile aux constructions anciennes, les modèles de logements modernes et les superficies standardisées érigent tous différents obstacles normatifs qui rendent difficile la conversion des propriétés conventuelles.
 28. Alexandre Laprise en fait la démonstration dans une étude de cas (dans son mémoire en cours) concernant le domaine Mérici des Ursulines de Québec et le collège Bellevue de la congrégation Notre-Dame à Québec.
 29. La propriété des Franciscaines est vendue dans les années 1980 à l'Agence municipale d'habitation de la Ville de Québec pour devenir un ensemble de logements abordables destinés aux personnes âgées en perte d'autonomie. Mal entretenue, elle est revendue en 2003 à des promoteurs privés qui s'engagent à maintenir les logements. En 2006, les nouveaux propriétaires envoient des avis d'éviction. La Régie du logement conclut en 2007 à la vétusté des lieux et juge l'éviction nécessaire, dans la mesure où le projet proposé prétend desservir la même clientèle. Le projet de 2009 annonce la construction de logements en condominiums, ce qui est une forme de détournement des promesses initiales faites lors de la vente par les religieuses. Dans un scénario similaire, les sœurs de Jésus-Marie sont aux prises avec l'Université de Montréal dans la vente du pavillon sur le Mont-Royal, promis à une vocation éducative et aujourd'hui revendu à un promoteur pour conversion en condominiums. (Robitaille, Antoine, 2009, « Le couvent des Franciscaines : Édifices anciens dans le couloir de la mort », *Le Devoir*, 10 juillet.)
 30. Noppen et Morisset, 2005.
 31. Assemblée nationale du Québec, 2006, *Croire au patrimoine religieux du Québec*; [<http://www.assnat.qc.ca/fra/37legislature2/commissions/cc/rapport-patrimoine.html>], Mandat d'initiative entrepris par la Commission de la culture : rapport, Québec, Secrétariat des commissions de l'Assemblée nationale du Québec.
 32. Hanna, David, 1986, *Montreal, A City Built by Small Builders, 1867-1880*, thèse de doctorat, McGill University; Dechêne, Louise, 1981, « La rente du Faubourg Saint-Roch à Québec 1750-1850 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 34, n° 5, p. 569-596.
 33. Rodger, Richard, 2001, *The Transformation of Edinburgh: Land, Property and Trust in the Nineteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press.
 34. Lebel, Alyne, 1981, « Les propriétés foncières des Ursulines et le développement de Québec, 1854-1940 », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 25, n° 64, p. 119-132.
 35. L'atelier, dans le programme d'une école d'architecture, est un cours d'un trimestre dans lequel une quinzaine d'étudiants abordent un exercice de conception en architecture ou en design sous la supervision d'un professeur et de critiques invités comme jurys. Ces présentations rassemblent souvent d'autres architectes et acteurs intéressés au projet étudié. L'essai-projet est la dernière épreuve avant le diplôme de maîtrise professionnelle; il s'agit d'un projet individuel de recherche-crédation mené par l'étudiant sous la supervision d'un professeur.
 36. Une cinquantaine de propriétés conventuelles sur le territoire de la ville de Québec ont fait l'objet d'une étude commanditée par la municipalité et réalisée par la firme PatriArch.
 37. Martin, Tania, 2008. *Recycling Catholic Convents and Religious Institutional Buildings into Affordable and Alternative Housing*, Ottawa, Canadian Mortgage and Housing Corporation / Société canadienne d'hypothèques et de logement (CMHC/SCHL).
 38. L'étude des lieux démontre que les autres bâtiments peuvent en avoir tout autant que le lieu de culte, et parfois davantage, selon la grille de valeur qu'on pourrait appliquer.
 39. Martin et Dufaux, 2005; et Martin, 2006.
 40. Lorimer, James, 1981, *La cité des promoteurs* [traduit de l'anglais par Jean Paré], Montréal, Boréal Express.
 41. C'est aussi, en partie, la philosophie derrière le cours mis sur pied par Tania Martin, *Patrimoine bâti et paysages culturels in situ / Field School in Built Heritage and Cultural Landscapes*, [<http://www.arc.ulaval.ca/futursetudiants/insitu/>].

EDUCATING MEMORY

Regarding the Remnants of the Indian Residential School

GEOFFREY CARR is a PhD candidate in the Department of Art History, Visual Art, and Theory at the University of British Columbia. This article draws upon his dissertation, an examination of the overlooked architectural and design history of the Indian Residential School system in British Columbia. In addition he is researching and writing on the problems pertaining to the preservation and commemoration of these places

> GEOFFREY CARR

Members of the 'Namgis First Nation in Alert Bay are fighting a race against time to preserve St. Michael's Indian Residential School (fig. 1). Andrea Sanborn, executive director of the U'mista Cultural Society, is spearheading the effort to have the school designated as a heritage property or a national historic site. This is another in a series of initiatives to keep the structure operational, coming on the heels of a frustrated bid to convert the school into an Indigenous language centre and museum. For Andrea Sanborn and others in the 'Namgis nation, the retention of St. Michael's will provide a crucial, material reminder of the coordinated effort on the part of government and various churches to assimilate Indigenous communities, not only in Alert Bay but across the entire nation.

For a number of reasons the fate of this notorious institution, whose derelict hulk looms over the bay on Cormorant Island, hangs in the balance (fig. 2). With each delay and each passing year, the 'Namgis must spend approximately sixty thousand dollars to heat, illuminate, patrol, and clean the vacated school. Then there is the prohibitive cost to renovate, which hovers between fifteen and twenty million dollars. Though the foundation remains intact, the building needs extensive structural repair, as well as the removal of asbestos and other toxic building materials. Worse still the social and historical value that these institutions hold remains contested within the Indigenous populations of the region and, more generally, in government agencies and in the critiques of scholars attending to questions of social memory and commemoration.¹



FIG. 1. ST. MICHAEL'S INDIAN RESIDENTIAL SCHOOL, ALERT BAY (BC). | GEOFFREY CARR.



FIG. 2. ST. MICHAEL'S INDIAN RESIDENTIAL SCHOOL. | GEOFFREY CARR.

The move by the 'Namgis to preserve and commemorate St. Michael's is informed by the liberal humanist position that to memorialize painful pasts is to inoculate the present against their convulsive reoccurrence. Critiques of this stance are neither new nor few. The inverted books of Rachel Whiteread's "Nameless Library," located in Vienna's Judenplatz, express scepticism of the capacity of representation to contain and convey the memory of mass social trauma, as well as of the human faculty for reading such evocations (fig. 3). Andreas Huyssen describes the global proliferation of memorial structures as a "hypertrophy of memory," akin to an abnormal and sudden growth of unneeded tissue.² Still others have analyzed the ways in which suffering becomes a commodity consumed by the touristic gaze.³ John Torpey has even suggested that contemporary fixations with social memory indicate the loss of common, progressive goals associated with liberal, democratic states.⁴ While each of these critiques performs a valued intervention, there is also peril at the opposite extreme, in complete oblivion. Bernard Henri Lévy has noted with shock the extent to which the memory of

the disappeared in Darfur does not exist, even in the minds of survivors.⁵ The anti-pode of hypertrophic memory, it seems, is an utter, dehumanized void, suggesting that some degree of memorialization is needed in a just society.

This question of commemorative balance is apt when considering the current state of the network of residential school sites which dot the country, as it remains a matter of contention how—or if at all—these places will alter the telling of Canada's history. As part of the multibillion dollar Residential School Settlement, the Canadian government has earmarked twenty million dollars for the production of memorials and other commemorative activities.⁶ But a surprising silence accompanies this Commemoration Initiative regarding how the one hundred and thirty-two sites of former residential schools should be acknowledged.⁷ In light of this omission, I examine two former residential schools in British Columbia—St. Michael's in Alert Bay and St. Eugene near Cranbrook—to outline the complexity of issues and challenges facing those who manage the material remnants of this system (fig. 4). To date there has been no

scholarly publications on the architecture of the Indian Residential School system, so what follows is more exploratory than prescriptive, an effort to widen and complicate the discussion of this grim aspect of Canada's history. If there is a central aim, it is to resist reading what in German is known as *Slusstrich*, the final line of text after which the cover of a book may be forever closed.⁸ In the Canadian media, the phrase "turn the page on this painful history" is often heard; yet I suggest that this page is merely the colophon to a long and perplexing text.

INDIAN EDUCATION AND THE TECHNOLOGIES OF POWER

Before examining each of these schools in greater detail, it is necessary to make some general comments about the history and architecture of the Indian Residential School system. The federal government took control over the education of Canada's Indigenous peoples in the 1870s. At that time the government entered into an uneasy partnership with the denominations of various churches, as churches could provide inexpensive teachers and staff to supervise the schools.⁹ In addition, it was widely believed that only Christian conversion could open the way for Indigenous children to enter "the circle of civilization."¹⁰ Small day schools, initially thought most effective, were constructed on or near reserves (fig. 5). For decades they formed the backbone of the Indian education system, but by the 1910s, day schools began to fall out of favour, as the children maintained close ties with their families and communities. The attitude of Hayter Reed, a high-ranking official in the Department of Indian Affairs (DIA), is typical: "the more remote from the Institution and distant from each other are the points from which the pupils are collected, the better for their success."¹¹



FIG. 3. RACHEL WHITEREAD, "NAMELESS LIBRARY," 2000, VIENNA, AUSTRIA. | © CREATIVE COMMONS, SHIFT OPERATIONS (LEFT) AND ROBERT SCARTH (RIGHT).

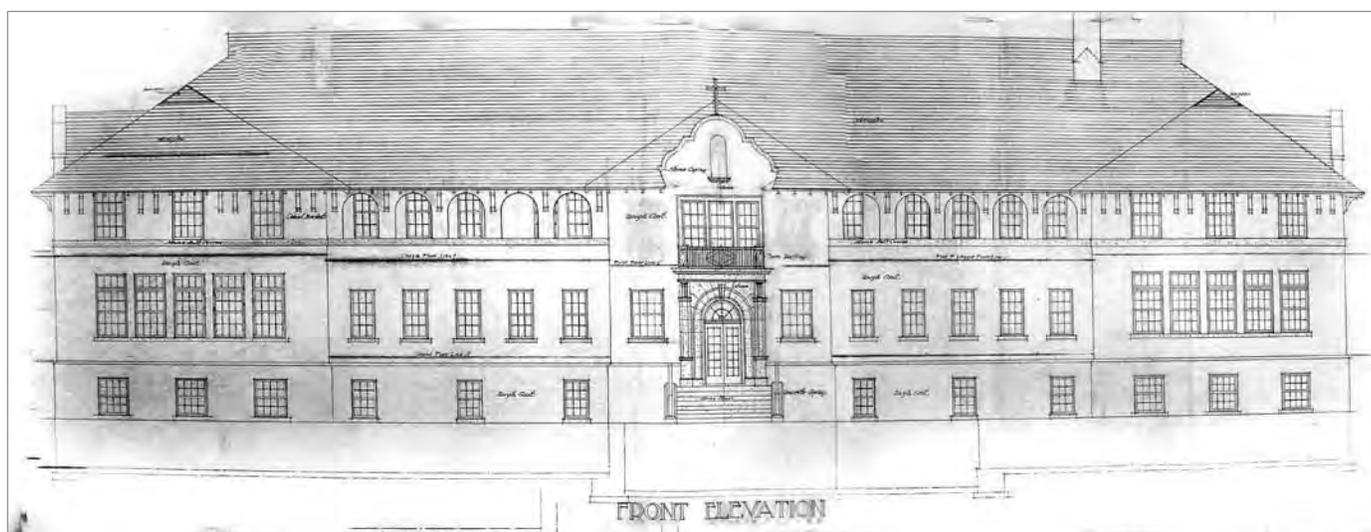


FIG. 4. ARCHITECTURAL PLAN: ST. EUGENE INDIAN RESIDENTIAL SCHOOL, 1911, ALLAN KEEFER, ARCHITECT. FAÇADE ELEVATION. | © INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS. REPRODUCED WITH THE PERMISSION OF THE MINISTER OF PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA (2009). SOURCE: LIBRARY AND ARCHIVES CANADA / INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS / RG22M 77803 / 111 ITEM 1067.

During these early years, the DIA also built a number of industrial schools closer to urban centres, according to the recommendations made by MP Nicholas Flood Davin (fig. 6). In his now infamous *Report on Industrial Schools for Indians and Half Breeds* (1879), Davin touted the American policy of "aggression civilization" that he saw in action while touring US Indian boarding schools.¹² These larger schools were built to provide vocational training and lodging to both girls and boys, to create a new class of skilled labour that could

be assimilated into settler economies with the ultimate aim of dissolving Indigenous identity (fig. 7). The schools failed in this, though, for attendance at the industrial schools was voluntary and, thus, absenteeism proved problematic, as children traveled with parents on seasonal hunting trips and for ceremonies. In addition, the costs of employing qualified teachers proved prohibitive, and, owing to sub-par curricula, the students of the industrial schools were usually unable to compete with Whites for skilled jobs.

In the 1910s, the design of the residential school slowly came into favour, as the government became increasingly frustrated by the resistance of Indigenous peoples to their assimilation into settler society (fig. 8). It was determined within the DIA that it would be more cost-effective to convert Indigenous populations into an agrarian class and sequester their communities on reserves. The new schools were situated closer to reserves than were industrial schools, often serving as collection centres for children from distant

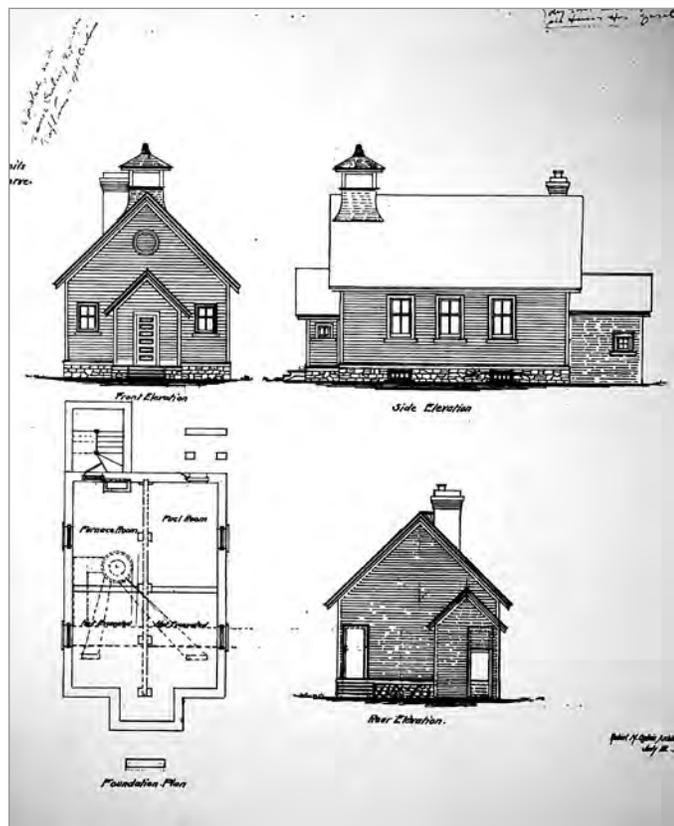


FIG. 5. ARCHITECTURAL PLAN: DAY SCHOOL FOR 50 STUDENTS, 1904, R.M. OGILVIE, ARCHITECT. ELEVATIONS AND FOUNDATION PLAN. | © INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS. REPRODUCED WITH THE PERMISSION OF THE MINISTER OF PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA, 2009. SOURCE: LIBRARY AND ARCHIVES CANADA / INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS / RG22M 77803 / 111 ITEM 229.



FIG. 6. ARCHITECTURAL PLAN: INDUSTRIAL SCHOOL, N.D., E.E. BLACKMORE, ARCHITECT. FAÇADE ELEVATION. | © INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS. REPRODUCED WITH THE PERMISSION OF THE MINISTER OF PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA, 2009. SOURCE: LIBRARY AND ARCHIVES CANADA / INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS / RG22M 77803 / 111 ITEM 120.

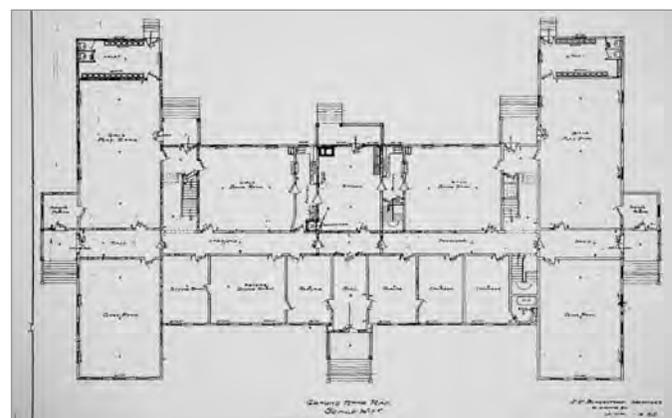


FIG. 7. ARCHITECTURAL PLAN: INDUSTRIAL SCHOOL, N.D., E.E. BLACKMORE, ARCHITECT. GROUND FLOOR. | © INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS. REPRODUCED WITH THE PERMISSION OF THE MINISTER OF PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA, 2009. SOURCE: LIBRARY AND ARCHIVES CANADA / INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS / RG22M 77803 / 111 ITEM 123.

places. As a disproportionate number of students were dying from influenza and tuberculosis in the earlier schools, the residential schools were designed to provide better ventilation and more commodious conditions.¹³ They failed on both counts, however, as overcrowding and disease persisted.¹⁴ Coincidentally, at the height of the construction of this new building type, compulsory education for Indigenous children was passed into law (1920), as was already the case for non-Indigenous Canadians. A significant difference, however, for aboriginal families, was the manner in which children were often forcibly removed from their homes and communities, though many students did attend voluntarily.

In these boarding schools, vocational training was substituted for an inadequate mix of instruction, basic language lessons, and daily stints of what can only be described as forced labour. Conditions in the residential schools were generally appalling. Children were malnourished, neglected, and beaten for speaking their native language. Serious diseases continued to infect students. And child molestation was so rampant that a judge in a recent court case referred to the schools as “institutionalized pedophilia.”¹⁵ After revelations of physical and sexual abuse began to surface in the eighties, a protracted legal struggle ensued, and the federal government was forced by the weight of litigation to offer reparations

and, recently, an official apology. The majority of the schools were closed in the seventies, but the last government-run school to close, the Gordon School in Saskatchewan, did so in 1996.

Survivor testimony comprises the most crucial component of the historical record of these schools, ranging from sordid to laudatory.¹⁶ Yet personal accounts, owing to their subjective nature, tend to divert attention away from the role these institutions played as instruments of government policy. Moreover, the fact that some students genuinely praise the schools has lent weight to apologist refutations and to dismissals of the trauma suffered by most in these structures as mere psychodrama,

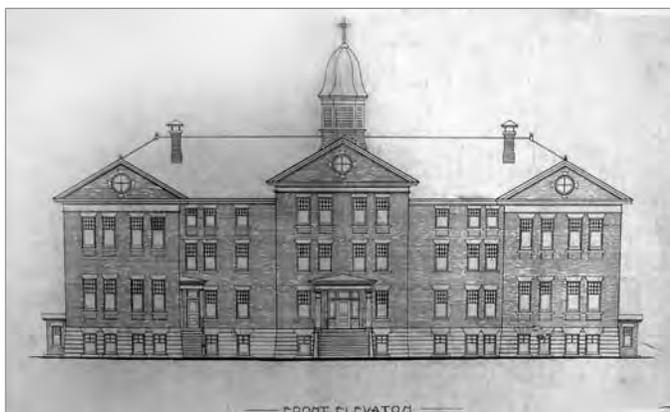


FIG. 8. ARCHITECTURAL PLAN: KUPER ISLAND RESIDENTIAL SCHOOL, C. 1913, R.G. ORR, ARCHITECT. ELEVATION. | © INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS. REPRODUCED WITH THE PERMISSION OF THE MINISTER OF PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA, 2009. SOURCE: LIBRARY AND ARCHIVES CANADA / INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS / RG22M 77803 / 111 ITEM 837.



FIG. 9. KAMLOOPS INDIAN RESIDENTIAL SCHOOL, KAMLOOPS (BC). | GEOFFREY CARR.

something to ‘get over.’ The contention here is that the analysis of the architecture of the Indian Residential School system allows for a shift in critique, to consider matters of personal trauma alongside a set of interrelated biopolitical issues.¹⁷ In this way, the commemorative stakes are raised at Alert Bay and elsewhere, for what is remembered is not an aging school but, instead, a technology of power that circulated discourses still operational in the present moment.

Before tracing these relations, however, it is important to note that I am not portraying the residential school as an institution of total control, as no design can ever impose complete submission over its subjects. As many commentators have shown—even in the most oppressive places—fissures, cracks, and overlooked spaces exist in which the programme of constraint fails, or at least operates less efficiently.¹⁸ Moreover some people will always fare better than others, regardless of surroundings. Thus this ambivalence of institutional space, shifting between authority and agency, between material restraint and subjective retort, resists full definition, though admittedly most of the survivors with whom I speak say little of liberty.

DESIGNING INSTITUTIONS

For nearly one hundred years, various federal departments have produced a bewildering amount of designs meant to manage most aspects of Indigenous life. The residential school represents the ‘apex’ of this venture; other built forms range from community centres, agent’s house, and bungalows, to furniture and even outhouses. The schools, thus, functioned within an extensive network of government architectures, an infrastructural system built to pacify the nation’s Indigenous communities by enforcing changes to land use practices: assigning reserves, parceling and fencing land, abolishing communal structures, building single-family dwellings, constructing roads, wharves, and so on.

Yet it could be argued that each modern subject has, to varying degrees, been constituted through one type of institution or another. Indeed, many of the architects of the residential school system themselves attended boarding schools. Duncan Campell Scott, perhaps the most reviled superintendent of Indian Affairs, argued for residential schools by insisting that “our best men and women were brought up, away from the home influences and

following the example, day and night, of their teachers.”¹⁹ I should add that recently in England much has been made of the trauma inherent in the English public school model, owing to the separation from parents, harsh discipline, hazing, and sexual abuse.²⁰ Institutions clearly have a profound impact on the modern subject, often beneficial but also often the site of repetitive, inherited debasements. Why then should the Indian Residential School system be considered an exceptional case? What fundamental differences exist between this system and the network of other institutions that routinely render injury to modern subjects?

Cree scholar Linda Bull has noted that, unlike most boarding schools that were meant to ensure that children engaged more concretely with their own culture, the residential schools, by displacing language and Indigenous histories, were specifically designed to do the opposite:

Other residential schools did not share the following characteristics: a) Academic programs were not the focus of Indian residential schools: in fact, the schools did not even provide solid academic programs. b) Parents had no say about their children’s

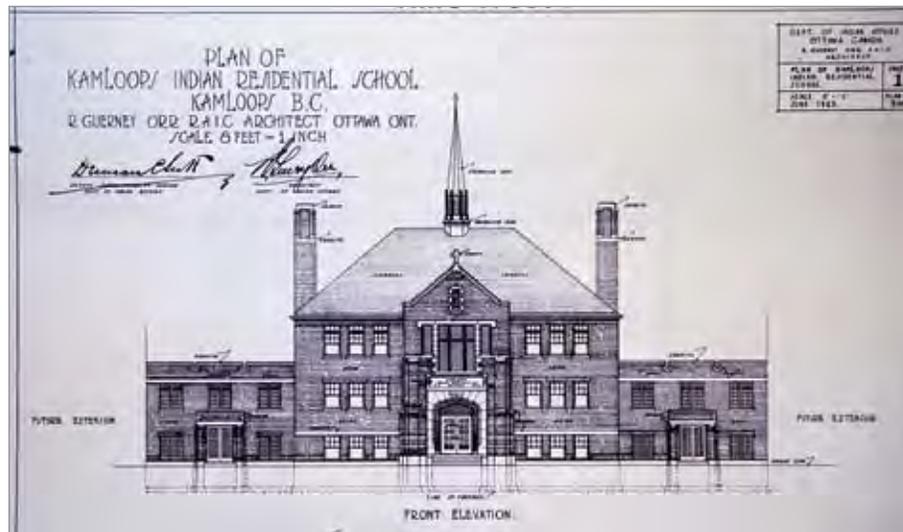


FIG. 10. ARCHITECTURAL PLAN: KAMLOOPS INDIAN RESIDENTIAL SCHOOL, 1923, R.G. ORR, ARCHITECT. FAÇADE ELEVATION AND SECTIONS. | © INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS. REPRODUCED WITH THE PERMISSION OF THE MINISTER OF PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA, 2009. SOURCE: LIBRARY AND ARCHIVES CANADA / INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS / RG22M 912016 ITEM 634.

attendance at Indian residential schools; they had no part in the decision to attend, and could not withdraw their children from them. c) In many cases, children did not speak the language used in the school, and were forbidden to speak the language they knew. The specific aim of this goal was to remove the children from the influence of their parents.²¹

Such fundamental differences between Indian Residential Schools and other boarding schools are evident also in their designs. The vast majority of residential schools built between 1910 and 1930 were drab in appearance, employing a prominent entranceway capped by a spire, highlighting the religious curriculum taught within. Commonly the schools employed an H-shaped design, with a central block flanked by two attached pavilions, one notable exception being the Kamloops School that had detached wings serving as dormitories (figs. 9-10). Floor plans for all of the schools were highly standardized, each institution laid out with a similar series of classes, kitchens, dormitories, bathrooms, infirmaries, staff sleeping quarters, workshops, sewing rooms,

recreation rooms, and so on (fig. 11). The centre block typically housed administrative offices and staff chambers, while flanking pavilions served to cordon off students according to gender, and, within each pavilion, students would be further separated according to age. Student testimonies reveal how painful this compartmentalization proved to be, for often pupils were not allowed to speak to family members or members of their own community, leaving them vulnerable and alone. As a consequence, family ties would often disintegrate, even with sisters, brothers, or cousins living on an adjacent floor.

In delineating key differences in the residential schools, two purpose-built rooms warrant close attention: the “Indians Parlour (or Indians Room)” and the “Monitor Room.” The Indians Parlours, first seen in the plans for industrial schools, were built for the purpose of limiting the visual and actual access of visiting family to the interior of the school (fig. 12). Visitors would enter the parlour directly through an outside doorway, whereas children would enter

via an interior door made accessible to their assigned pavilion by a hallway or adjacent room. Visits in the parlour were closely supervised to ensure that parents and children would not converse in their native tongue.²² Though opinions in the Department of Indian Affairs were divided regarding the influence of parents, the dominant position held that students received maximum possible benefit by separating from families and home communities.²³ A 1912 report from Alert Bay Indian Agent W.M. Halliday, now infamous for his role in seizing and selling Kwakwaka’wakw potlatch paraphernalia, reveals the degree to which the schools were meant to effect this schism between children and their families and elders and, as well, the degree to which such divides had profound political implications:

In my last report, I drew your attention to the fact that the Indians in this agency were so wrapped up in the potlatch customs and system, that they looked with the greatest indifference upon education. Education has a tendency to break up the old customs, and the young men who received more or less education at the industrial or day schools look upon the potlatch as an evil. At present they are in the minority, and there is not one of them strong enough mentally to come out and take the leadership against the potlatch and be able to put up with the opposition of the older men... If one such should arise and throw down the gauntlet, and have the necessary eloquence and leadership, victory would be assured.²⁴

The following year, after noting some dissatisfaction with the stubbornness of the potlatch, W.M. Halliday makes clear his belief that assimilation is inevitable, but that this will only be accomplished by an intergenerational effort and a more intensive school system. “The work of the industrial and boarding schools”, he states, “is more far-reaching than the



FIG. 11. ARCHITECTURAL PLAN: KUPER ISLAND RESIDENTIAL SCHOOL, C. 1913, R.G. ORR, ARCHITECT. GROUND FLOOR. | © INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS. REPRODUCED WITH THE PERMISSION OF THE MINISTER OF PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA, 2009. SOURCE: LIBRARY AND ARCHIVES CANADA / INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS / RG22M 77803 / 111 ITEM 844.

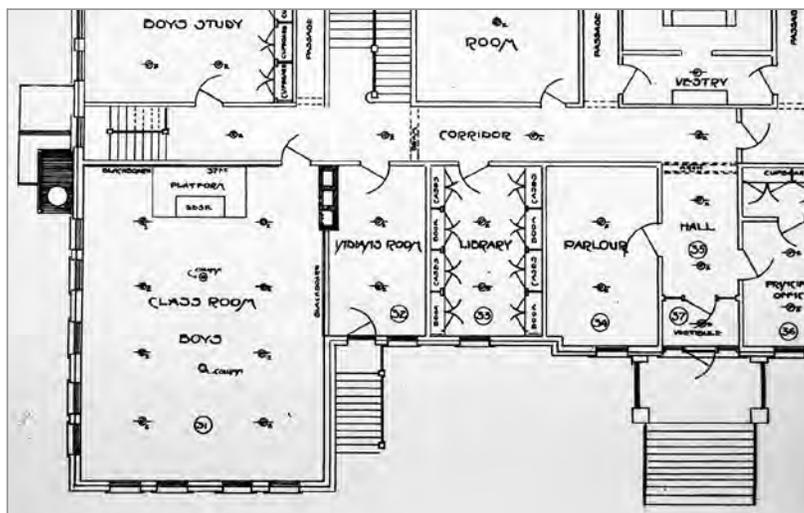


FIG. 12. ARCHITECTURAL PLAN: KUPER ISLAND RESIDENTIAL SCHOOL, C. 1913, R.G. ORR, ARCHITECT. DETAIL, GROUND FLOOR. | © INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS. REPRODUCED WITH THE PERMISSION OF THE MINISTER OF PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA, 2009. SOURCE: LIBRARY AND ARCHIVES CANADA / INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS / RG22M 77803 / 111 ITEM 844.

day school, as the pupils are entirely away from the home influence of the parents during the greater part of the year." In this way, in his words, each generation of ex-pupils will form a "link in the chain between barbarism and civilization."²⁵ It is important to remember, when considering the overall impacts of this anti-potlatch policy, that potlatch is not merely a cultural practice, but is, as Joseph Masco points out, a "transaction with legal, economic, socio-structural, and religious dimension[s]."²⁶ Here, through the school structures, the biopolitical imperatives of the state are made apparent, by physically limiting familial relations with the hope of producing a comprador class of non-citizens meant to unseat the ancient, socio-political hold of the Kwakwaka'wakw in the Alert Bay region.

As is evident in the design and function of the Indians parlour, close surveillance was an essential tactic used by staff to advance the programme of the institution. This same perceived need to watch students is apparent in the installation in most schools of Monitor Rooms

(fig. 13). This is an especially sophisticated example; other cruder versions of the same (also seen in regular boarding schools), would provide a clear view when supervisors would enter or exit (fig. 14). Yet in this instance the monitor enters unseen through a hallway door and has a tripartite site line (through curtained windows), looking simultaneously outside, into the small boys' dormitory and, also, into the small boys' washroom. What is especially curious about this particular room is the extension of its designed logic, its refinement by the architects at the DIA.²⁷ Why these improvements to the technologies of watching? While it is true that young children typically require the most supervision, not surprisingly, the remoteness of that sort of watching provided no comfort to students. Ktunaxa archivist and survivor, Margaret Teneese relates how it was the youngest who most keenly felt the loss of a loving bond to caregivers upon entering the system, a consequence of a highly-regimented, military-like daily routine.²⁸ This space echoes aspects of Jeremy Bentham's Panopticon, in that the power enabled by the Monitor

Room is both visible and unverifiable. However to equate the Monitor Room with a Panopticon seems inaccurate, for in a Panopticon, the watcher is central and can see the entirety of the inhabitants in one sweep (fig. 15). Instead I ask if this mode of surveillance could be characterized more accurately as something viral, a form of inoculation, a strain of controlled contagion introduced into the very young. Seen this way, the contagion could be settler culture, dispensed in quantities large enough to disrupt Indigenous identity but too small to allow for full-blown admission into "civilized" society.

A third crucial design feature of these institutions, the chapel, also exerted a form of biopolitical rationality, and was similarly reliant upon a subtle form of self-surveillance. The ubiquitous presence of the chapel in each school, regardless of its denomination, underscores the perceived importance of religious training to the moral uplift of Indigenous populations (fig. 16). As early as 1883, Prime Minister John A. MacDonald stated that "secular education is a good thing among white

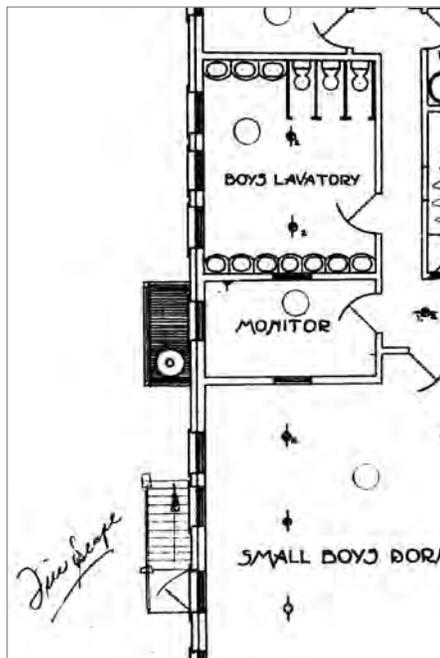


FIG. 13. ARCHITECTURAL PLAN: KUPER ISLAND RESIDENTIAL SCHOOL, C. 1913, R.G. ORR, ARCHITECT. DETAIL, SECOND FLOOR. | © INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS. REPRODUCED WITH THE PERMISSION OF THE MINISTER OF PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA, 2009. SOURCE: LIBRARY AND ARCHIVES CANADA / INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS / RG22M 77803 / 111 ITEM 844.

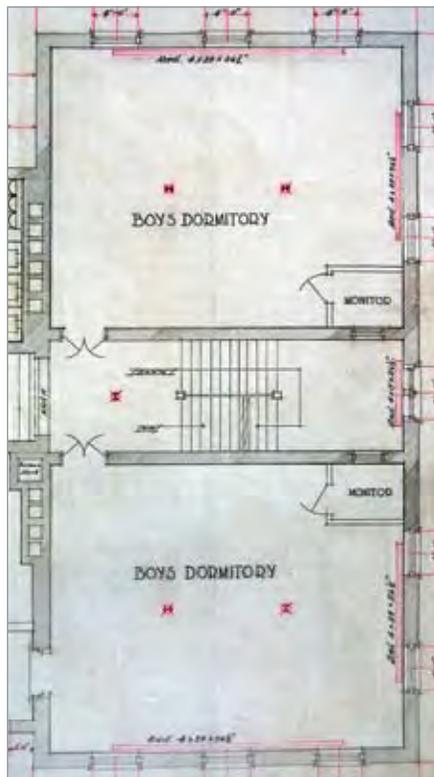


FIG. 14. ARCHITECTURAL PLAN: ST. EUGENE INDIAN RESIDENTIAL SCHOOL, 1911, ALLAN KEEFER, ARCHITECT. DETAIL, SECOND FLOOR. | © INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS. REPRODUCED WITH THE PERMISSION OF THE MINISTER OF PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA, 2009. SOURCE: LIBRARY AND ARCHIVES CANADA / INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS / RG22M 77803 / 111 ITEM 1068.

well-intentioned, caring people, who were accepted in Indigenous communities and fought for better treatment of children at the schools. It is precisely this sort of ambiguity, I suggest, that justifies the sort of analytical shift that I am arguing for. By thinking through the architecture of this educational system, alternate perspectives open on these seemingly intractable questions, providing new material to assist in working through this traumatic history.

To this end, it is important to respectfully augment very personal and often fraught issues around the school with the logic of systems and structures. Giorgio's Agamben's work on biopolitics and the concept of exclusion is helpful here, to flesh out what he terms the "inclusions of man's natural life in mechanisms and calculations of natural power."³² Agamben states that "our age is nothing but the implacable and methodological attempt to overcome the division dividing the people."³³ Yet the 'people' are always already divided: people and People; bare life (those exposed to death) and citizen; zoe (minimal biological survival) and *bios* (political life). Thus, within the state, there is a move to inclusive exclusion, where those outside of 'legitimate' life are held apart by their incorporation into the core of ethico-political concerns. Consequently, there appears the paternalism of the Indian Act, the concern for religious welfare, and the wish to educate. Always there will be well-meaning actors, but for the state to exist, this bifurcated unity must also exist. With this in mind, the schools appear more as carceral spaces than schools, a type of factory meant to produce non-citizens, who are inclusively excluded, through new religious beliefs, new work habits, new language, and so on. These structures housed a system of belonging that served to disrupt and ultimately subvert ancestral land use practices, cultural traditions, languages, social networks, and economies.

men but among Indians the first object is to make them good Christian men by applying proper moral restraints."²⁹ This sentiment is echoed repeatedly by church and government officials, most citing the laxness, ineffectiveness, and even satanic dangers of Indigenous religion and philosophical thought. Here again the technique of surveillance factors heavily, in this case as students were repeatedly warned that either God or the devil were watching each action and thought.³⁰ Vivian Ignace describes her understanding of God, while attending Kamloops Indian Residential School:

I never knew a compassionate God. I knew there was a God, but I was always scared of

the devil more than I was of God. Our spirituality, the thing that should have been our strength, was working against us. You know, they played with us that way. I didn't like that. I didn't have words for it then, but I can see it now. That was a way of control.³¹

Yet it bears mentioning that many former students remain Christians and sincerely praise their religious education while attending the residential schools, despite widespread criticism of the church's intervention into Indigenous life. It would be too simple and profoundly insulting to regard this faith as false consciousness. Moreover, not all Whites in the system were evil. A minority of principals, priests, ministers, nuns, teachers, and staff were



FIG. 15. "AMERICAN PANOPTICON." INTERIOR VIEW OF CELL HOUSE, NEW ILLINOIS STATE PENITENTIARY AT STATEVILLE, NEAR JOLIET (IL), N.D. | SOURCE: SCANNED FROM THE POSTCARD COLLECTION OF ALEX WELLERSTEIN (COPYRIGHT EXPIRED).

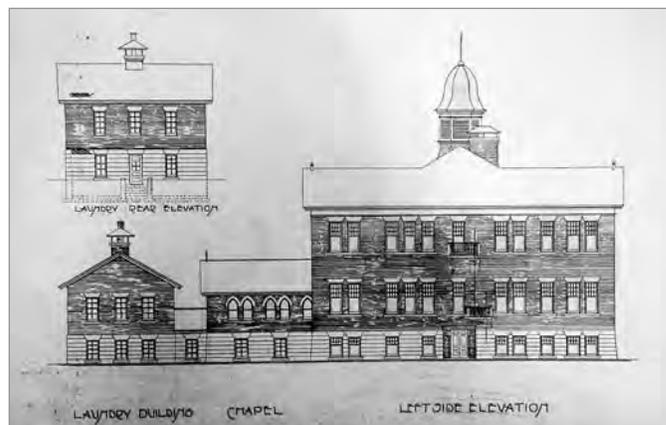


FIG. 16. ARCHITECTURAL PLAN: KUPER ISLAND RESIDENTIAL SCHOOL, C. 1913, R.G. ORR, ARCHITECT. LEFT ELEVATION. | © INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS, REPRODUCED WITH THE PERMISSION OF THE MINISTER OF PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA, 2009. SOURCE: LIBRARY AND ARCHIVES CANADA / INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS / RG22M 77803 / 111 ITEM 839.



FIG. 17. ST. EUGENE GOLF RESORT & CASINO, CRANBROOK (BC). | GEOFFREY CARR.



FIG. 18. SIDE VIEW OF ST. EUGENE AT NIGHT. | GEOFFREY CARR.

THE LUXURY OF COMMEMORATION

In this final section, I will consider how this disturbing history is integrated into perhaps the most high profile adaptive reuse project of any residential school in Canada: St. Eugene in Cranbrook (figs. 17-18). The reasons for this fame and, at times, notoriety, poses a similar slate of divisive and obfuscating issues.

Unlike most residential schools that used brick for the external walls, St. Eugene is built with rock-faced concrete blocks resting on a high concrete foundation. The rhythm of the rusticated blocks is

punctuated by dressed stone window sills and relieving arches, as well as by a string course in the upper floor and granite coping articulating a loosely Mission Revival-styled gable. St. Eugene is also exceptional in that the Department of Indian Affairs employed a private architect to design the structure, the prominent Allan Keefer, who also designed, among other buildings, Stornoway, the house of the official opposition in Ottawa. Initially the Ktuxaxa/Kinbasket Tribal Council sought to designate the school as a site of national historic significance under the guidelines specified by the Historic Sites and Monuments Board of Canada (HSMBC) in the belief that it would help

attract outside investment.³⁴ Their application was not approved for a number of reasons, including an intervention by Indian and Northern Affairs of Canada who "strongly urged that any initiatives regarding the possible commemoration of Aboriginal residential schools be delayed until the research studies and report of the RCAP [Royal Commission on Aboriginal Peoples] have been released to the public."³⁵ According to a HSMBC insider, the general feeling at the time was that "the Board had dodged a bullet." Since that unsuccessful bid, the former residential school has undergone a major renovation, converting the building and grounds into a luxury resort, a golf course, and a casino



FIG. 19. VIEW FROM THIRD FLOOR SUITE LOOKING OVER THE GOLF COURSE. | GEOFFREY CARR.



FIG. 21. RENOVATED CHAPEL INTERIOR, CHIEF DAVID MEETING ROOM. | GEOFFREY CARR.



FIG. 20. ENTRANCE GATES OF THE RESORT. | GEOFFREY CARR.



FIG. 22. REPLICA KTUNAXA TIPI SITUATED BEHIND THE MAIN BUILDING OF THE RESORT. | GEOFFREY CARR.

(fig. 19). This forty million dollar project did receive federal funding, in excess of three million dollars, and promises to generate a projected thirteen to fifteen million dollars a year for a consortium of bands across the country. But not under the aegis of HSMBC designation.

The redevelopment of St. Eugene, however, came at a significant cost to its mnemonic program. Very little of the original structures remains intact, notable exceptions include the entrance gate to the grounds and the beam work and rosette window inside the old chapel, now the “Chief David Meeting Room” (figs. 20-21). More importantly, it was clear during my visit that many of the guests had no interest in the building’s history; indeed it appeared that many were completely oblivious.³⁶ The interpretive centre located in the basement of the resort is open most days to inform visitors of the intergenerational impact of the residential school and also more broadly of Ktunaxa culture—though it was relatively quiet during various visits. This same space also houses the Ktunaxa Language Initiative, charged with the urgent task of reviving Ktunaxa, a language isolate with only approximately twenty fluent speakers.³⁷ Understaffed and underfunded, the exigencies faced by the language initiative tend to overshadow the educational program of the interpretive centre. Moreover, the modest confines do not allow for the display of full-size artefacts, including a full-sized sturgeon nosed canoe that cannot be repatriated from the museum at Fort Steele until it can be stored properly. The Ktunaxa have applied for funding to the federal government to construct a two million dollar museum to be installed on the second floor of what once was the school barn (now the pro shop). It is hoped by some Ktunaxa staff that the inclusion of the museum will draw

sufficient attention to a history that is often overlooked and downplayed. There have been some programmatic shifts since the opening of the resort, however. Initially there was resistance to calling attention to Ktunaxa culture, but since, management has displayed poignant historical photographs in the lobby, plant species important in Ktunaxa life, and as well has staged a *Legends Night*, where guests and locals gather to hear legends shared by an elder inside a tipi (fig. 22). Clearly this sort of cultural commodification has its critics, as does the commodification of misery.

Yet, lacking substantial and sustained government investment to develop a more typical site of memory, the Ktunaxa were left with few options. Like the ‘Namgis at Alert Bay, they faced untenable maintenance bills to preserve an empty building. Moreover there was a widespread wish to convert this site of social trauma to the economic good of the local community. The long-term Ktunaxa plan, if the resort manages to weather the current economic downturn, is to buy out their partners and again retain sole possession of the property. It remains to be seen if this plan will bear fruit in the long term, however, as the resort has already once been forced to enter bankruptcy protection³⁸ The inclusion of a casino in the plan is likewise not without significant controversy, but, without this revenue stream, the resort likely would not have survived restructuring.³⁹

The only non-commercial space at the resort is a small, active cemetery tucked to the side of the golf course, in which rest the remains of former students and staff. At the request of Ktunaxa elders, the cemetery was not photographed, but its marginal presence reveals the extent to which this sort of development remains problematic. It bears mentioning that a research

group with the Truth and Reconciliation Commission will conduct forensic investigations at residential school graveyards, owing to allegations of burials of children and newborns in unmarked graves. The question that keeps surfacing then is what is the nature of this heritage, this patrimony, this material inheritance? Not surprisingly, the federal government and the churches continually speak of page turning, while shying away from the burning questions raised by the hideous spectre of the schools: how to prosecute offenders, determine if an instrument of genocide have occurred, or reassess sovereign legitimacy if indeed such crimes have occurred. Many Indigenous thinkers and others regard the school system as a crime against humanity, owing to the policy of forcible relocation of children and to the high mortality rates at some schools.⁴⁰ With some sympathy, I question if the sheer geographic and temporal scope of this traumatic history could ever be managed by official bodies, such as the Monument Board, and yet we are confronted by the material fabric of this brutal national memory. If this ambivalent and conflicted social memory—and its dwelling places—are indeed like bullets from the past, too lethal to our national myths to face, it suggests that Canada has only entered the initial stages of denial and will need to struggle for many years to work through this troubled chapter of its colonial history.

For Andrea Sanborn, her resolve to preserve St. Michael’s as a site of memory crystallized during a UNESCO conference in Athens in 2008. After speaking to the assembly about the history of the Indian Residential School system, she was surprised at the reactions, most expressing disbelief that Canada could be ever implicated in such a violation of human rights. To what degree the federal government will fund the preservation of

this dissonant piece of our built heritage remains to be seen. What also remains unclear is how to effect such a costly venture without a commercially viable tourist business and without erasing most of the actual, historical traces of the school. Despite the epistemological uncertainties of representing mass social traumata, I believe that more needs to be done to recognize, commemorate, and salvage some of the material remnants of the residential schools. It remains significant that the original logic of the schools dictated their construction far from public view. They operated in a near-vacuum, apart not only from settlers but also from the communities of Indigenous peoples. Not surprisingly, even in instances where the development of cities and towns has encircled these once isolated structures, most living in their vicinity know little or anything of them. In a sense, then, refusing to spend adequate funds, denying applications for designation as heritage or national historic sites, and excluding these material remnants from educational curricula K-12 and up is to extend the foundational logic and culture of silence upon which these places were erected.

NOTES

1. The 'Namgis are one of seventeen communities that belong to the Kwakwaka'wakw Nation. Most 'Namgis children did not attend St. Michael's, whereas children from those communities that did send children there, such as the Kwagu'l, would prefer to have the school demolished.
2. Huyssen, Andreas, 2003, *Present Pasts: Urban Palimpsests and the Politics of Memory*, Stanford (CA), Stanford University Press, p. 5.
3. Lennon, John and Malcolm Foley, 2004, *Dark Tourism: The Attraction of Death and Disaster*, London, Thomson Learning; Heller, Dana A., 2005, *The Selling of 9/11: How a National Tragedy Became a Commodity*, New York, Palgrave MacMillan; Strange, Carolyn and Michael Kempa, 2003, "Shades of Dark Tourism: Alcatraz and Robben Island," *Annals of Tourism Research*, vol. 30, no. 2, p. 386-405.
4. Torpey, John, 2006, *Making the Whole What Has Been Smashed: On Reparation Politics*, Cambridge (MA), Harvard University Press.
5. Levy, 2008, "Genocide and the Games," *The Georgia Straight*, August 7-14, p. 35.
6. The official court notice detailing the settlement can be read at: [http://www.residentialschoolsettlement.ca/english_index.html], accessed August 10, 2009.
7. The total number of schools is a matter of debate, and various Indigenous communities around the country continue to struggle to have local schools formally recognized as Indian Residential Schools, without which they are entitled neither to apology nor compensation.
8. *Slusstrich* also denotes the falling of a stage curtain or the final note of a piece of music.
9. Four denominations managed residential schools. The Roman Catholic Church was the most heavily involved, followed by the Church of England, the United Church, and the Presbyterian Church.
10. As Harold Cardinal points out in his seminal text, *The Unjust Society* (1999, Vancouver, Douglas and McIntyre, p. 36), this was a violation of an early treaty agreement which stated that education would be bound by the policy of non-interference with religion.
11. Milloy, John S., 1999, *A National Crime: the Canadian Government and the Residential School System, 1879 to 1986*, Winnipeg, University of Manitoba Press, p. 30.
12. Miller, J.R., 1996, *Shingwauk's Vision: A History of Native Residential Schools*, Toronto, University of Toronto Press, p. 101.
13. Kuper Island Residential School presents the bleakest statistics in this regard: in 1915, in the survey of students who had attended the school over the past twenty-five years, it is mentioned that in the total of two hundred and sixty-four known students, one hundred and seven had died. (See Milloy, p. 93.)
14. In 1930, a special inspector labelled St. Eugene as a "veritable tubercular institution," a crisis that nearly caused the closing of the school. (Library and Archives Canada (LAC), RG10, vol. 6453, file 884-5, p. 3.)
15. Supreme Court Justice Douglas Hogarth used this term to describe Alberni Residential School during his sentencing of Arthur Henry Plint.
16. For a small sample of autobiographical accounts from residential school survivors, see: Furniss, Elizabeth, 1995, *Victims of Benevolence: The Dark Legacy of Williams Lake Residential School*, Vancouver, Arsenal Pulp Press; Graham, Elizabeth, 1997, *The Mush Hole: Life at Two Indian Residential Schools*, Waterloo (ON), Heffle Publishers; Jack, Agnes (ed.), 2000, *Behind Closed Doors: Stories from the Kamloops Indian Residential School*, Kamloops (BC), Secwepemc Cultural Education Society; Johnston, Basil, 1988, *Indian School Days*, Toronto, Key Porter Books; Knockwood, Isabelle, 1992, *Out of the Depths: The Experiences of Mi'kmaw Children at the Indian Residential School at Shubenacadie, Nova Scotia*, Lockeport (NS), Roseway; Olsen, Sylvia, 2001, *No Time to Say Goodbye: Children's Stories of Kuper Island Residential School*, Victoria (BC), Sono Nis Press; and Sterling, Shirley, 1992, *My Name is Seepeetza*, Toronto, Douglas & McIntyre.
17. The term biopolitics appears first in Michel Foucault's *The History of Sexuality* (v. 1), where it describes the growing interest of the modern state in the biological condition of its population. Beginning in the eighteenth century, the capitalist state enacted programs of disease prevention, hygiene, sanitation, water supply, and education. In the process, the exercise of power and government moves from the close control of the sovereign to be dispersed more widely through a number of technologies of power, including institutions such as hospitals, insane asylums, prisons, and schools. In this way, the biopolitical state begins to regulate its citizens and non-citizens according to new, scientific categories of age, race, gender, sexuality, and so on. (See Foucault, Michel, 1990, *The History of Sexuality*, New York, Vintage Books.)
18. See: Levi, Primo, 1986, *Moments of Reprieve*, New York, Summit Books; Rabinow, Paul, 1997, "Space, Knowledge, Power: Interview with Michel Foucault," in Neil Leach (ed.), *Rethinking Architecture: A Reader in Cultural Theory*, New York, Routledge, p. 367-379; Lefebvre, Henri, 1991, *The Production of Space*, Cambridge (MA), Blackwell; and Casella, Eleanor Conlin, 2007, "Why Incarcerate," *The Archaeology of Institutional Confinement*, Gainesville (FL), The University of Florida Press, p. 57-83.
19. DIA Annual Report, 1913, p. 409.
20. Duffel, Nick, 2000, *The Making of Them: The British Attitude to Children and the Boarding School System*, London, Lone Arrow Press.

21. Bull, Linda, 1991, "Indian Residential Schooling: The Native Perspective," *Canadian Journal of Native Education*, vol. 18 suppl., p. 1-63.
22. Ktunaxa survivor Gordon Sebastian shared this during an interview, August 12, 2009.
23. One typical example of dissenting view of this is found in the 1911 DIA Annual Report, in which an Indian Agent notes: "My experience has taught me that the co-operative influence of the parent is one of the strongest and, best forces in the work of uplifting the children."
24. DIA Annual Report, 1912, p. 336.
25. *Id.*, 1913.
26. "It Is a Strict Law That Bids Us Dance: Cosmologies, Colonialism, Death, and Ritual Authority in the Kwakwaka'wakw Potlatch, 1849 to 1922," *Comparative Studies in Society and History*, vol. 37, no. 1, p. 41-75.
27. It is telling that the only other schools designed and constructed by the federal government during this period were military colleges.
28. Personal interview, August 10, 2009; survivors routinely note the general fear of the Monitor Rooms, for often child-abuse would be perpetrated at nighttime in the dormitories by supervisors stationed in these rooms.
29. Milloy, p. 36.
30. The severity of religious instruction eased as schools went through reforms in the sixties. Many of the students from this era knew little of the suffering of their parents and grandparents, as few survivors were prepared to divulge their suffering and an era cloaked in secrecy.
31. Jack, p. 161.
32. Agamben, Giorgio, 1998, *Homo Sacer: Sovereign Power and Bare Life*, Stanford (CA), Stanford University Press, p. 119.
33. *Id.*, p. 179.
34. HSMBC policy for designating schools can be found at: [http://www.pc.gc.ca/clmhc-hsmbc/crit/crit3_E.asp#schools], accessed August 17, 2009.
35. Historic Sites and Monuments Board, 1996, "Issue Analysis: St. Eugene Indian Residential School, Cranbrook (BC)," p. 577.
36. This I can personally attest to, as my parents have dined at the resort and were surprised when I informed them of its previous use as a residential school.
37. Despite the critically endangered status of Ktunaxa, federal government has allotted only five thousand dollars to fund the Language Initiative charged with reviving this threatened language.
38. Pierre, Sophie, 2009, "Nee Eustace: The Little Girl Who Would Be Chief," *Response, Responsibility, and Renewal*, Canada's Truth and Reconciliation Journey, p. 44.
39. For opposing views on the Indigenous casino debate see Alfred, Taiaiake, 2005, *Wasa'se: Indigenous Pathways of Action and Freedom*, Peterborough (ON), Broadview Press; and Darian-Smith, Eve, 2003, *New Capitalists: Law, Politics, and Identity Surrounding Casino Gaming on Native American Land*, Belmont (CA), Wadsworth Publishing.
40. Such critics among others include Roland Chrisjohn, 1997, *The Circle Game: Shadows and Substance in the Residential School Experience in Canada*, Penticton (BC), Theytus Books; Agnes Grant, 1996, *No End of Grief: Indian Residential Schools and Canada*, Winnipeg (MN), Pemmican Press; Ward Churchill, 2004, *Kill the Indian, Save the Men: The Genocidal Impact of the American Indian Residential Schools*, San Francisco, City Lights.

EXPLOITATION ANTINOMIQUE

Ou la création de l'architecture contemporaine au sein du patrimoine bâti, par huit agences montréalaises, de 1994 à 2005

> MATHIEU
POMERLEAU

MATHIEU POMERLEAU a complété en 2008 une maîtrise en aménagement, option conservation de l'environnement bâti. Il est détenteur d'un baccalauréat en design architectural ainsi que d'un certificat en histoire de l'art. Il travaille actuellement, à Montréal, dans le domaine de la conservation du patrimoine.

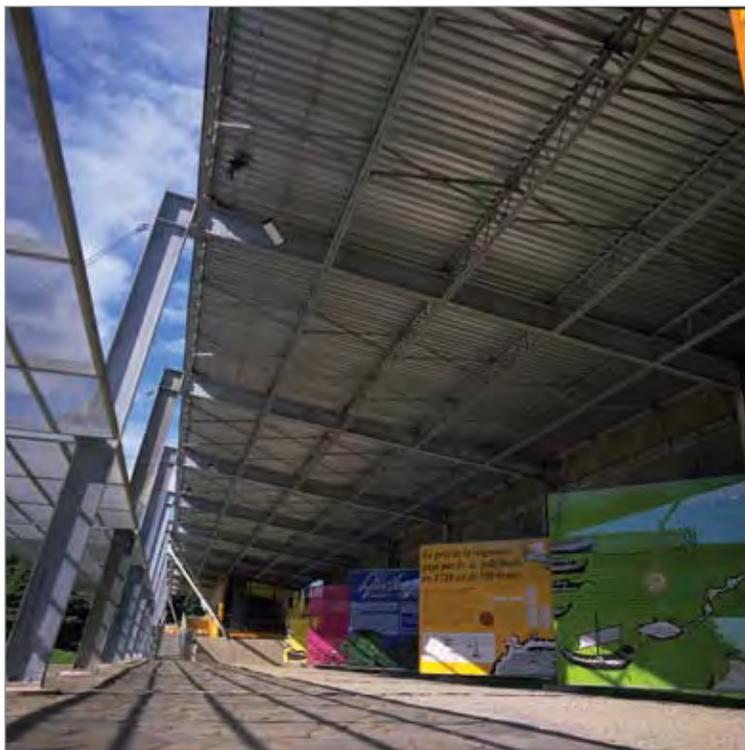
Le mot antinomie se définit comme une « contradiction de forme ou de fond entre deux lois, deux principes »¹. Si l'on applique cette prémisse philosophique au problème posé par l'intervention contemporaine sur une construction considérée comme patrimoniale, on peut opposer la rhétorique patrimoniale qui invite en substance à conserver un bâtiment au besoin légitime de procéder à un exercice de création permettant l'émergence d'une identité architecturale contemporaine.

Inévitablement, un rapport est pourtant à établir entre ancien et nouveau. Cet article s'attardera à analyser les modes d'innovation qui ont été proposés pour renouveler la création de ce rapport, de 1994 à 2005, par huit agences d'architecture montréalaises. Il ne se limitera pas à une forme particulière de patrimoine ni à un type précis de projet d'architecture. L'objet de l'étude est un corpus formé par dix réalisations architecturales de ces agences qui ont été récompensées par l'Ordre des architectes du Québec, dans le cadre de son programme d'émulation appelé les « Prix d'excellence ».

L'intérêt particulier de cette période est qu'elle se caractérise par une intention nouvelle de la part des architectes québécois de légitimer le besoin d'innovation en contexte patrimonial. Cette intention se comprend comme une réaction iconoclaste au principe de la mise en relation avec l'histoire qu'avait proposé la post-modernité. Ce principe était fondé sur l'idée que, pour définir l'identité contemporaine d'une intervention architecturale sur un site/édifice patrimonial, il fallait



ILL. 1A. CENTRE D'INTERPRÉTATION DU BOURG DE PABOS. VUE AÉRIENNE DU SITE. | PIERRE LAHOUD.



ILL. 1B. VUE EN DIRECTION DE LA « COUR DES INDICES PRÉCIEUX ». À DROITE LES PANNEAUX PIVOTANTS QUI S'OUVRENT SUR LA FAÇADE SUD; À GAUCHE, LA STRUCTURE OUVERTE. | MICHEL LAVERDIÈRE.



ILL. 2. VUE DU MONUMENT-NATIONAL DANS LA PERSPECTIVE DU BOULEVARD SAINT-LAURENT; AU REZ-DE-CHAUSSÉE, LES VITRINES DU FOYER. | GUILLAUME ST-JEAN.

nécessairement avoir recours à l'Histoire, à laquelle appartient par définition le patrimoine. Dans ce contexte, l'identité architecturale contemporaine hésite entre l'affirmation de sa propre existence et l'exploration littérale ou métaphorique de référents historiques.

Citons comme exemple de cette approche l'édifice de l'Éperon du musée de la Pointe-à-Callières. L'architecte Dan S. Hanganu y utilise des évocations de l'histoire qui tentent d'expliquer, ou de révéler, les composantes disparues ou cachées de l'histoire du patrimoine. Autrement dit, il tente d'interpréter l'histoire, celle d'un bâtiment particulier, d'un quartier ou encore de la ville. Par exemple, le bâtiment est façonné en reprenant exactement l'empreinte au sol et les principes volumétriques du dernier édifice à avoir occupé le site, celui de la Royal Insurance

Co., démolie au tournant des années 1950. Aussi l'Éperon ordonne-t-il la façade de rue de la Commune en puisant dans les modes de composition des autres édifices de la rue, qui forment un ensemble d'une cohérence reconnue et admirée.

Selon François Magendie, l'édifice se situe toutefois à la frontière de deux mondes, « une sorte de point singulier dans le contexte général de culture nord-américaine encore traversée par les courants contradictoires d'une postmodernité (finissante ?), qu'elle soit déconstructiviste ou historiciste »². Parce qu'il évoque l'histoire tout en cherchant à innover dans le contexte extrêmement patrimonial du Vieux-Montréal, l'édifice de l'Éperon annonce donc cette transformation profonde des idées qui marquera les années 1990 et 2000. Certains critiques voient en effet dans l'ornementation

industrialisée que l'architecte dispose au sommet de la tour – horloge de la tour, marquise, etc. – une référence au caractère industriel du port. Brian Carter écrit à ce sujet : « *Sited at the place where the city meets the harbour, the tower clearly makes reference to the industrial paraphernalia of cranes, masts and jetties of the surrounding docks*³. »

Ce constat est basé sur une analyse du discours publié dans la presse architecturale (magazines, revues professionnelles) et la presse écrite (journaux) sur les bâtiments du corpus. Ce discours est celui de tous les intervenants qui ont eu à composer soit avec la conservation du bien patrimonial, soit avec la création de l'architecture contemporaine, soit avec les deux. Il s'agit donc, de façon générale, du discours des architectes, des commanditaires, des membres du jury des Prix

d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec, des membres du jury d'autres programmes d'excellence⁴ ou encore de commentaires critiques de la part d'architectes ou de journalistes. C'est donc dire que la recherche prend appui sur la fortune critique des bâtiments retenus pour la recherche.

Précisons en outre que ce texte présente en partie les résultats du mémoire de maîtrise de l'auteur intitulé *Architecture contemporaine et patrimoine bâti au Québec. Étude de caractérisation des Prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec. 1980-2005*. Ce projet de recherche a été réalisé en 2005-2007 pour l'obtention du diplôme de maîtrise en aménagement, option conservation de l'environnement bâti, sous la direction des professeurs Jacques Lachapelle et Susan Bronson.

L'APPORT DE HUIT AGENCES MONTRÉALAISES

Atelier Big City (Cormier, Cohen, Davies architectes) :
Le pragmatisme face à l'histoire

Centre d'interprétation du bourg de Pabos, Pabos Mills.

Au sein du corpus formé par les deux cent treize bâtiments primés lors de la remise des Prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec, le Centre d'interprétation du bourg de Pabos marque la fin de la valorisation des idées postmodernes au sein de ce programme d'émulation. On constate en effet qu'après 1994 plus aucune construction contemporaine faisant référence à l'histoire pour entrer en relation avec le contexte patrimonial dans lequel elle prend place ne sera récompensée. C'est qu'on a considéré l'architecture du Centre d'interprétation comme radicalement nouvelle :



ILL. 3. VUE DU THÉÂTRE ESPACE GO DANS LA PERSPECTIVE DU BOULEVARD SAINT-LAURENT; AU REZ-DE-CHAUSSÉE, LES VITRINES DU FOYER. | GUILLAUME ST-JEAN.

Selon les membres du jury, seule la proposition de l'équipe Cormier, Cohen, Davies, architectes correspond au souhait exprimé par le promoteur, à savoir l'obtention d'un concept novateur pour l'interprétation du site archéologique et historique de la Baie du Grand Pabos. Il s'agit d'un projet qui sort totalement de l'ordinaire par sa fraîcheur et sa nouveauté⁵.

Ce qui est admiré et célébré dans ce projet est justement l'abandon de l'approche postmoderne, jugée trop intellectualisée, au profit d'une autre, plus concrète. À Pabos, le travail de la tectonique et de la matérialité est en effet essentiel dans l'établissement du concept d'interprétation des vestiges archéologiques. C'est aussi de ce travail tectonique et chromatique qu'émerge l'identité contemporaine du site. En effet, point d'influence esthétique ou esthétisante ici; s'il faut interpréter l'histoire, c'est par cette « machine à voir⁶ » que l'on entrera en relation avec elle⁷.

Bien qu'il faille reconnaître que les vestiges en présence se résumaient à bien peu de choses et qu'il aurait été très hasardeux

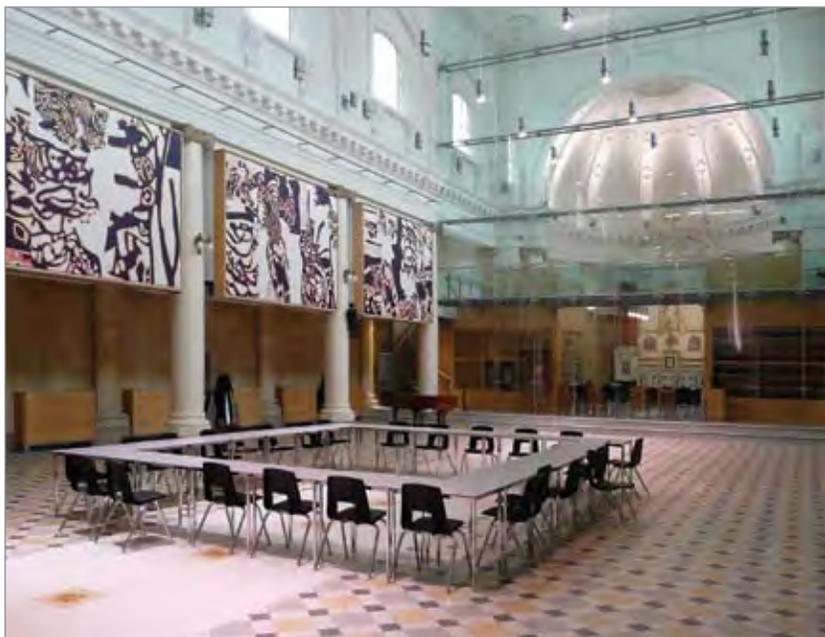
de tenter une quelconque restitution, le parti architectural n'en demeure pas moins fort stimulant pour la production contemporaine (ill. 1A et 1B).

Faucher, Blouin, Aubertin, Brodeur, Gauthier, architectes :
La revalorisation de la ville

Réaménagement du Monument-National et construction du théâtre Espace Go, boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Le besoin d'innovation qui marque la période étudiée exige le recours à la notion de contextualité, c'est-à-dire à la réflexion approfondie sur le rapport au site. Cette dernière constitue l'un des principaux apports de la postmodernité. Ainsi, il semble que, malgré son effritement progressif durant la période étudiée, la postmodernité ait laissé en héritage la sensibilité au contexte.

Ce mouvement de revalorisation de la ville, initié au cours des années 1980 en réaction aux brutaux principes d'urbanisme moderne, se poursuit donc. Le



ILL. 4. VUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DES JÉSUITES DANS LE CHOEUR ET DE LA SALLE POLYVALENTE, DANS L'ESPACE DE LA NEF. | GUILLAUME ST-JEAN.



ILL. 5. VUE DE LA « PAROI D'ENTRÉE » QUI MASQUE LES DEUX ÉTAGES DE LA BIBLIOTHÈQUE, DEPUIS LE CHOEUR. | GUILLAUME ST-JEAN.

réaménagement du Monument-National (ill. 2) et la construction du théâtre Espace Go⁸ (ill. 3) incarnent cette tendance de fond. Par une habile distribution de leur fonction, tous deux contribuent à la consolidation de leur secteur du boulevard Saint-Laurent. En effet, dans les deux cas, l'architecte Éric Gauthier redéfinit l'exploitation traditionnelle de l'archétypal lot montréalais. Plutôt que de disposer l'espace du foyer perpendiculairement au trottoir, comme le dicterait l'occupation traditionnelle, le foyer est plutôt allongé dans un espace parallèle au trottoir, redoublant ainsi « astucieusement, comme une vitrine, l'espace public »⁹.

Un tel parti architectural a des conséquences bénéfiques pour tout le quartier. À l'instar des autres petits théâtres construits ou rénovés en même temps qu'eux – l'Usine C, le Théâtre d'Aujourd'hui, le Rideau Vert, etc. –, ces bâtiments s'implantent en effet hors des milieux centraux, là où existe, en fait, un bassin de créateurs qui apprécient

les qualités urbaines de ces secteurs de Montréal. Joseph Baker écrit d'ailleurs : « *Elsewhere, however, more adventurous companies can be found cohabiting cheek by jowl with the cloth trade, the emporiums of the Main, the boutiques and bars of St. Denis*¹⁰. » Outre l'exploitation positive des génies des lieux des différents quartiers de la ville, l'Espace Go et le Monument-National consolident donc la vie de quartier. Toujours selon Joseph Baker, « *They bring back what every sound neighbourhood needs—something of the public stature that was once contributed by the local picture palace and the corner bank; they are what Jane Jacobs has termed, 'staunch buildings'*¹¹. »

Beaupré Michaud et Dupuis LeTourneux : Justesse et retenue

Bibliothèque des jésuites, collège Jean-de-Brébeuf, Montréal.

La même réflexion sur l'adéquation entre les fonctions nouvelles et l'architecture

ancienne caractérise le travail de Beaupré Michaud en partenariat avec Dupuis LeTourneux à la Bibliothèque de théologie du collège Jean-de-Brébeuf. L'expertise des architectes y a été mise à profit pour insérer dans le volume de la chapelle les superficies requises pour deux programmes : celui de la bibliothèque et celui de la salle polyvalente (ill. 4).

Grâce à une telle planification, l'identité contemporaine de la chapelle-bibliothèque est liée à la fois à une réflexion sur le programme et à une réflexion sur le rendu matériel de sa réorganisation. C'est sans doute de cette étroite relation entre matérialité et programme que se dégage la cohérence de cette réalisation. Cette dernière est aussi imputable à la capacité des architectes de questionner la typologie de la chapelle du collège. L'implantation de la nouvelle fonction est en effet fort originale dans la mesure où de « subtiles dissymétries dans le traitement de la paroi d'entrée contribuent à déjouer l'axe de la nef et diminuer sa

charge symbolique»¹². Ces dissymétries s'insèrent minutieusement dans l'ordonnance classique de la chapelle qui demeure le schème de référence pour comprendre l'espace. En effet, la nouvelle fonction se dissimule derrière ce rythme et n'est rendue visible que par les matériaux qui permettent de l'isoler : parois de verre, panneaux d'isolation acoustique, etc. « Le défi actuel avec les églises n'est pas seulement financier et fonctionnel, mais consiste à réapprendre à les regarder comme un fait d'architecture. Vaincre l'indifférence, c'est là toute la difficulté et la réussite de ce projet¹³. » (ill. 5)

Atelier YH2 (Yiakouvakis, Hamelin architectes) et atelier In Situ (Lebel, Pratte architectes) : Exploration urbaine et poétique architecturale

Maisons closes, rue Colonial, Montréal (Atelier YH2). Édifice Zone, rue Duke, Montréal (Atelier In Situ).

À l'instar du Monument-National et du théâtre Espace Go, les maisons closes par l'atelier YH2 et l'édifice Zone par l'atelier In Situ explorent aussi des figures archétypales de Montréal. Dans le cas de l'édifice Zone, il s'agit de la grande nef industrielle, un élément incontournable du canal de Lachine, qualifiée jadis de « vallée industrielle ». Conçue pour une entreprise multimédia dont le patron était séduit par la vastitude de ses nefs, l'architecture y est recyclée dans la poursuite métaphorique du travail taylorisé qui investissait autrefois ces espaces : en lieu et place des machines s'implantent désormais les tables de travail des employés. Pour les maisons closes, l'atelier YH2 explore l'idée de la mitoyenneté qui a régi le développement de tous les quartiers ouvriers de Montréal. Les deux résidences sont profondément transformées pour leur donner les « qualités d'intimité



ILL. 6. LES MAISONS CLOSES : VUE DES JARDINS DEPUIS LE DEUXIÈME ÉTAGE. | ATELIER YH2.

et de privauté»¹⁴ de l'époque contemporaine. Ces transformations maintiennent toutefois le caractère essentiel du lieu. L'identité contemporaine des maisons closes se manifeste par l'expression forte des murs mitoyens, prolongés à l'arrière dans le jardin (ill. 6).

On peut en effet considérer que l'introduction de nouvelles fonctions participe à la requalification des secteurs. Dans le cas de l'édifice Zone (ill. 7), ce sont les abords du canal de Lachine qui se recyclent ainsi après avoir vivoté à la suite de la fermeture du canal au cours des années 1950. De la même manière, les maisons closes s'inscrivent dans le mouvement de revitalisation qui a fait passer le Plateau-Mont-Royal à Montréal de quartier ouvrier à quartier en demande. Ces deux réalisations témoignent donc de l'émergence d'une nouvelle culture urbaine qui a été reconnue par l'attribution des Prix d'excellence à ces deux réalisations.

Ces deux bâtiments innovent par ailleurs d'un point de vue patrimonial dans la mesure où l'édifice est exploité tel quel, sans parti pris pour un état d'existence idéal. Il est donc modifié en fonction des potentiels évidents et latents que recèle son état actuel. En témoigne le maintien de l'usure de la structure d'acier de l'édifice Zone. L'intérêt de cette attitude est à comprendre dans le décalage qu'elle institue par rapport à la connaissance historique sur laquelle repose habituellement l'argumentaire du projet d'intervention contemporaine sur le patrimoine. Cette approche, plus subjective et moins « rigoureuse » en regard de cette connaissance, séduit tout de même les différents jurys des Prix d'excellence.

L'idée d'une telle approche fait son apparition au Monument-National où l'on parle d'« archéologie sélective »¹⁵ dans la façon dont les architectes ont choisi les éléments de décor intérieur à préserver. Selon cette



ILL. 7. ÉDIFICE ZONE : VUES DU GRAND HALL ET DE LA CIRCULATION PRINCIPALE. | IN SITU.

approche, ces éléments représentent bien la valeur patrimoniale de l'édifice et participent aussi à sa nouvelle vie en tant que témoin du passé. Cela dit, cette subjectivité était limitée, dans ce cas particulier, par l'imposante connaissance historique à propos de l'édifice. Dans le cas des maisons closes et de l'édifice Zone, Guy Besner analyse l'approche du patrimoine comme une « lecture » : « La forte matérialité de ces trois projets résulte d'une méthode qui porte sur la compréhension et la lecture du bâti – car il s'agit bien ici d'une lecture, la force narrative du projet étant restituée par l'espace lui-même¹⁶. »

Saucier + Perrotte, architectes : S'émanciper du patrimoine

*Cinémathèque Québécoise, boulevard
Maisonnette, Montréal et Collège
Gérald-Godin, boulevard Gouin
ouest, Pierrefonds (Montréal).*

À la différence des bâtiments précédemment étudiés, la définition de l'identité architecturale contemporaine peut émerger d'une réflexion conceptuelle issue d'un univers référentiel complètement différent de celui auquel appartient le patrimoine. L'Atelier Big City, par exemple, conçoit l'architecture du

Centre d'interprétation de Pabos sous l'influence de certains principes déconstructivistes. L'application de telles idées à un centre d'interprétation est importante puisqu'elle redéfinit littéralement l'expérience de ce type d'édifice. Plutôt qu'une construction fermée implantée sur le site, c'est toute l'architecture qui s'ouvre à lui. À ce propos, Lucie K. Morrisset soutient que, « au lieu d'un édifice qui réfléchit, c'est « une idée qui inspire »¹⁷.

Dans un tout autre contexte d'implantation – urbain dans ces cas –, la firme Saucier + Perrotte adopte une approche inspirée du contextualisme qui définit des implantations où l'adéquation entre l'ancien et le nouveau semble presque naturelle. Un tel parti permet d'alléger le contexte patrimonial de la complexité que représente l'intégration en leurs murs de programmes techniques lourds. Cela permet aussi, et surtout, d'affranchir les ajouts contemporains du contexte patrimonial préservé et de profiter de ce nouvel état d'existence pour affirmer davantage l'identité de ceux-ci.

Dans le cas du collège Gérald-Godin, le fait d'avoir enfoui une large part du programme nouveau – comprenant entre autres un gymnase et une salle de

spectacle – permet de préserver le paysage où s'implantent le monastère existant et la nouvelle aile du collège. Cet enfouissement permet aussi de distancier le monastère de l'aile nouvelle, conçue elle aussi sous l'influence de principes déconstructivistes. Ce faisant, l'identité des deux bâtiments s'affirme davantage; non plus en symbiose comme c'est le cas pour les projets de Faucher, Blouin, Aubertin, Brodeur, Gauthier, architectes ou encore à l'édifice Zone, mais plutôt comme deux œuvres indépendantes. La même analyse peut être appliquée à la Cinémathèque québécoise, aménagée au sein de deux anciennes écoles. L'architecture des agrandissements, notamment celle du hall principal, doit être comprise dans son rapport analogique avec le monde du cinéma : « Le projet célèbre le cinéma en exploitant la tension entre la légèreté de la lumière et le poids des images¹⁸. » Selon cette analogie, le hall est une réflexion architecturée sur le thème de la boîte lumineuse, en opposition à la salle obscure (ill. 8).

Bien qu'elle ne formule aucun objectif de conservation patrimoniale à proprement parler, l'approche de Saucier + Perrotte prend place dans un souci évident de requalification de l'existant. Cela dit,



ILL. 8. CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE : VUE DU HALL PRINCIPAL, AU CENTRE. À GAUCHE ON APERÇOIT LA COUR ET À DROITE LA FAÇADE DE L'ÉCOLE JEANNE-MANCE, RÉCYCLÉE. | GUILLAUME ST-JEAN.



ILL. 9. COLLÈGE GÉRALD-GODIN : VUE FRONTALE JUXTAPOSANT LE MONASTÈRE ET SON AILE NOUVELLE. | GUILLAUME ST-JEAN.

l'univers référentiel de l'architecture nouvelle n'a pour ainsi dire rien à voir avec un quelconque souci de conservation, comme c'était d'ailleurs le cas au collège (ill. 9).

Dan S. Hanganu, architectes : Jouer avec le patrimoine

Centre d'archives de Montréal, édifice Gilles-Hocquart, rue Viger, Montréal.

Au Centre d'archives de Montréal, Dan S. Hanganu a été aux prises avec un contexte patrimonial remarquablement complexe. Non seulement la commande demandait l'incorporation d'une diversité de typologies architecturales – une école beaux-arts, un musée, une résidence, des édifices servants tels qu'une chaufferie, etc. –, mais elle exigeait aussi de superposer à cet ensemble une organisation nouvelle, signe de l'insertion d'un nouveau programme, lui aussi remarquablement complexe.

Dan S. Hanganu a pris avantage de la complexité de l'ensemble en se basant sur elle pour créer l'identité nouvelle du Centre. Par un jeu de contraire et d'inversion, il est en effet parvenu à rendre visible ce que les architectures anciennes voulaient, au contraire, rendre invisible :

Indeed, the power of the design comes from the surreal, unexpected juxtaposition of the Centre's various components. Visitors follow a route that flows through all parts of the interior, old and new [...] Spaces are linked by the movement of visitors along the route, not by formal continuity. For example, you enter by climbing the monumental stairs fronting Viger Square and passing under the imposing Ionic colonnade into the staid, renovated 1910 entrance lobby. You check in and start up the cast iron escalier d'honneur. But then, on the landing, instead of following the stair as it switches back upstairs, you plunge under stained glass windows straight through the wall and into a different century: the lofty, skylit, six-storey atrium. Simple, dramatic, effective¹⁹.

L'atrium que décrit David Theodore a investi la cour arrière de l'ancienne École des Hautes Études Commerciales (ill. 10). On peut toujours y voir, intégrée aux matériaux contemporains – verre, acier –, la brique typique des façades arrière qui contraste avec la pierre de taille des façades principales. S'opposant aussi de manière presque humoristique avec ce contexte, se trouvent toujours les épaufrures de la maçonnerie ou encore la quincaillerie ancienne de l'édifice qui semblent désormais étranges dans cet extérieur

intérieurisé. Selon Jacques Lachapelle, le projet « devient le révélateur des contradictions de l'architecture initiale »²⁰.

Cela dit, malgré la force de ce parti, l'intervention n'en est pas moins subtile et retenue lorsqu'on s'attarde aux élévations des réserves, le nouveau volume intégré au complexe existant. Il en va de même de l'intervention dans le musée ; les apports contemporains sont présents, néanmoins en harmonie avec la légèreté de l'architecture ancienne (ill. 11).

Lapointe Magne architectes : L'audace du façadisme

Théâtre Espace Libre, rue Fullum, Montréal.

Dans la perspective de la présentation des différents modes d'innovation en contexte patrimonial émergent au cours des années 1990, le théâtre Espace Libre apparaît comme un cas particulier. Il s'agit d'un cas de façadisme, une approche qui n'a jamais fait l'unanimité au sein des spécialistes de la conservation²¹. En effet, seules la façade principale, une partie de la façade latérale et la tour de séchage des boyaux à l'arrière sont préservées.



ILL. 10. VUE DE L'ACCÈS AU MUSÉUM DEPUIS L'ATRIUM PRINCIPAL. À DROITE ON PEUT VOIR UN MUR DE MAÇONNERIE BRUTE LAISSÉ VISIBLE. | DAN HANGANU.



ILL. 11. VUE DE L'ANCIEN MUSÉUM DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES, RECYCLÉ EN SALLE DE CONSULTATION DU CENTRE D'ARCHIVES DE MONTRÉAL, ÉDIFICE GILLES-HOCQUART. | DAN HANGANU.

Il faut bien avouer que peu de valeurs patrimoniales peuvent être associées aux « intérieurs » d'une caserne de pompiers. Il aurait en outre été particulièrement difficile d'insérer les dispositifs techniques nécessaires à la construction d'un théâtre dans un tel intérieur. Malgré l'invocation de ces raisons, la démolition de la caserne est critiquée :

Still with Montreal unfortgoing a mini-building boom, its stock of cast-off civic buildings and churches are particularly vulnerable. It's a little distressing to see that Espace Libre continues the trend of letting Montreal's fine tradition of fire halls disappear under the banner of modernization²².

Du point de vue des jurys des programmes d'excellence toutefois, l'intervention de Lapointe, Magne est un « véritable coup de théâtre [qui] dénote un geste architectural courageux et ambitieux »²³.

À l'instar de la Bibliothèque des jésuites, les architectes ont effectivement su réorganiser l'édifice en fonction du nouveau programme tout en préservant la possibilité de « lire » l'architecture ancienne. La salle de spectacles se situe au rez-de-chaussée et, dépendamment de sa configuration, l'entrée se fait soit par les portes de la rue Fullum, soit par l'arrière près de la tour de séchage. Il s'agit là d'une redéfinition originale et innovatrice du mode d'utilisation du théâtre archétypal. Les fonctions sont reliées verticalement par une série d'escaliers située le long de la façade latérale.

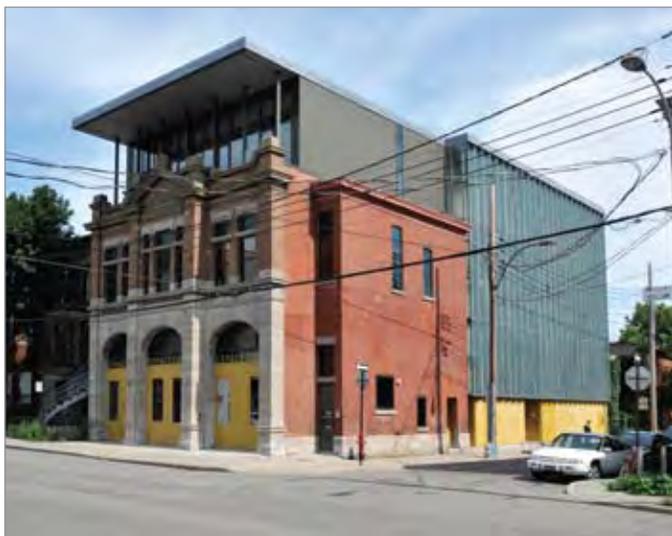
Cette façade latérale marque le recyclage de l'édifice : au contraire des parements de maçonnerie ancienne, elle se compose en ouverture et en transparence. Il s'agit en effet d'un mur-rideau tout à fait moderne. Par ailleurs, une imposante marquise recouvrant un balcon situé derrière le parapet de l'ancienne façade impose la nouvelle identité du côté de la

rue Fullum. Outre ces dispositifs, l'emploi de la couleur jaune pour les portes et la base du mur-rideau ajoute une dimension chromatique à la réorganisation visuelle de l'architecture ancienne.

Comme l'affirment les jurys des programmes d'excellence, il se dégage effectivement de ce bâtiment une puissante volonté d'ancrer la fonction nouvelle dans l'édifice ancien, mais aussi celle d'y affirmer sans équivoque la fonction nouvelle. Les valeurs patrimoniales associées à la caserne disparue ont certes souffert de cette volonté bicéphale, mais l'apport que constitue ce bâtiment à la création architecturale contemporaine valait assurément le sacrifice (ill. 12).

La conservation du patrimoine

Afin d'exposer l'étendue du spectre antinomique dans lequel peut se situer un projet d'intervention contemporaine sur le patrimoine bâti, mentionnons avant



ILL. 12. VUE DU BÂTIMENT DU THÉÂTRE ESPACE LIBRE. | GUILLAUME ST-JEAN.



ILL. 13. VUE DE LA CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR RECONSTRUITE. | GRAPHEX, JODOIN LAMARRE PRATTE ET ASSOCIÉS ARCHITECTES.



ILL. 14. VUE DE LA CHAPELLE DE LA MAISON MÈRE DES SŒURS GRISES, RESTAURÉE. | THOMAS COOMANS.

de conclure que l'Ordre des architectes du Québec a aussi récompensé depuis sa première édition, en 1978, une série d'interventions contemporaines sur des édifices patrimoniaux en marge du paradigme créatif abordé dans cet article. Ces projets se situent dans un paradigme tout

autre, axé quant à lui sur la rhétorique patrimoniale. Dans ces cas spécifiques où la conservation des valeurs patrimoniales est une priorité, le travail des architectes est balisé par la connaissance historique à partir de laquelle s'orientent les principes d'intervention. C'est en regard de cette

connaissance que les architectes doivent aussi justifier leurs décisions.

Citons l'exemple de la restauration de la chapelle du Sacré-Cœur de la basilique Notre-Dame, détruite à la suite de l'incendie de décembre 1978. La firme



ILL. 15. VUE DE LA CHAPELLE DE LA MAISON MÈRE DES SŒURS GRISES, RESTAURÉE. | LES ARCHITECTES DESNOYERS MERCURE & ASSOCIÉS.

Jodoin Lamarre Pratte, soucieuse de perpétuer l'« esprit du lieu », s'est efforcée de maintenir les vestiges architecturaux réutilisables de la chapelle détruite. L'identité architecturale nouvelle prend donc racine au sein de ces vestiges restaurés, mais s'incarne néanmoins dans une architecture moderne simplement inspirée des principes volumétriques anciens

(dimension, hauteur). Le contraste évident consacre la mise en valeur des vestiges, mais célèbre aussi l'existence de l'architecture nouvelle (ill. 14).

Quant à elle, l'agence Desnoyers Mercure a procédé en 1996 à la restauration de la chapelle de la maison-mère des sœurs grises, boulevard René-Lévesque. Point

de reconstruction ici, tout le travail s'est concentré sur le maintien de l'authenticité des lieux, entre autres par un travail rigoureux sur le traitement chromatique des finis intérieurs (ill. 15).

CONCLUSION

Un constat global ressort à propos des différents modes d'innovation proposés par les huit agences : toutes s'incarnent dans des solutions architectoniques inspirées d'un intérêt renouvelé par certains principes modernes. Bien qu'adaptés aux contextes patrimoniaux, l'abstraction des formes, la sensibilité à l'espace et à la lumière, le travail de structure et l'exploration des matériaux sont en effet des thèmes récurrents dans tous les bâtiments étudiés.

L'abstraction des formes permet de formuler une réaction vis-à-vis du contexte patrimonial. Au théâtre Espace Libre, une « *simple modernist box*²⁴ », la nouvelle volumétrie cubique de l'édifice s'insère chirurgicalement aux limites des vestiges de l'ancienne caserne. Contre les surfaces fortement structurées par les entablements anciens se distinguent donc les textures et les rythmes de l'ajout.

Le travail de l'espace, quant à lui, est exploité de façon générale dans l'optique de la création d'une spatialité pouvant susciter une expérience particulière au sein des espaces intérieurs des édifices patrimoniaux, souvent traditionnels et typiques. La principale qualité recherchée est la fluidité, laquelle est indissociable du travail sur la lumière. En témoigne l'exploitation des nefs industrielles de l'édifice Zone qui, communicant entre elles par le hall et abondamment éclairées par les fenêtres à claire-voie, génèrent un sentiment de liberté.

Intrinsèquement lié à ce dernier thème se trouve celui de la structure – de la

tectonique –, lequel est compris ici comme une intervention à la fois structurelle – la charpente elle-même de l'édifice – et matérielle – la composition des surfaces par les matériaux – servant la redéfinition des espaces. À l'édifice Zone par exemple, le rythme des structures, incarnation même de la valeur patrimoniale du lieu, est repris comme élément fondateur de l'identité contemporaine du projet. Quant au travail des matériaux, il sert souvent de jeu de contrastes entre plein et vide, lourd et léger, ou entre opacité et transparence. Ainsi, Barry Sampson, membre du jury du programme d'excellence de la revue *The Canadian Architect* écrit à propos de la verrière qui sépare le chœur de la nef de la chapelle du collège de Brébeuf : « *This is clearly a new overlay but one that adds a dramatic sign of new occupation while allowing existing spatial figure and detail to be seen and felt simultaneously*²⁵. »

Ce constat nous amène à affirmer que la mise en relation postmoderne a été remplacée par le recours à la modernité pour intervenir de manière innovante en contexte patrimonial. Le choix de la modernité comme univers référentiel peut sans doute être compris dans la perspective globale d'un phénomène de réhabilitation de ce mouvement initiée au cours des années 1990. Synonyme d'audace et d'avant-garde, la modernité convenait bien aux intentions des praticiens de la période. Pragmatiques, ces derniers souhaitaient effectivement s'éloigner de l'intellectualité postmoderne tout en voulant tout de même poursuivre le mouvement de revalorisation de la ville que cette dernière avait suscité.

Alors que s'achève la première décennie du XXI^e siècle, on peut toutefois s'interroger sur la suite de cet élan, initié il y a plus de 15 ans déjà. L'œuvre de Saucier + Perrotte, teintée d'idées déconstructivistes, annonce au Québec des changements

intéressants. Cela dit, l'intervention contemporaine en contexte patrimonial limite nécessairement l'ambition créatrice, étant donné sa nature antinomique. Ainsi, la tendance annoncée par le travail de cette agence entre nécessairement en conflit avec cette prémisse de base. En outre, le *statu quo* laisse présager que plusieurs solutions très intéressantes peuvent émerger du contexte créatif que constitue l'intervention contemporaine sur le patrimoine; citons entre autres le Centre d'interprétation de la place Royale à Québec. Il y a cependant fort à parier que le besoin d'innovation qui a mené au rejet des méthodes d'intervention postmodernes amènera de la même façon les architectes à pousser l'audace. Les contraintes inhérentes à l'intervention contemporaine sur le patrimoine offrent, en effet, un terrain fertile pour le pouvoir créatif. C'est, en l'essence, la principale conclusion de ce projet de recherche.

NOTES

1. Académie française, 1994 [9^e éd.], *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Académie française, [http://www.academie-francaise.fr/dictionnaire/index.html], consulté le 15 février 2009.
2. Magendie, François, 1993, « Un métissage culturel », *Techniques et architecture*, juin-juillet, p. 91-94.
3. Carter, Brian, 1993, « Layers of Meaning », *The Architectural Review*, vol. 193, n° 1155, p. 42-46.
4. Plusieurs des bâtiments du corpus ont en effet reçu des distinctions d'autres programmes d'Excellence canadiens. Le recensement de ces récompenses s'est limité à trois d'entre eux : les *Awards of excellence* de la revue *The Canadian Architect*, la remise annuelle des médailles du Gouverneur général du Canada en architecture et les prix Orange et Citron de l'organisme Sauvons Montréal.
5. Voir Hénault, Odile, « Le centre d'interprétation Bourg de Pabos », dont des extraits sont disponibles dans : LEAP, 2007, « Centre d'interprétation du Bourg de Pabos. Cormier Cohen Davis (Atelier Big City) », *Catalogue des concours canadiens*, Montréal, Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle, École d'architecture, Université de Montréal, [http://www.ccc.umontreal.ca/], consulté le 15 février 2009.
6. LEAP, 2007.
7. À propos des méthodes d'intervention dans le contexte précis des sites archéologiques, on pourra comparer ce projet aux cas de reconstruction du fort Chambly, par Blouin, Blouis et associés, Prix d'excellence 1983, ou encore à celui du centre d'interprétation des vestiges du Haut-fourneau des forges du Saint-Maurice, par la firme Gauthier Guité Roy, Prix d'excellence 1985.
8. La contrainte patrimoniale est, dans ce cas-ci, le contexte immédiat du lot où est construit le théâtre. Il ne s'agit pas d'une création *ex nihilo*, mais bien d'une œuvre architecturale en étroite relation avec son quartier, tant par sa morphologie que par l'organisation de ses fonctions.
9. Adamczyk, Georges, Anne Cormier, Philippe Lupien et Pierre Boyer-Mercier, 1995, « Espace Go », *ARQ : La revue d'architecture*, n° 87, p. 12-13.
10. Baker, Joseph, 1996, « Urban Interludes », *The Canadian Architect*, vol. 41, n° 3, p. 18-19.
11. *Ibid.*
12. Lachapelle, Jacques, 2005, « Révéler la mémoire », *ARQ : La revue d'architecture*, n° 132, p. 16-20.
13. *Ibid.*
14. Hamelin, Marie-Claude et Loucas Yiakouvakis, 2007, « Les maisons closes », *Atelier YH2*, Montréal, Atelier YH2, [http://www.yh2architecture.com/projets/closes/pro-clos.html], consulté le 3 décembre 2007.
15. Ross, Susan, 1991, « La restauration et le réaménagement du Monument National, Montréal », *ARQ : Architecture-Québec*, n° 62, p. 16-19.
16. Besner, Guy, 1999, « La mémoire vive », *Intérieurs*, n° 9, p. 36-38.
17. Morisset, Lucie K., 1994, « Le centre d'interprétation du Bourg de Pabos », *ARQ : Architecture-Québec*, n° 81, p. 10-11.
18. Perrotte, André et Gilles Saucier, 2007, « Cinémathèque québécoise », *Saucier + Perrotte*, Montréal, Saucier + Perrotte, [http://www.saucierperrotte.com], consulté le 6 décembre 2007.

19. Theodore, David, 2000, « Bridging Past and Present », *The Canadian Architect*, vol. 45, n° 9, p. 24-27.
20. Lachapelle, Jacques, 2006, « Architecturer le récit patrimonial », dans Denis Bilodeau et Marc Choko (dir.), *Concours d'architecture et imaginaire territorial. Les projets culturels au Québec 1991-2005*, Montréal, Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (LEAP), Centre de design de l'Université du Québec à Montréal, p. 199-215.
21. On se rappellera par exemple la controverse entourant la conservation des façades de l'immeuble New Westminster, intégré à l'agrandissement du Musée de beaux-arts de Montréal par Moshe Safdie. Ce bâtiment avait tout de même reçu une mention dans la catégorie « architecture institutionnelle » lors des Prix d'excellence 1992.
22. Theodore, David, 2003, « Siren Call », *The Canadian Architect*, vol. 48, n° 10, p. 20-23.
23. Adamczyk, Georges, David Covo, Émilien Vachon, Borkur Bergman et Luc Noppen, 2003, « Le Théâtre Espace Libre », *ARQ : La revue d'architecture*, n° 123, p. 11.
24. Theodore, David, 2003, « Siren Call », *The Canadian Architect*, vol. 48, n° 10, p. 20-23.
25. Chomik, Bill, Barry Simpson et Pierre Thibault, 1999, « Award of Merit. Collège Jean-de-Brébeuf Chapel Restoration », *The Canadian Architect*, vol. 44, n° 12, p. 36-37.

LE JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL

NATHALIE CLERK est historienne d'architecture à Parcs Canada. Elle a préparé des rapports sur une variété de sujets (paysages culturels, architecture religieuse et domestique, etc.) pour la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et pour le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine.

> NATHALIE CLERK

En décembre 2007, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada recommandait que le Jardin botanique de Montréal soit désigné lieu historique national pour les raisons suivantes :

- l'étendue de ses collections et de ses installations, tels ses vingt-deux mille espèces et cultivars de plantes, ses dix grandes serres d'exposition, sa trentaine de jardins thématiques et son vaste arboretum, en fait un des plus importants jardins botaniques au monde;
- dès la fondation du jardin en 1931, le frère Marie-Victorin, qui a été l'âme de cet ambitieux projet, et Henry Teuscher, l'architecte paysagiste qui en a dressé les plans et lui a donné ses grandes orientations, ont voulu en faire un jardin botanique idéal, ce qu'il est demeuré jusqu'à nos jours en raison de ses grandes qualités esthétiques, de sa vocation scientifique et de ses fonctions éducative et sociale;
- la richesse et la diversité de ses collections destinées à la recherche, à la conservation, à la présentation et à l'éducation mettent clairement en évidence la mission qui est particulière aux jardins botaniques.

Le Jardin botanique de Montréal est un lieu d'exception qui se démarque tout particulièrement par son histoire, par les grandes qualités esthétiques de ses jardins ainsi que par la richesse et la diversité de ses collections, dévolues à des fins de recherche, de conservation, de



ILL. 1. LE JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL. LES JARDINS D'EXPOSITION CRÉÉS DÈS 1938 SELON UN PLAN DE L'ARCHITECTE PAYSAGISTE HENRY TEUSCHER. ON VOIT ICI LE JARDIN DES PLANTES VIVACES, LA PLUS ANCIENNE SECTION DES JARDINS D'EXPOSITION. | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 2. L'EMPLACEMENT DU JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL. | COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL, MAP ART.



ILL. 3. L'EMPLACEMENT DES PRINCIPAUX JARDINS ET BÂTIMENTS SUR LE SITE DU JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL. | TIRÉ DE LA BROCHURE PRODUITE PAR LE JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL.

présentation et d'éducation. Il a été désigné lieu d'importance historique nationale en 2008. Le présent article reprend essentiellement le rapport présenté aux membres de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada en vue de l'évaluation du Jardin. On y propose une description du lieu ainsi qu'une analyse de son importance historique et de son intégrité. Le Jardin botanique de Montréal est ensuite comparé à d'autres jardins afin de bien faire ressortir ses caractéristiques spécifiques. Mentionnons que ce rapport a été préparé avant que

les réaménagements menés à l'entrée du Jardin soient terminés.

DESCRIPTION DU LIEU

Fondé le 9 juin 1931, le Jardin botanique de Montréal est issu de la collaboration entre le frère Marie-Victorin (PHN¹, 1987), professeur et scientifique de grand renom qui a initié et mené cet ambitieux projet, et Henry Teuscher, horticulteur, botaniste et architecte paysagiste qui en est le concepteur et en a dressé les plans². Ce vaste jardin, situé dans l'est de Montréal

en face du Parc olympique, présente la forme d'un quadrilatère de soixante-quinze hectares (ill. 1 à 4). Avec ses vingt-deux mille espèces et cultivars³ de plantes, ses dix grandes serres d'exposition, sa trentaine de jardins thématiques (dont la rose-raie, le jardin de Chine, le jardin japonais et le jardin des Premières-Nations) et son vaste arboretum⁴, la propriété constitue un impressionnant îlot de verdure au sein de la ville et l'un des principaux jardins botaniques au monde. Ses collections documentées de plantes vivantes servent à des fins de recherche, de conservation, de



ILL. 4. UNE VUE AÉRIENNE DATANT DU MILIEU DES ANNÉES 1990, MONTRANT LA PORTION DU JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL COMPRISE ENTRE LA RUE SHERBROOKE ET LE BOULEVARD PIE IX. | PIERRE LAHOUD.



ILL. 5. LE PAVILLON ADMINISTRATIF (1932-1938, LUCIEN KÉROACK, ARCHITECTE) ET UNE PARTIE DU JARDIN D'ACCUEIL AVEC SES BASSINS (1938). | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.

présentation et d'éducation, témoignant ainsi du mandat scientifique et pédagogique propre aux jardins botaniques.

L'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL

Ce jardin botanique est constitué d'un ensemble diversifié de jardins – aux styles et aux tracés variés, dont le caractère est tant formel que pittoresque – harmonieusement interreliés par un réseau de chemins et de sentiers. La vaste propriété de forme rectangulaire peut être sommairement découpée en quatre grands secteurs : d'abord les jardins d'accueil mènent vers le pavillon administratif et les serres ; le secteur ouest, qui longe le boulevard Pie IX, présente des jardins d'apparence formelle ; la partie centrale entrecoupée d'avenues et de petits sentiers où les différents aménagements se succèdent de façon plus pittoresque jusqu'à l'arbo-retum ; enfin, le côté est constitue une étroite bande de verdure ponctuée de divers jardins longeant le parc Maisonneuve. Le public a accès au site par trois entrées du côté de la rue Sherbrooke. Il y a aussi une entrée du côté du boulevard Rosemont. Deux entrées de service sont situées sur Pie IX et une autre sur

Sherbrooke. Un chemin bordé d'arbres en forme de boucle part des jardins d'accueil et du pavillon administratif et permet de parcourir le Jardin jusqu'à son extrémité nord et de revenir vers l'entrée de la rue Sherbrooke.

Les jardins d'accueil, le pavillon administratif et les serres

Après avoir franchi l'entrée sud-ouest du Jardin, le visiteur parcourt d'abord les jardins d'accueil (1938) – des jardins formels aménagés à la française comptant selon les saisons des plantes bulbeuses et des annuelles – entrecoupés de trois voies, dont celle du centre mène au pavillon administratif (1932-1938) (ill. 5). Ce long bâtiment de brique et de pierre calcaire, de styles Beaux-Arts et Art déco, se prolonge à l'arrière par le complexe d'accueil, destiné à recevoir les visiteurs. Dix serres d'exposition, dont la construction a été entreprise en 1956, sont regroupées derrière le complexe d'accueil (ill. 6). Quelque trente-six mille plantes et arbres exotiques, répartis en douze mille espèces et variétés, en provenance de régions équatoriales ou tropicales, y sont présentés. La serre d'accueil fournit des explications

sur les grands phénomènes associés aux plantes et abrite une collection de monocotylédones (palmiers, bananiers et bambous). La salle Chlorophylle, destinée aux enfants, est jointe à cette serre centrale. La serre d'accueil est encadrée de part et d'autre par des serres qui ont chacune leur spécialité : serre des forêts tropicales humides, serre des plantes tropicales économiques, serre des orchidées et des aracées, serre des fougères, serre des bégonias et des gesnériacées, serre des régions arides, hacienda, jardin céleste et grande serre d'exposition. Cette dernière grande serre abrite différentes expositions et activités en fonction des saisons : fête du printemps, bal des citrouilles, papillons en liberté, etc. Adossée au côté ouest du pavillon administratif, la cour des sens est un petit jardin destiné aux personnes aveugles. Derrière ces serres, se trouvent les serres de service et les pépinières auxquelles le public n'a pas accès.

Le côté ouest du Jardin botanique

Les jardins d'exposition (1938) s'étendent en une étroite bande le long du boulevard Pie IX, à partir de l'édifice qui abrite le restaurant (1956) jusqu'aux jardins des-



ILL. 6. L'UNE DES SERRES D'EXPOSITION, DONT LA CONSTRUCTION A ÉTÉ ENTREPRISE EN 1956. | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 8. LES JARDINS AMÉNAGÉS PAR LES JEUNES, DONT LE BUT EST DE LEUR FAIRE DÉCOUVRIR L'HORTICULTURE. | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 7. UN APERÇU DES JARDINS D'EXPOSITION (1938). | PIERRE LAHOUD 2004; NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



tinés aux jeunes. Les jardins d'exposition regroupent une dizaine de différents petits jardins, ordonnés de façon rigoureuse et formelle, que séparent des murets, des marches ou encore des tonnelles, dont la vocation est à la fois esthétique et pédagogique : on trouve ici le jardin des arbustes, le jardin des plantes toxiques, le jardin des plantes médicinales, le jardin

du monastère, le coin du Québec, les jardins de ville, le jardin des nouveautés, le jardin des plantes vivaces et le jardin des plantes économiques (ill. 7). Des jardins aménagés par des jeunes se trouvent à l'extrémité nord des jardins d'exposition, dans un cadre champêtre (ill. 8). À l'extrémité nord, se trouvent aussi les serres Louis-Dupire, non accessibles au public, et

qui servent à produire les fleurs utilisées par la Ville de Montréal.

La portion centrale du Jardin botanique

Dans la portion centrale du Jardin s'amorce la visite des grands jardins thématiques, reliés par un réseau de sentiers



ILL. 9. LA ROSERAIE REGROUPE QUELQUE 10 000 ROSIERS, DONT CERTAINES VARIÉTÉS TRÈS ANCIENNES. | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 10. LE JARDIN AQUATIQUE (1938). | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 11. LE JARDIN DE CHINE, LE « JARDIN DU LAC DE RÊVE » (1991). | PIERRE LAHOUD; NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006; GUILLAUME ST-JEAN, 2009.

et de petits chemins. Le premier jardin rencontré par le visiteur du côté est de cette portion du site est l'immense roseraie (1976) dont l'entrée est protégée par un imposant lion de pierre, offert par la ville de Lyon à l'occasion du trois cent cinquantième anniversaire de Montréal (ill. 9). Cette roseraie d'une superficie de six hectares regroupe quelque dix mille rosiers, dont neuf cents variétés de roses anciennes. Elle est constituée de plates-bandes aux formes sinueuses, entre lesquelles sont intercalés arbres et arbustes ornementaux. Suit le jardin aquatique (1938) dont les bassins surélevés abritent des plantes aquatiques et des plantes de milieux humides du Québec et de régions tropicales (ill. 10).

À gauche du Jardin aquatique et de la roseraie, le jardin de Chine (1991), nommé le « jardin du lac de rêve », est inspiré des anciens jardins de l'époque Ming : c'est un jardin de deux hectares et demi sans pelouse, doté de plantes, de plans d'eau et de sept pavillons traditionnels, jouant sur les contrastes du yin et du yang (ill. 11). L'accès à ce jardin se fait par la cour d'entrée gardée par deux lions de pierre et dotée de nombreux éléments symboliques. La porte en forme de lune mène vers le pavillon de l'amitié, puis à la cour du printemps où se trouvent des penjings (arbres miniatures) et au pavillon des lotus avec son plan d'eau où poussent des centaines de lotus. Une petite montagne de pierre s'élève au pied du lac de rêve.

Au nord du jardin aquatique, le jardin japonais (1988) présente un aménagement naturaliste où l'eau et la pierre symbolisent respectivement le calme et la continuité, la longévité et les forces de la nature (ill. 12). Les plantes ainsi que l'eau et la pierre s'y conjuguent pour exprimer la paix intérieure, une valeur traditionnelle des Japonais. Les plantes ont été choisies pour assurer une succession de floraisons et ainsi exprimer une vision idéale de la nature. La cour du pavillon japonais abrite des bonsaïs et un jardin zen. Des petits ponts, des carpes Koï – considérées comme des fleurs vivantes –, une lanterne *kukimi-gata* ou lanterne de neige – plus haute que les autres pour dépasser de la neige en hiver – complètent ce paysage.



ILL. 12. LA COUR DU PAVILLON DU JARDIN JAPONAIS AVEC SES BONSAÏS (1988). | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 13. LE JARDIN ALPIN (1937, COMPLÉTÉ EN 1962). | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 14. LE JARDIN DES LILAS (ANNÉES 1930). | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 15. LE RUISSEAU FLEURI (1976). | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 16. LE SECTEUR DES ÉTANGS (AMORCÉ EN 1936). | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 17. LE JARDIN DES PREMIÈRES-NATIONS (2001). | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 18. L'ARBORETUM AMORCÉ DANS LES ANNÉES 1940 ET DÉVELOPPÉ VERS LE NORD À COMPTER DES ANNÉES 1960. | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 19. LA FORÊT DES MONTRÉAL DE FRANCE (1992). | GUILLAUME ST-JEAN, 2009.

Le jardin alpin (1937, complété en 1962), situé à côté du jardin de Chine, présente la flore qui est particulière à onze régions montagneuses du globe (ill. 13). Ce jardin se développe autour d'un grand massif rocheux et d'une chute d'eau et toutes les plantes qui y sont présentées peuvent vivre à plus de mille mètres d'altitude. Suivent les pittoresques secteurs du jardin des lilas (années 1930) (ill. 14) et du ruisseau fleuri (1976) (ill. 15), puis la section plus romantique des étangs (années 1930) (ill. 16). Non loin des étangs, le jardin des Premières-Nations (2001) reproduit les trois grands écosystèmes des Premières Nations (forêt de conifères, forêt de feuillus et zone nordique) et présente certaines des connaissances et des activités particulières aux Amérindiens et aux Inuits, telles que la cueillette des plantes alimentaires et médicinales, la culture des plantes alimentaires et l'utilisation du bois et des arbres (ill. 17). L'arboretum (amorcé dans les années 1940; développé à compter de la fin des années 1960) occupe la moitié de la portion centrale du Jardin botanique. Environ neuf mille cinq cents spécimens d'arbres appartenant à trois mille espèces y sont regroupés. Chaque arbre est identifié et regroupé selon sa famille et son genre (ill. 18). Au centre

de l'arboretum et protégé par des conifères, le jardin Leslie-Hancock (1976) comprend une impressionnante collection d'éricacées (rhododendrons, bruyères, azalées, etc.).

Le côté est du Jardin botanique

Le long du parc Maisonneuve, le visiteur découvre d'abord la forêt des Montréal de France (1992), un petit boisé constitué de vingt-trois espèces d'arbres, provenant de six villes françaises qui s'appellent « Montréal », et qui ont été données à l'occasion du trois cent cinquantième anniversaire de Montréal (ill. 19). La visite se poursuit par le jardin du Sous-bois (1960) avec ses plantes (petits prêcheurs, sanguinaires, astilbes, géraniums vivaces, hostas) qui nécessitent peu de lumière (ill. 20). Enfin, à l'extrémité nord-est du Jardin botanique se dresse la maison de l'arbre (1996), un centre d'interprétation de l'arbre et du bois qui comporte aussi une collection de bonsaïs nord-américains (ill. 21).

ANALYSE DE L'IMPORTANCE HISTORIQUE DU LIEU

Le Jardin botanique de Montréal sera examiné selon le critère 1 a) des critères

d'évaluation de l'importance historique nationale de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, afin d'évaluer si ce lieu « illustre une réalisation exceptionnelle par sa conception et son élaboration, sa technologie ou son aménagement, ou représente une période importante de l'évolution du Canada », et selon le critère 1 c) afin de déterminer s'il « est surtout associé d'une manière évidente et importante à une ou plusieurs personnes considérées d'importance historique nationale ».

La Commission adoptait en 1994 des lignes directrices pour évaluer l'importance nationale des parcs et des jardins. Le Jardin botanique de Montréal sera donc évalué plus spécifiquement en raison :

- de l'excellence de ses qualités esthétiques (ligne directrice 1);
- du caractère remarquable ou unique de son type et de ses styles qui témoignent ainsi d'une période importante de l'histoire du Canada ou de l'horticulture (ligne directrice 2);
- de l'importance de l'influence qu'il a exercée dans le temps ou sur un



ILL. 20. LE JARDIN DU SOUS-BOIS (1960). | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 21. LA MAISON DE L'ARBRE (1996). | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.

territoire donné, du fait de son ancienneté, de son type, de son style (ligne directrice 4);

- de la présence de spécimens horticoles d'une rareté ou d'une valeur exceptionnelle (ligne directrice 5);
- des liens qui existent entre lui et des personnages ou des événements historiques d'intérêt national (ligne directrice 7);
- de l'importance des architectes, des dessinateurs ou des horticulteurs qui en ont conçu les plans (ligne directrice 8).

Dans cette section du rapport, nous définirons d'abord brièvement ce qu'est un jardin botanique et verrons quelles sont les origines de ce type de paysage. Nous décrirons ensuite le contexte historique qui a favorisé la fondation d'un jardin botanique à Montréal dans les années 1930, ainsi que les moments marquants qui ont modelé son histoire et son évolution. Nous verrons brièvement de quelle façon ce jardin botanique se voulait un «jardin idéal» et comment il s'acquitte de ses différentes missions. Enfin, nous examinerons com-

ment celui-ci se situe en regard des lignes directrices de la Commission.

Définition des jardins botaniques

La majorité des spécialistes s'entendent pour dire que les véritables jardins botaniques modernes desservent quatre grandes fonctions, à savoir la recherche, la conservation, l'enseignement et l'information. Voici en quels termes le professeur Warren T. Byrd, directeur du Département d'architecture du paysage à l'Université de Virginie à Charlottesville, décrit ce type de jardin :

The principal components of all botanic gardens and arboreta are their living plant collections, which are arranged according to some accepted system of classification with appropriate labeling and documentation of each plant's history and origin. Historically these collections are augmented by two other primary facilities: a herbarium of dried labeled and curated plant specimens, and a library devoted to botanical and horticultural science. Added elements and functions may include greenhouses, propagation houses, laboratories, conservatories, nurseries, plants breeding quarters, specialty gardens, publication center and other ancillary places⁵.

De même, dans l'*Agenda international pour la conservation dans les jardins botaniques*, l'organisme Botanic Gardens Conservation International en fournit la définition suivante : « un jardin botanique est une institution possédant des collections documentées de plantes cultivées pour la recherche scientifique, la conservation, l'exposition et l'éducation »⁶.

Ces jardins se démarquent des parcs et des jardins d'exposition par la présence de collections de plantes ligneuses (des arbres) ou herbacées servant à des fins de recherche et d'éducation⁷. Les plantes vivantes présentées y sont documentées, organisées et exposées en tenant compte de certains critères tels que leur histoire, leur origine géographique, leurs différentes utilités et leur évolution. Le jardin botanique possède aussi habituellement un herbier et une bibliothèque spécialisée dans les domaines de la botanique et de l'horticulture. Les jardins botaniques sont classés en fonction du nombre, de la variété et de la diversité de leurs collections et de leurs plantations⁸. Non seulement les jardins botaniques exercent des fonctions d'ordre scientifique, social, éducatif, récréatif et culturel, mais, depuis les dix dernières années, ils sont aussi devenus

des centres importants pour la conservation de la biodiversité, en intégrant les volets développement et conservation⁹. On y pratique toujours la botanique systématique traditionnelle, c'est-à-dire la classification et l'identification des plantes, mais les préoccupations contemporaines pour l'environnement y ont favorisé la mise en place d'études à caractère écologique, notamment sur des espèces rares ou sur des plantes en voie de disparition.

L'origine des jardins botaniques

Le Jardin botanique de Montréal s'inscrit dans une longue et ancienne tradition. En effet, on peut faire remonter l'origine des jardins botaniques aux premiers jardins d'herbes médicinales qu'aménageaient les médecins et les étudiants en médecine qui souhaitaient avoir accès à des plantes dotées de propriétés médicinales ou pharmaceutiques¹⁰. Par la suite, des jardins plus spécialisés sont créés à Pise (1543) et à Padoue (1545) en Italie pour permettre l'étude des particularités horticoles et économiques des plantes. D'autres sont ensuite mis sur pied à Leipzig en Allemagne (1580), à Leyden en Hollande (1587) et à Montpellier en France (1593). Au cours des dix-septième et dix-huitième siècles, plusieurs jardins sont ouverts pour permettre l'observation scientifique des nouvelles plantes rapportées en Europe par des voyageurs. À titre d'exemple, on sait que le Royal Botanic Garden à Kew en Angleterre (1759) a été le premier jardin botanique à cultiver le caoutchouc, la banane, le thé, l'ananas, le café et le cacao. Les diverses possibilités que pouvait offrir la culture de ces plantes intéressaient particulièrement les gouvernements qui y voyaient certains avantages économiques. C'est ainsi que progressivement les jardins botaniques ont été amenés à jouer un rôle important dans l'introduction de nouvelles plantes, ainsi que dans l'expérimentation et dans l'enseignement.

Le premier jardin botanique canadien aurait été créé en 1836 dans les Jardins publics d'Halifax par la Halifax Horticultural Society¹¹. Ce jardin comprenait des plates-bandes, des arbres, un ruisseau, des serres, une grange, une cour pour le tir à l'arc et une grotte. Acheté par la ville d'Halifax en 1875 et combiné à un autre jardin, il deviendra plutôt un grand parc d'esprit victorien : les Jardins botaniques royaux à Halifax (LHN¹², 1983). Un premier jardin botanique associé à une institution d'éducation est aménagé en 1861 par George Lawson de l'École de médecine du Queen's College (aujourd'hui l'Université Queen's) à Kingston en Ontario, mais son existence est de courte durée puisqu'il cesse d'exister dans les années 1870.

En 1886, l'adoption de la Loi sur les stations agronomiques du ministère fédéral de l'Agriculture entraîne la mise sur pied d'un réseau de fermes expérimentales et de stations de recherche¹³. C'est ainsi que la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa (LHN, 1997) voit le jour en 1886. Dès 1887, on y aménage un arboretum et semble-t-il un jardin botanique. Des centres de recherche agricole sont par la suite créés dans d'autres régions du pays, mais surtout dans l'Ouest, afin de partager la recherche et de diffuser auprès des fermiers et des jardiniers de nouvelles connaissances¹⁴.

Après celui de Kingston en 1861, un deuxième jardin botanique associé à une université est créé en 1916 à l'Université de la Colombie-Britannique par le botaniste John Davidson. Le Jardin botanique de Montréal est créé en 1931 et son aménagement entrepris au cours des années 1930. Les Jardins botaniques royaux (LHN, 1993) à Hamilton sont fondés à la fin des années 1920, mais ne sont véritablement aménagés qu'à compter de 1941. Plusieurs jardins botaniques sont fondés après la Seconde Guerre mondiale. De nos jours,

on en compterait une trentaine, la majorité d'entre eux étant associés à une université ou à des services municipaux ou gouvernementaux¹⁵.

L'histoire du Jardin botanique de Montréal

L'idée de créer un jardin botanique à Montréal est proposée à quelques reprises au cours du dix-neuvième siècle, mais ne parvient à se concrétiser que dans les années 1930. Ainsi, en 1863 et en 1870, sir John William Dawson (PHN, 1943), géologue et recteur de l'Université McGill, essaie en vain d'encourager cette institution à soutenir l'aménagement d'un jardin botanique sur ses terrains; ce jardin aurait par ailleurs été associé à la Faculté des sciences naturelles¹⁶. Un projet de jardin botanique et d'arboretum près du mont Royal est aussi mis de l'avant en 1873 par la Montreal Horticultural Society, mais il ne se réalise pas. Puis, en 1885, la Montreal Botanical Garden Association lance l'idée d'un jardin botanique de soixante-quinze acres sur le mont Royal; ce projet ne voit cependant pas le jour en raison du manque d'appui politique.

Il faut attendre les années 1920-1930 pour que le climat social et politique soit favorable à la création d'un jardin botanique à Montréal. Il faut savoir qu'au Québec ces années sont marquées par un véritable réveil scientifique initié en partie par la Faculté des sciences de l'Université de Montréal¹⁷, où gravite le frère Marie-Victorin (PHN, 1987) qui est alors en charge de la Chaire de botanique de l'institution (ill. 22a). Celui-ci est d'ailleurs considéré comme « l'incarnation du mouvement scientifique »¹⁸ qui est en voie de s'implanter car, par ses travaux, ses écrits et ses conférences, il va contribuer à donner une plus grande visibilité et importance à ce qu'on appelle alors « les petites sciences ». Le frère Marie-Victorin dénonce



ILL. 22A. LE FRÈRE MARIE-VICTORIN (1885-1944). | JBM : QUATRE-TEMPS, VOL. 22, N° 2, 1998, P. 9.



ILL. 22B. HENRY TEUSCHER (1891-1984). | JBM : QUATRE-TEMPS, VOL. 30, N° 2-3, 2006, P. 20.

l'inexistence d'une tradition scientifique au Québec, la pénurie d'éducation et de recherches scientifiques et l'absence d'une élite scientifique¹⁹. En 1923, il crée l'Institut botanique, qui regroupe des botanistes et dont la vocation est la recherche, la constitution de collections et d'herbiers ainsi que la diffusion²⁰. Cet Institut donnera naissance à la Société canadienne d'histoire naturelle, qui facilitera la fondation du Jardin botanique.

Le frère Marie-Victorin lance l'idée d'établir un jardin botanique à Montréal pour une première fois en 1925²¹, puis une deuxième fois en 1929, après avoir participé au Congrès international de botanique à Cape Town en Afrique du Sud. Il a alors l'occasion de visiter différents jardins botaniques (notamment le Jardin des Plantes à Paris, les jardins botaniques de Kew, de Prague et de Cologne ainsi que l'Arnold Arboretum à Boston), de rencontrer des botanistes de renom et de découvrir la flore étrangère. À son retour, il relance l'idée d'un jardin botanique, qui pourrait être comparable à celui de New York, de Paris ou d'Édimbourg, et cette fois-ci le projet reçoit l'aval de la Société canadienne d'histoire naturelle. Dans un discours, que reprend intégralement *Le Devoir*, le frère Marie-Victorin cherche non seulement l'appui de ses concitoyens, mais aussi celui de journalistes, tel Louis Dupire du *Devoir*, et d'hommes politiques

comme Léon Trépanier et Camilien Houde²², faisant valoir que plusieurs grandes villes du monde possèdent un tel jardin. Il souligne les nombreux mérites que pourrait présenter un jardin botanique pour Montréal, en particulier celui « de placer Montréal sur la carte des villes que l'on peut visiter, où il y a quelque chose pour l'œil et pour l'esprit »²³. Il décrit les mérites des jardins botaniques modernes, dont la mission est à la fois utilitaire, esthétique, scientifique et philanthropique. Dans une entrevue accordée au *Devoir*, il affirme : « Je reviens pénétré de la nécessité, pour une ville comme la nôtre et pour une université comme celle de Montréal, d'avoir un grand jardin botanique scientifiquement organisé²⁴. » Et il en propose déjà l'emplacement : le côté nord-ouest du grand parc Maisonneuve. Ce terrain offre une grande variété de sols convenant à différents types de culture²⁵. L'Association du Jardin botanique de Montréal est créée sous l'égide du frère Marie-Victorin et de la Société canadienne d'histoire naturelle le 27 janvier 1930. Le maire de Montréal Camilien Houde soutient le projet et l'emplacement proposé au parc Maisonneuve est accepté en 1931. Le 4 mars 1932, des fonds sont octroyés pour entreprendre le projet. Des travaux de canalisation et de nivellement de même que la construction d'une serre, d'une chaufferie et d'un petit pavillon de pierre (Lucien F. Kéroack, architecte) sont entrepris²⁶. Mais les travaux

sont interrompus en 1933 en raison de la crise économique.

Entre-temps, en 1932, sur la recommandation du directeur du Jardin botanique de New York, le frère Marie-Victorin a déjà choisi celui qui fera l'aménagement du Jardin de Montréal : il s'agit de Henry Teuscher, biologiste, horticulteur et architecte paysagiste expérimenté qui rêve de créer un jardin botanique idéal (ill. 22b). Ce dernier a étudié l'horticulture et l'architecture de paysage en Allemagne et travaille alors comme dendrologue (spécialiste des arbres) au Jardin botanique de New York. À l'époque où Henry Teuscher étudie en Allemagne, il existe dans ce pays un grand intérêt pour les parcs populaires à vocation utilitaire et pédagogique. On s'intéresse aussi à la création de nouveaux jardins aménagés de manière plus rigoureuse et ordonnée, selon des préoccupations d'ordre social et hygiénique²⁷. Les mêmes idées circulent aux États-Unis et influencent le projet de Jardin botanique de Montréal. Même si jusqu'en 1936 le projet est à plusieurs fois menacé, le frère Marie-Victorin et Henry Teuscher lui donnent forme et élaborent l'aménagement des terrains dans un échange de correspondance assidue. Lorsque le projet reprend finalement vie en 1936, le comité exécutif de la Ville constitue la Commission du Jardin botanique de Montréal et nomme le frère Marie-Victorin directeur



ILL. 23. UNE VUE AÉRIENNE DU JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL EN 1938. | JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL



ILL. 24. UNE VUE AÉRIENNE DU JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL EN 1948. | JBM : QUATRE-TEMPS, VOL. 30, N° 2-3, 2006, P. 13.

scientifique et Henry Teuscher surintendant et chef horticulteur. En 1937-1938, ce dernier prépare un plan qui précise dans le détail le tracé des chemins et l'emplacement des jardins et des bâtiments (ill. 3 et 23). C'est ce plan, remis à jour en 1939, qui garantira la pérennité du Jardin, tout en lui permettant de se renouveler.

Plusieurs résolutions sont adoptées par la Ville pour permettre la réalisation du Jardin botanique et le projet reçoit aussi l'appui du premier ministre Maurice Duplessis. Bénéficiant du programme d'aide aux chômeurs mis sur pied par le gouvernement du Québec, Teuscher peut engager deux mille hommes pour effectuer une grande partie des travaux manuels dans le Jardin. Entre 1936 et 1939, on peut ainsi mettre en place une pépinière et des serres de service; on aménage certains des jardins d'exposition et on pose les clôtures²⁸; on creuse aussi les étangs et on utilise la terre ainsi obtenue pour créer le remblai du côté du boulevard Pie IX. Les mille plants d'arbres et d'arbustes donnés par le Boyce Thompson Arboretum de New York sont enfin mis en terre. Une partie du pavillon administratif est complétée, les fondations des serres d'exposition sont coulées et d'autres travaux

sont entrepris, comme l'aménagement du jardin alpin, du jardin aquatique, de l'entrée principale avec sa fontaine et ses cascades d'eau, des premiers jardins pour les écoliers et du terrain de jeux.

Même si les travaux sont loin d'être terminés, certaines sections du Jardin sont semble-t-il accessibles au public dès 1936²⁹. Le personnel de l'Institut botanique de l'Université de Montréal emménage dans les nouveaux bureaux du pavillon administratif en 1939. Au même moment, la collection horticole du Jardin est vraiment entreprise et un programme d'activités éducatives est mis en place (grâce notamment à l'École d'apprentissage horticole qui forme des jardiniers professionnels, aux jardinets d'écoliers et à l'École de l'éveil)³⁰. Au moment où éclate la Seconde Guerre mondiale, une grande partie du Jardin a déjà été aménagée au coût de onze millions de dollars³¹. Le Jardin botanique ouvre véritablement ses portes en 1939 et connaît très tôt un grand succès : une première exposition sur les chrysanthèmes attire plus de dix mille visiteurs en 1940. À cette époque, on y reçoit parfois de quinze à vingt mille visiteurs le dimanche et les écoliers y vont la semaine³². Malgré cela, de 1939 à 1942,

l'avenir du Jardin botanique est encore une fois menacé et des discussions avec le gouvernement provincial et le ministère de la Défense, qui entend réquisitionner le terrain, se poursuivent au cours de ces années. Au printemps 1942, la Ville de Montréal en devient l'unique propriétaire. À ce moment, dix des vingt-trois sections sont complétées (ill. 24).

Le décès tragique du frère Marie-Victorin, à la suite d'un accident d'automobile survenu en 1944 alors qu'il revenait d'une excursion d'herborisation, fait en sorte que le Jardin botanique connaît une période où, selon André Bouchard, « une grande partie de son œuvre s'effrita. Plusieurs des groupes et sociétés associés au Jardin et qui donnaient tout son dynamisme à l'institution disparurent. Le Jardin botanique, parc d'expositions botaniques et horticoles, a survécu grâce à la force du plan de Teuscher, mais ne demeura pas le lieu de stimulation intellectuelle qu'il avait été³³. » Les cercles des jeunes naturalistes et les jardinets d'écoliers, qui avaient été initiés par le frère Marie-Victorin, sont toutefois maintenus. Henry Teuscher est alors nommé conservateur et demeure au Jardin jusqu'au moment de sa retraite en 1962. Jacques Rousseau, botaniste et

ethnologue réputé, en devient le directeur de 1944 à 1956 et il contribue à son rayonnement par ses publications et ses recherches³⁴. Les premières serres d'exposition qui avaient été démantelées au début des années 1940 commencent à être reconstruites et certaines sont inaugurées en 1956. Les années 1960 sont marquées par un certain déclin dans les activités et les projets. De grandes expositions florales y sont cependant montées dans la serre centrale. C'est même à cette époque qu'est agrandi l'arboretum; on utilise à cet effet l'ancienne carrière au nord du site, ce qui permet de prolonger le Jardin jusqu'au boulevard Rosemont.

Il faut attendre les années 1970 marquées par une conjoncture économique favorable et l'apparition des préoccupations environnementales pour que le Jardin botanique de Montréal s'épanouisse à nouveau, tout en demeurant dans la continuité de la vision mise de l'avant par ses fondateurs. Avec l'arrivée de Pierre Bourque à titre de responsable des jardins extérieures dans les années 1970 et de directeur en 1980, les activités scientifiques et culturelles reprennent, redonnant tout son dynamisme à l'institution : travaux de recherches dont les résultats sont publiés, constitution de collections et d'inventaires, activités de vulgarisation, fondation de la Société d'animation du Jardin et de l'Institut botanique – qui permet à ses membres d'approfondir leurs connaissances en botanique et en horticulture notamment par la publication d'une revue de vulgarisation scientifique –, création de la nouvelle école d'horticulture Louis-Riel, en collaboration avec la Ville et la Commission des écoles catholiques de Montréal, et fondation de l'Institut de recherche en biologie végétale. En outre, une plus grande coopération se développe avec l'Université de Montréal et on assiste à la mise sur pied d'un programme de formation et de diverses sociétés³⁵.

On accroît alors la superficie de certains jardins et le nombre de spécimens augmente³⁶. Certaines serres d'exposition et de service sont réaménagées, d'autres construites. Une grande serre d'exposition est ainsi bâtie à l'extrémité ouest des serres d'exposition. Le complexe d'accueil est érigé pour recevoir des présentations sur les volets éducatif et scientifique du jardin. Le bâtiment administratif est rénové et on lui ajoute une annexe pour accueillir les laboratoires de l'Institut de recherche en biologie végétale. Le Jardin s'implique également dans de nombreux projets comme la promotion en 1977 du parc écologique de Saraguay (une forêt située au nord de Montréal) et les Florales internationales de 1980, qui marquent une ouverture sur le monde. C'est aussi au cours de ces années qu'apparaissent de nouveaux aménagements : le ruisseau fleuri (1976), la roseraie (1976), les jardins du Japon (1988) et de Chine (1991). Même après le départ de Pierre Bourque en 1993, cette tendance se poursuit avec la maison de l'arbre (1996), la cour des sens (1999) et le jardin des Premières-Nations (2001). Tous ces nouveaux projets et ces installations permettent au Jardin botanique de Montréal d'avoir un plus grand rayonnement et d'acquérir une réputation internationale.

Le Jardin botanique de Montréal : un jardin botanique « idéal »

Le frère Marie-Victorin a dès l'origine une vision précise de ce qui définit un jardin botanique moderne, lequel doit se distinguer des jardins ordinaires par sa beauté, son organisation et son utilité³⁷. Il perçoit le côté esthétique particulier à ce type de jardin comme une façon de piquer la curiosité du public et de susciter l'intérêt pour les sciences. Henry Teuscher partage la même vision. Déjà en 1933, celui-ci rédige un texte intitulé « Programme d'un jardin botanique idéal »³⁸, où il souligne l'importance pédagogique d'un tel lieu,

qu'il considère avant tout comme « une institution d'éducation », ainsi que la nouvelle vocation sociale du jardin moderne, qui contraste avec celle des anciens jardins, qui étaient plutôt réservés aux scientifiques. Pour lui, le jardin botanique doit évidemment être un centre de recherche, mais il doit aussi aider « le citadin déraciné à retrouver ou à conserver le lien salutaire avec la nature dont, après tout, il fait partie »³⁹. Il recommande deux types d'aménagement pour rapprocher le grand public de la nature et l'intéresser aux sciences : le jardin où se trouvent la flore indigène ainsi que quelques types de végétation exotique et les jardins floraux (regroupant notamment des plantes vivaces, annuelles et aquatiques, une rocaille, un arboretum, un jardin médicinal avec des plantes médicinales utilisées par les Amérindiens et un jardin économique⁴⁰). Comme autres possibilités de jardins, il propose un jardin de rhododendrons et d'azalées, un jardin oriental et un jardin anglais; tous ces aménagements verront le jour au cours des années 1970 à 1990. Pour Henry Teuscher, les possibilités offertes par les différents types de jardins sont nombreuses et il est important de savoir se renouveler. Il prévoit aussi une section destinée aux jardins des enfants, comme on en trouve alors au jardin de Brooklyn; mais, selon lui, ces jardins doivent être assez à l'écart pour ne pas déranger les autres activités qui se déroulent sur le site. Dans ce texte, il s'intéresse aussi à l'aménagement physique des lieux : présence d'avenues bordées d'arbres, d'un restaurant, de terrains de jeux et d'aires de pique-nique. Il prépare un premier plan très détaillé du Jardin botanique de Montréal dès 1937-1938. À cet égard, le Jardin botanique de Montréal serait l'un des seuls à avoir été entrepris dès le départ avec un tel plan⁴¹.

Cette vision orientée par des considérations d'ordres social, pédagogique et scientifique se poursuit avec Jacques Rous-

seau qui prend la relève à la suite du décès du frère Marie-Victorin. Par ailleurs, avec l'arrivée de Pierre Bourque dans les années 1970, les activités à caractère pédagogique, tout en s'inscrivant dans la continuité des idées mises de l'avant par Henry Teuscher, sont renforcées, en favorisant la création de jardins qui mettent en vedette un type de plantes (comme la roseraie) ou des jardins thématiques (comme le jardin de Chine ou le jardin japonais que mentionnait déjà Teuscher en 1933).

Le jardin botanique de Montréal : ses missions⁴²

Nous verrons ici brièvement comment ce Jardin botanique s'acquitte de ses grandes missions, soit la recherche scientifique et la conservation, l'exposition et l'éducation, lesquelles ont orienté le développement de ce lieu depuis ses tout débuts et lui ont donné ses caractéristiques actuelles, tout en contribuant à son essor et à en faire un grand jardin botanique.

La recherche scientifique et la conservation

Depuis sa fondation en 1931, le Jardin botanique de Montréal joue un rôle dans l'avancement de la recherche en botanique et est un important centre de référence en horticulture tant à l'échelle nationale qu'internationale⁴³. Les collections commencent très tôt à y être organisées. Des dons de semences arrivent dès 1936 de Chine, des États-Unis, d'Écosse, de France, etc.; à cette même époque Henry Teuscher et le frère Marie-Victorin entreprennent des excursions d'herborisation au Québec et au Nouveau-Brunswick. En 1937, le registre du jardin compte déjà douze mille lots de plants⁴⁴. Présentement, le Jardin compte une collection de semences classifiées selon les normes des grands instituts botaniques. Il abrite aussi l'Herbier Marie-Victorin qui compte au-

delà de neuf cent mille spécimens représentant quatre-vingt-dix-neuf pour-cent de la flore du Québec. Les collections du Jardin sont toujours enrichies par les récoltes effectuées par les botanistes lors d'expéditions de recherche et grâce aux échanges avec d'autres institutions. On y trouve actuellement plus de vingt-deux mille espèces et cultivars de plantes provenant de différentes régions du monde.

Tout ce patrimoine végétal est essentiel à la recherche menée par l'Institut de recherche en biologie végétale, organisme affilié à la Ville de Montréal et à l'Université de Montréal⁴⁵. La recherche se fait sous l'égide de cet Institut qui regroupe des professeurs du Département des sciences biologiques de l'Université de Montréal et des botanistes du jardin. Créé en 1990, cet Institut origine en fait de l'Institut botanique qui avait été fondé en 1923 par le frère Marie-Victorin; l'association avec l'Université de Montréal remonte également au tout début de la création du Jardin. L'Institut de recherche en biologie végétale se consacre surtout à la biologie moléculaire, à la biodiversité et à l'écologie⁴⁶. Il a acquis une réputation de chef de file mondial dans la recherche sur la diversité de la vie végétale⁴⁷. Les chercheurs de l'Université de Montréal mènent surtout des recherches dans des disciplines comme la génétique, la biochimie des plantes ou la biologie moléculaire. Ceux du Jardin orientent davantage leurs recherches vers les besoins du Jardin; ils assurent la gestion des collections de végétaux et sont responsables des inventaires et des répertoires.

L'exposition et l'éducation

Dès le début, le frère Marie-Victorin accorde une grande importance à la vocation éducative du Jardin, qu'il considère comme essentielle. Il écrit en 1937 dans *Le Devoir* qu'il est « une institution scientifi-

que, une oasis de beauté et de fraîcheur, mais surtout d'éducation pour le peuple et pour l'enfant »⁴⁸. Dès 1938, il fonde l'École d'apprentissage horticole et réserve une section du Jardin à des jardinets destinés aux jeunes écoliers. Puis, en 1939, il y installe l'École de l'éveil, fondée par sa collègue Marcelle Gauvreau, dans le but de permettre aux jeunes citoyens de découvrir la nature. En 1943, peu de temps avant sa mort, il entreprend un projet d'association entre le Jardin et l'Institut botanique de l'Université de Montréal.

Cette vocation pédagogique se perpétue de nos jours par des programmes destinés au grand public, dont diverses activités de vulgarisation scientifique et d'animation dans les domaines de l'horticulture, de la botanique et des sciences naturelles : visites guidées, ventes de plantes, expositions thématiques et didactiques, événements spéciaux pour faire découvrir de nouvelles cultures aux visiteurs, renseignements horticoles, ateliers et cours d'horticulture, publications de vulgarisation, dont la revue *Quatre-Temps*, et l'accès à une bibliothèque spécialisée. Il existe aussi toute une gamme d'activités destinées spécifiquement aux jeunes : camps de jour, jardins-jeunes, visites pour la clientèle scolaire, site Internet, etc. Une salle adjacente aux serres leur est même réservée, la salle Chlorophylle. Dans le Jardin même, des panneaux informatifs renseignent le visiteur sur l'histoire, l'évolution et les qualités horticoles de chaque jardin. Les plantes et les arbres y sont aussi identifiés. Les espèces rares ou menacées y sont signalées. Une simple promenade dans ce Jardin est donc une occasion de dépaysement, mais aussi de multiples découvertes, occasionnées tant par la présence de la flore du Québec et du Canada que par celle de régions exotiques et lointaines. Par ailleurs, de nombreuses sociétés, fondations ou écoles s'intéressant à l'horticulture, à la botanique ou

à l'écologie sont affiliées au Jardin botanique : à titre d'exemples, mentionnons l'École d'horticulture du Jardin botanique de Montréal, qui permet de préparer des ouvriers horticoles, la Société de bonsaï et de penjing de Montréal, la Société des roses du Québec, la Fondation Marie-Victorin pour la nature et les sciences et, enfin, les cercles des jeunes naturalistes qui lui sont associés depuis les débuts.

Ajoutons par ailleurs que l'emplacement du Jardin au cœur de la ville lui permet d'être bien intégré au tissu urbain et de jouer un rôle social et éducatif auprès des nombreux citadins et visiteurs qui s'y rendent. Au fil des ans, le Jardin botanique de Montréal a initié des politiques de plantation d'arbres en milieu urbain et vu à la protection de milieux naturels. Les jardins d'exposition, qui avaient une vocation pédagogique dès le moment où Henry Teuscher les a conçus, permettent encore aujourd'hui à la population urbaine de découvrir des nouveautés horticoles, les plantes vénéneuses, les plantes médicinales, etc. En tant qu'importante attraction touristique, ce jardin a aussi un rôle récréatif et éducatif majeur : nombre de visiteurs s'y rendent pour simplement se promener ou se reposer, mais aussi pour participer à différentes activités. Le caractère multiculturel du Jardin botanique, particulièrement évident depuis la création du jardin japonais en 1988, du jardin de Chine en 1991 et du jardin des Premières-Nations en 2001, en constitue un autre volet éducatif. Les jardins japonais et chinois sont non seulement une occasion de découvrir d'authentiques jardins asiatiques, mais aussi de se familiariser avec ces deux cultures par une gamme d'activités et d'expositions particulières. De même, le jardin des Premières-Nations permet de découvrir la culture des Inuits et des Amérindiens par la présence de trois écosystèmes différents et d'une gamme d'activités.

Le Jardin en regard des lignes directrices de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada

L'excellence de ses qualités esthétiques (ligne directrice 1)

Il est possible d'apprécier ce jardin botanique de plusieurs façons. Et même si la recherche scientifique, la conservation et l'éducation en sont des fonctions essentielles, la dimension esthétique y tient une place fort importante. L'un des regards que l'on peut poser sur ce jardin est ainsi orienté vers ses qualités visuelles et d'exécution, auxquelles s'ajoutent souvent des qualités plus intangibles comme la présence des parfums ou le sens du toucher. Dans son entité, avec ses soixante-quinze hectares de plantes, d'arbres et de verdure, ce Jardin peut d'abord être considéré comme une grande et magnifique oasis de verdure et de couleurs placée en milieu urbain. Par contre, chaque jardin a pour ainsi dire sa propre personnalité et ses caractéristiques particulières, qui en font un petit microcosme, parfois familier, parfois dépaysant. Pour le visiteur, ce jardin botanique constitue donc une véritable expérience esthétique, reposant autant sur la beauté d'ensemble du lieu et sur sa végétation aux coloris, aux agencements et aux formes des plus diversifiés que sur les contrastes, le dépaysement, la variété ou l'harmonie qui existent d'un jardin à l'autre. Les qualités esthétiques du lieu reposent donc sur une multitude de facteurs. Nous en relevons ici quelques-uns.

Certains jardins se démarquent simplement par leurs très grandes qualités visuelles, créées notamment par la variété et l'abondance des coloris : c'est le cas de la roseraie avec ses plates-bandes sinueuses où se retrouvent plus de dix mille rosiers qui fleurissent de mai à octobre ;

du jardin Leslie-Hancock où fleurissent en mai et en juin rhododendrons et azalées ; du jardin des lilas avec ses trois mille arbustes ; et du pittoresque jardin fleuri, doté de plates-bandes regorgeant d'iris, d'hémérocailles, de pivoines et de plantes vivaces disposées autour d'un ruisseau (ill. 9, 14 et 15). D'autres jardins, moins flamboyants, se distinguent par leur beauté naturelle, plus simple et familière. On peut ainsi mentionner le secteur des étangs avec ses grands arbres, empreint de romantisme ; les jardins-étudiants, un peu en retrait dans un cadre bucolique et champêtre ; le jardin des Premières-Nations, qui rappelle les différents environnements des forêts du Québec ; le secteur de la maison de l'arbre, avec ses boisés et son plan d'eau ; et le jardin du sous-bois avec ses plantes appréciant un éclairage discret et tamisé (ill. 8, 16, 17, 20 et 21). D'une tout autre échelle, puisqu'il occupe la moitié du terrain du Jardin botanique, l'arboretum regroupe des milliers d'arbres se succédant dans un cadre pastoral, qui fait tout à fait oublier le milieu urbain environnant (ill. 18). Enfin, pour terminer, mentionnons la petite cour des sens (située aux côtés du pavillon administratif), qui est destinée aux personnes aveugles, et dont les qualités esthétiques s'expriment par différentes facettes de l'odorat et du toucher, notamment le piquant, le doux, le visqueux et le rugueux.

Les qualités esthétiques du lieu peuvent aussi provenir du dépaysement et de la nouveauté que dégagent certains aménagements. Par les dimensions, les formes et la beauté souvent inusitées des plantes et des arbres exotiques qu'elles recèlent, les serres offrent ainsi un grand dépaysement visuel, qui peut être apprécié en toute saison (ill. 6). L'humidité existant dans les serres n'est pas étrangère à cette ambiance particulière. Le jardin alpin, aménagé autour d'un monticule

avec une chute d'eau, offre un environnement complètement différent, celui des hautes montagnes où poussent des plantes alpines et subalpines (ill. 13). Dans un tout autre registre, le jardin de Chine, avec ses sept pavillons, son grand plan d'eau où se reflètent les bâtiments, sa montagne de pierre et ses plantes tels les lotus et les pivoines, est un lieu paisible regorgeant de beauté et de symboles, également très dépaysant (ill. 11). De même, le jardin japonais, avec son pavillon, ses pierres agencées de manière symbolique, son étang se prolongeant en cascade et en ruisseaux, ses ponts permettant des points de vue, ses arbres et arbustes à fleurs exprimant une vision idéalisée de la nature, est un lieu empreint d'harmonie et de quiétude et qui n'a pas fini d'étonner le visiteur occidental (ill. 12).

Enfin, certains des jardins ont des éléments tels que murs, murets, bassins et plans d'eau qui s'allient aux différents aménagements horticoles et les complètent, contribuant ainsi à créer l'ambiance particulière du lieu. C'est par exemple le cas des jardins d'accueil constitués de nombreuses plates-bandes colorées, formées de plantes bulbeuses aménagées à la française, au centre desquelles s'étièrent une longue fontaine et des cascades d'eau en dégradé (ill. 5). Les jardins d'exposition ne paraissent être au premier coup d'œil qu'un seul grand jardin, mais, en s'y promenant, on y découvre une succession de petits jardins aménagés de manière formelle, fort différents les uns des autres et bien délimités par des murets, des marches, des pergolas, des tonnelles, etc. (ill. 7). Enfin, le jardin aquatique abrite des plantes qui poussent dans des bassins surélevés remplis d'eau et constitue ainsi un lieu organisé de manière symétrique et balancé, où le support des plantes détient une place importante (ill. 10).

Le caractère remarquable ou unique de son type et de ses styles qui témoignent d'une période importante de l'histoire du Canada ou de l'horticulture (ligne directrice 2)

a) Son type

Comme mentionné précédemment, la création du Jardin botanique dans les années 1930 coïncide avec la mise en place d'une structure scientifique au Québec. Celui-ci compte alors parmi les tout premiers jardins botaniques mis en place au Canada et s'inscrit dans le développement d'une tradition horticole structurée. Lorsqu'on recommence à parler d'aménager un jardin botanique à Montréal dans les années 1920, il en existe seulement deux au pays : la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa établie en 1886 par le gouvernement fédéral est un centre de recherche agricole qui compte entre autres un arboretum et un jardin botanique ; et le Jardin botanique de l'Université de la Colombie-Britannique, fondé en 1916. Le service des parcs de la ville de Hamilton en Ontario envisage aussi d'aménager un jardin botanique à la fin des années 1920, mais la crise économique retarde le projet jusque dans les années 1940, alors qu'il est pris en charge par le gouvernement provincial. Montréal est donc la seule ville canadienne à se lancer dans une telle entreprise à cette époque⁴⁹.

Bon nombre d'auteurs et de spécialistes considèrent ce Jardin botanique comme le plus important au pays, mais aussi comme l'un des plus importants au monde. Plusieurs s'accordent pour dire que celui de Kew à Londres est le meilleur exemple en raison de son ancienneté, de ses grandes collections et de ses expositions, mais mentionnent également ceux de New York (Brooklyn Botanic Garden), de St. Louis (Missouri Botanic Garden), d'Édimbourg, de Singapour, de Paris (Jardin des Plantes), de Berlin et de Montréal

comme étant de très grands jardins botaniques⁵⁰. Pour Marie-France Larochelle, préposée aux renseignements horticoles au Jardin botanique de Montréal, des mille huit cent quarante-six jardins botaniques qui existent au monde, celui de Montréal serait l'un des cinq plus importants, basé sur ses dimensions, la richesse de ses collections et le nombre d'employés et de visiteurs⁵¹. À l'occasion des témoignages soulignant le soixante-quatrième anniversaire du Jardin botanique de Montréal, sir Peter Crane FRS⁵², directeur des célèbres Jardins botaniques royaux de Kew en Angleterre, écrit : « Non seulement le Jardin botanique est l'un des plus importants au monde, mais il est aussi un lieu d'innovation reconnu comme tel par ses pairs, grâce notamment à la qualité de ses aménagements et au dynamisme de ses programmes éducatifs⁵³. » De même, Gregory Long, président-directeur général du Jardin botanique de New York, écrit : « Le Jardin botanique de Montréal est non seulement le plus important au Canada, mais également l'un des plus grands et des plus beaux au monde⁵⁴. »

b) Ses différents styles

Plusieurs influences stylistiques peuvent être retracées dans ce Jardin : certaines sont contemporaines à l'époque de Henry Teuscher, alors que d'autres expriment des intérêts et des préoccupations plus modernes. Un même jardin peut aussi présenter plus d'une influence stylistique. C'est ce mariage et ce contraste d'influences variées qui contribuent à donner sa personnalité à ce Jardin et à en faire un lieu dynamique et vivant, offrant une diversité d'expériences aux visiteurs.

La première influence que l'on remarque en pénétrant par l'entrée sud-ouest du Jardin botanique, c'est l'influence Beaux-Arts, visible dans l'architecture du pavillon administratif (1932-1938) et dans l'aménagement du jardin d'accueil (1938) (ill. 5).

On sait que le terme Beaux-Arts réfère à un style d'édifice classique, mais aussi à une méthode de composer issue de l'enseignement de l'École des beaux-arts à Paris, qui fut reprise par les architectes nord-américains au tournant du vingtième siècle et dont la popularité s'est souvent maintenue jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Cette méthode de composition, visant à exprimer la symétrie, l'ordre et la monumentalité, est basée sur la symétrie axiale, les lignes droites, les tracés réguliers, la régularité, la création de points de vue et la hiérarchisation des espaces. Le jardin d'accueil témoigne de cette influence Beaux-Arts par son plan symétrique et balancé, basé sur un système d'axes bordés de plates-bandes. Le long sentier central mène ainsi à la fontaine et aux cascades, éléments essentiels de cette perspective, puis vers le pavillon administratif. Le pavillon administratif est lui-même un bâtiment qui témoigne de l'influence de l'architecture Beaux-Arts par sa symétrie, sa monumentalité et l'organisation ordonnée et bien balancée des différentes façades d'origine.

Cette influence Beaux-Arts peut aussi se retracer dans l'aménagement formel de certains autres jardins anciens. Les jardins d'exposition, entrepris dès 1938, sont fondés sur un système d'axes et privilégient les points de vue pour mettre en valeur des éléments horticoles; différents éléments structurels, tels que murs, terrasses, treillis, pergolas, bassins et fontaines, permettent de bien délimiter et hiérarchiser l'espace, où vient s'insérer la nature (ill. 7)⁵⁵. Le jardin aquatique, aussi conçu en 1938, présente un autre aménagement très structuré et symétrique comptant une centaine de bassins surélevés qui servent à accueillir les plantes aquatiques (plantes submergées, plantes à feuilles flottantes et plantes émergentes) ainsi que des petits ponts, des escaliers et des fontaines (ill. 10).

À cette influence Beaux-Arts s'est aussi greffée une autre influence qui lui est presque contemporaine : celle de l'Art déco, popularisée par l'exposition des Arts décoratifs de Paris en 1925, qui privilégie la verticalité, les ornements stylisés, les motifs géométriques, les mélanges de couleurs et de matériaux. Ce style influencé par la technologie symbolisait la modernité et s'accordait sans doute très bien avec la vision progressiste du frère Marie-Victorin et de Henry Teuscher. C'est ainsi que le pavillon administratif qui allie la pierre calcaire et la brique est orné d'éléments décoratifs, tels que bas-reliefs, urnes, médaillons, motifs en zigzag, chevrons et formes géométriques qui dénotent l'apport du style Art déco. Certains des éléments font aussi allusion à la fonction du lieu : bas-relief montrant deux enfants qui effeuillent une marguerite et portant l'inscription « Reine des prés, dis-moi la vérité »; et médaillons représentant les botanistes Johan Mendel et Carl von Linné. Cette influence Art déco se voit aussi dans certains éléments du jardin d'accueil qui compte un bassin de forme octogonale et six bassins en dégradé. De même, la grille de fer forgé du côté de la rue Sherbrooke est constituée de piliers de pierre moulée d'inspiration Art déco.

Par ailleurs, comme le fait remarquer l'historien Jacques Des Rochers, le programme iconographique du pavillon administratif et de certains éléments structurels du jardin d'accueil comporte de nombreuses allusions au patrimoine naturel du Québec et du Canada. Cette tendance à vouloir « canadianiser » l'architecture et les arts décoratifs s'inscrit dans un courant qui fait son apparition au pays dans les années 1930⁵⁶. Le pavillon administratif est ainsi orné de médaillons avec des feuilles d'érables et des cônes et aiguilles de pin. Il comporte aussi des bas-reliefs colorés en terre cuite qui illustrent des scènes mettant en vedette l'homme et la

nature : on y voit ainsi des Amérindiens qui écrasent le maïs et vont à la chasse dans un canoë, un homme qui ramasse de l'eau d'érable et un orignal parmi les nénuphars. Les bassins sont ornés de castors et de hérons. Les grilles de l'entrée sont parées de sarracénies, fleur préférée du frère Marie-Victorin.

Certains jardins présentent un caractère informel, rappelant davantage l'esprit du mouvement pittoresque anglais. C'est le cas de la roseraie et du jardin fleuri qui privilégient les aménagements romantiques dont les tracés et les sentiers ont des formes sinueuses et irrégulières (ill. 9 et 15). Certains d'entre eux sont situés dans un cadre naturel qui accentue leurs qualités pittoresques – c'est le cas du jardin alpin, de l'arboretum, des jardins-jeunes, du jardin des Premières-Nations, du jardin Leslie-Hancock et enfin du secteur des étangs entouré d'érablières et d'arbres qui se trouvaient sur le site bien avant son aménagement (ill. 13, 16, 17 et 18).

Enfin, mentionnons la présence de certains jardins thématiques dont l'influence stylistique provient d'un groupe culturel particulier. C'est le cas du jardin de Chine (1991), dont l'aménagement a été fait par Le Weizhong, architecte chinois de grande réputation, dans la foulée de l'amitié unissant Montréal et Shanghai (ill. 11). Pour créer ce jardin, celui-ci a puisé son inspiration dans les jardins de style privé de l'époque Ming (quatorzième au dix-septième siècle). Il s'agirait du plus grand jardin chinois du genre situé à l'extérieur de la Chine et certainement de l'un des aménagements les plus élaborés du site⁵⁷. Il en est de même du jardin japonais (1988), qui a été dessiné par un architecte de renom, Ken Nakajima. Ce jardin, contrairement à celui de Chine, offre une interprétation moderne d'un jardin traditionnel japonais (ill. 12). S'inscrivant dans la tradition naturaliste, il comporte un lac,

des arrangements de roches ainsi qu'une maison de thé⁵⁸. On y trouve des plantes du Québec, mais l'esprit et la philosophie d'un jardin japonais.

L'importance de l'influence qu'il a exercée dans le temps ou sur un territoire donné, du fait de son ancienneté, de son type, de son style (ligne directrice 4)

L'influence exercée par le Jardin botanique est de plusieurs ordres. Mentionnons d'abord celle de ses recherches scientifiques qui ont une portée nationale et internationale, notamment dans les domaines de la biologie moléculaire et cellulaire, de la biodiversité des plantes à fleurs et de l'écologie. À cet égard, sir Peter Crane FRS, directeur des Jardins botaniques royaux de Kew, affirme que le Jardin botanique de Montréal s'est bâti une réputation de chef de file en matière de diversité de la vie végétale et, de concert avec d'autres jardins botaniques et d'autres instituts de recherche, il a grandement contribué à la connaissance de la diversité végétale, dont la conservation des plantes et leur utilisation durable pour l'humanité⁵⁹.

Au Québec même, le Jardin a contribué et contribue encore à l'essor de l'horticulture par son enseignement, tant auprès du grand public que des spécialistes. Au moment de la fondation du Jardin botanique, il n'existe aucune formation professionnelle en horticulture ornementale⁶⁰. Au fil des ans, par l'intermédiaire de l'École d'apprentissage horticole, puis de l'école Louis-Riel et de l'École des métiers de l'horticulture, plus de sept cents horticulteurs seront formés. L'initiation des jeunes à l'horticulture débute dès 1938, alors que le Jardin est encore en chantier, par la création des jardinets d'écoliers. Le programme se poursuit aujourd'hui par les jardins-jeunes. Des cours de biologie

végétale sont également donnés dans les installations du Jardin aux étudiants de l'Institut de recherche en biologie végétale et des recherches sont menées dans les collections de plantes vivantes du Jardin par les chercheurs de l'Institut. Le jardin transmet aussi une panoplie de connaissances par les expositions florales organisées depuis 1942, la publication des feuillets horticoles – ceux des années 1940-1945 étaient même rédigés par Henry Teuscher – ainsi que par son service de référence horticole.

L'apport de l'expertise développée par le Jardin s'exerce enfin de manière plus concrète en milieu urbain. Ainsi, à partir de 1954, le Jardin botanique participe à des compagnes d'embellissement urbain à Montréal. Son expertise est aussi requise pour la réalisation de grands projets tels l'Exposition universelle de 1967, les Jeux olympiques en 1976 et surtout les Floralies internationales de Montréal en 1980.

Finalement, mentionnons que le personnel du Jardin botanique de Montréal a également contribué à la création d'autres parcs et jardins, dont ceux du Biodôme, du parc-plage de l'île Notre-Dame à Montréal et du Jardin botanique du Nouveau-Brunswick – un jardin de sept hectares comptant cinquante mille végétaux, dont une roseraie, des rhododendrons, un arboretum et un jardin fleuri.

La présence de spécimens horticoles d'une rareté ou d'une valeur exceptionnelles (ligne directrice 5)

Le Jardin botanique de Montréal compte l'une des collections les plus riches de plantes vivantes en Amérique du Nord. Ainsi, la roseraie abrite environ dix mille spécimens de roses, dont cent cinquante cultivars de lignées modernes, cent soixante cultivars de rosiers arbusifs modernes, cent vingt cultivars de rosiers

anciens et cent vingt espèces botaniques. Une section de cette roseraie est consacrée à des rosiers très anciens, dont l'origine date d'avant 1867⁶¹, et regroupe des spécimens représentatifs des plus importants groupes rustiques dans l'histoire du développement de la rose⁶². Le Jardin possède aussi une collection exceptionnelle et reconnue dans le monde entier de mille cinq cents espèces et hybrides d'orchidées, totalisant trois mille spécimens. C'est Henry Teuscher, spécialiste des orchidées, qui a initié cette collection. Par ailleurs, le jardin Leslie-Hancock abrite l'une des collections de rhododendrons parmi les plus nordiques et le jardin alpin l'une des plus importantes collections de plantes alpines au monde (quatre mille espèces et cultivars)⁶³.

Les arbres représentent un autre aspect important de ce Jardin. Le terrain concédé pour aménager le Jardin botanique dans les années 1930 comptait déjà plusieurs grands arbres indigènes (frêne de Pennsylvanie, érable rouge, orme américain, etc.)⁶⁴. De nombreux conifères de l'entrée principale ont été plantés en 1936-1937 et plusieurs des arbres plantés jusqu'aux années 1950 provenaient de l'Arnold Arboretum de l'Université Harvard de Boston. De nos jours, l'ensemble du jardin comprend dix-sept mille arbres et arbustes. Pour sa part, l'immense arboretum, qui couvre une superficie de quarante hectares, soit la moitié de la superficie du Jardin, compte neuf mille cinq cents plantes ligneuses appartenant à trois mille espèces et variétés, regroupées en quarante-cinq collections. Même s'il est encore jeune, l'arboretum renferme des collections importantes : arbres et arbustes indigènes, espèces et variétés étrangères qui peuvent être cultivées ici comme plantes d'ornement. Le Jardin possède également l'une des collections les plus importantes de bonsaïs et de penjings au monde. Il a notamment reçu en 1985 la

collection de penjings de Wu Yee-Sun de Hong Kong, qui était un spécialiste des arbres miniatures et un maître à penser de l'école Lingnan au sud de la Chine. Ces collections de bonsaïs et de penjings sont exposées au jardin de Chine, au jardin japonais et à la maison de l'arbre⁶⁵.

Le Jardin fait aussi des échanges de semences avec de nombreux pays. On sait que cette tradition s'est amorcée très tôt. Par exemple, dans les années 1930 et 1940, Elsie Reford faisait des échanges de plants avec Henry Teuscher et elle a ainsi reçu des spécimens rares qui peuvent encore être admirés aux Jardins de Métis (LHN, 1995)⁶⁶. Le Jardin abrite enfin l'Herbier Marie-Victorin, qui appartient à l'Université de Montréal, et qui regroupe neuf cent mille spécimens représentant quatre-vingt-dix-neuf pour-cent de la flore du Québec. Une partie de cet herbier (soit cinquante mille spécimens) provient de la collection personnelle du frère Marie-Victorin donnée à l'Université de Montréal en 1920.

Les liens qui existent entre le jardin et des personnages ou des événements historiques d'intérêt national (ligne directrice 7)

La fondation du Jardin botanique de Montréal, en 1931, est due à la détermination et à la passion du frère Marie-Victorin (1885-1944; PHN, 1987), considéré comme l'âme de ce projet, et qui, malgré les nombreuses difficultés et embûches rencontrées, réussit à le mener à bien. Né en 1885, Conrad Kirouac prend le nom de Marie-Victorin lorsqu'il devient frère des Écoles chrétiennes. Marie-Victorin fait figure de pionnier au cours des années 1920-1930 en œuvrant dans un domaine jusqu'alors négligé, la botanique. À partir de 1920, il est chargé de la Chaire de botanique, nouvellement créée à l'Université de Montréal, et en profite pour créer l'Institut de

botanique. Cet Institut donne naissance en 1925 à la Société canadienne d'histoire naturelle, qui sera éventuellement associée à la création du Jardin botanique de Montréal. Le frère Marie-Victorin est aussi l'auteur de *La Flore laurentienne* (1935), ouvrage de référence majeur sur la flore québécoise, qui est toujours d'actualité et dans lequel il a répertorié les espèces de plantes en provenance de toutes les parties habitées du Québec⁶⁷. Il a aussi fondé l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS⁶⁸) en 1923. Il sera directeur scientifique du Jardin botanique de 1936 jusqu'à son décès, survenu en 1944. L'historien Yves Gingras écrit à son sujet : « Chose certaine, cet esprit combatif lui a permis de construire une œuvre scientifique, éducative et institutionnelle qui a contribué de façon unique à l'édification du Québec moderne. Et parmi toutes ses contributions, le Jardin botanique est sans contredit sa plus belle et sa plus connue⁶⁹. »

L'importance de l'architecte (des architectes), du dessinateur (des dessinateurs) ou de l'horticulteur (des horticulteurs), qui en ont conçu les plans (ligne directrice 8) :

Plusieurs architectes et architectes paysagistes importants ont été associés à l'aménagement du Jardin botanique de Montréal. Celui qui se distingue tout particulièrement est Henry Teuscher (1891-1984), qui « fut et reste le seul auteur et exécuteur du plan du Jardin botanique de Montréal. Ce dernier étant le seul à posséder la triple compétence d'un botaniste, d'un horticulteur et d'un architecte-paysagiste », tel que le décrit Jules Brunel, successeur du frère Marie-Victorin à la direction de l'Institut botanique de l'Université de Montréal⁷⁰. D'origine allemande, Henry Teuscher travaille d'abord au Jardin botanique de Berlin; après avoir émigré aux États-Unis, il devient un hor-

ticulteur et un architecte de paysage réputé. Il commence à réfléchir au Jardin de Montréal dès 1932, avant même son arrivée à Montréal. Il rédige en 1933 *Programme d'un jardin botanique idéal*, où se retrouvent ses grandes idées qui vont orienter l'aménagement et le développement ultérieur du lieu, dont il prépare les plans en 1937-1938. Il devient le premier surintendant et horticulteur en chef du Jardin en 1936 et y travaillera comme conservateur de 1942 jusqu'au moment de sa retraite en 1962. Scientifique et grand vulgarisateur, il publie plus de cinquante articles dans des revues américaines, canadiennes et européennes, ainsi que deux livres sur l'horticulture. En 1976, il reçoit le prix de l'American Association of Botanical Gardens and Arboreta en raison de sa contribution exceptionnelle aux jardins botaniques modernes⁷¹.

Parmi les nombreuses autres personnes, architectes paysagistes, horticulteurs, botanistes, qui ont participé à l'aménagement du Jardin, mentionnons Le Weizhong, architecte paysagiste réputé d'origine chinoise, directeur de l'Institut de design et d'architecture du paysage de Shanghai dans les années 1990, qui a conçu le jardin de Chine, ainsi que Ken Nakajima, architecte japonais de renom, qui est le concepteur du jardin japonais et à qui on devait déjà la réalisation du pavillon du Japon sur le site de l'Expo 67. Citons enfin l'architecte Lucien Kéroack (1886-1951), architecte à la ville de Montréal, qui a préparé les plans du pavillon administratif, de la fontaine et du bassin du jardin d'accueil et des clôtures.

Résumé de l'importance historique du lieu

Pour conclure cette partie du rapport, on peut affirmer que le Jardin botanique de Montréal est un lieu d'exception, dont la fondation en 1931 marque un moment

important de l'histoire du Québec moderne. Ses différentes composantes, ainsi que la beauté, la richesse et la diversité de ses collections consacrées à des fins de recherche, de conservation, de présentation et d'éducation illustrent toujours avec éloquence l'idéal de ses fondateurs et les différentes facettes de la mission qui est particulière aux jardins botaniques. À ce titre, il est devenu l'un des grands jardins botaniques au monde.

INTÉGRITÉ DU LIEU

Comme tous les paysages culturels, ce jardin botanique a évolué et a connu des transformations au fil des ans. Il a toutefois su conserver un grand nombre d'aspects qui sont particulièrement significatifs pour son intégrité et qui permettent, encore aujourd'hui, d'évoquer d'importantes facettes de son histoire. Les aspects suivants méritent notamment d'être soulignés : sa fonction en tant que jardin botanique; l'aménagement de l'ensemble qui permet de reconnaître encore aujourd'hui les principaux éléments du plan mis en place par Henry Teuscher dans les années 1930; plusieurs jardins conçus par Henry Teuscher existent toujours, alors que d'autres s'inscrivent dans la continuité de sa pensée; la présence de bâtiments, et en particulier du pavillon administratif (1932-1938), associés aux tout débuts de ce lieu; enfin, les terrains qui ont conservé essentiellement les mêmes limites. C'est l'existence du plan très détaillé préparé par Henry Teuscher qui a permis au Jardin de se développer et d'évoluer de façon très harmonieuse, dans la continuité des idées mises de l'avant dès les années 1930. D'après André Bouchard, professeur titulaire d'écologie à l'Université de Montréal et chercheur à l'Institut de recherche en biologie végétale, « la force du plan d'un jardin botanique idéal, élaboré et réalisé par Henry Teuscher, a constitué un élément déterminant dans la pérennité du

Jardin botanique de Montréal ainsi que dans sa capacité de renouvellement »⁷².

La fonction

Ce lieu a conservé sa fonction de jardin botanique, laquelle s'est maintenue depuis sa fondation en 1931 et rappelle la volonté du frère Marie-Victorin et de Henry Teuscher d'en faire un lieu d'agrément, de science, de conservation et d'éducation. Comme à l'origine, cette fonction s'exprime toujours dans l'aménagement actuel du lieu.

L'aménagement de l'ensemble

En 1937-1938, Henry Teuscher préparait un plan d'ensemble très détaillé du Jardin botanique, lequel a permis dès les débuts d'orienter l'emplacement des divers jardins, les tracés des jardins et des chemins et les choix horticoles. Une comparaison entre le plan d'origine et le plan actuel (voir ill. 3) et l'examen de photographies aériennes de 1938, de 1948 et du milieu des années 1990 (ill. 4, 23 et 24) sont à cet égard fort révélateurs. On découvre ainsi que la structure d'ensemble du Jardin, les principaux tracés, la répartition de l'espace, l'emplacement de plusieurs grands aménagements ont été conservés et sont toujours bien identifiables, malgré les changements qu'a connus le Jardin à partir des années 1970⁷³. Le chemin actuel en forme de boucle qui ceinture le site pour donner accès aux divers jardins existait déjà sur le plan de 1938 (ill. 3 et 27). Très tôt, l'espace qu'occupe le jardin est délimité par une clôture et des grilles d'entrée, ainsi que par des rangées d'arbres et des talus le long du boulevard Pie IX. Dès l'origine, l'entrée principale est située à l'angle du boulevard Pie IX et de la rue Sherbrooke. Cette clôture a été reculée à l'intérieur du site et a été rapprochée des jardins d'exposition à la suite de l'installation récente de nouveaux kiosques pour percevoir les frais d'entrée.

On sait que presque tous les bâtiments sont en place dès la fin des années 1930, sauf les serres d'exposition actuelles entreprises en 1956 et le restaurant également bâti en 1956. Henry Teuscher avait prévu de regrouper les serres d'exposition, les serres de service, la chaufferie, les garages et les ateliers derrière le pavillon administratif. C'est toujours le cas; cette séquence (grille, jardins d'accueil, pavillon administratif, serres et services) a été respectée malgré l'agrandissement du pavillon administratif et le déplacement des grilles d'entrée. À l'origine, deux stationnements se trouvaient de part et d'autre du pavillon administratif. De nos jours, les terrains de stationnement se trouvent le long de la rue Sherbrooke.

Les jardins

Plusieurs des jardins que Henry Teuscher avait identifiés sur son plan d'origine en 1938 existent toujours : c'est le cas du jardin d'accueil (1938), des jardins d'exposition (1938), du jardin aquatique (1938) et du jardin alpin (1936) (ill. 3). Au fil des ans certains aménagements seront déplacés, notamment les jardins-jeunes. D'autres aménagements prévus par Teuscher seront réalisés beaucoup plus tard, par exemple le jardin japonais, le jardin de rhododendrons, le jardin anglais et le jardin de plantes médicinales des Amérindiens. D'autres jardins créés dans les années 1970 vont incorporer des aménagements qui étaient déjà présents ailleurs sur le site : c'est le cas du ruisseau fleuri et de la roseraie. D'autres sections prendront une plus grande ampleur, notamment l'arboretum. Par ailleurs, certains nouveaux aménagements, notamment la maison de l'arbre, le jardin de Chine ou la cour des sens n'avaient pas été prévus, mais s'inscrivent dans la continuité de certaines idées de Teuscher par leur dimension éducative, tout en témoignant de préoccupations bien contemporaines.

Le jardin d'accueil, entrepris en 1938 selon le plan de Teuscher, existe toujours et occupe le même emplacement, mais il a été simplifié par l'élimination d'un sentier qui menait au stationnement. Certaines plates-bandes de plantes herbacées ont été remplacées par des fleurs. Ce jardin est toujours entouré des grands conifères qui se trouvaient sur le site bien avant son aménagement. La présence de nouveaux kiosques pour percevoir les frais d'entrée a impliqué l'élargissement du chemin à l'entrée. La fontaine octogonale et les bassins avec les cascades qui font face au pavillon administratif ont été mis en place dès 1936.

Les jardins d'exposition, entrepris eux aussi en 1938 selon le plan de Teuscher, ont conservé l'essentiel de leurs grandes caractéristiques d'origine, notamment les tracés, le découpage en plusieurs petits jardins, et leur esprit à la fois esthétique et pédagogique. Certains des petits jardins prévus à l'origine ont également été conservés, tels le jardin de fleurs vivaces, le jardin de plantes économiques, le jardin de plantes toxiques et le jardin de plantes médicinales, alors que certains nouveaux aménagements sont apparus, tels le coin du Québec et les jardins de ville. Le long du boulevard Pie IX, Teuscher avait prévu la séquence suivante : un petit terrain de stationnement, les jardins d'exposition, un terrain de cricket (jamais réalisé), un terrain de pique-nique et des terrains de jeux. Comme changements à cette séquence, on peut d'abord noter la construction du restaurant en 1956, là où se trouvait à l'origine un petit stationnement. Le terrain de cricket, le terrain de pique-nique et les terrains de jeux prévus sur le plan de Teuscher ont laissé place aux jardins-jeunes, désormais situés dans la continuité de l'axe des jardins d'exposition. Ces jardins destinés aux jeunes existaient dès l'origine – ils s'appelaient jusqu'en 1990 les jardins d'écoliers –, mais

ils étaient alors situés le long de la rue Sherbrooke. La popularité de l'automobile et l'agrandissement des stationnements ont fait en sorte qu'ils ont été déplacés à quelques reprises pour occuper depuis 1990 leur emplacement actuel.

Dans la portion centrale du Jardin botanique, Henry Teuscher avait prévu la présence d'éléments naturels (étang, montagne, boisés), qui existent toujours : les étangs du secteur des étangs, la montagne du jardin alpin et les boisés du jardin des Premières-Nations et de l'arboretum. Il avait aussi prévu une série de jardins spécialisés pour illustrer les formations naturelles de la flore du Canada, ainsi que les groupes biologiques et génétiques, les plantes aquatiques et le jardin taxonomique. Certains de ces jardins spécialisés existent toujours. Entrepris dès 1936, le jardin alpin est véritablement complété dans les années 1960-1970. Pour sa part, le jardin aquatique (1938) a conservé sa centaine de bassins et son aménagement rectiligne et symétrique, malgré des changements apportés à son périmètre par l'aménagement de la roseraie et du jardin de Chine.

Jusqu'au milieu des années 1970, on peut affirmer que peu de grands changements ont été apportés au plan initial de Henry Teuscher⁷⁴. L'arrivée de Pierre Bourque comme directeur va cependant amorcer des modifications, menées en collaboration avec l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal, et qui, dans l'ensemble, s'inscrivent dans la continuité des idées de Henry Teuscher. Certains projets très spécialisés, tels le jardin de gazon, le jardin taxonomique et le jardin génétique, sont donc éliminés alors que certains autres, déjà réalisés, sont replacés ailleurs ou encore intégrés à de nouveaux aménagements. C'est ainsi que certaines collections, comme celles des iris et des poivines, sont déplacées. Les plantes et les

arbres indigènes du Québec sont revalorisés. Le ruisseau fleuri est aménagé pour créer un plus grand intérêt pour la flore indigène. Les serres sont réorganisées pour développer leur vocation éducative. L'entrée du jardin alpin ainsi que le jardin Leslie-Hancock sont mis en place. Le jardin de haies et le jardin des iris et des hémérocalles (qui eux-mêmes remplaçaient les jardins morphologiques et génétiques) sont transférés au ruisseau fleuri et à l'ancien fructicetum. Les collections d'arbres (pommiers, sorbiers, cerisiers, lilas, saules, etc.) de la partie sud de l'arboretum sont plantées vers 1945, mais celui-ci commence vraiment à se développer à partir de la fin des années 1960, lorsqu'on entreprend de combler l'ancien dépotoir au nord du site. On plante alors un plus grand nombre d'arbres indigènes du Québec, ainsi que des plantes en massifs⁷⁵. Dès 1931, Henry Teuscher avait prévu d'intégrer une roseraie de type arbustif à l'arboretum⁷⁶. La roseraie actuelle est aménagée en 1976 pour les Jeux olympiques, en collaboration avec l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal et selon une idée de Pierre Bourque, et elle intègre des collections de rosiers se trouvant à divers endroits sur le site. Toujours dans les années 1970, un petit jardin minéralogique entouré de conifères est aménagé au sein du jardin alpin. Le jardin du sous-bois, situé du côté est, est alors placé sur l'ancien stationnement qui se trouvait du côté centre-est. Le chemin de ceinture prend alors de l'ampleur.

Au cours des années 1980-1990, la nature didactique et muséologique des présentations est accentuée. On diversifie aussi les types d'espaces, notamment par de grands projets. Le jardin japonais qui avait été proposé par Henry Teuscher en 1933 est entrepris, puis le jardin de Chine, conçu en Chine, est assemblé sur place par des ouvriers chinois. C'est aussi au cours de ces années que sont mis en place la



ILL. 25. LES SERRES DE SERVICE. | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 26. L'AILE AJOUTÉE (1995) À L'ARRIÈRE DU PAVILLON ADMINISTRATIF (1932-1938). | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.

forêt des Montréal de France (1992) et le jardin des Premières-Nations (2001).

Dans le cadre de son soixante-quinze anniversaire en 2006, le Jardin botanique de Montréal entreprend de réaliser certains travaux, notamment de réaménager le côté est du pavillon administratif afin de mieux accueillir les visiteurs et de faire dévier la circulation des véhicules de services⁷⁷. Ces travaux n'auront pas de véritable impact sur les aménagements et les jardins. Ainsi, les alentours du pavillon administratif deviendront une zone piétonnière qui s'appellera la place Marie-Victorin. Les entrées seront déplacées et les guérites remplacées. On y installera aussi un kiosque d'information pour les visiteurs. Dans un second temps, on verra aussi à rénover certaines des serres et à revoir leurs expositions, puis à aménager des sentiers pour inciter un plus grand nombre de visiteurs à se rendre dans l'arboretum.

Pour résumer, on peut affirmer que le Jardin botanique a conservé plusieurs de ses premiers jardins, tout en se développant et en se transformant avec harmonie dans la continuité des principes et des idées déjà présentes dans son plan d'origine.

Les bâtiments

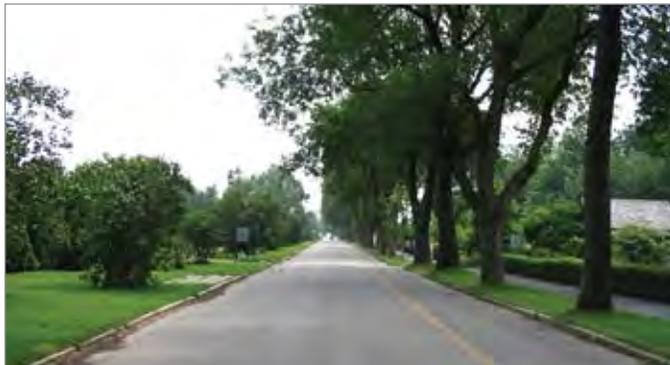
Le Jardin compte de nombreux bâtiments associés aux différentes fonctions du lieu : le pavillon administratif (1932-1938), les serres d'exposition (à compter de 1956), ainsi que des serres de service, une chaufferie, des garages (ill. 5, 6 et 25). Au fil des ans, certains abris et bâtiments de service disparaissent ou sont remplacés.

Le pavillon administratif de style Beaux-Arts et Art déco est le plus ancien et le plus intéressant bâtiment du site. Sa portion centrale, en pierre calcaire, est bâtie en 1932, alors que les deux ailes en forme de H, en brique de couleurs rouille et chamois, sont construites en 1936-1938. La fenestration de l'avant-corps est changée en 1965 et deux autres ailes, en forme de H, sont ajoutées en 1995 pour prolonger le bâtiment à l'arrière. Ces deux nouvelles ailes, également de brique, s'intègrent bien au bâtiment d'origine; elles abritent les laboratoires de l'Institut de recherche en biologie végétale et le centre d'accueil des visiteurs et sont rattachées aux serres d'exposition (ill. 26). L'intérieur de ce bâtiment est modifié au cours des ans, sauf son hall principal. Les premières serres d'exposition (1939) sont démolies dès 1940,

mais la construction de nouvelles serres est entreprise en 1956 à l'arrière du pavillon administratif. La construction de ces serres se poursuit dans les années 1960 et 1980. Certaines des premières serres de service (1932-1933) existent toujours. La première chaufferie (1932-1933) est démolie en 1938 et remplacée par celle qui existe toujours à l'arrière des serres de service.

Les terrains

Les limites du terrain demeurent essentiellement les mêmes depuis 1931. On sait cependant qu'au moment des Jeux olympiques en 1976, la rue Sherbrooke Est a été agrandie, impliquant la réduction du terrain à l'entrée du Jardin et le déplacement de la grille située au coin du boulevard Pie IX et de la rue Sherbrooke Est. La construction de l'Insectarium en 1990 entraîne aussi l'agrandissement du terrain du côté est, à même le parc Maisonneuve, vis-à-vis du jardin aquatique, afin de permettre la construction de ce nouveau bâtiment. Dans les années 1930, une carrière occupait la partie nord du terrain; Henry Teuscher avait d'abord prévu y aménager un jardin, peut-être semblable à celui qu'avait entrepris Jennie Butchart dans les années 1910 dans une ancienne carrière



ILL. 28. LE CHEMIN BORDÉ D'ARBRES QUI PERMET DE PARCOURIR LE SITE D'UNE EXTRÉMITÉ À L'AUTRE. | NATHALIE CLERK, PARCS CANADA, 2006.



ILL. 29. L'ARBORETUM (AMORCÉ EN 1887) DE LA FERME EXPÉRIMENTALE CENTRALE, OTTAWA, ONTARIO (1886). | MONIQUETREPANIER, PARCS CANADA, 1997.



ILL. 28. LE PLAN DES JARDINS BOTANIQUE ROYAUX, HAMILTON/BURLINGTON, ONTARIO (ÉTABLIS OFFICIELLEMENT EN 1941). | ROYAL BOTANICAL GARDENS.

de sa propriété de Victoria en Colombie-Britannique. Au Jardin botanique de Montréal, cette ancienne carrière devint un simple dépotoir avant d'être aménagée pour recevoir l'arboretum (ill. 3).

CONTEXTE COMPARATIF

Il existerait présentement une trentaine de jardins botaniques et d'arboretums au Canada⁷⁸. Chacun de ces jardins botaniques a son histoire, parfois relativement récente, ses collections spécialisées – souvent élaborées en fonction de la région où il est situé – et des particularités spécifiques. Comment le Jardin botanique de Montréal se compare-t-il aux autres jardins botaniques? D'après plusieurs sources consultées, le Jardin botanique

de Montréal appartient à une classe à part en raison du nombre d'espèces végétales qu'il conserve, de la qualité de ses programmes éducatifs, du nombre d'employés (de deux cent vingt à trois cent cinquante selon la saison) et du nombre de visiteurs (près de un million par an)⁷⁹.

Il existe néanmoins un petit groupe de jardins botaniques canadiens importants avec lesquels il partage des points communs et avec lesquels il convient d'établir des comparaisons pour bien faire ressortir ses qualités et ses particularités. Jusqu'à ce jour, un seul jardin botanique a été désigné d'importance historique nationale : les Jardins botaniques royaux de Hamilton/Burlington (LHN, 1993). La Ferme expérimentale centrale d'Ottawa (LHN,

1997), un centre de recherche horticole et agricole qui possède un arboretum et qui aurait déjà eu un jardin botanique, a aussi été désignée d'importance historique nationale.

C'est certainement avec le jardin botanique de Hamilton/Burlington (LHN, 1993) que celui de Montréal se compare le mieux, même si le premier n'a pas le même nombre d'espèces et la même variété de collections et que son programme de recherche est présentement moins important (ill. 28)⁸⁰. Les motifs invoqués par la Commission pour sa désignation sont : sa collection horticole de premier ordre; le fait qu'il a bénéficié du savoir-faire de plusieurs spécialistes talentueux, en faisant un lieu d'une grande beauté, et aussi à cause de sa collection



ILL. 30. L'ARBORETUM MORGAN, COLLÈGE MACDONALD, SENNEVILLE, QUÉBEC. | MICHEL PELLETIER, PARCS CANADA, 2001.



ILL. 31. LE JARDIN BOTANIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, VANCOUVER, COLOMBIE-BRITANNIQUE (1916, RÉAMÉNAGÉ EN 1968). | BOTANICAL GARDENS UNIVERSITY OF BRITISH COLUMBIA.

de lilas. Les Jardins botaniques royaux de Hamilton ont été établis officiellement en 1941, mais leur origine remonte aux années 1920, lorsque la ville commence à acquérir des terrains pour embellir l'entrée nord-ouest de la ville. Les terrains de ce jardin botanique présentent une longue forme allongée où sont dispersés ses jardins. Ils couvrent en fait une très grande superficie, soit deux mille sept cents acres dont environ trois cents sont cultivés, ce qui en fait le plus grand jardin botanique au pays. Ses aménagements sont véritablement entrepris après la Seconde Guerre mondiale (sauf la rocaille qui est développée dès les années 1930). Les recommandations de l'architecte paysager, Carl Borgstrom, sont pour la plupart suivies et y sont encore visibles : la création de grands ensembles qui se distinguent par leurs coloris et leurs textures, le choix des arbres en fonction de leur feuillage automnal et hivernal et de leur intérêt botanique, la mise en place d'une roseraie et le choix de plantes de grandes dimensions.

De nos jours, on y trouve six grands jardins souvent insérés dans des boisés naturels avec des collections regroupant huit mille espèces, ce qui le place au deuxième rang au pays après celui de Montréal qui en compte vingt-deux mille. Ses principaux

jardins sont la rocaille, le plus vieux jardin du site puisqu'elle fut entreprise dès 1930, le jardin Laking (1947), où l'on trouve notamment des iris, le jardin d'enseignement (1947-1948), l'arboretum (1960) et le parc Hendrie (années 1960), qui compte la magnifique roseraie. Ce jardin botanique possède aussi une région naturelle (comptant des marais, des lacs peu profonds, des boisés, etc.) de deux mille acres. Les différentes collections sont utilisées pour des fins d'expositions et d'enseignement et, dans une moindre mesure, pour des recherches scientifiques, menées en collaboration avec l'Université McMaster⁸¹. Les collections y sont bien classées et identifiées. Ses prestigieuses collections de lilas et d'iris lui ont acquis une réputation internationale, la première lui ayant d'ailleurs valu d'être reconnu comme l'autorité internationale d'enregistrement des noms de lilas cultivés. Ce jardin botanique compte aussi un centre d'interprétation de la nature, des services éducatifs, une bibliothèque et il publie une revue.

Quant à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa (LHN, 1997), elle a été établie en 1886 par le gouvernement fédéral (ill. 29). Elle a contribué au développement de l'agriculture grâce à ses recherches scientifiques et à ses nouvelles méthodes. Dès

1887, on y aménageait un arboretum et un jardin botanique. Cet arboretum du Dominion, situé près du lac Dow à Ottawa, couvre soixante-cinq acres et existe toujours. Il compte certains des plus vieux spécimens de plantes ligneuses reconnues pour leur rusticité et qui sont cultivées au Canada. Les premiers arbres, en provenance d'Allemagne, du Japon, de Corée, de Chine, de Russie, de France, d'Angleterre et des États-Unis, ont été plantés entre 1880 et 1890. Certains ont réussi à survivre malgré les rigueurs du climat. Chaque arbre est bien identifié. C'est l'arboretum le plus reconnu au pays. En raison de diverses coupures d'ordre budgétaire, il semble que le jardin botanique ait existé jusque vers 1915 seulement⁸²; par la suite, il est devenu un jardin d'exposition comptant des jardins de haies, des roseraies, des rocailles, des jardins expérimentaux avec des plantes annuelles et des vivaces. Signalons également que l'arrondissement historique de Senneville (LHN, 2001) compte à l'intérieur de ses limites l'Arboretum Morgan du collège MacDonald (ill. 30). D'une superficie de deux cent quarante-cinq hectares, cet arboretum, qui regroupe la plupart des essences indigènes du Québec et dix-huit collections d'arbres et d'arbustes provenant d'autres pays, est consacré à la conservation de la forêt et à la sylviculture.



ILL. 32. LE JARDIN BOTANIQUE DEVONIAN DE L'UNIVERSITÉ DE L'ALBERTA, SITUÉ PRÈS D'EDMONTON, ALBERTA (1959). | DEVONIAN BOTANIC GARDEN.



ILL. 33. LE JARDIN BOTANIQUE DE LA MEMORIAL UNIVERSITY OF NEWFOUNDLAND, OXEN POND, ST. JOHN'S, TERRE-NEUVE (1972). | MEMORIAL UNIVERSITY BOTANICAL GARDEN.

Il existe trois autres jardins botaniques au pays qui peuvent à certains égards être comparés à celui de Montréal, même s'ils n'ont pas son envergure sur les plans du nombre d'espèces et de la diversité des collections. Les trois sont associés à une université, ce qui favorise leur fonction scientifique. Il s'agit du Jardin botanique de l'Université de la Colombie-Britannique à Vancouver, du Jardin botanique Devonian de l'Université de l'Alberta, à l'ouest d'Edmonton, et du Jardin botanique de l'Université Memorial, à Oxen Pond, Terre-Neuve. Le Jardin botanique de la Colombie-Britannique a été créé en 1916 par John Davidson, premier botaniste de la province⁸³, ce qui en fait le plus ancien jardin botanique existant encore au pays (ill. 31). Sa configuration actuelle date cependant de 1968. C'est un jardin de quarante-quatre hectares et demi, où les jardins sont dispersés comme à Hamilton. Il regroupe notamment le Nitobe Memorial Garden – un jardin japonais classique –, le Lohbrunner Alpine Garden, le David C. Lam Asian Garden – le plus grand jardin du site, consacré aux plantes d'origine asiatique – et le B.C. Native Garden – qui présente des plantes et des arbres propres à cette province. Ses collec-

tions de rhododendrons et de magnolias comptent parmi les plus importantes en Amérique du Nord. Il offre un programme d'introduction aux plantes à l'intention des pépinières et un programme éducatif de recherche. Sa mission d'origine était l'étude de la flore de la province. Au fil des ans, sa mission s'est élargie et il s'intéresse désormais à la conservation et à la présentation de plantes en provenance d'Asie, de plantes de la région et de plantes alpines. Le University of British Columbia Centre for Plant Research y mène des études sur l'adaptation des plantes, l'évolution, la physiologie, etc.⁸⁴. Comme celui de Montréal, ce Jardin a connu des hauts et des bas au cours de son histoire, mais les années 1970-1980 lui ont été particulièrement bénéfiques.

Pour sa part, le Jardin botanique Devonian de l'Université de l'Alberta, situé non loin d'Edmonton, a été fondé en 1959 (ill. 32). Ce jardin d'une superficie de soixante-dix-sept hectares se spécialise dans la culture des plantes indigènes et alpines. Il sert de laboratoire extérieur aux botanistes de l'Université de l'Alberta⁸⁵. On y poursuit des recherches sur la rusticité des plantes vivaces ornementales et

des plantes ligneuses. On y a développé une expertise dans les plantes vivaces herbacées propres à la région des Prairies. Ce jardin botanique possède une collection de plantes fragiles qui ont pu s'adapter à l'environnement des Prairies ainsi qu'un jardin alpin et un jardin de primevères. Il possède également un jardin des Premières-Nations qui regroupe des plantes médicinales. On y trouve aussi une bibliothèque et un herbier.

Le Jardin botanique d'Oxen Pond, créé en 1972, est rattaché à la Memorial University of Newfoundland (ill. 33). Couvrant trente-quatre hectares, il regroupe une série de jardins d'exposition spécialisés, dont un jardin aménagé dans un boisé pour attirer les papillons, un parc sylvestre, un jardin faunique et une rocaille. En raison des conditions de sol et du climat qui sont particuliers à cette région, ce jardin botanique a choisi de privilégier l'habitat et les plantes propres à Terre-Neuve plutôt que d'essayer de constituer un jardin botanique traditionnel. On y trouve également une réserve naturelle et des plates-bandes présentant un caractère semi-formel. Plusieurs des plantes présentes sur le site proviennent d'anciens jardins retracés

dans certaines régions de l'île. On y poursuit des recherches sur l'évolution et la préservation dans leur milieu de plantes rares et menacées⁸⁶.

Conclusion

On peut affirmer que le Jardin botanique de Montréal et les Jardins botaniques royaux de Hamilton/ Burlington comptent parmi les deux plus importants au pays. Bien qu'à Hamilton/Burlington les dimensions soient plus grandes qu'à Montréal, les jardins ont été aménagés sur un long terrain entrecoupé par une route, ce qui nuit à la cohésion de l'ensemble. Tous deux possèdent cependant d'importantes collections, dont certaines ont acquis une grande renommée, mais Montréal se distingue nettement par le nombre et la diversité des végétaux et des aménagements, ainsi que par l'importance de sa réputation internationale. Un certain nombre d'autres jardins botaniques canadiens se sont spécialisés en constituant d'intéressantes collections en fonction du climat ou des conditions régionales inhérentes et mènent des recherches axées sur ces collections, mais ils n'ont ni la réputation du Jardin de Montréal, ni la diversité de ses collections et de ses aménagements.

ÉVALUATION DE LA COLLECTIVITÉ

Le Jardin botanique de Montréal jouit d'une grande notoriété tant au pays qu'à l'étranger. Il est une importante attraction touristique, puisqu'il reçoit près de un million de visiteurs par an, dont trente pour-cent sont des touristes étrangers. Marie-Andrée Camirand, agente de marketing au Jardin botanique de Montréal, écrivait en 1998 : « Montréal peut s'enorgueillir de posséder une montagne en son centre, un fleuve majestueux qui coule sur son flanc et un Jardin botanique bien ancré en son cœur⁸⁷. » D'après des données

recueillies en 1998, le Jardin botanique de Montréal est un lieu récréotouristique à caractère scientifique qui attire une clientèle différente au gré des saisons⁸⁸. Sa programmation diversifiée (expositions, cours, activités saisonnières ou à saveur culturelle, etc.) lui permet de rejoindre une clientèle variée (jeunes, grand public, spécialistes, etc.). Ce jardin est mentionné dans tous les guides touristiques de Montréal où il est souvent décrit comme « l'un des plus beaux au monde ». Il a aussi fait l'objet de nombreuses publications, tant sur son histoire que sur certaines de ses collections. La qualité des recherches scientifiques menées par ses chercheurs et spécialistes contribue également à son rayonnement, au pays comme à l'étranger⁸⁹. Le Jardin botanique a reçu plusieurs prix prestigieux, dont l'Award of Garden Excellence pour sa roseraie en 2003 et le prix Kéroul du ministère du Tourisme du Québec pour l'aménagement de la cour des sens en 2004.

IMPORTANCE HISTORIQUE EN RÉSUMÉ

Le Jardin botanique de Montréal est d'importance historique car :

- ses quelque vingt-deux mille espèces et cultivars de plantes, ses dix grandes serres d'exposition, sa trentaine de jardins thématiques et son vaste arboretum contribuent à en faire l'un des plus grands jardins botaniques au monde;

- dès sa fondation en 1931, le frère Marie-Victorin, le scientifique et botaniste qui a été l'âme de cet ambitieux projet, et Henry Teuscher, l'architecte paysagiste qui en a dressé les plans et lui a donné ses grandes orientations, ont voulu en faire un jardin botanique idéal, ce qu'il est demeuré jusqu'à nos jours

en raison de ses grandes qualités esthétiques, de sa vocation scientifique et de ses fonctions éducative et sociale;

- la richesse et la diversité de ses collections dévolues à des fins de recherche, de conservation, de présentation et d'éducation illustrent avec éloquence la mission qui est particulière aux jardins botaniques;

- encore aujourd'hui, il a conservé plusieurs de ses premiers aménagements, tout en se développant de façon harmonieuse dans la continuité de son plan d'origine.

NOTES

1. Personne d'importance historique nationale.
2. J'aimerais remercier M^{me} Susan Buggy, professeure associée, et M. Ron Williams, professeur, tous deux à l'École d'architecture de paysage, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, pour leurs commentaires et suggestions dans la préparation de ce rapport.
3. Une espèce est un groupe naturel d'individus descendant les uns des autres, dont les caractères génétiques, morphologiques et physiologiques voisins ou semblables leur permettent de se croiser. Un cultivar est une variété d'une espèce.
4. Un arboretum est une collection d'arbres cultivés dans un même endroit pour des fins de recherche, de conservation, d'éducation et de loisir.
5. Byrd, Warren T., Jr., 1989, « Re-creation to Recreation », *Landscape Architecture*, vol. 79, n° 1, p. 44. Rapporté dans Hucker, Jacqueline, 1993, *Royal Botanical Gardens, Hamilton, Ontario*, Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC), rapport au feuilleton 1993-04, p. 94.
6. Tiré de Jardin botanique de Montréal, *Les jardins botaniques et la conservation*, [http://www.ville.montreal.qc.ca/jardin/urgence/monde/jabo.htm], consulté le 22 juin 2006. Le Botanic Gardens International est un organisme international fondé en 1987 et regroupant plus de 800 institutions situées dans 120 pays dont l'objectif est de préserver et de promouvoir la diversité horticole pour

- les populations et la planète. Voir à ce propos Botanic Gardens Conservation International, [<http://www.bgci.org/worldwide/about>], consulté en août 2006.
7. Tiré de « Jardin botanique », *L'Encyclopédie canadienne*, [<http://www.thecanadianencyclopedia.com>], consulté le 22 juin 2006.
 8. Prieur, Benoit, 1992, *Guide des beaux jardins du Québec*, La Prairie, Québec, Broquet, p. 5.
 9. Tiré de Convention on Biological Diversity, [<http://www.biodiv.org/doc/submissions>], p. 9, consulté le 12 juillet 2006.
 10. Tiré de « Jardin botanique », *L'Encyclopédie canadienne*, op. cit. ; Bisgrove, Richard, 1990, *The National Trust Book of the English Garden*, London, Viking, p. 15 et 38.
 11. von Baeyer, Edwinna, 1984, *Rhetoric and Roses: A History of Canadian Gardening*, Markham, Fitzhenry and Whiteside, p. 84-85.
 12. Lieu d'importance historique nationale.
 13. von Baeyer, p. 135-136.
 14. Un autre centre est créé à Nappan en Nouvelle-Écosse pour desservir les provinces maritimes, un autre à Brandon pour le Manitoba, un autre à Indian Head pour la Saskatchewan et un autre à Agassiz pour la Colombie-Britannique. L'établissement de ces fermes expérimentales a été désigné événement historique national en 1981.
 15. Hucker, p. 105 ; Bibliothèque et Archives Canada, *Cultiver son jardin au Canada. L'histoire du jardinage au Canada*, [<http://www.collectionscanada.ca/jardin>], consulté le 12 juillet 2006.
 16. Bouchard, André, 1998, *Le Jardin botanique de Montréal. Esquisse d'une histoire*, Montréal, Fides, p. 7-8 ; Des Rochers, Jacques, 1995, *Étude historique et analyse patrimoniale du Jardin botanique de Montréal*, vol. 1, Ministère de la Culture et des Communications, Direction générale de Montréal, juillet, p. 7-8.
 17. Linteau, Paul-André, 1992, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montmagny, les Éditions du Boréal, p. 394-395.
 18. Textes choisis et présentés par Yves Gingras, *Frère Marie-Victorin. Science, culture et nation*, s.l., Les Éditions du Boréal, 1996, p. 11.
 19. Marie-Victorin, 1917, « L'étude des sciences naturelles : son développement chez les Canadiens français », *Revue canadienne*, vol. X, p. 272-292.
 20. Bouchard, André, 1982, « Marie-Victorin et le Jardin botanique de Montréal », dans Denis Barabé et Sylvie Laliberté (dir.), *Bulletin de la Société d'animation du Jardin et de l'Institut botanique. Jardin botanique de Montréal : 1931-1981. Numéro spécial en l'honneur du 50^e anniversaire du Jardin botanique de la ville de Montréal*, vol. 6, n^{os} 3-4, p. 20.
 21. Bouchard, 1998, p. 9-20.
 22. Chartrand, Luc, Raymond Duchesne et Yves Gingras, 1987, *Histoire des sciences au Québec*, Montréal, Boréal, p. 264-266.
 23. Bouchard, 1982, p. 21.
 24. Rapporté dans Deschênes, Gaétan, 1996, *Histoire de l'horticulture au Québec*, Saint-Laurent, Éditions du Trécarré, p. 95.
 25. Pinard, Guy, 1992, *Montréal. Son histoire. Son architecture*, Montréal, Éditions du Méridien, tome 5, p. 80. C'est également l'ancien site du collège Mont-Lasalle où Marie-Victorin a étudié.
 26. Communauté urbaine de Montréal, 1981, *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Les édifices publics*, Montréal, Communauté urbaine de Montréal, p. 138.
 27. Des Rochers, p. 36-37.
 28. Bouchard, 1998, p. 27.
 29. Soucy, Gaétan, 1996, *Histoire de l'horticulture au Québec*, Saint-Laurent, Éditions du Trécarré, p. 114.
 30. Bouchard, 1998, p. 29.
 31. Bouchard, 1982, p. 26.
 32. Bouchard, 1998, p. 27.
 33. Bouchard, 1982, p. 28.
 34. Joly, Francine, 1998, « Un Jardin et des Hommes », *Quatre-Temps*, vol. 22, n^o 2, p. 41.
 35. Bouchard, 1982, p. 28.
 36. Labrecque, Michel, 1998, « Dix-sept ans plus tard », *Quatre-Temps*, vol. 22, n^o 2, 1998, p. 5.
 37. Rapporté dans Des Rochers, p. 41-42.
 38. Les premières notes pour ce texte datent de 1932 ; elles sont publiées en 1933 dans la revue *Parks and Recreation* et elles sont revues et corrigées en 1940 (Des Rochers, p. 41-43).
 39. Teuscher, Henry (directeur des services techniques du jardin botanique de Montréal), 1940, « Programme d'un jardin botanique idéal », *Mémoires du Jardin botanique de Montréal*, n^o 1 (édition française), Montréal, Jardin botanique de Montréal, p. 4.
 40. Un jardin économique est constitué de plantes dont l'usage est utilitaire (plantes que l'on peut consommer, arbres fruitiers, etc.).
 41. Vick, Roger, 1991, « The Founding of the Montreal Botanical Garden », *Kinnikinnick*, vol. 7, n^o 2, p. 56.
 42. Plusieurs des renseignements mentionnés dans cette section du rapport proviennent de l'information qui nous a été transmise avec cette demande par le Jardin botanique de Montréal.
 43. Camirand, Marie-Andrée, 1998, « Le Jardin botanique de Montréal : un attrait touristique incontournable », *Quatre-Temps*, vol. 22, n^o 2, p. 16.
 44. Paquet, Martin, 2006, « D'hier à aujourd'hui », *Quatre-Temps*, vol. 30, n^{os} 2-3, p. 12.
 45. Ville de Montréal, 1991, *Guide du Jardin botanique de Montréal*, Montréal, Ville de Montréal, p. 48.
 46. Émission radiophonique « Samedi et rien d'autre », animée par Joël LeBigot et présentée à Radio-Canada, le 27 août 2006. Entrevue avec Gilles Vincent, directeur du Jardin botanique de Montréal.
 47. « Témoignages 75 ans », *Quatre-Temps*, vol. 30, n^{os} 2-3, juin 2006, p. 52. Mentionné par sir Peter Crane FRS, directeur des Jardins botaniques royaux de Kew.
 48. Rapporté dans Charpentier, Anne et Ghyslaine Gagnon, 2006, « L'éducation au Jardin botanique. Une promenade qui mène à la réflexion », *Quatre-Temps*, vol. 30, n^{os} 2-3, p. 54.
 49. Dagenais, Michèle, 1998, « Le Jardin botanique de Montréal : une responsabilité municipale ? », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n^o 1, [<http://www.erudit.org/revue/haf/1998v52n1>], consulté le 18 juillet 2006.
 50. Cette liste a été dressée à partir des informations suivantes : messages envoyés par Ron Williams à Nathalie Clerk les 21 juillet et 3 octobre 2006 ; conversation avec Gilles Vincent, directeur du Jardin botanique de Montréal, le 10 août 2006 ; et Hucker, p. 105-107.
 51. Larochelle, Marie-France, 2006, « Le Jardin botanique en chiffres », *Quatre-Temps*, vol. 30, n^{os} 2-3, p. 30.
 52. Membre de l'Académie des sciences britannique.
 53. « Témoignage 75 ans », p. 52.
 54. *Id.*, p. 53.

55. Des Rochers, p. 84-86.
56. Des Rochers, p. p. 86.
57. Lincourt, Jean-Jacques, avec la collaboration de Sylvie Perron, 2001, *Jardin botanique de Montréal*, coll. « Les guides des jardins du Québec », s.l., Fides, p. 44.
58. Williams, Ron et Sachi Williams, 1988, « Les jardins japonais traditionnels et contemporains », *Quatre-Temps*, vol. 12, n° 2, p. 47.
59. « Témoignages 75 ans », p. 52.
60. Parent, Jean-Pierre, 2006, « Le Jardin botanique et l'essor de l'horticulture au Québec », *Quatre-Temps*, vol. 30, n° 2-3, p. 59.
61. Laberge, Claire et Daniel Fortin, 1994, *Guide de la roseraie du Jardin botanique de Montréal*, préface de Pierre Bourque, Saint-Laurent, Éditions du Trécaré, p. 46.
62. *Id.*, p. 14-15.
63. Paquet, p. 12.
64. Beaudoin, Marie-Fleurette, en collaboration avec Anne Charpentier, 1990, *Les arbres remarquables du Jardin botanique de Montréal*, Saint-Laurent, Éditions du Trécaré, p. 18-19.
65. Lincourt et Perron, p. 33.
66. « Témoignages 75 ans », p. 53. Rapporté par Alexander Reford, directeur des Jardins de Métis.
67. Vermette, Luce, 1987, *Le frère Marie-Victorin, f.é.c., botaniste, écrivain et éducateur : sa contribution scientifique*, Commission des lieux et monuments historiques du Canada, rapport au feuilleton 1987-26, p. 641, 648-655.
68. Désormais appelée l'Association francophone pour le savoir.
69. Gingras, Yves, 2006, « Le frère Marie-Victorin, l'âme du Jardin botanique », *Quatre-Temps*, vol. 30, n° 2-3, p. 19.
70. Bouchard, 1982, p. 23.
71. Bélanger, Anne, 2006, « Henry Teuscher. Portrait d'un homme passionné », *Quatre-Temps*, vol. 30, n° 2-3, p. 22.
72. Bouchard, 1998, p. 47.
73. Des Rochers, p. 72.
74. *Id.*, p. 30.
75. Beaudoin et Charpentier, p. 11-20.
76. Laberge et Fortin, p. 14-15.
77. Renseignements fournis par Gilles Vincent, directeur du Jardin botanique de Montréal, le 10 août 2006.
78. À ce propos, le nombre de jardins botaniques au pays varie selon la définition adoptée. En 1993, Jacqueline Hucker dans son rapport sur les Royal Botanical Gardens de Hamilton précisait (*op. cit.*, p. 105) qu'il existait une trentaine de jardins botaniques, centres de recherche et serres au pays. C'est ce chiffre que nous conservons. Par contre, d'autres sources indiquent qu'il en existerait présentement une quarantaine (voir « Vert tendre », les jardins botaniques royaux, [www.rbg.ca/greenlegacy], consulté le 14 septembre 2006), alors que d'autres en mentionnent quatre-vingts (Martin, Carol, 1998, *Cultivating Canadian Gardens: The History of Gardening in Canada*, Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, p. 11).
79. Larochelle, p. 30-31 ; « Témoignages 75 ans », *Quatre-Temps*, vol. 30, n° 2-3, juin 2006, p. 52-53.
80. Hucker, p. 105-106. En 1993, les jardins botaniques royaux de Hamilton étaient présentés à l'attention de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et étaient désignés lieu historique national. La Commission recommandait alors « que lui soit présentée le plus rapidement possible une courte étude portant sur le Jardin botanique de Montréal parce que c'est aussi, à son avis, un des plus beaux jardins de sa catégorie au Canada ».
81. Mentionnons que des fonds ont été accordés à ce jardin botanique par le gouvernement de l'Ontario en juin 2006, ce qui permettra peut-être de redonner vie au programme de recherche scientifique. (Royal Botanical Gardens, [www.rbg.ca], consulté le 22 septembre 2006.)
82. La société du jardin botanique d'Ottawa, *Ottawa's Botanic Garden*, avril 2000, p. 2.
83. Tiré de « Jardin botanique », *L'Encyclopédie canadienne*, *op. cit.*
84. Information tirée de Culture.ca, [www.culture.ca, vitrine thématique], consulté le 21 septembre 2006.
85. *Ibid.*
86. *Ibid.*
87. Camirand, p. 17.
88. *Ibid.*
89. Joly, p. 42.

EDITORIAL STATEMENT

The Journal of the Society for the Study of Architecture in Canada is a bilingual refereed publication whose scope encompasses the entire spectrum of Canadian architecture from all historical periods and all cultural traditions. In addition to historical, cultural, and aesthetic inquiries, the *Journal* also welcomes articles dealing with theoretical and historiographical issues generally relevant to the study of Canadian architecture and architectural practice. Discussions of current methodological issues, for example, fall within the scope of the *Journal*, as do critical issues of preservation and restoration.

Articles should be original and provide a new contribution to scholarship, whether they are mainly factual and documentary or whether they develop a new interpretation on a specific theme. It is the aim of the *Journal* to forward the understanding of Canadian architecture in as many ways as possible.

Submissions to the *Journal* are encouraged and welcomed from SSAC members and non-members alike. Please send proposed articles, relevant to the study of Canadian architecture, to:

PROF. LUC NOPPEN, EDITOR

JOURNAL OF THE SSAC
CANADA RESEARCH CHAIR ON URBAN HERITAGE
INSTITUT DU PATRIMOINE
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL, CP 8888, SUCC. CENTRE-VILLE
MONTRÉAL QC H3C 3P8
E-MAIL : noppen.luc@uqam.ca
PHONE : (514) 987-3000 X-2562 | FAX : (514) 987-6881

SUBMISSION OF ARTICLES IN ENGLISH

Authors should send to the editor a copy of their manuscript, prepared according to the guidelines of the *Journal*. Although articles in the "Analyses" section usually comprise 7000 words and fifteen to twenty illustrations, shorter or longer articles may be considered for the other sections: "Essays" can comprise 2500 to 3500 words and five to ten illustrations. Reports may vary in length as they are preferably published integrally. The necessary permission to publish must have been secured from the organization for which reports were intended.

Authors must submit their article on an electronic medium or by email. Illustrations should accompany the manuscript. These consist of photographic prints, slides or, preferably, digital files (360 dpi, 4" x 6" minimum, TIFF or EPS format), on CD-ROM. Photocopies or facsimiles are acceptable only for line drawings. It is the responsibility of the author to obtain the required reproduction authorizations for the illustrations and to pay copyright fees when necessary. SSAC and the editor of the *Journal* decline responsibility in that matter. All illustrations should have captions, including, where applicable, subject, date, and name of architect, author or source. Illustrations will be returned to authors.

All manuscripts are submitted for review to the SSAC's Editorial Review Panel who reports to the editor. The editor informs authors of the decision, no later than sixty days after initial submission; the editor also ensures that the requested modifications have been made before the final acceptance and proposition of the publication date. Authors will receive three copies of the issue in which their article is published.

POLITIQUE ÉDITORIALE

Le Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada est une revue bilingue avec comité de lecture dont le champ englobe l'architecture canadienne de toutes les périodes historiques et toutes les traditions culturelles. En plus d'articles de nature historique, esthétique, ou culturelle, le *Journal* accepte aussi les textes traitant de questions théoriques ou historiographiques pertinentes à l'étude de l'architecture et de la pratique architecturale au Canada. L'examen des questions méthodologiques d'actualité, par exemple, fait partie du champ couvert par le *Journal*, tout comme les débats de conservation et de restauration.

Les textes soumis au *Journal* doivent apporter une contribution scientifique originale, que ce soit par le biais d'informations factuelles jusqu'alors inconnues ou encore par le développement d'une nouvelle interprétation concernant un thème particulier. L'objectif du *Journal* est de promouvoir une meilleure compréhension de l'architecture canadienne par le plus grand nombre de voies possibles.

Le *Journal* invite tous les chercheurs en architecture canadienne, qu'ils soient membres de la SÉAC ou non, à soumettre leurs articles. On peut soumettre un article en l'envoyant à :

PROF. LUC NOPPEN, RÉDACTEUR

JOURNAL DE LA SÉAC
CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN PATRIMOINE URBAIN
INSTITUT DU PATRIMOINE
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL, CP 8888, SUCC. CENTRE-VILLE
MONTRÉAL (QC) H3C 3P8
COURRIEL : noppen.luc@uqam.ca
TÉL. : (514) 987-3000 P-2562 | TÉLÉC. : (514) 987-6881

SOUMISSION D'ARTICLES EN FRANÇAIS

Les auteurs doivent faire parvenir au rédacteur un manuscrit présenté selon les règles de la revue. Habituellement, un article de la section « Analyses » compte environ 7000 mots et de quinze à vingt illustrations; pour la section « Essais » on pourra cependant considérer des textes de longueur différente: 2500 à 3500 mots et de cinq à dix illustrations. Par ailleurs, la longueur des « Rapports » peut varier puisque la revue les publie, de préférence, intégralement. Les rapports doivent être soumis avec l'autorisation de l'organisme à qui ils ont été destinés.

Les textes sont soumis en format électronique (sur support informatique ou transmis par courriel). Les illustrations doivent être soumises en même temps que le manuscrit. Ce sont des photographies ou des diapositives ou, de préférence, des fichiers numériques (résolution 360 ppp au format minimal de 10 x 15 cm, format TIFF ou EPS), sur CD-ROM. Les photocopies et les fac-similés ne sont acceptés que pour les dessins au trait. Les auteurs doivent fournir des illustrations libres de droits; le cas échéant, il leur appartient d'obtenir les autorisations nécessaires et de défrayer les droits de publication. La SÉAC et le rédacteur de la revue déclinent toute responsabilité en cette matière. Toutes les illustrations doivent être accompagnées d'une légende comprenant, normalement, l'identification du sujet, la date, le nom de l'architecte, l'auteur ou la provenance de l'image. Les illustrations seront retournées aux auteurs.

Tous les manuscrits sont évalués par le comité de lecture qui fait rapport au rédacteur. Le rédacteur transmet l'avis du comité aux auteurs, au plus tard soixante jours après la soumission initiale; il s'assure que les modifications requises sont apportées avant d'accepter le texte et de proposer une date de publication. Les auteurs recevront trois exemplaires du numéro de la revue dans lequel leur texte est publié.

MISE EN FORME DU TEXTE

- Titre principal de l'article : minuscules gras.
- **Aucune mise en forme du texte** ou des pages (police utilisée dans tout le texte : 12 points, style « normal » ; **pas** de caractères gras, soulignés, italiques, capitales, petites capitales), **sauf** pour les titres : niveau 1 – gras ; niveau 2 – souligné ; niveau 3 – italique ; les mots étrangers sont aussi en italique ; les citations longues sont en retrait.
- Aucun espace entre les paragraphes (un seul retour d'un paragraphe à un autre).

POSITION DES DIFFÉRENTS CORPS DE TEXTE

- Les références bibliographiques sont comprises dans les notes de fin de document ; s'il y a des références additionnelles, celles-ci sont placées à la fin du texte, précédées du titre « Bibliographie complémentaire ».
- Les légendes des illustrations sont placées à la fin du texte, après la bibliographie.
- Le nom du(des) auteur(s) vient tout de suite après le titre principal et une(des) courte(s) notice(s) biographique(s) est(sont) placée(s) au tout début du texte.
- Les citations courtes sont insérées dans le texte, entre guillemets ; les citations longues sont composées légèrement en retrait dans un paragraphe indépendant (en alphabet romain ; en italique seulement si en langue autre que celle de l'article).

FORMAT DES RÉFÉRENCES

Le format des références utilisé dans la revue *Architecture au Canada* est le suivant :

- Notes de fin de document, avec appels de note automatiques.
- La référence à un ouvrage ou à un article (format américain) n'est pas donnée dans le texte ; on suit plutôt le modèle européen, c'est-à-dire un appel de note dans le texte et le détail en note de fin (voir exemples).
- Dans la note de fin, l'appel¹ est suivi d'un point et d'une marque de tabulation.

1. [TAB] Exemple de note de fin. Les références sont présentées de la même façon dans les notes de fin et la bibliographie complémentaire (le cas échéant) : les segments de la référence sont tous séparés par une virgule. À remarquer qu'ici l'appel, suivi d'une tabulation, n'est **pas** en exposant : Noppen, Luc et Lucie K. Morisset, 2000, *L'architecture de Saint-Roch : Guide de promenade*, Québec, Ville de Québec.

La référence complète (voir les exemples) est utilisée pour la **première occurrence**. Dans les entrées suivantes, on utilise le format abrégé, peu importe le type de référence : auteur(s), numéro de page : Mercier, p. 122.

- S'il y a plus d'une référence du même auteur, on insère l'année : Mercier, 2000, p. 122.
- Et s'il y a plus d'une référence du même auteur la même année, on ajoute les premiers mots du titre : Mercier, 2000, *L'usage urbain...*, p. 122. **OU** Gagnon, 1998, « De Lower St. Lawrence à Charlevoix... », p. 16.

Bibliographie complémentaire

Exceptionnellement, s'il y a des références additionnelles importantes auxquelles on ne réfère pas dans le texte, on pourra ajouter une « Bibliographie complémentaire » en suivant la même présentation que celle des notes de fin (voir la section « Exemples de références »).

EXEMPLES DE FORMAT DES RÉFÉRENCES

Livre / 1 auteur

Churchill, Gilbert A., [7th ed.] 1999, *Marketing Research: Methodological Foundations*, Fort Worth, The Dryden Press.

Livre / 2 auteurs et plus

Noppen, Luc et Lucie K. Morisset, 2000, *L'architecture de Saint-Roch : Guide de promenade*, Québec, Ville de Québec.

Chapitre de livre

Mercier, Guy, 2000, « L'usage urbain de la nature : conflit et ralliement. L'exemple du quartier Saint-Roch à Québec », dans Jean-Pierre Augustin et Claude Sorbets (dir.), *Sites publics, lieux communs. Aperçus sur l'aménagement de places et de parcs au Québec*, Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, p. 119-136.

Article de revue scientifique

Gagnon, Serge, 1998, « De Lower St. Lawrence à Charlevoix : l'émergence d'un haut lieu de villégiature de la bourgeoisie marchande canadienne », *Téoros*, vol. 17, no 1, p. 15-22.

Article de journal

Beaubien, Claude, Jr., 1973, « Pour la conservation de la maison Van Horne », *La Presse*, 22 août, p. 8.

Rapport

Poullaouec-Gonidec, Philippe, Michel Gariépy, François Tremblay, Bernard Saint-Denis, Christiane Montpetit et Julie Tellier, 1999, *Balisage des enjeux de paysage concernant trois filières de production d'électricité*, Rapport de recherche de la Chaire en paysage et environnement, Montréal, Université de Montréal.

Thèse ou mémoire

Sabourin, Cécile, 1985, *Le tourisme dans les régions rurales du Québec : bilan et perspectives*, thèse de doctorat en droit et économie du tourisme, Université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille III.

Référence Internet

Julius Shulman, *Modernity and the Metropolis*, exposition tenue au J.P. Getty Museum, Los Angeles, 11 octobre 2005-22 janvier 2006, [<http://www.getty.edu/art/exhibitions/shulman/>], consulté le 15 août 2008.

Litt, Paul, 1992, *The Muses, the Masses, and the Massey Commission*, Toronto, University of Toronto Press ; et Royal Commission on National Development in the Arts, Letters and Sciences (1949-1951), [<http://www.collectionscanada.ca/massey/h5-400-e.html#content>], consulté le 11 mars 2005.

TEXT EDITING

- Main title of article: bold lower case.
- **No formatting** of text or pages (use 12-point font, "normal style," throughout the text; **no** bold, underline, italics, capitals, or small capitals), **except** for titles: level 1 – bold; level 2 – underlined; level 3 – italics; use italics also for foreign words; long quotations are indented.
- No extra space between paragraphs (one return only after each paragraph).

POSITION OF THE DIFFERENT PARTS OF THE TEXT

- Bibliographic references are included in endnotes; if there are additional references, these are placed at the end of the paper, under the title "Complementary Bibliography."
- Illustration captions are at the end of the text, after the bibliography.
- Author's name(s) is(are) placed immediately after the main title; short biographical note(s) is(are) directly at the beginning of the article.
- Short quotations are included in the paragraphs, preceded and followed by quotations marks; long quotations are indented independent paragraphs (roman alphabet; use italics only if language differs from that of article).

REFERENCE FORMAT

The following format is used in *Architecture in Canada* for the references:

- Endnotes with automatic endnote marks.
- References to articles or documents (American style) are not cited within the text; the European style is used: endnote marks in the text with details in endnotes (see examples).
- In endnotes, reference marks¹ are followed by a period and tab mark.

1. [TAB] Endnote example. References are written in the same manner both for endnotes and complementary bibliography (if the need arises): all segments of a reference are separated by commas. Note here that the endnote mark, followed by a tab, is **not** in superscript: Churchill, Gilbert A., [7th ed.] 1999, *Marketing Research: Methodological Foundations*, Fort Worth, The Dryden Press.

The complete reference is used for the **first occurrence**. For the following occurrences, the same abbreviated format is used for all types of references: author(s), page number:
Mercier, p. 122.

- If more than one reference by the same author, insert year: Mercier, 2000, p. 122.
- Finally, if more than one reference by the same author in the same year, the italicized first words of the title are included: Mercier, 2000, *L'usage urbain...*, p. 122. **OR** Fripp, 1899, "The Influence of the Modern Christian Church...", p. 9.

Complementary Bibliography

Exceptionally, if there are additional important documents not referred to in the text, these are inserted at the end, under the title "Complementary Bibliography," using the same presentation as the endnotes (see section "Reference Format Examples").

REFERENCE FORMAT EXAMPLES

Book / 1 author

Churchill, Gilbert A., [7th ed.] 1999, *Marketing Research: Methodological Foundations*, Fort Worth, The Dryden Press.

Book / 2 or more authors

Noppen, Luc et Lucie K. Morisset, 2000, *L'architecture de Saint-Roch : Guide de promenade*, Québec, Ville de Québec.

Book chapter

Farber, Carole, 1983, "High, Healthy, and Happy: Ontario Mythology on Parade," In Frank E. Manning (ed.), *The Celebration of Society: Perspectives on Contemporary Cultural Performance*, Bowling Green (OH), Bowling Green University Popular Press / London, Congress of Social and Humanistic Studies, University of Western Ontario, p. 33-50.

Scientific paper

Fripp, R. Mackay, 1899, "The Influence of the Modern Christian Church upon the Ecclesiastical Architecture of the Dominion," *Canadian Architect and Builder*, vol. 12, no. 4, p. 9.

Newspaper article

Carter, David Giles, "New Uses for our Landmarks Might Be a Way of Saving Them," *The Gazette*, July 13, 1973, p. 7.

Report

Hammer and Company Associates, 1968, *An Economic and Social Study of the Vieux Carré, New Orleans, Louisiana, Vieux Carré Demonstration Study Report Series*, no. 4, New Orleans (LA), Bureau of Governmental Research, Washington (DC), Associates.

Thesis or dissertation

Galas, Walter, 1996, *Neighborhood Preservation and Politics in New Orleans: Vieux Carré Property Owners, Residents and Associates, Inc. and City Government, 1938-1983*, master's thesis in Urban and Regional Planning, College of Urban and Public Affairs, University of New Orleans.

Internet reference

Julius Shulman, *Modernity and the Metropolis*, exposition tenue au J.P. Getty Museum, Los Angeles, 11 octobre 2005-22 janvier 2006, [<http://www.getty.edu/art/exhibitions/shulman/>], accessed August 15, 2008.

Litt, Paul, 1992, *The Muses, the Masses, and the Massey Commission*, Toronto, University of Toronto Press; et Royal Commission on National Development in the Arts, Letters and Sciences (1949-1951), [<http://www.collectionscanada.ca/massey/h5-400-e.html#content>], accessed March 11, 2005.

prix Phyllis-Lambert prize

Appel de candidatures

Chaque année l'Institut du patrimoine de l'UQAM décerne le Prix Phyllis-Lambert à un(e) candidat(e) qui a soumis la meilleure thèse de doctorat ou le meilleur mémoire de maîtrise portant sur l'étude et l'histoire de l'architecture au Canada selon l'évaluation qui en est faite par un jury indépendant.

Le prix honore Phyllis Lambert, architecte et figure tutélaire de la conservation architecturale, fondatrice du Centre Canadien d'Architecture, institution montréalaise mondialement reconnue pour son engagement dans la lutte pour la qualité du paysage construit.

Chaque année, au plus tard à la fin du mois de janvier, l'Institut du patrimoine de l'UQAM lance un appel au sein de la communauté des historiens d'architecture et des architectes du Canada pour que soient soumis les thèses ou mémoires ayant pour thème l'histoire de l'architecture au Canada (histoire, théorie, critique et conservation) et complétés dans les deux années précédentes. Les documents soumis sont évalués par un jury national dont l'Institut du patrimoine de l'UQAM nomme les membres.

Le Prix Phyllis-Lambert consiste en un certificat de reconnaissance accompagné d'une bourse de 1 500 \$, versée par la Fondation de l'UQAM. L'Institut du patrimoine offre par ailleurs une aide à la publication du texte récompensé, dans l'une de ses collections ou chez un éditeur indépendant. L'ouvrage publié portera en couverture la mention « Prix Phyllis-Lambert ». Le prix est remis lors d'une activité spéciale, inscrite dans le programme du congrès annuel de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada (SÉAC) qui se tient en alternance dans différentes villes du Canada. L'auteur(e) du texte primé est invité(e) à présenter une conférence publique sur son travail ; ses frais de voyage et de séjour sont pris en charge par l'Institut du patrimoine avec l'appui de la Fondation de l'UQAM.

Les candidats doivent envoyer une copie de leur manuscrit terminé en 2007 ou 2008 (mémoire ou thèse) accompagné d'une lettre d'appui de leur directeur de recherche à l'Institut du patrimoine.

Call for candidacies

Each year, the Phyllis Lambert Prize is awarded by UQAM's Institut du patrimoine to a candidate who has submitted the best doctoral dissertation or best master's thesis on the subject of architecture and architectural history in Canada, based on the assessment of an independent jury.

This prize honours Phyllis Lambert, architect and tutelary figure of architectural conservation, founder of the Canadian Centre for Architecture, a Montreal institution renowned worldwide for its involvement in the promotion of the quality of the built environment.

Each year, at the latest by the end of January, UQAM's Institut du patrimoine asks the community of Canadian architectural historians and architects for the submission of dissertations and theses dealing with Canadian architectural history (history, theory, critics, and conservation) that have been completed during the two previous years. The documents submitted are evaluated by a national jury whose members are appointed by UQAM's Institut du patrimoine.

The Phyllis Lambert Prize consists of a certificate of recognition that comes with a \$1500 scholarship, awarded by the Fondation UQAM. In addition, the Institut du patrimoine offers assistance for the publication of the prize-winning text, either in one of its collections or with an independent publisher. The cover page of the publication will bear the mention "Prix Phyllis-Lambert." The prize will be awarded during a special ceremony included in the program of the annual conference of the Society for the Study of Architecture in Canada (SSAC) – held in turn in various cities throughout Canada. The recipient will be invited to present a public lecture related to his/her work ; his/her travel and living expenses will be paid by the Institut du patrimoine, with the support of the Fondation UQAM.

Candidates must send a copy of their manuscript completed in 2007 or 2008 (doctoral dissertation or master's thesis) with a letter of support from their supervisor at the Institut du patrimoine.

Les manuscrits doivent parvenir au plus tard le **1^{er} mars 2010**, à l'adresse suivante :

Manuscripts should be sent by **March 1st, 2010**, at the following address:

Institut du patrimoine
Prix Phyllis-Lambert
Université du Québec à Montréal
279, rue Sainte-Catherine Est, local DC-1200
Montréal (Québec) H2X 1L5

Information :
Martin Drouin
courriel / email : drouin.martin@uqam.ca
Téléphone / Phone : (514) 987-3000, poste 5626
Télécopieur / Fax : (514) 987-6881



UQAM
Institut du patrimoine
Université du Québec à Montréal

Prix MARTIN-ELI-WEIL Prize

Appel de candidatures

de la
Société pour l'étude de
l'architecture au Canada

MEILLEUR ESSAI EN
HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE



Call for candidacies

from
Society for the Study of
Architecture in Canada

BEST ESSAY IN
ARCHITECTURAL HISTORY

Le prix Martin-Eli-Weil de la SÉAC récompense annuellement un essai, soumis par une étudiante ou un étudiant, qui explore *le rôle joué par l'environnement bâti dans la société canadienne*. Le prix de 250 \$, accompagné d'un certificat, sera remis à la lauréate ou au lauréat à l'occasion du Congrès annuel de la Société, où elle ou il sera invité à présenter son essai sous forme de conférence; en outre, la Société publiera l'essai gagnant.

Toutes les étudiantes et tous les étudiants inscrits à temps plein ou à temps partiel dans une université canadienne sont admissibles; les soumissions d'étudiantes et d'étudiants inscrits dans une université étrangère mais portant sur un sujet canadien sont aussi bienvenues.

L'essai, en anglais ou en français, peut porter sur un édifice particulier, contemporain ou historique, proposé ou déjà existant; sur un complexe de bâtiments reliés; sur un type de bâtiments (examiné d'après son importance historique, fonctionnelle, structurale ou esthétique); sur les paysages culturels (les parcs, les cimetières, les fermes, etc.); sur la vie d'une personne qui a influencé l'environnement bâti; ou sur un problème philosophique, sociologique ou historique rattaché à l'environnement bâti. Les projets architecturaux ne seront pas acceptés à moins d'être conformes aux exigences énumérées ci-dessus.

Les soumissions, de 3000 à 5000 mots, doivent être transmises sur papier, à double interligne. L'utilisation de matériel visuel est encouragée si celui-ci, en format imprimé, n'excède pas 20 x 24 cm (8 par 10 po). Les soumissions doivent être accompagnées, lorsque applicable, de notes et d'une bibliographie et étayées par un appareil conceptuel conforme aux règles de l'art. Elles seront évaluées en fonction de l'originalité et du caractère novateur du sujet, de la précision et de la pertinence de l'appareil méthodologique et de la qualité de la langue.

Les essais doivent parvenir au plus tard le 1^{er} mars 2010, à l'adresse suivante :

The Martin-Eli-Weil prize is awarded annually by the SSAC to a student who submitted an essay *on the role played by the built environment in the Canadian society*. The \$250 prize and certificate shall be awarded to the winner at the Society's Annual Conference, where he/she will be invited to present a conference on his/her essay. The winning essay shall also be published by the Society in the Journal.

All part-time and full-time students registered in a Canadian university are eligible; submissions from students registered in a foreign university, but dealing with a Canadian subject, are also invited.

The essay, in French or English, may deal with a specific building, contemporary or historic, whether existing or at a proposal stage; a complex of attached buildings; a specific building type (examined for its historical, functional, structural, or aesthetic importance); cultural landscape (parks, cemeteries, farms, etc.); the life of a person who has influenced the built environment; or a philosophical, sociological, or historical issue related to the built environment. Architectural projects that do not strictly comply with the above criteria shall be rejected.

Submissions must be presented in hard copy, double-spaced, and contain from 3000 to 5000 words. The use of visual material is encouraged but their printed format should not exceed 8 x 10 inches (20 x 25 cm). If applicable, submissions must be accompanied by endnotes and a bibliography, and be supported by conceptual framework in accordance with current standards. Essays will be evaluated according to originality and innovative nature of the subject, as well as accuracy, relevancy of methodology, and writing style.

Essays should be sent by March 1st, 2010, at the following address:

Martin Drouin
Institut du patrimoine, Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
Canada

La Société pour l'étude de l'architecture au Canada est une société savante que se consacre à l'examen du rôle que joue l'environnement bâti dans la société canadienne. Parmi ses membres se trouvent des ingénieurs en structure, des architectes de paysage, des historiens de l'architecture, des historiens en urbanisme, puis des urbanistes, des sociologues, des folkloristes et des spécialistes dans des domaines tels la préservation du patrimoine et l'histoire du paysage. Fondée en 1974 sous la direction de l'architecte en conservation Martin Eli Weil, la Société est une association nationale dont l'intérêt se concentre sur l'environnement bâti du Canada sous toutes ses formes.
www.canada-architecture.org

The Society for the Study of Architecture in Canada is a learned society devoted to the examination of the role of the built environment in Canadian society. Among its members are structural engineers, landscape architects, architectural historians, urban historians, urban planners, sociologists, ethnologists, and experts in such fields as heritage conservation and landscape history. Created in 1974 by Martin Eli Weil, a conservation architect, this national Society is mainly interested in all forms of the Canadian built environment.
www.canada-architecture.org

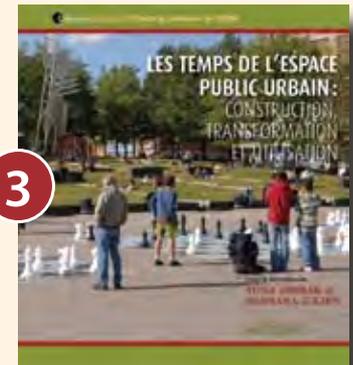
Déjà 8 titres! / Already 8 titles!



**PAYSAGES CONSTRUITS:
MÉMOIRE, IDENTITÉ, IDÉOLOGIE**



**PATRIMOINE ET PATRIMONIALISATION
DU QUÉBEC ET D'AILLEURS**



**LES TEMPS DE L'ESPACE
PUBLIC URBAIN :
CONSTRUCTION,
TRANSFORMATION
ET UTILISATION**



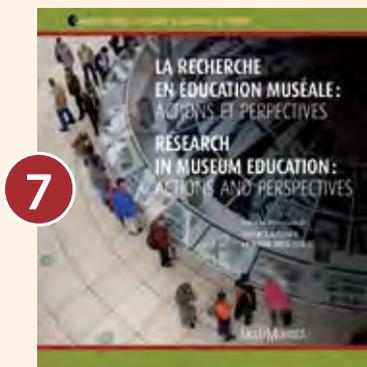
**PATRIMOINE ET GUERRE:
RECONSTRUIRE LA PLACE
DES MARTYRS À BEYROUTH**



NEWFOUNDLAND GOTHIC



**PATRIMOINES:
FABRIQUE, USAGES ET RÉEMPLOIS**



**LA RECHERCHE EN ÉDUCATION
MUSÉALE: ACTIONS ET PERPECTIVES
RESEARCH IN MUSEUM EDUCATION:
ACTIONS AND PERSPECTIVES**



PATRIMOINE ET SACRALISATION

Prix
Phyllis-Lambert
Prize
2007

**Commandez-les
dès aujourd'hui/
Order Now!**

Traditions of Ingenuity
Traditions de l'inventivité

37th Annual Conference | 37^e Congrès annuel
Society for the Study of Architecture in Canada
Société pour l'étude de l'architecture au Canada

LUNENBURG

May 26-29, 2010 | 26-29 mai 2010

FISHERIES MUSEUM OF THE ATLANTIC

(photo: Peter Coffman)

Contact:

Steven Mannell

Professor,
School of Architecture, Dalhousie University
steven.mannell@dal.ca

Peter Coffman

Killam Postdoctoral Fellow,
Department of History, Dalhousie University
petercoffman@dal.ca



**DALHOUSIE
UNIVERSITY**

Inspiring Minds